DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12743 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 17 JANVIER 1986

Le plan mirifique de M. Gorbatchev

Qui pourrait être contre la disparition des armes nucléaires de la planète ? Personne de sensé, bien sûr. Et c'est sans doute parce qu'il connaissait la réponse que M. Gorbatchev vient une fois de plus de créer l'événement en proposant, à la veille de la reprise des négociations américano-soviétiques de Genève, un programme visant ni plus ni moins à éliminer toutes les armes nucléaires dans le monde avant la fin du siècle.

Même si la ficelle peut paraître un peu grosse, la manœuvre n'est pas malhabile : voilà longtemps – au moins depuis la période de l'appel de Stockholm – que les dirigeants soviétiques ont compris l'usage à sens unique qu'ils pouvaient faire des aspirations bien légitimes des opinions publiques occidentales. La démarche entreprise mercredi par M. Gorbatchev s'inscrit évidemment dans cette tradition. Mais, comme nous ne sommes plus dans les années 50, il faut se demander si elle ne va pas un peu plus loin.

C'est la question qu'on s'est manifestement posée à Washington, où M. Reagan a très rapidement fait diffuser un communiqué prenant acte d'éléments positifs dans la proposition soviétique. La réaction américaine s'explique par plusieurs raisons : la volonté, d'abord, de ne pas perdre un point dans la bataille de propagande qui oppose les deux Super-Grands depuis plusieurs mois et dans laquelle M. Gorbatchev se montre beaucoup plus imaginatif que ses prédécesseurs ; à cette explication tactique, il faut ajouter le facteur personnel Reagan.

Nul doute que l'actuel président, qu'on a trop souvent caricaturé sous les traits du cow-boy perpétuellement à la recherche de coups à donner, est sensible à la perspective d'un monde dénucléarisé évoqué par M. Gorbatchev. Ce rêve s'inscrit dans sa morale de puritain, et il l'a mentionné lui-même à plusieurs reprises. C'est ainsi d'ailleurs qu'il a justifié son initiative de défense stratégique (IDS), ce bouclier spatial destiné à rendre les armes nucléaires inutiles, mais dont on ne sait toujours pas s'il est réalisable, et qui inquiète tant M. Gorbatchev.

A court terme d'ailleurs – car il faut cesser de rêver, – le plan de paix du secrétaire général vise essentiellement à faire échec à l'IDS. La proposition n'est valable, nous dit explicitement le numéro un soviétique, que si les Etats-Unis s'engagent à ne pas fabriquer et mettre en place leur système de défense spatiale, même s'il est entendu, semble-t-il, que les recherches sur l'IDS pourront se poursuivre. Moscou, en outre, serait prêt à conclure d'ici à 1990 un accord sur le démantèlement de toutes les fusées à moyenne portée, ainsi que sur les missiles de croisière stationnés en Europe, les forces de dissuasion française et britannique restant en l'état. Parallèlement, Américains et Soviétiques négocieraient une réduction de 50 % de leurs arsenaux intercontinentaux. Le plan de M. Gorbatchev prévoit encore deux étapes pour arriver avant le début du troisième millénaire à la liquidation totale des armes nucléaires.

Ces deux dernières phases du plan Gorbatchev, les plus lointaines il est vrai, sont les plus surréalistes. Elles supposent en effet que les possesseurs de l'arme nucléaire renoncent à l'avantage qu'elles leur assure. Elles supposent aussi des moyens de contrôle technique qui n'existent pas encore. Certaines de ces difficultés risquent d'ailleurs de surgir bien avant 1990, puisqu'un éventuel accord américano-soviétique sur les euromissiles conclu selon les critères de M. Gorbatchev contraindrait Londres et Paris à renoncer à la modernisation en cours de leurs forces de dissuasion... et susciterait donc des divisions entre alliés.

(Lire nos informations page 3.)

La plate-forme commune RPR-UDF respecte les « acquis sociaux » de la gauche

Les présidents du RPR et de l'UDF, MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet, devaient publiquement parapher jeudi après-midi 16 janvier une « plate-forme » commune contenant le programme de leur action en cas de victoire aux élections du 16 mars. Cette « plate-forme » est dans la logique de l'« accord pour gouverner » conclu entre le RPR et l'UDF le 10 avril 1985.

Après un préambule qui établit un bilan sévère de l'action du gouvernement en affirmant que *« le socialisme n'a été qu'un échec »*, le document est divisé en trois chapitres intitulés : « Libérer l'économie pour assurer le progrès social » ; « Promouvoir une société de libertés ». « Redonner sa vraie place à la France ». Il comporte vingt engagements fondamentaux.

La négociation a parfois été longue et difficile, et une ultime concertation a encore eu lieu jeudi matin. L'un des principaux points d'achoppement résidait dans le souhait du RPR de *« réserver les prestations sociales à finalité démographique aux seuls nationaux »*. Il s'agissait d'une allocation supplémentaire à partir du troisième enfant qui ne serait pas versée aux étrangers. Le CDS s'est opposé à cette mesure, et le RPR, pour éviter une relance du débat et même un risque de rupture, a, en définitive, admis un texte de compromis qui ne mentionne plus cette restriction mais précise, en revanche, que la politique familiale devra encourager les Français à développer leur natalité.

Parmi les réformes politiques, le RPR et l'UDF s'engagent à rétablir le scrutin majoritaire pour les élections législatives, mais n'évoquent pas la réduction du mandat présidentiel à cinq ans. Ils rappellent leur volonté de désengagement de l'Etat par les dénationalisations et, plus généralement, un allégement des contraintes administratives. Ils prônent une réduction des dépenses publiques et une diminution de la fiscalité.

Les négociateurs ont choisi le thème de la restauration des *« libertés »* pour l'appliquer à tous les domaines de l'action de l'éventuelle majorité. Ce vocable a été préféré à celui de « libéralisme » en raison de la connotation idéologique de ce dernier. De même, l'ultra-libéralisme que prônaient à l'origine certains membres de l'opposition s'est peu à peu atténué au fil des rencontres pour faire place à un certain pragmatisme.

Si, dans le domaine économique, le rôle de l'Etat est sensiblement réduit, en revanche les « acquis sociaux » réalisés par la gauche sont respectés. Les négociateurs ont voulu éviter que leur plate-forme, apparaisse comme un programme trop marqué d'idéologie et ne puisse donner prise aux reproches qu'ils ont adressés aux *« cent dix propositions »* du candidat Mitterrand de 1981. Toutefois, avec ses engagements formels sur de nombreux points, cette plate-forme est à mi-chemin, sur la forme, des programmes habituels de la gauche et de ceux établis en 1973 à Provins par MM. Messmer et en 1978 à Blois par M. Barre.

A. P.

LE DRAME DU RALLYE PARIS-ALGER-DAKAR

Le cœur n'y est plus

Malgré l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie à cinq personnes, dont Thierry Sabine et Daniel Balavoine, les organisateurs du Paris-Dakar ont décidé la poursuite de la course. Ils ont ainsi obéi au souhait qu'avait toujours exprimé l'inventeur du rallye.

De notre envoyé spécial

Bamako. – *« Le Paris-Dakar est devenu une grande famille de 1 200 à 1 500 personnes. Chaque fois qu'il y a un accident, une blessure ou quelque chose de plus grave, tout le monde se sent concerné. Aujourd'hui, on a perdu le chef de famille, et ça a été pour nous tous un grand choc. »* Dans la salle de l'Hôtel de l'Amitié, Patrick Verdoix, l'adjoint de Thierry Sabine, avait réuni mercredi en fin de soirée les journalistes déjà sur place en attendant l'arrivée des concurrents à Bamako à partir de 22 heures. Une réunion pour annoncer et justifier la décision de poursuivre la course dès le lendemain matin. *« J'avais déjà évoqué cette possibilité avec Thierry,* disait son adjoint. *C'était évident pour lui qu'il fallait que la course continue selon le planning tracé. Il peut être assuré du dévouement renforcé des cent vingt personnes de l'organisation présentes sur le rallye. »*

Quelques paroles émues aussi pour saluer la mémoire des disparus et surtout celle de Thierry Sabine, un *« homme de passions, qu'il aimait vivre et faire partager »*. Notamment cette passion des pays du Sahel, où il avait parcouru 200 000 kilomètres en dix ans. Avec l'accord de Suzanne, sa compagne danoise, présente sur le rallye, c'est dans le Ténéré que ses cendres reviendront pour y être dispersées après les funérailles en France.

Le désert du Ténéré avait tenu une grande place dans la vie de cet homme de trente-six ans qui avait débuté sa carrière sportive par le saut d'obstacles, où il avait été incorporé en équipe de France juniors de sports équestres, puis par le pilotage en rallye. C'est en participant en moto au rallye Abidjan-Nice en 1976 qu'il s'était perdu dans le Ténéré. Retrouvé à demi-inconscient après trois ou quatre jours, ce jeune homme avait gardé de cet épisode de sa vie une grande fascination pour les déserts en général et celui du Ténéré en particulier.

Deux ans plus tard, le 28 décembre 1978, il donne le départ de son premier Paris-Dakar avec trois collaborateurs et moins de 150 personnes pour le suivre.

GÉRARD ALBOUY.

(Lire la suite page 12.)

33 000 chômeurs de moins en décembre

En 1985, le chômage a baissé de 3,5 %, mais touche encore 2 322 000 personnes.

PAGE 28

Deux cents morts à Beyrouth ?

Après les violents combats dans le secteur est de la capitale, qui se sont soldés par la victoire des adversaires de l'« accord de Damas » et qui auraient fait près de deux cents morts, la Syrie fait exercer des pressions militaires par ses alliés locaux sur les chrétiens du Liban.

PAGE 28

La Haute Autorité condamne les conditions de la création de la «5»

Les neuf « sages » – dont l'avis est consultatif – demandent la transparence des procédures et l'égalité de traitement pour les candidats.

PAGE 28

La rébellion au Yémen du Sud semble écrasée

Après trois jours de combats acharnés, les forces loyales au président Ali Nasser Mohamed contrôleraient la situation à Aden, où ne subsisteraient que des « poches de résistance ».

PAGE 5

La difficile recherche d'une baisse concertée des taux d'intérêt

Les ministres des finances des Cinq vont se réunir à Londres pour essayer de diminuer le coût du loyer de l'argent.

PAGE 28

« Lorenzaccio » mis en scène par Daniel Mesguich

Les désillusions d'un terroriste.

PAGE 19

MILENA JESENSKA ET MARGARETE BUBER-NEUMANN

Deux femmes, deux destins exceptionnels

De ces deux femmes, on ne sait qui fut la plus exceptionnelle... De Milena Jesenska, on ne connaissait jusque-là, en France, qu'un prénom – qui signifie en tchèque *« amante »* ou *« aimée »* : elle était la destinaire des lettres que Franz Kafka lui adressa entre 1920 et 1922 (elle avait vingt-cinq ans). Mais, après ce roman d'amour *« orgie de désespoir et de félicité, de mortification et d'humiliation volontaires »*, Milena a continué de vivre, menant une existence de femme libre, extraordinairement courageuse et clairvoyante dans cette Tchécoslovaquie à laquelle il ne restait que quelques années de démocratie.

Première traductrice de Kafka dès 1920, elle écrira, dans *Narodni Listy* du 6 juin 1924, la notice nécrologique de l'homme qu'elle avait aimé : *« Ici* (à Prague), *peu de gens le connaissaient, car c'était un solitaire, un homme qui savait et qui était épouvanté par la vie. (...) Sa connaissance du monde était insolite et profonde, lui qui, à lui seul, était un monde insolite et profond. Il est l'auteur des livres les plus remarquables de la jeune littérature allemande. »* Et elle concluait ce superbe article où tous les mots pèsent lourd : *« Tous ces livres décrivent les horreurs de secrets malentendus et de culpabilités volontaires entre les êtres. C'était un homme et un artiste doué d'une conscience si aiguisée qu'il entendait même là où les autres, les sourds, se sentent en sûreté. »*

Journaliste, Milena a publié quelque quatre cents articles, dont un choix nous est donné à lire dans le recueil intitulé *Vivre*, qui paraît aux Editions Lieu commun et qui sidère par la modernité, l'intelligence et la manière directe de se colleter avec la réalité des années 20 et 30. Après l'Anschluss, contre lequel elle n'a cessé de se battre, elle écrit, dans Prague occupée : *« Les gens se comportent d'une manière parfaitement tchèque : ni sanglots bruyants, ni manifestations de peur, ni éclats violents. Le deuil seulement... »*

Arrêtée, longuement interrogée par la Gestapo pour ses actes de résistance, elle sera envoyée à Ravensbrück. C'est là, en octobre 1940, que Margarete Buber-Neumann, fit la connaissance de Milena, et c'est pour évoquer sa mémoire qu'elle lui a consacré, en 1977, un livre extraordinaire qui sort cette semaine en français aux Editions du Seuil. Autre destin hors du commun que celui de cette communiste allemande : femme d'un dirigeant du Parti communiste allemand membre du Komintern, « disparu » à Moscou en 1937, elle fut déportée au Kazakhstan, puis, en vertu du pacte germano-soviétique, livrée en 1940 aux nazis, qui l'internèrent à Ravensbrück. Elle avait été invitée par Bernard Pivot à « Apostrophes », mais des séquelles cardiaques laissées par le camp lui interdisent de venir à Paris pour évoquer Ravensbrück. Ravensbrück où Milena est morte le 17 mai 1944, à quarante-huit ans...

NICOLE ZAND.

(Lire pages 13 et 17.)

Le Monde DES LIVRES

débats

LU

« STRATÉGIES NAVALES DU TEMPS PRÉSENT » de l'amiral Pierre Lacoste

Au premier rang grâce au nucléaire

A défaut d'avoir pu conserver la direction *des services secrets*, qu'il dut abandonner l'an dernier après l'affaire Greenpeace, l'amiral Pierre Lacoste demeure un excellent pédagogue des choses de la mer. Il le prouve *avec la réédition de son livre Stratégies navales du temps présent*, dont une première version, tout aussi didactique, avait paru en 1981. Aujourd'hui que l'amiral Lacoste a des loisirs, *son nouvel* ouvrage *s'est* enrichi, densifié et actualisé au point de se présenter — le cas est assez *rare* pour être donné en *exemple* — comme le travail d'un spécialiste accessible à tous les publics.

Dans un langage clair, où la moindre expression technique reçoit immédiatement sa traduction en mots de tous les *jours, l'amiral Lacoste explique* la mer à ses lecteurs : voie de communication mais aussi espace convoité, source de nouvelles richesses dans les profondeurs, stock d'énergie potentielle. La mer est un enjeu international et les Français, regrette l'auteur, s'en désintéressent ou la connaissent mal parce que, de tout temps, c'est du nord-est qu'est venu le danger pour eux.

L'amiral Lacoste a voulu tenir compte des événements les plus récents, comme la guerre des Malouines (où s'illustrèrent le sous-marin nucléaire d'attaque et les moyens électroniques du commandement), comme ces explosions (restées mystérieuses) de mines en mer Rouge ou, encore, comme les combats du Liban (qui démontrent les limites de la marine en mission d'appui à des contingents de « soldats de la paix » en terre déchirée par les affrontements fratricides). Il n'en oublie pas, pour autant, le rôle de la marine *moderne dans la dissuasion nucléaire.*

Reprenant à son compte des propos, vieux de vingt ans, du général de Gaulle, l'amiral Lacoste conclut que, dans l'intérêt de la France, la marine est au premier rang de la défense nationale parce qu'elle est exceptionnellement appropriée au nucléaire.

Un ouvrage de référence

De nombreuses cartes et de nombreux dessins illustrent l'ouvrage, à chaque fois qu'il est nécessaire d'appuyer par un document visuel les explications détaillées qui sont fournies au lecteur. *Stratégies navales du temps présent* pourrait être un manuel pour initiés. Il est, en réalité, à lui seul, un ouvrage de référence qui pique la curiosité et donne l'envie d'aller plus loin en compagnie d'autres experts de la géo-stratégie.

On cherchera en vain, dans cet ouvrage, des révélations sur l'affaire Greenpeace. Discret et discipliné, l'amiral Lacoste a décidé de le rester jusqu'au bout. *« Il est des circonstances,* se contente-t-il d'écrire dans son avant-propos, *où le devoir de conscience, l'emportant sur tous les autres, conduit à prendre des décisions irrévocables ».* Ce sera la seule allusion à l'éthique de son ancien métier, celui de la guerre secrète.

JACQUES ISNARD.

★ *Stratégies navales du temps présent*, par l'amiral Pierre Lacoste, Editions Jean-Claude Lattès, 346 pages, 120 F.

LE PRINCE ET LA RÉPUBLIQUE

La Constitution sous laquelle nous vivons a donné au président de la République des pouvoirs forts. Que restera-t-il de leur application après les élections de mars, si elles sont défavorables à la gauche ? Selon Fernand Icart, les Français profiteront moins du changement que la droite pourrait l'espérer, car ils n'ont guère confiance dans leur Parlement. Camille Anbert, elle, défend la monarchie héréditaire.

Retour à la royauté ?

Encore un effort, et les Français demanderont qu'on leur ramène un vrai monarque

par CAMILLE ANBERT (*)

LE problème de la cohabitation en soulève un autre, enfoui depuis cent dix ans dans les oubliettes de la mémoire collective française : la forme républicaine de l'Etat, instaurée en 1875 (à une voix de majorité).

Qu'on le veuille ou non, la Ve République est une structure monarchique. (Tels qui ont bien connu le général de Gaulle admettent même qu'il l'a voulue ainsi, en vue d'une éventuelle restauration.) Chef suprême des armées, le président choisit celui du gouvernement, nomme les ministres, arbitre tous les problèmes, peut s'opposer à tout, même dissoudre l'Assemblée nationale et, en cas de crise grave, sortant des normes, c'est *à lui qu'il revient* de prendre toutes mesures qu'il jugera bon. Sous quelle couronne fermée fait-on mieux, au XXe siècle ?

Le problème de la cohabitation naît du fait qu'il s'agit ici d'une monarchie élective, dont le monarque est l'élu d'un parti (ou plus exactement, de citoyens qui l'ont élu parce qu'il incarne ce parti, ce qui revient au même). Quoi d'étonnant s'il surgit des difficultés, quand l'homme qui personnifie statutairement la France ne représente en fait qu'une moitié des Français, et que l'autre moitié le voue aux gémonies ? Un chef d'Etat doit être indépendant. La nécessité de cette indépendance s'impose à l'esprit avec tant de force que M. Mitterrand lui-même se veut et se proclame « le président de tous les Français » — ce que pourtant il n'est pas.

Ainsi arrive-t-on à l'idée d'un président *non élu*, c'est-à-dire (sauf à le nommer par concours ou tirage au sort...) au roi héréditaire. Hausser les épaules ne constitue pas un argument.

Bien que la majorité des Etats d'Europe occidentale (et le Canada) vivent sous des régimes royalistes, le mot royauté a pour le Français de base une connotation archaïque, qui évoque les actions d'arbitraire, de privilèges de classe et de luxe abusif. Le Français de base croit dur comme fer que les *grandes conquêtes de la Révolution* française sont dues à la République. Il n'est pas trop fort en histoire : pour lui, 89 et 93, c'est tout un.

On l'étonne beaucoup quand on lui fait remarquer que ces grandes conquêtes — l'égalité civile, l'égalité devant la justice, l'égalité devant l'impôt, l'égalité des enfants dans l'héritage, la liberté d'opinion, la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté du travail, la Déclaration des droits de l'homme, enfin, — ont été instaurées sous le règne de Louis XVI, et signées « Louis ». Pour le Français de base, le passé monarchique de la France date de la préhistoire, et la République va de soi, puisqu'il est né sous la République. Il ne réalise jamais qu'elle a tout juste cent dix ans — et la France, mille.

Le seul désintéressé

Pourtant, il admet assez facilement que seul le roi héréditaire est indépendant de la majorité au pouvoir... et de la minorité, que seul il peut polariser l'affection du peuple entier, puisqu'il ne doit pas montrer d'options politiques personnelles ; que seul il est, *par définition*, totalement désintéressé, n'ayant à se soucier ni de sa carrière ni de sa fortune, et son unique moyen de laisser un grand nom consistant à faire au mieux son métier, que seul, enfin, il a été formé à ce métier dès sa jeunesse — comme l'ont expérimenté les Espagnols, chez qui le petit-fils d'Alphonse XIII, qui descend de Louis XIV, a d'abord restauré la démocratie puis, en février 1981, l'a sauvée d'une conspiration militaire (...).

Il n'empêche : la monarchie à visage républicain bénéficiant chez nous de la vitesse acquise, nous continuerons à recruter un nouveau monarque tous les sept ans.

Mais quand, pour préparer leur future candidature au trône, des impétrants de haut vol se traitent publiquement de menteur et de roquet, ces exercices hargneux ne déconsidèrent-ils pas quelque peu, à travers eux, la magistrature suprême ?

En tout cas, devant le foisonnement de rivalités, de surenchères, de combinaisons et de reniements que la perspective de 1988 fait déjà bouillonner dans les eaux politiciennes, tant à droite que dans la majorité, on se demande vraiment comment les Français écœurés ne sont pas encore redevenus royalistes.

(*) Journaliste.

Mentalité monarchiste

Ce n'est pas par hasard que le régime octroyé par le général de Gaulle convient parfaitement au peuple français

Par FERNAND ICART (*)

AU lendemain des élections du sinistre printemps 1981, ceux que les hommes au pouvoir appelaient « la droite », et qui finalement devaient l'accepter, voire en convenir, ceux-là se couvraient la tête de cendre et se livraient pour la plupart au désespoir. On entendait communément dire qu'« ils » étaient au pouvoir pour vingt ans.

Puis, de bêtise en bêtise, d'erreur en erreur, de monstruosité en monstruosité, l'état de grâce a fondu comme neige au soleil.

Alors les sondages, d'abord, les élections partielles, *ensuite*, sont venus redonner un espoir grandissant à ce peuple de droite, espoir qui est bientôt devenu certitude puis impatience. *« On ne pouvait plus tenir »... « Il fallait faire quelque chose »... « Il faut les faire partir : vous ne cognez pas assez »... « Il est impossible d'attendre 1986, c'est sûr »*, a-t-on alors entendu.

Toute cette vaine agitation, tous ces trépignements infantiles se sont enfin calmés. Et nous voici à l'orée de ces élections législatives de mars 1986, tant attendues par l'opposition, qui, légitimement, a hâte d'en découdre.

Les Français aussi, dans leur immense majorité, ne sont pas fâchés de mettre un terme à ce socialisme aujourd'hui défloré et flétri, mais auquel ils avaient jadis tant rêvé ! Ils jurent dans leur ensemble qu'« on ne les y reprendra plus ».

Mais aussi, quelle est cette langueur qui pénètre leur humeur politique ? Car si l'on interroge les hommes et les femmes « de la rue », électeurs convaincus mais sceptiques de la droite, ils ont peu d'espérance dans les effets salutaires d'une victoire massive de l'opposition. Sceptiques, méfiants à l'égard de ces batteurs d'estrade que sont trop souvent les hommes politiques, les voici qui, aux abords de la « victoire », semblent traîner des pieds, en un mot avoir perdu la foi.

Certes il y a ce système « détestable » de la proportionnelle, certes il y a la « guerre des chefs », certes il y a la maladresse d'une propagande hâtive et tapageuse. Il y a le « petit théâtre » des petits chefs qui affichent un « new look » pétaradant, etc. Tout cela n'est pas de nature à inspirer confiance, c'est vrai, mais ne suffit pas à expliquer totalement ce désenchantement (...).

Plongés par ailleurs dans une persistante confusion du rôle imparti aux différentes fonctions électives, les Français ne trouvent importante celle d'un député, par exemple, que lorsqu'il est susceptible de rendre service. C'est la raison pour laquelle nombre de parlementaires traitent avec le même mépris que leurs électeurs leur fonction essentielle de législateur, en se livrant à un absentéisme honteux comparé au montant de l'indemnité qui leur est allouée. On préfère le joyeux convive au législateur soucieux de bien remplir sa mission.

En vérité, ce peuple a une mentalité monarchiste. Et ce n'est pas par hasard que le régime, qui lui a été octroyé par le général de Gaulle et lui convient parfaitement, a pu être qualifié de République monarchique.

Les Français aiment avoir un chef d'Etat qui assume les responsabilités en leur lieu et place. Ils s'en déchargent d'autant plus volontiers que cela leur donne la possibilité, leur choix effectué une fois pour toutes, d'abord de penser à autre chose, par la suite de se livrer aux joies de la critique, sport national entre tous.

C'est la raison pour laquelle les Français, aux abords des élections législatives de 1986, commencent à se dire qu'après tout ça ne servira pas à grand-chose dans la mesure où le chef de l'Etat restera le même.

Ainsi l'instinct populaire rejoindra-t-il les analyses les plus subtiles des termes de la Constitution. Et Raymond Barre, créant la *surprise en évoquant tout à coup* le problème de la cohabitation, bousculant le jeu des professionnels de la politique, indisposant les chantres si souvent intéressés et scandaleusement hypocrites de l'union, a mis le doigt sur le vrai problème : non pas le faux problème, comme l'ont dit quelques têtes de linotte de l'opposition, mais le vrai problème.

(*) Ancien ministre, ancien député UDF des Alpes-Maritimes.

COURRIER DES LECTEURS

Le « bon sens »

L'opposition gagne les élections législatives. Mitterrand tire les conclusions de ce vote et démissionne le 17 mars 1986. Poher arrive à l'Elysée, Fabius reste à Matignon pour expédier les affaires courantes. On organise les élections présidentielles, et les socialistes, pas plus bêtes que d'autres, désignent leur meilleur candidat selon les sondages. C'est l'élection de Michel Rocard : Poher rejoint le Sénat, Fabius reste premier ministre car le nouveau président, homme de « bon sens », dissout l'Assemblée et demande aux Français d'envoyer à la Chambre une nouvelle majorité qui lui permette de gouverner. Elections législatives, et nos compatriotes, qui ont tant de « bon sens », et de suite dans les idées, désignent les mêmes représentants. Et Rocard, homme de « bons sens », démissionne, et Poher revient à l'Elysée, et Fabius reste à Matignon pour expédier les affaires courantes et organiser de nouvelles *élections présidentielles*. Et puis, et puis, et puis.

Et si le « bon sens », c'était d'apprendre à vivre ensemble.

ROGER CHALANSET
(Paris).

Enseigner le droit aux enfants

Après l'article de Frédéric Gaussen sur l'« incivisme » des jeunes *(le Monde du 3 janvier 1986)*, arrêtons les frais et plaçons la discussion sur son véritable terrain : la misère juridique des Français, et son seul remède, enseigner le droit aux enfants, dès le début de leur scolarité. Le *droit*, et non une vague teinture de civisme donnée par des enseignants qui ne sont même pas juristes.

CH. LAPOYADE DESCHAMPS,
maître de conférences à l'université de Bordeaux-I.

La seule liberté qui nous reste

Notre société a toutes sortes de marginaux : les philosophes, les clochards, les poètes, et... les chômeurs diplômés, ceux qui en savent trop ou pas assez. Ceux qui ont les diplômes requis pour des postes élevés mais doivent s'user dans la préparation de concours stériles ; ceux qui réfléchissent trop pour qu'on les accepte dans des emplois d'exécutants ; ceux à qui l'on fait croire qu'ils ne sont bons à rien.

Pour faire des ménages on vous demande de l'expérience, pas seulement celle de l'entretien de votre propre logement, il faut savoir faire l'argenterie ! Vous voulez être serveur ? Oh mais attention, vous ne seriez pas capable de porter deux assiettes en équilibre sur l'avant-bras, c'est que ça s'apprend, monsieur ! Vous voulez être vendeuse, vous n'avez pas votre CAP ? Employé de bureau, vous ne savez pas dactylographier ? Standardiste ? Êtes-vous spécialiste du standard EFH 2000 ou du X 300 ? Non ? Vraiment non ? Désolé. (...)

Allons, ressaisissez-vous, bien sûr que vous pourriez nettoyer les cuivres, présenter les plats, taper une lettre, répondre au téléphone, et à moins que vous ne soyiez comme moi complètement obtus en calcul mental, vous pourriez vendre des pains au chocolat. Mais on ne veut pas de vous, voyez-vous, c'est tout.

Alors, si vous n'avez plus de quoi manger, de quoi vous chauffer, de quoi payer votre loyer, au moins, pensez libres ! Puisque la seule liberté qui reste aux chômeurs non indemnisés, comme aux prisonniers, c'est la liberté de penser.

BRIGITTE CORNE
chômeuse
(Saint-Malo).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

1984

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

DIPLOMATIE

Les propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement

De notre correspondant

Moscou. – *Une fois de plus, à la veille d'une échéance importante, M. Gorbatchev a su admirablement occuper le terrain. Nul doute qu'il aura été* beaucoup question, jeudi 16 janvier, à Genève où ont repris les négociations soviéto-américaines sur le désarmement, du vaste plan visant à *« libérer la terre de toutes les armes nucléaires avant la fin de ce siècle »*, dévoilé mercredi soir par le numéro un soviétique.

Les experts en désarmement ne croient guère à l'efficacité des propositions globales et... publiques. Ils accueilleront donc avec scepticisme le montage très ambitieux mis en avant par M. Gorbatchev. L'URSS n'avait-elle pas proposé dès 1946 l'interdiction de la production et de l'emploi des armes nucléaires ? Mais ils retiennent de la déclaration de M. Gorbatchev, lue par un présentateur, mercredi soir, pendant quarante minutes au journal télévisé, plusieurs concessions « techniques » qui les incitent à un certain optimisme à propos des négociations de Genève.

Il y a tout d'abord l'idée que des *« inspections sur place »* permettraient de vérifier la réalité des *« destructions d'armements »*. Il s'agit d'une vieille revendication américaine. Washington estime en effet que les « moyens techniques nationaux » (expression pudique pour désigner les satellites espions) ne suffisent pas. M. Gorbatchev en convient.

La seconde concession concerne également le contrôle – des essais nucléaires cette fois – mais elle est moins nette. Si les Etats-Unis emboîtent le pas de l'URSS et cessent à leur tour toutes leurs explosions nucléaires, *« le contrôle nécessaire sera pleinement assuré par les moyens techniques nationaux, ainsi que grâce à des procédures internationales y compris au besoin l'inspection sur place »*. Tout dépend, on le voit, de l'interprétation de la formule *« au besoin »*.

La troisième concession « technique » a trait aux armes chimiques. M. Gorbatchev *se dit prêt à notifier « en temps voulu »* les emplacements des usines qui les fabriquent et à procéder, en cas d'accord de réciprocité, à la destruction de ces outils de production et des stocks existants. Tout cela serait, selon lui, *« effectué sous strict contrôle, y compris au moyen d'inspections internationales sur place »*.

Le numéro un soviétique propose enfin une mesure pratique pour vérifier les réductions envisagées des effectifs militaires et des armes conventionnelles. Il suggère la création dans la *« zone soumise à ces réductions »*, qui couvrirait vraisemblablement une bonne partie de l'Europe, de *« postes permanents de surveillance des mouvements de toutes les troupes »*. Cette initiative est susceptible de débloquer les interminables négociations de Vienne sur la diminution des forces classiques stationnées en Europe (MBFR) qui durent depuis treize ans.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La déclaration du numéro un soviétique : « Libérer la Terre des armes nucléaires d'ici la fin du siècle »

Voici les principaux extraits de la déclaration de M. Gorbatchev, lue mercredi soir 15 janvier par un présentateur à la télévision soviétique :

« L'Union soviétique propose de réaliser par étapes et de façon suivie *le processus de libération de la Terre* des armes nucléaires et de le mener à terme au cours des quinze années à venir, avant la fin du siècle (...).

» En gros, *nos propositions* se résument de la façon suivante :

» PREMIÈRE ÉTAPE. – Pendant cinq à huit ans, l'URSS et les *Etats-Unis réduisent* chacun de moitié les armes nucléaires capables d'atteindre le territoire de l'autre et conservent au maximum six mille charges sur les vecteurs restants. Il va de soi qu'une telle réduction n'est possible que si l'URSS et les Etats-Unis renoncent conjointement à créer, à tester et à déployer des armements spatiaux de frappe. L'Union soviétique a plus d'une fois déclaré que la création des armes spatiales de frappe ruinerait tout espoir de réduction des armements nucléaires sur terre.

» La première étape sera celle de l'élaboration et de l'application d'une décision de liquidation complète dans la zone européenne des missiles de moyenne portée de l'URSS et des Etats-Unis – balistiques et de croisière – en tant que premier pas vers la libération du continent européen des armes nucléaires. Dans ce contexte, les *Etats-Unis* doivent *s'engager* à ne pas fournir de missiles stratégiques *et* de moyenne portée à d'autres Etats, tandis que la Grande-Bretagne et la France *s'engageraient* à ne pas accroître leurs armements nucléaires correspondants.

» Il est nécessaire que l'URSS et les Etats-Unis s'entendent au départ sur la cessation de toutes les explosions nucléaires et lancent aux autres Etats un appel à adhérer sans tarder à un tel moratoire.

» DEUXIÈME ÉTAPE. – Au cours de cette étape, qui doit commencer en 1990 au plus tard et durer de cinq à sept ans, les autres puissances nucléaires abordent le désarmement nucléaire. D'abord, elles s'engageraient à geler tous leurs armements nucléaires et à ne pas en avoir sur le territoire d'autres pays (...). Au cours de cette deuxième étape, il sera entrepris un autre pas radical : toutes les puissances nucléaires élimineraient leurs armes nucléaires tactiques, c'est-à-*dire les engins dont la portée* (rayon d'action) va jusqu'à 1 000 kilomètres. A cette même étape, l'accord soviéto-américain sur l'interdiction des armements spatiaux de frappe devrait prendre un caractère multilatéral, avec la participation obligatoire des principales puissances industrielles.

» Toutes les puissances nucléaires cesseraient les essais d'armes nucléaires. Il serait prononcé une interdiction sur la création d'armes non nucléaires basées sur de nouveaux principes physiques et proches, par leur capacité de destruction des moyens de destruction massive nucléaires ou autres.

» Au cours de la troisième étape, qui commencerait en *1995* au plus tard, la liquidation de tous les armements nucléaires existant encore arriverait à terme. D'ici la fin de *1999, la Terre est libérée des armes* nucléaires et un accord universel *interdisant* à tout jamais la réapparition de ces armes est élaboré. (...)

● *LE CONTROLE.*

» Le contrôle des destructions et limitations d'armements s'effectuerait aussi bien par les moyens techniques nationaux que par des inspections sur place. L'URSS est prête à *négocier toutes autres mesures de* contrôle supplémentaires. (...)

● PROLONGEMENT DU MORATOIRE SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES.

» Nous prolongeons de trois mois notre moratoire unilatéral sur toutes les explosions nucléaires, qui est venu à échéance *le 31 décembre* 1985. Ce moratoire restera encore *plus longtemps en vigueur si les* Etats-Unis, de leur côté, mettent fin *à leurs expériences nucléaires. Nous* proposons encore une fois aux Etats-Unis de se joindre à cette initiative dont la portée est littéralement évidente pour chaque habitant de la planète (...).

» Nous déclarons sans ambiguïté que le contrôle ne constitue pas pour nous un problème. Si les Etats-Unis acceptent de procéder par réciprocité à la cessation de toutes les explosions nucléaires, le contrôle nécessaire de l'application du moratoire sera pleinement assuré par les moyens techniques nationaux, ainsi que grâce à des procédures internationales, y compris, au besoin, des inspections sur place. Nous invitons les Etats-Unis à s'entendre avec nous à ce propos (...).

» La partie américaine, toujours hantée par son rêve illusoire de supériorité militaire, procède à de nouvelles *explosions* de dispositifs nucléaires. C'est une politique stérile et dangereuse, indigne du niveau de civilisation atteint par la société contemporaine (...).

● LES ARMES CHIMIQUES

» *Nous souhaitons accélérer* les négociations en vue de conclure une *convention internationale efficace* et vérifiable sur l'interdiction des armes chimiques *et* la liquidation des stocks existants de ces armes, ainsi qu'il en a été convenu à Genève avec le président des Etats-Unis Ronald Reagan. (...) Nous sommes prêts à notifier en temps voulu les emplacements des entreprises produisant des armes chimiques et à cesser la fabrication de ces dernières, à entamer des procédures de destruction des équipements industriels concernés, à procéder, peu après l'entrée en vigueur de la convention, à la destruction des stocks d'armes chimiques. Tout cela serait effectué sous strict contrôle, y compris au moyen d'inspections *internationales sur place*.

● LES ARMES CLASSIQUES

» Nous partons du fait qu'un accord éventuel sur la réduction des troupes nécessitera naturellement un contrôle bien pensé. Nous y sommes prêts, et, concernant l'application des engagements relatifs au gel des effectifs, on pourrait, en plus des moyens techniques, nationaux, créer, dans la zone soumise aux réductions, des postes permanents de surveillance des mouvements de toutes les troupes. (...)

» A notre avis, surtout dans la situation actuelle, il faut réduire les effectifs des troupes participant aux manœuvres militaires d'envergure qui doivent être notifiées, conformément à l'Acte final d'Helsinki.

● L'ASIE

» Nous attachons une grande importance au fait que les deux puissances nucléaires du continent asiatique, l'URSS et la République populaire de Chine, se sont engagées à ne pas utiliser les premières d'armes nucléaires. La réalisation de notre programme changerait radicalement la situation en Asie, épargnerait également aux peuples de cette partie du globe la peur de la menace nucléaire *et chimique et élèverait* la sécurité dans cette région à un *niveau qualitativement nouveau.* »

« Accueil favorable » à Washington

De notre correspondant

Washington. – Les dirigeants américains ont réagi positivement, bien qu'avec une prudence marquée sur le fond, aux propositions présentées mercredi 15 janvier par M. Gorbatchev en vue d'une élimination sous quinze ans de *« toutes les armes nucléaires »*. Averti de leur *teneur avec quelques heures* d'avance, M. Reagan a très rapidement fait diffuser un court communiqué dans lequel il déclare *« accueillir favorablement la dernière réponse soviétique »* et *« espérer qu'elle représente un nouveau pas utile »*.

« Nous allons, avec nos alliés, soigneusement étudier les suggestions du secrétaire général », dit le président américain, avant d'ajouter que celles-ci comportent *« beaucoup d'éléments inchangés* (qui) *continuent de nous préoccuper sérieusement »*, mais aussi *« d'autres qui peuvent, à première vue, être constructifs »*.

C'est ce même adjectif de *« constructif »* qu'a employé, dans un entretien télévisé, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, pour qui les propositions de M. Gorbatchev ne sont exemptes ni de *« pièges »* ni de *« problèmes »*.

La volonté d'ouverture affichée tant à la Maison Blanche qu'au département d'Etat tranche avec les rejets catégoriques que chacune des deux superpuissances opposait il y a encore peu aux initiatives de l'autre. Elle tient naturellement – à la veille de la reprise, ce jeudi, des pourparlers bilatéraux à Genève – au désir de M. Reagan de ne pas sembler bouder les séduisantes perspectives ouvertes par M. Gorbatchev. Significativement, le communiqué présidentiel rappelle d'ailleurs que, *« dès 1981 »*, M. Reagan avait pris position pour l'élimination des armes nucléaires de portée intermédiaire et qu'il s'était prononcé pour *« l'abolition totale des armes nucléaires »* deux ans plus tard, devant la diète japonaise.

Au-delà de ces assauts de séduction en direction des opinions publiques occidentales et du Congrès *américain en particulier, l'intérêt* manifesté par les dirigeants des Etats-Unis n'est peut-être pourtant pas seulement formel. Deux points au moins paraissent, en effet, avoir retenu leur attention dans la déclaration que M. Gorbatchev a fait lire à la télévision soviétique en début de soirée – c'est-à-dire à l'heure du déjeuner à Washington.

Bien qu'il ait sans aucune ambiguïté lié l'ensemble de ses offres à un renoncement américain à la mise en place des éventuelles armes antimissiles de l'Initiative de défense stratégique, M. Gorbatchev n'a d'abort fait explicitement référence qu'à une interdiction de *« créer, tester et déployer »* ces armes. Les recherches – c'est-à-dire le stade actuel – ne sont pas mentionnées explicitement, encore que le secrétaire général du PC soviétique affirme plus loin qu'il faut interdire la *« mise au point »* de telles armes, le contrôle d'une telle interdiction incluant *« l'accès de missions d'inspection aux laboratoires concernés »*. Cela, loin de là, ne résout pas tout. Mais, après les fluctuations de ces derniers mois, on pourrait en être de nouveau à un point de départ pour de difficiles discussions sur un compromis faisant entrer en ligne de compte la définition (toute contractuelle) de ce que sont des recherches.

Une porte entrebâillée

On note aussi ici qu'une porte s'est en apparence entrebâillée sur une possibilité d'accord sur les armes de portée intermédiaire (les euromissiles), dans la mesure où les dernières propositions de M. Gorbatchev n'impliquent plus un décompte des armes nucléaires françaises et britanniques pour l'instauration d'un équilibre qui passerait au contraire par la suppression de *« tous les missiles balistiques et de croisière à moyenne portée »* que les deux superpuissances entretiennent en Europe.

*Si c'est réellement là ce qu'*a voulu dire M. Gorbatchev, un pas *important a été fait vers la réalisa*tion de cet accord intérimaire sur les armes de moyenne portée que les dirigeants de l'URSS et des Etats-Unis avaient dit, à l'issue de leur sommet de Genève en novembre, vouloir conclure. Dans cette hypothèse optimiste, on se serait approché du « découplage » entre la question des armes offensives (en Europe tout au moins) et celle des armes défensives, qui permettrait – en donnant satisfaction à Washington et en entretenant un élan – d'éviter la stagnation.

« La délégation américaine à Genève, dit le toisième paragraphe du communiqué qu'a fait diffuser M. Reagan, *a reçu des instructions pour mettre en œuvre l'accord dégagé au sommet de Genève et qui vise à faire des progrès rapides pour obtenir des réductions radicales des armements nucléaires offensifs – y compris un accord intérimaire sur les forces de portée intermédiaire. Si la position présentée par le secrétaire général sert cet objectif,* conclut le communiqué, *ce sera un pas constructif »*.

Le jour même où avaient lieu ces échanges par médias interposés, était rendu public à Washington le détail des coupes imposées dans le budget de l'année en cours par l'obligation – légale depuis un mois – d'éliminer le déficit budgétaire d'ici à 1991. Les dépenses seront réduites de près de douze milliards de dollars ; pour la première fois depuis treize ans, le budget militaire réduit de 4,9 %, va en conséquence diminuer par rapport à l'année précédente – sans que soient pour l'instant touchés, il est vrai, les crédits de recherche pour les armes antimissiles.

BERNARD GUETTA.

Du nouveau sur les euromissiles

Comme on l'a noté à Washington (voir l'article de Bernard Guetta), *c'est bien en effet sur les* euromissiles que les propositions de M. Gorbatchev représentent une « avancée » – et probablement la plus substantielle. Si l'on comprend bien, Moscou suggère aujourd'hui une sorte d'« option zéro » dans ce domaine, puisque *la première étape du plan prévoit* la liquidation concomitante des *seuls missiles soviétiques* et américains à moyenne portée en Europe, autrement dit des 236 missiles de croisière et Pershing-2 mis en place depuis 1983, ainsi que des 243 SS-20 visant le Vieux Continent. Des forces françaises et britanniques, il n'est plus question à ce stade.

Si le propos est confirmé à la table des négociations de Genève, il s'agit-là d'un important changement de la position soviétique, *puisque celle-ci avait toujours fait* dépendre la suppression des SS-20 de conditions beaucoup plus draconiennes, et qu'elle impliquait encore tout dernièrement la prise en compte des armements nucléaires de Paris et de Londres.

La dernière proposition soviétique connue semblait laisser aux Américains le droit de disposer d'une centaine de missiles de croisière (les Pershing-2, eux, devaient être liquidés) face à 210 SS-20, la différence en nombre d'ogives (530) correspondant aux arsenaux cumulés français et britannique. Les Américains, eux, proposaient de fixer un plafond de 140 « lanceurs » de chaque côté, correspondant à autant de SS-20 *et à 400 ou 500 ogives américaines*, selon le partage qui serait fait entre les Pershing et les missiles de croisière.

Le plan soviétique n'irait tout de même pas sans impliquer de sérieuses concessions de la part de l'Occident. En premier *lieu;* il n'est pas question des quelque 200 SS-20 déployés en Asie. *En* second lieu, les Etats-Unis *devraient s'engager* dès la première étape à ne fournir à leurs alliés européens aucun missile, ce qui voudrait dire que Londres devrait renoncer aux Trident commandés à Washington et en rester à ses engins Poseidon actuels. En troisième *lieu,* la Grande-Bretagne comme la France *devraient* dès *maintenant* geler leurs arsenaux, ce qui signifierait pour Paris l'arrêt du remplacement des missiles sous-marins M 20 par l'engin à plusieurs têtes M 4. Enfin, les deux puissances européennes *devraient s'interdire* tout essai nucléaire à partir de la deuxième étape, c'est-à-dire en 1990 au plus tard, et renoncer complètement à leurs arsenaux après 1995, début de la troisième étape.

Notons tout de même que ce volet européen des propositions soviétiques reste déconnecté des deux autres chapitres discutés à Genève sur les armes spatiales et les armements intercontinentaux. En d'autres termes, la mise en place d'une défense spatiale américaine interdirait la réduction des arsenaux centraux des deux superpuissances, mais pas la liquidation des euromissiles, ce qui rend l'hypothèse à la fois plus séduisante et plus plausible. Il reste à voir, bien entendu, si cette déconnection resterait valable au cas où la création d'une défense européenne antimissile serait envisagée, comme il en est question, entre la France et la République fédérale.

Peut-être la proposition soviétique vise-t-elle précisément à empêcher une telle éventualité. *Mais elle pourrait en tout cas* brouiller les cartes dans le camp *occidental et présenter sous un* jour nouveau, auprès des opi*nions, le dossier sur lequel la page* semblait avoir été tournée avec *l'application de la décision de* l'OTAN de 1979.

MICHEL TATU.

DIPLOMATIE

Pékin rejette une proposition soviétique de traité de non-agression

Pékin. – La Chine a rejeté *« catégoriquement »*, mercredi 15 janvier, une proposition soviétique de « traité de non-agression » et appelé une nouvelle fois Moscou à lever les obstacles qui, selon elle, s'opposent à la normalisation des rapports sino-soviétiques.

Le ministère des affaires étrangères a, d'autre part, réaffirmé que les dates de l'échange de visites des chefs de la diplomatie des deux pays, MM. Wu Xueqian et Edouard Chevardnadze, n'avaient pas encore été décidées.

Pékin n'a toujours pas réagi aux commentaires de M. Mikhaïl Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, qui, le 8 janvier, avait avancé l'idée d'une solution politique au Cambodge et d'un retrait de l'armée rouge de l'Afghanistan.

Depuis trois ans, la Chine souligne que trois « obstacles » s'opposent à la normalisation avec l'URSS : le soutien de Moscou à l'intervention vietnamienne au Cambodge, l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge et le stationnement d'importantes forces militaires soviétiques à ses frontières.

M. Kapitsa avait indiqué que Moscou espérait toujours signer un traité de non-agression avec Pékin. Il avait affirmé que MM. Wu et Chevardnadze auraient trois occasions de se rencontrer en 1986, pendant une visite du chef de la diplomatie chinoise à Moscou en mai ou en juin, lors de l'Assemblée générale de l'ONU à l'automne et lors d'une visite de M. Chevardnadze en Chine fin 1986.

Il avait surtout proposé la tenue d'une conférence internationale sur le Cambodge et un retrait des forces vietnamiennes avant fin 1987, en cas de solution politique à la crise. Hanoï n'avait pas réagi officiellement.

La Chine a jusqu'à présent soumis l'ouverture de négociations avec le Vietnam sur le Cambodge à l'amorce d'un retrait préalable des troupes vietnamiennes de ce pays et à l'engagement par Hanoï d'un retrait complet. Pékin avait exprimé son hostilité à une conférence internationale sur le Cambodge, lors de la visite en Chine, en décembre, de la coalition tripartite cambodgienne dirigée par le prince Sihanouk.

Par ailleurs, la Chine a rejeté, mercredi, les accusations des gouvernements de Moscou et de Kaboul selon lesquelles elle armerait et entraînerait des résistants afghans dans des camps établis dans le Xinjiang (nor-ouest du pays), tout comme elle le fait pour les mouvements de résistance cambodgiens à l'occupation vietnamienne, établis le long de la frontière thaïlandaise. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

BIBLIOGRAPHIE

« LE SYNDROME FINLANDAIS », D'ALAIN MINC

Un « pari de Pascal stratégique »

Un proverbe anglais, « sinisé » par Alain Peyrefitte, professe qu'il est dangereux de faire des prévisions, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir. Alain Minc n'en a cure, qui prend le risque, avec une totale tranquillité d'âme, de décrire celui de l'Europe, tel qu'il le voit se dessiner.

Cet avenir n'est pas réjouissant. La « guerre des étoiles » périme notre arsenal nucléaire et renforce le courant isolationniste américain : l'Europe sera donc de *plus en plus mal protégée*. La décadence démographique la condamne *« au mieux à l'anémie, au pire à l'implosion »*... *« L'Europe est devenue une idée morte en Europe »*. Son économie n'est qu'une *« peau de chagrin »*. *« Hédonisme, émiettement, corporatisme »*, se conjuguent pour s'opposer aux adaptations nécessaires. Enfin, la *« redécouverte de l'Allemagne par elle-même »* va la conduire tôt ou tard à s'accommoder avec Moscou aux dépens de la solidarité atlantique et européenne.

Le pire, certes, n'est jamais sûr, Alain Minc le répète. Il suffirait d'un *« grain de sable »*, à l'Est, pour bloquer des développements apparemment inéluctables. Mais enfin il est clair, pour lui, que l'évolution la plus probable est celle qui aboutirait à cette « finlandisation » dont on a tant parlé. Expression impropre, à notre sens, tant il est vrai que si les Européens avaient seulement le quart de la volonté de résistance des Finlandais, ils n'auraient rien à craindre. D'autant plus que ce qu' Alain Minc veut dire par là est clair : une *« immense zone franche, libre sur le plan douanier, mais diplomatiquement asservie »*, en d'autres termes, *« une Europe Hongkong,... adossée sur le vide »* et vouée à ne jouir de ses libertés que dans la mesure où Moscou n'a rien à y redire.

A moins encore que ne prenne forme ce que l'auteur traite lui-même de *« rêve éveillé »* : une *« lente émergence »* de l'Europe occidentale qui referait d'elle un « acteur » stratégique. Il y croit si peu qu'il n'hésite pas à écrire : *« Impossible de ne pas être européen, mais l'Europe est impossible. »* Il n'en préconise pas moins de tout faire pour *« arrimer »* le plus solidement possible la RFA à l'Ouest, ce qui suppose de favoriser son intégration militaire avec la France et de renoncer au sacro-saint « consensus nucléaire ». En conclusion, l'auteur propose un *« pari de Pascal stratégique »*, qui aura de la peine, il doit s'en rendre compte, à galvaniser les enthousiasmes : *« Tout faire pour l'Europe de l'Ouest : si elle se fait nous serons « sauvés » ; si elle ne se fait pas, nous n'aurons rien perdu à essayer (...). Devant l'Europe qui s'éclipse, saurons-nous, se demande-t-il, éviter de nous éclipser ? »*

Sur beaucoup de points on est bien forcé de lui donner raison. La dépopulation progressive de l'Europe est une réalité dramatique. La lourde machine de Bruxelles tourne le plus souvent à vide. *Le nucléaire français*, comme le dit le général Copel, ne dissuade en vérité que le nucléaire ; il n'est en rien préparé à faire face aux défis de l'âge post-nucléaire qui, quel que soit l'avenir de l'initiative de défense stratégique de Reagan, viendra nécessairement un jour.

L'Amérique a beau être la fille de l'Europe, le fait est qu'elle se désintéresse de plus en plus de sa vieille maman pour s'occuper surtout de ses rivaux et partenaires du Pacifique. Les pesanteurs du système soviétique n'affectent guère, pour le moment, sa puissance militaire. Enfin et surtout, il est manifeste que l'Allemagne cherche, plus ou moins confusément, les voies d'un accommodement avec l'Est : à tel point qu'au pire de la crise des Pershing, il y a deux ans, Bonn et Berlin-Est parvenaient non seulement à maintenir mais à améliorer leurs relations.

L'américanisation des esprits et des mœurs

Manquent cependant au tableau quelques éléments, qu'il conviendrait de prendre en compte. L'américanisation des esprits et des mœurs ne s'arrête pas au rideau de fer : une culture universelle est en train de les niveler. L'exemple qui frappe tant Alain Minc de la réception généralisée, en RDA, des émissions de la télévision ouest-allemande pourrait bien n'être qu'un signe avant-coureur d'un phénomène plus général.

Sur ce terrain, comme sur *celui de l'idéologie, l'URSS* est sur la défensive. De même semble-t-elle mal armée pour faire face au réveil du sentiment religieux, qu'il s'agisse du catholicisme en Pologne ou du fondamentalisme musulman, âme de la résistance afghane.

« Tout empire périra », a pu écrire, il y a quelques années, Jean-Baptiste Duroselle : la logique des appareils et de la puissance militaire ne peut compenser éternellement le déclin de la foi dans les valeurs communes et de l'esprit de sacrifice. C'est parce que dans une assez large mesure le patriotisme – ou si l'on préfère le chauvinisme de grande puissance – s'identifie, en URSS, au système que celui-ci survit à la disparition de la flamme qui lui a donné naissance. Mais le ver est dans le fruit, comme il est d'ailleurs dans le fruit américain.

Enfin l'auteur ne parle que par allusions de ces tiers-mondes dont le poids, positif ou négatif, ne peut que s'accroître dans les affaires de la planète. 80 % des êtres humains y vivront à la fin de ce siècle et feront parler d'eux. Le seul moyen pour l'Europe de reconquérir son autonomie ne consisterait-il pas à jeter le maximum de ponts entre ce monde-là et l'autre ?

On voudrait pouvoir prolonger longtemps la discussion des thèses de ce livre si riche et dont la lecture devrait être rendue obligatoire pour tous ceux qui vont, dans quelques semaines, se présenter aux suffrages des Français. S'il y a un enseignement à en tirer, en effet, c'est bien le caractère suicidaire de nos disputes hexagonales, au regard des périls qui menacent l'indépendance et les libertés de l'Europe.

FRANÇOIS CORDIER.

★ *Le Syndrome finlandais*, d'Alain Minc, Editions du Seuil, 234 p., 79 F.

LA VISITE DE M. CHEVARDNADZE A TOKYO

Le Japon est invité à « prendre en compte ses intérêts » en ne s'associant pas à l'IDS

Les ministres des affaires étrangères japonais et soviétique, MM. Shintaro Abe et Edouard Chevardnadze, ont annulé, mercredi 15 janvier, les allocutions qu'ils devaient prononcer au cours du premier banquet donné en l'honneur du chef de la diplomatie soviétique, arrivé plus tôt dans la journée en visite officielle (*le Monde* du 16 janvier). La raison de cette annulation n'a pas été officiellement donnée, mais on a précisé que des toasts avaient cependant été échangés.

On sait que les premiers entretiens entre les deux hommes ont d'emblée fait apparaître des divergences sur les questions de stratégie et d'armements. Selon le ministère des affaires étrangères nippon, M. Chevardnadze a laissé entendre que Moscou ne verrait pas d'un bon œil une participation du Japon à l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan, qui représente, selon lui, une *« escalade dans la course aux armements »*. M. Chevardnadze a souhaité, sur ce point, que Tokyo *« prenne sérieusement en compte ses propres intérêts »* plutôt que ceux des Etats-Unis.

Après avoir répliqué que le Japon prendrait sa décision en toute indépendance dans le contexte de ses accords de défense avec Washington, M. Abe a contesté le bien-fondé du renforcement militaire soviétique, terrestre et naval, en Asie, et demandé qu'il soit réduit. Ces premiers entretiens ont été qualifiés de *« sereins, francs et sérieux »*. Selon les Japonais, la partie soviétique souhaite que les informations communiquées à la presse soient limitées. – *(Reuter, AFP.)*

Le rival économique numéro un

Soucieux de bénéficier de la technologie japonaise, les Soviétiques n'abordent pas en position de force leurs retrouvailles économiques avec le Japon. Une étude d'un économiste soviétique, M. Boris Iska- khov en apporte une étonnante confirmation : Pour lui, cet archipel, dont la superficie ne représente que 1,7 % de celle de l'URSS, dont la population est deux fois moins nombreuse et dont les réserves en matières premières sont *« misérables »* comparées à celles de son puissant voisin, en est l'*« adversaire économique le plus dangereux »*.

M. Iskakhov, qui n'hésite pas à affirmer que les Soviétiques *« travaillent 2 à 3 fois plus mal que les Américains et 3,5 fois plus mal que les Japonais »*, estime que, pour *« assurer sa survie stratégique »*, l'URSS devrait connaître une croissance annuelle de son revenu national de l'ordre de 5 % contre un peu plus de 3 % ces dernières années. Faute de quoi le Japon parviendra à son objectif économique : *« dépasser l'URSS d'ici à 1990 »* et les Etats-Unis avant la fin du siècle.

Relever un tel défi exige de mettre un terme à la « démobilisation morale, économique et idéologique » des Soviétiques, si l'on en croit cet économiste de l'Institut Plekhanov de Moscou, mais aussi de rattraper de nombreux retards technologiques en utilisant les atouts de l'adversaire, en l'occurrence le Japon. Une rude tâche en perspective.

Une bonne part des produits dont la liste a été établie par le Gosplan pour l'exposition japonaise prévue en novembre 1986 à Moscou sont soumis à l'étroite surveillance du COCOM, qui permet aux pays industriels de contrôler les exportations « sensibles » ou stratégiques vers l'URSS. Cette liste reflète pourtant bien les besoins soviétiques, allant des microprocesseurs aux robots industriels en passant par les matériaux nouveaux ou la biotechnologie. En outre, pour les matériels électroniques grand public comme les magnétoscopes, dont Moscou souhaiterait obtenir la production sous licence, les Japonais disposent d'une position mondiale telle qu'ils seront en mesure de dicter leurs conditions.

Ces obstacles ne sont pas insurmontables si, politiquement, les Japonais sont décidés à les contourner, ne serait-ce que pour restructurer leurs échanges dont l'évolution avec la Chine est jugée parfois décevante. Mais, avant que *les projets envisagés de part et* d'autre ne prennent forme, le temps des discusions s'annonce long. Ce n'est pas en quelques mois que le commerce bilatéral pourra se remettre d'une décennie d'anémie.

Aujourd'hui l'Union soviétique ne représente que 1,27 % des échanges japonais (contre 4,3 % pour la Chine), et la volonté du Kremlin de se doter de technologies japonaises ne facilitera pas la recherche d'un retour aux équilibres. En 1984, les importations de produits nippons ont malgré tout représenté 2,5 milliards de dollars, faisant apparaître un déficit de plus de 1 milliard au détriment de l'URSS.

F. Cr.

La préparation du sommet francophone se présente favorablement

M. Mitterrand lance cette semaine les invitations officielles

A un mois de la tenue à Paris, prévue du 17 au 19 février, du premier sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement de pays utilisant le français (*le Monde* du 14 décembre 1985), les préparatifs de la rencontre sont assez avancés, et l'accueil des capitales concernées généralement assez favorable pour permettre au Quai d'Orsay un optimisme discret, mais certain.

Le président Mitterrand devait adresser cette semaine les invitations officielles à la conférence. Du côté français, la préparation de la rencontre est coordonnée par M. Jacques Leprette, ambassadeur de France, spécialiste de la diplomatie multilatérale.

Il semble que la grande majorité des trente-neuf membres de l'Agence (francophone) de coopération culturelle et technique auxquels sont adressées les lettres de l'Elysée ont déjà donné leur accord de principe. Il n'y aurait pas eu de refus net. Dès la réunion ministérielle francophone organisée à Paris le 14 décembre, les délégués de plusieurs gouvernements avaient témoigné *« beaucoup d'enthousiasme, et parfois même de passion »*, pour un projet dans l'air depuis une vingtaine d'années, brièvement relancé sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, et auquel beaucoup depuis lors ne croyaient plus.

Aux yeux des Québécois, la réunion de Paris constituera *« un véritable événement historique »*, même si leur délégation n'aura pas la faculté de s'exprimer si des questions de politique étrangère ne concernant pas directement la francophonie sont abordées.

Les Canadiens fédéraux témoignent depuis quelque temps, de leur côté, d'un intérêt et d'une bienveillance à l'égard du mouvement francophone qui ont agréablement surpris leurs partenaires. Mme Monique Vezinat, ministre canadien des relations extérieures, et M. Lucien Bouchard, ambassadeur du Canada en France, sillonnent cette semaine, chacun de leur côté, le continent africain pour le compte d'Ottawa.

Il est possible que des Etats non membres de l'Agence de coopération, et habituellement peu intéressés par l'organisation de la francophonie, comme la Suisse (1) ou Madagascar, soient représentés d'une manière ou d'une autre au sommet. En revanche, Alger, dont la position est habituellement comparable à celle de Berne, et qui a été discrètement sondé par les Canadiens, a fait savoir qu'il ne tenait pas à être présent à la conférence.

Au contraire, plusieurs autres pays du monde arabe, comme le Liban ou l'Egypte, ont exprimé leur volonté d'*« être actifs au sommet »*. La Tunisie, d'habitude au premier rang dès qu'il s'agit de francophonie, mais vexée d'avoir vu son candidat à la direction de l'Agence de coopération, abandonné après avoir été soutenu par Paris l'an passé, se sera peut-être déridée d'ici un mois.

Le sommet sera précédé, le 15 février, d'une ultime réunion ministérielle à Paris. Les grandes lignes d'un ordre du jour auront entre-temps été fixées. D'ores et déjà, on sait que la question de l'élargissement du rôle de l'Agence de coopération sera au centre des débats, ainsi que l'application, àl'ensemble de l'espace francophone, des techniques nouvelles de communication, sans parler de l'éternel problème de la cherté des livres français exportés...

Ainsi que vient de le déclarer à Abidjan l'émissaire canadien, M. Bouchard, *« c'est sur des mesures concrètes et sur sa capacité à dépasser les vœux pieux et les états d'âme que sera jugé le sommet de Paris »*.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Les cantons du Jura, de Vaud, de Genève et du Valais sont favorables, selon l'AFP, à une participation helvétique au sommet.

● *Rencontre entre les présidents Moussa Traore et Thomas Sankara.* – Le sommet extraordinaire de l'Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense (ANAD), qui se tiendra, vendredi 17 janvier, à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, permettra une rencontre entre les chefs d'Etat du Mali et du Burkina, le général Moussa Traore et le capitaine Thomas Sankara, dont les troupes se sont affrontées le mois dernier à propos du conflit frontalier de la zone de l'Agacher. D'autre part, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) se réuniront à Dakar les 28 et 29 janvier. Le CILSS regroupe le Burkina, le Cap-Vert, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. – *(AFP, Reuter.)*

● *La Côte-d'Ivoire renoue des relations diplomatiques avec quatre pays de l'Est.* – Le conseil des ministres ivoirien a approuvé, mardi 14 janvier, le rétablissement des liens avec la Tchécoslovaquie, la Hongrie, l'Albanie et l'Allemagne de l'Est, ainsi qu'avec la Corée du Nord. Abidjan avait récemment renoué des relations diplomatiques avec la Bulgarie et la Pologne. La Roumanie, qui entretenait des liens jusqu'en 1983 avec la gouvernement ivoirien, avait fermé son ambassade à Abidjan. Les autorités ivoiriennes n'entretiennent pas encore de relations officielles avec l'URSS. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE DU SUD

Inculpation de sept députés de l'opposition

Séoul. – Sept députés de l'opposition sud-coréenne ont été inculpés, le mercredi 15 janvier, pour obstruction au travail parlementaire et « brutalités à l'encontre de députés de la majorité » lors d'un *débat sur le budget, le mois dernier. M. Kim Dong Young, président du* groupe parlementaire du Nouveau Parti démocratique coréen, principale formation d'opposition, a remis sa démission pour protester contre cette mesure. Selon lui, la décision des autorités viole un accord tacite intervenu au cours des derniers jours, En échange d'une comparution libre de leurs collègues devant la police pour son enquête, une soixantaine de députés de l'opposition avaient mis fin dimanche dernier à un mouvement d'occupation de l'Assemblée nationale. D'autre *part, onze étudiants accusés d'avoir constitué une « organisation procommuniste »* ont été condamnés à des peines de deux à sept ans de prison ferme. Les jeunes gens, arrêtés en juillet dernier, appartenaient à un comité pour la promotion de la démocratie. La justice a estimé qu'ils faisaient implicitement le jeu de la Corée du Nord. – *(AFP, UPI.)*

YOUGOSLAVIE

Les étudiants de Zagreb mécontents de la cantine... et du régime

Belgrade. – Une hausse des prix des loyers et de la cantine de la cité universitaire de Zagreb semble avoir servi de prétexte aux étudiants de la capitale croate pour manifester un mécontentement qui commence à prendre des dimensions politiques. Ce mécontentement a été jugé suffisamment important par les autorités pour décider une convocation extraordinaire de la Ligue des communistes (LCY) de la ville, qui a aussitôt accepté de différer ces hausses de prix et a limogé le responsable du restaurant universitaire. Cette marche arrière des autorités n'a cependant pas suffi à mettre un terme au mécontentement des étudiants, qui ont décidé de boycotter la cantine et de ne plus payer leurs loyers. Plusieurs centaines d'entre eux, selon *Borba*, le journal officieux de la Ligue des communistes, se sont rassemblés, mercredi soir 15 janvier, sur le campus en criant des slogans *« qui n'ont rien à voir avec leur situation pécuniaire »*. – *(AFP.)*

FINLANDE

Un film américain interdit pour antisoviétisme

Helsinki. – L'office de censure cinématographique de Finlande a interdit la sortie sur les écrans d'un film américano-finlandais, *Born American (Né américain)*, jugé brutal et antisoviétique par la critique finlandaise. Un porte-parole a précisé que la décision d'interdire ce film, mis en scène par un Finlandais, Renny Harlin, avait été prise à l'unanimité des membres de l'office *« pour des raisons politiques et en raison de sa violence »*. Ce film, dont le titre initial était *Arctic Heat (Chaleur Arctique)*, décrit l'histoire de jeunes Américains qui passent illégalement de Finlande en Union soviétique et se retrouvent prisonniers dans un camp. La critique a estimé que ce film cherchait manifestement à profiter de la popularité que connaissent les films de violence *américains du type Rambo, qui met en scène un ancien de la guerre du* Vietnam. – *(Reuter.)*

CHILI

Le sénateur Kennedy chahuté à Santiago

Santiago-du-Chili. – Le sénateur américain Edward Kennedy a lancé, le mercredi 15 janvier, un vibrant appel en faveur d'un retour rapide à la démocratie au Chili devant un millier de personnes qui l'ont acclamé dans un club privé de la capitale. Le sénateur avait auparavant réussi à s'adresser à la foule massée dans une avenue de Santiago en franchissant un cordon de policiers et de partisans du régime du général Pinochet. Il venait de rencontrer les évêques et les dirigeants des comités de défense des droits de l'homme. *« Kennedy ami, le peuple est avec toi »*, a scandé la foule. A son arrivée à l'aéroport de Santiago, dans la matinée, le sénateur était resté bloqué pendant deux heures dans sa voiture par des manifestants qui ont lancé des projectiles divers malgré la présence de policiers, qui ne sont toutefois pas intervenus. La voiture de M. Jaime Castillo, démocrate-chrétien et président de la Commission chilienne des droits de l'homme, a également été attaquée. M. Kennedy a dû finalement emprunter un hélicoptère pour gagner le centre de la capitale. Faisant allusion à ces incidents, le sénateur du Massachusetts les a comparés à ceux survenus au cours de sa visite, l'an dernier, en Afrique du Sud, accusant leurs auteurs, au Chili comme en Afrique du Sud, d'être des mercenaires. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Yémen du Sud

La rébellion semble écrasée

« Ils gisent dans les poubelles de l'histoire »

Les forces loyales au président sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohamed, semblaient, mercredi 15 janvier en fin de journée, avoir écrasé la rébellion après trois jours de combats acharnés à Aden. Selon diverses sources occidentales, un message du chef de l'Etat a été lu mercredi sur les ondes de Radio-Aden, restée silencieuse depuis lundi. La déclaration du président appelait la population à rester calme et affirmait que les forces loyalistes étaient en train de réduire *« des poches de résistance »*.

Une agence de presse du Golfe, GNA, assure même que le président sud-yéménite qui ne s'était pas manifesté publiquement depuis la tentative du coup d'Etat, lundi, serait apparu mercredi à la télévision, en bonne santé, pour adresser un bref message au pays. De son côté, l'ambassadeur soviétique à Djibouti, assure que le président n'a pas été blessé dans les combats comme l'avaient affirmé ces jours derniers plusieurs quotidiens arabes. Selon le diplomate, *« tout rentre dans l'ordre, et que seules subsistent quelques faibles poches de résistance »*. *« La tentative de coup d'Etat et le complot*, poursuit-il, *ont été déjoués. »*

Une source gouvernementale sud-yéménite, interrogée à Aden par l'agence Reuter, assurait mercredi : *« La plupart des éléments rebelles, qui appartiennent à la droite opportuniste, ont été arrêtés* (...) *et de nombreux autres qui ont tenté d'assassiner le président Ali Nasser Mohamed se sont rendus.* (...) *La vie redevient progressivement normale. »*

Radio-Aden a confirmé que l'ancien président Abdel Fatah Ismail et trois autres hauts responsables (le colonel Ali Mohamed Antar, Ali Salem al Beedh et Ali Shai), accusés d'avoir fomenté la tentative de la *« droite opportuniste »*, ont été exécutés lundi. *« Ils voulaient apporter la mort au peuple*, a dit Radio-Aden, *et maintenant ce ne sont plus que des cadavres gisant dans les poubelles de l'histoire. D'autres ont été arrêtés et vont être jugés. »* Cependant, une autre radio, émettant du nord de la capitale, a démenti que ces quatre exécutions aient eu lieu.

Le quotidien *Al Ittihad* d'Abou-Dhabi (Emirats arabes unis) croit savoir, pour sa part, que l'un des conjurés, le colonel Antar, a été tué à coups de revolver, lundi 13 janvier, pendant une réunion du comité central du parti socialiste yéménite à laquelle participait le président Ali Nasser Mohamed.

Les combats ont, semble-t-il, baissé d'intensité mercredi, même si des affrontements sporadiques, mais très durs, étaient encore signalés aux alentours de la présidence de la République et de l'aéroport. Les violentes batailles de lundi et mardi, auxquelles ont pris part toutes les armes *(lire d'autre part le témoignage recueilli par J. de Barrin)*, auraient fait un grand nombre de victimes et plusieurs ambassades ont été endommagées, notamment celles de Grande-Bretagne, d'Italie et du Portugal.

A Paris, le ministre des relations extérieures, M. Dumas, a indiqué que quelque cent trente Français résidant à Aden avaient été regroupés à l'hôtel Méridien.

D'autre part, le premier ministre du Yémen du Sud, M. Haider Aboubaker Al-Attas, qui se trouvait en visite officielle à New-Dehli, ces trois derniers jours, s'est envolé mercredi soir pour Moscou. Avant son départ, il s'est déclaré *« entièrement confiant »* dans les capacités du pays à mettre en échec le coup d'Etat.

A Moscou, la presse gardait toujours le silence mercredi sur cette affaire. Seule une dépêche de l'agence Tass, lundi, avait évoqué la situation au Yémen du Sud pour condamner les insurgés qualifiés de *contre-révolutionnaires »* — *(AFP/AP Reuter.)*

UN TÉMOIGNAGE SUR LE DÉBUT DES COMBATS A ADEN

Les Mig piquent sur une colonne de blindés

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Trop content de l'avoir tiré d'une mauvaise passe, Georges Pateras n'ose pas s'éloigner de son bateau. Ce mercredi soir 15 janvier, dans le port de Djibouti, le commandant du *Telamon* prend le frais sur le quai. Il n'a pas envie d'aller se changer les idées en ville. Hier encore en rade d'Aden, il comptait les coups qu'échangeaient loyalistes et rebelles.

Battant pavillon libérien et affrété par Mitsui Osk Lines, dont la Compagnie générale maritime (CGM) est l'agent à Djibouti, le *Telamon (18 000 tonnes)* arrive à Aden le vendredi soir 10 janvier. Les opérations de déchargement par barges vont leur train pendant quarante-huit heures. L'équipage — vingt-quatre hommes, Grecs en majorité, — descend à terre en fin de journée. Pas question de s'attarder au-delà de 23 heures. *« Tout était normal en ville »*, raconte le commandant.

Rien ne l'est plus le lundi matin 13 janvier : les autorités du port font savoir au commandant Pateras qu'il n'y a pas de barges disponibles pour achever le déchargement ; celles-ci sont promises pour l'après-midi. A 9 heures, du pont du *Telamon*, ancré à environ 300 mètres du quai, l'équipage entend des tirs d'armes légères et aperçoit des civils pris de panique dans les rues. Une heure plus tard, trois vedettes yéménites gagnent le large tandis que trois autres vont se poster entre les huit cargos, dont trois battent pavillon soviétique, au mouillage dans le port.

« Il n'y avait aucun bâtiment de guerre soviétique alors que, en août dernier, lors de ma précédente escale à Aden, j'en avais compté plusieurs », remarque le commandant du *Telamon*, qui s'interroge sur cette absence inhabituelle. *« Avertis de l'imminence d'événements graves, s'étaient-ils prudemment retirés au large, voire rassemblés à 100 milles de là sur la base militaire de l'île Socotra ? »* En tout cas, ses hommes constatent que les équipages des cargos soviétiques conversent en russe, grâce à des talkies-walkies, avec d'autres navires non identifiés.

A la mi-journée, une impressionnante colonne de chars, qui se dirige vers l'aéroport, est prise sous le feu de plusieurs Mig, qui ne parviennent pas à la stopper leur progression. *« Certains étaient peints en jaune, d'autres en gris métallisé »*, se rappelle le commandant Pateras. Détail qui pourrait laisser supposer, à l'en croire, que les Soviétiques auraient prêté main forte à l'un des deux camps.

Très vite, ces actions aériennes cèdent le pas à des attaques venues de la mer. En début d'après-midi, s'abritant derrière les cargos étrangers, les trois vedettes entrent en action et prennent pour cible la colonne de chars progressant vers la base navale et un bâtiment d'environ quatre étages qu'un gardien yéménite, à bord du *Telamon*, identifie comme étant le ministère de la défense nationale, où, selon lui, seraient rassemblés quelque 2 000 hommes.

Des incendies spectaculaires

Les vedettes détruisent un char et tirent au jugé *« sur les zones habitées »*, assure le commandant. Deux réservoirs de carburant et les oléoducs sont mis hors d'usage le long des quais, et le fuel se mêle aux eaux du port. Les incendies deviennent plus spectaculaires. L'équipage du *Telamon* observe de loin le va-et-vient des ambulances que signalent les gyrophares.

Le mardi matin 14 janvier, pas d'accalmie. Appuyés par les vedettes, les marins tirent à partir de la terre ferme sur les chars, dont plusieurs sont détruits. Vers 13 h, le ministère de la défense nationale est en feu. Les cargos au mouillage se trouvent peu à peu placés dans le champ de tir des belligérants. Un navire japonais de la compagnie Sanco Lines est *« égratigné »*. Un obus explose à fleur d'eau à 5 m de la coque du *Telamon*...

Comment s'échapper de ce guêpier ? En milieu d'après-midi, un bateau soviétique lève l'ancre. Aussitôt le *Telamon* coupe les amarres, se place dans son sillage, et met le cap sur Djibouti, à douze heures de mer. Les autres cargos suivent le mouvement mais s'en vont seulement mouiller au large. Les combats redoublent de violence dès que les bâtiments ne gênent plus les tirs.

Le *Telamon* a repris, le jeudi 16 janvier, le cours de son périple commencé voilà sept mois. Le commandant Pateras, qui confiera bientôt la barre du cargo à l'un de ses pairs à la fin de l'année, à l'âge de cinquante ans, il mettra définitivement sac à terre, après vingt-quatre ans de service. Il racontera peut-être alors non seulement son escale mouvementée d'Aden mais aussi celle qui le fut presque autant à Wanpoa, le port de Canton, en 1967, à l'époque de la révolution culturelle, lorsque les affrontements entre la population et les gardes rouges l'avaient retenu à son bord...

JACQUES DE BARRIN.

M. George Shultz presse les Européens de s'associer aux sanctions contre Tripoli

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a fermement exhorté mercredi 15 janvier les alliés européens des Etats-Unis à s'associer aux sanctions contre la Libye, tout en exprimant la détermination de Washington d'agir, seul s'il le fallait, contre les *« incontestables »* menées terroristes du colonel Kadhafi

Dans une conférence de presse retransmise par satellite depuis Washington dans plusieurs capitales européennes, M. Shultz n'a pas formellement exclu le recours à l'*« option militaire »*. Interrogé sur une telle éventualité, à la suite du renforcement du dispositif naval américain au large des côtes libyennes, le secrétaire d'Etat a répondu par un *« no comment »*, ajoutant toutefois : *« Comme la situation devient plus tendue, nous voulons être sûrs d'avoir les moyens nécessaires à notre disposition. »*

Mercredi, le porte-avions américain *Saratoga*, accompagné par un croiseur lance-missiles, un destroyer et un navire de soutien logistique, a franchi le canal de Suez pour entrer dans la Méditerranée. L'arrivée de deux navires de guerre soviétiques dans cette zone porte à vingt-huit, dont six bâtiments de combat, le nombre total des unités soviétiques opérant en Méditerranée, où croise, d'autre part, le porte-avions américain *Coral-Sea*.

La mission de M. Whitehead

Loin de se déclarer déçu par les premières réactions très mitigées des alliés européens devant l'action des Etats-Unis, M. Shultz s'est dit « encouragé » par des gestes tels que la décision de l'Italie de refuser toute vente d'armes à la Libye ou par le *« point de vue très ferme »* exprimé par la Norvège. Il a souligné que la prochaine venue en Europe de M. John Whitehead n'aurait pas pour objet de *« forcer la main »* des alliés de l'Amérique pour qu'ils s'alignent sur la position de celle-ci, mais qu'elle viserait à « expliquer » les motifs de l'attitude de Washington face à Tripoli.

Parlant le même jour dans le cadre d'une conférence organisée à Washington sur les *« conflits de faible intensité »*, M. Shultz a estimé que les Etats-Unis ne devaient pas hésiter à utiliser la « force » et les « actions clandestines » pour lutter contre le terrorisme. Il a qualifié d'« absurdes » les arguments selon lesquels la loi internationale interdirait aux Etats-Unis d'attaquer les terroristes sur le territoire de pays tiers ou d'*« utiliser la force contre les Etats qui soutiennent, entraînent ou abritent des terroristes ou des guérilleros »*.

A Ottawa, où il commençait le voyage qui doit le conduire dans neuf pays alliés des Etats-Unis, M. Whitehead a qualifié de « fou » le colonel Kadhafi. Le secrétaire d'Etat adjoint s'est félicité des mesures prises récemment par le Canada à l'égard de la Libye. Le gouvernement de M. Mulroney a prononcé, la semaine dernière, l'interdiction des exportations vers la Libye du matériel de forage pétrolier.

Après le Canada, M. Whitehead doit se rendre en Grande-Bretagne, en République fédérale, en France, où il est attendu mardi prochain, aux Pays-Bas, en Italie, en Grèce et en Turquie.

En Libye, dans un discours prononcé devant des milliers de jeunes, le colonel Kadhafi s'est dit prêt, mercredi, à fournir des armes à des groupes arabes pro-libyens et à former des « missions-suicides ». *« Je leur offre ma protection*, a-t-il dit, *car la Libye est une base pour la libération de la Palestine. »*

Enfin, selon M. Triki, secrétaire libyen aux affaires étrangères, le colonel Kadhafi rencontrerait *« très prochainement »* le président algérien Chadli. — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Afghanistan

AVANT TOUT « CALENDRIER DE RETRAIT SOVIÉTIQUE »

Kaboul exige des pourparlers directs avec le Pakistan

L'Afghanistan soumettra un calendrier de retrait des forces soviétiques de son territoire, dès que le Pakistan acceptera de participer à des négociations directes avec le gouvernement de Kaboul, a affirmé, mercredi, l'ambassadeur d'Afghanistan à l'ONU, M. Mohamed Zarif. Il a ajouté que le Pakistan et la communauté internationale seraient *« agréablement surpris »* par ce plan. Jusqu'ici, le Pakistan s'est formellement refusé à ouvrir des pourparlers directs avec l'Afghanistan.

M. Zarif, qui donnait une conférence de presse à l'ONU, a confirmé que, au cours de la dernière session de négociations indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan à Genève, le mois dernier, son ministre des affaires étrangères, M. Shah Mohamed Dost, avait remis à l'intermédiaire de l'ONU, M. Diego Cordovez, un projet écrit décrivant *« la forme et les grandes lignes »* d'une solution aux problèmes restant encore à régler dans le conflit.

Il a précisé que ce texte ne contenait pas un calendrier détaillé du retrait des forces soviétiques, qui constitue le principal problème encore en suspens. Les autres aspects d'un règlement du conflit afghan ont déjà fait l'objet de projets d'accords, contenus dans trois documents distincts (*le Monde* du 10 janvier).

Par ailleurs, le président Babrak Karmal a estimé, mercredi, que l'économie afghane avait subi depuis 1979, du fait de la guerre, des pertes et des dégâts s'élevant à 35 milliards de dollars. C'est là, selon lui, l'équivalent des deux tiers des crédits consacrés au développement du pays depuis vingt ans. Toujours selon M. Karmal, l'aide apportée par l'Occident, notamment par les Etats-Unis, la Chine, le Japon et l'Arabie saoudite à ses adversaires, s'élèverait à près de 2 milliards de dollars.

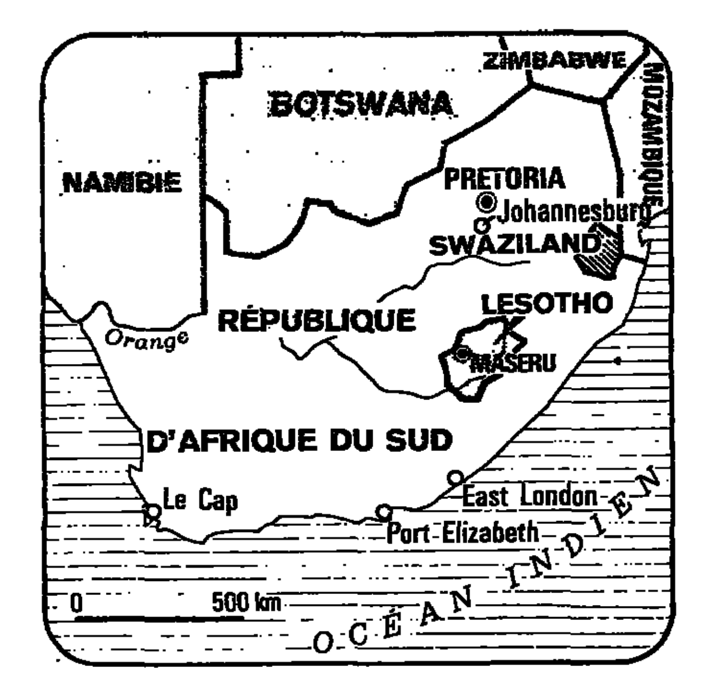
Enfin, on annonçait, mercredi à Peshawar, que la défense aérienne pakistanaise avait abattu la veille un Mig-21 afghan dans l'espace aérien pakistanais. Cette information a cependant été démentie de source militaire à Islamabad. — *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

Lesotho

Manœuvres militaires ou tentative de coup d'Etat ?

Une certaine confusion persistait, jeudi matin 16 janvier, quant à la signification des troubles survenus la veille dans la capitale du Lesotho. A Londres, le Foreign Office, pour qui *« il n'y avait pas lieu de s'alarmer »*, estime qu'il n'y a pas eu de tentative de putsch dans le petit royaume enclavé en territoire sud-africain. Le gouvernement du Lesotho a également démenti une quelconque rébellion d'une partie des forces armées, sans toutefois avancer une explication des mouvements de troupes qui se sont produits mercredi autour des bureaux du premier ministre. Il se confirme, en effet, que tous les employés, à l'exception des conseillers les plus proches du chef Jonathan, ont été expulsés de leurs bureaux par une unité d'environ cent cinquante soldats et forcés de s'enfuir. Parallèlement, des véhicules blindés avaient pris position autour des bureaux du premier ministre, d'autres patrouillant dans les principales artères de la capitale.



Selon divers témoignages, des coups de feu auraient également été entendus. Le ministre de l'information, M. Desmond Sixishe, a estimé qu'il s'agissait de *« manœuvres »* et d'*« exercices militaires »*, indiquant toutefois qu'il n'avait aucune idée quant au but de celles-ci. Malgré ces démentis officiels, certaines sources gouvernementales ont confirmé, mercredi, qu'une lutte pour le pouvoir avait lieu actuellement à Maseru, deux camps s'affrontant à propos de l'attitude à adopter face aux activités de l'ANC (Congrès national africain), à partir du territoire du Lesotho. Il se confirme également que cinq dirigeants de l'opposition ont été arrêtés mardi pour avoir rencontré clandestinement le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, la semaine dernière.

Le blocus de Pretoria

Un débat est en cours depuis plusieurs jours dans les milieux gouvernementaux de Maseru au sujet du blocus économique imposé par Pretoria, qui accuse le Lesotho d'accueillir des membres de l'ANC. *« Le Lesotho continuera à remplir ses obligations envers les réfugiés, et il n'y aura aucune sanction contre eux »*, a souligné M. Sixishe. M. « Pik » Botha a indiqué, de son côté, que le Lesotho avait accepté de former avec l'Afrique du Sud une sous-commission chargée de la *sécurité des frontières* entre les deux pays, et qu'une première réunion de cette instance allait se tenir prochainement.

La survie du Lesotho, l'un des pays les plus pauvres du continent, dépend entièrement de l'Afrique du Sud, qui contrôle toutes ses voies de communication et accueille dans ses mines un quart de la population active du petit pays. Plus de 50 % du revenu national provient des salaires de ces expatriés.

Sur le plan intérieur, il est encore difficile d'avancer des certitudes à propos de la démonstration de force d'une partie de l'armée. Selon certaines sources, le conflit pourrait *opposer le mouvement de jeunesse* du Parti national Basotho (au pouvoir) aux unités de la force paramilitaire, le premier étant partisan de l'ANC, les secondes ne voulant pas prendre le risque d'une nouvelle attaque sud-africaine comme prix à payer de la présence au Lesotho des maquisards du Congrès national africain.

Les troupes qui ont encerclé les bureaux du premier ministre ont en effet lancé cette action au moment où avait lieu une réunion de cabinet consacrée au choix des fournitures de première nécessité que le gouvernement *lesothan prévoit de faire* acheminer par un pont aérien américain et britannique, pour contourner le blocus économique mis en place par Pretoria. Il semble, selon d'autres sources, que l'action de la force paramilitaire ait été contrariée par l'arrivée inopinée dans le *palais du souverain du Lesotho*, le roi Moshoeshoe II. Mercredi, en fin de journée, le ministre de l'information a avancé l'hypothèse selon laquelle la tension avait pu être suscitée par la *« crainte permanente d'une attaque de l'Afrique du Sud » (AFP, Reuter, UPI.)*

Libéria

1 500 personnes auraient été tuées lors de la tentative de putsch du 12 novembre

Abidjan (AFP). – Le coup d'Etat manqué du 12 novembre dernier au *Libéria aurait entraîné* la mort de mille cinq cents personnes, selon des rumeurs persistantes émanant des milieux diplomatiques occidentaux et d'opposants au régime. Le bilan qui était jusqu'à présent avancé et qu'avait confirmé le ministre libérien de la justice, M. Jenkins Scott, lors d'une rencontre avec la presse la semaine dernière, était de *six cents morts. Les mêmes rumeurs* font état d'exécutions sommaires et d'un rituel cannibale appliqué au cadavre de l'instigateur du coup d'Etat, le général Thomas Quiwonkpa, qui aurait été dévoré par des soldats loyalistes.

Parmi ces mille cinq cents victimes, beaucoup sont des civils tués par des soldats restés loyaux au chef de l'Etat, le général Samuel Doe, qui sont intervenus alors que l'annonce du coup d'Etat avait jeté la population dans les rues pour manifester sa joie. Prenant l'initiative d'un contre-coup d'Etat, le 1er bataillon d'infanterie du camp Scheifflin a tiré sur les civils se réjouissant de l'annonce du putsch, sur l'ordre direct de l'Executive Mansion (le palais présidentiel).

La façon dont est mort le général Thomas Quiwonkpa est également sujette à caution. Selon l'homme qui l'a trahi, le général Quiwonkpa s'est « suicidé », alors que des soldats de la tribu krahn de M. Doe, commandés par le garde du corps personnel du chef de l'Etat, le sous-lieutenant Edward Slanger, pénétraient dans sa maison, où il s'était réfugié.

Les dépositions du sous-lieutenant Slanger et du soldat Thomas Pennue qui l'accompagnait sont cependant contradictoires et indiquent, l'une, que le général Quiwonkpa s'est rendu avant de se suicider, et l'autre, qu'il a été tué alors qu'il tentait de résister à son arrestation.

Selon des diplomates et des journalistes locaux et étrangers, le corps *du général Quiwonkpa a ensuite été* découpé en morceaux et mangé par des soldats loyalistes au Barclay Training Center (casernement) de Monrovia. Les soldats, persuadés, selon la tradition, qu'ils acquéraient sa force en mangeant le corps d'un grand guerrier, ont dévoré des morceaux crus du cadavre. Des lambeaux du corps du général Quiwonkpa *ont ensuite été transportés* dans différentes parties de la capitale. Les circonstances de la mort du journaliste Charles Gbenyon, rédacteur en chef de la télévision d'Etat, tué à l'Executive Mansion, sont désormais mieux connues. Peu après la tentative de coup d'Etat, M. Doe avait indiqué que le journaliste vedette de la télévision libérienne s'était tué *« ici même »* (dans le palais présidentiel) accidentellement, en *« manipulant une arme »*.

En fait, le journaliste aurait été tué par des soldats à coups de baïonnette, au premier étage du palais présidentiel, sur l'ordre de M. Doe. *« Nous avons demandé le cadavre aux autorités, et à notre grande surprise il était totalement mutilé »*, a indiqué à l'AFP un membre de la famille du journaliste.

A la prison de Post-Stockade, d'où dix-neuf personnes – dont Isaac Bantu, correspondant local de la BBC, et Momolu Sackor Sirleaf, directeur de publication du journal *Footprints Today* – ont été récemment libérées, 280 officiers, dont 75 gardes-côtes, demeurent détenus sans motif depuis le 13 novembre.

Selon des responsables des services pénitentiaires, qui ont requis l'anonymat, environ neuf cents personnes, pour la plupart originaires de la région de Nimba (Nord), comme le général Quiwonkpa, sont actuellement détenues à la prison centrale de South-Beach, au Barclay Training Center, au quartier général de la police, et dans six autres prisons de la capitale et de ses environs.

M. Bernard Blamo est nommé ministre des affaires étrangères

Le président Doe a procédé, mardi 14 janvier, à la nomination d'un nouveau gouvernement, marqué par le départ de cinq ministres (affaires étrangères, travaux publics, jeunesse et sports, mines, planification et affaires économiques) et le changement d'attribution de plusieurs autres. Le nouveau ministre des affaires étrangères est M. Bernard Blamo (en remplacement de M. Ernest Eastman), et M. James I. Nagbah est nommé premier procureur *(Chief Justice)* en remplacement de M. Emmanuel Gbalazeh. D'autre part, le ministre de la justice, M. Jenkins Scott, qui conserve son poste, a annoncé que Mme Ellen Johnson-Sirleaf, ancien ministre des finances et dirigeant du *principal parti d'opposition*, le LAP (Liberia Action Party), a été accusée de trahison pour avoir participé à la tentative de coup d'Etat. Son procès devrait débuter le mois prochain. – *(AFP; UPI.)*

Algérie

LA NOUVELLE CHARTE NATIONALE EST SOUMISE A RÉFÉRENDUM

(De notre correspondant.)

Alger. – Onze millions et demi d'Algériens devaient se prononcer, ce jeudi 16 janvier, sur l'adoption de la nouvelle charte nationale. Etape ultime de l'« enrichissement » du texte de référence idéologique de l'Algérie, ce référendum, voulu par le président Chadli, clôt une opération lancée en février 1985. Pendant presque un an, celle-ci a mobilisé la scène politique et les médias algériens, qui ont fidèlement rendu compte de chaque réunion, mettant l'accent sur l'*« exemplaire débat démocratique »* de l'été. Quelque cinq millions de citoyens y ont pris part au cours de vingt mille meetings organisés par le parti, qui a lui-même adopté le nouveau texte en deux temps : au cours de son quinzième comité central et de son congrès extraordinaire (*le Monde* des 30 novembre 1985 et 28 décembre 1985).

La presse a publié intégralement le texte du nouveau document la semaine dernière. Elle continue d'appeler à voter « oui » au fil de longs commentaires argumentés, fondés sur les propos du président Chadli en accordant une large place à la campagne d'explications que les ministres et les responsables du parti ont lancée depuis samedi dernier à travers tout le pays. Rien n'a été laissé au hasard. La direction politique a mis toutes les chances de son côté pour que la nouvelle charte soit massivement adoptée.

F. F.

AMÉRIQUES

AU CONGRÈS DU PEN CLUB A NEW-YORK

Vif incident entre Günter Grass et Saul Bellow

La répression contre les écrivains et les journalistes s'est encore accrue en 1985 à travers le monde. Selon un rapport du Pen Club international rendu public, mercredi 15 janvier, à New-York, où se tient le 48e congrès de cette organisation, au moins quatre cent quarante et un écrivains sont actuellement emprisonnés, assignés à résidence, internés dans des hôpitaux psychiatriques ou condamnés à l'exil intérieur. Les pays où les écrivains sont le plus maltraités, indique le rapport, sont Cuba, l'Iran, l'Union soviétique, la Turquie et le Vietnam.

De notre correspondant

Washington. – Le 48e congrès du Pen Club international, qui doit clore ses travaux vendredi 17 janvier, se poursuit dans une atmosphère où la littérature semble tenir toujours aussi peu de place. Le séminaire sur « L'art de la traduction » s'est déroulé devant des chaises vides. Devant la tournure des événements, certains participants, comme le Français Claude Simon, commencent à tenir des propos désabusés : *« Je suis toujours surpris que dans leurs réunions les écrivains parlent politique et non littérature »*, a déclaré le récent prix Nobel, ajoutant : *« Pour moi, écrire, c'est rechercher quelque chose et non exprimer des idées. »*

C'est, de nouveau, Günter Grass qui a fait figure d'« enfant terrible », se substituant ainsi à Norman Mailer, passablement assagi. L'écrivain d'Allemagne fédérale mit le feu aux poudres en s'en prenant vigoureusement à Saul Bellow, qui, dans son intervention, avait affirmé que la philosophie des XVIIe et XVIIIe siècles avait créé un type de société *« dans l'ensemble libre et prospère »*.

Justice et liberté

« En entendant Saul Bellow parler de démocratie, tonna Günter Grass, *je me demandais où je me trouvais. J'aurais voulu entendre l'écho de ses paroles dans le South Bronx* [un quartier misérable de New-York], *où les gens sont sans abri, sans nourriture et sans la possibilité de vivre la liberté que vous et d'autres trouvez dans ce pays. »* Saul Bellow répliqua qu'il n'avait jamais prétendu que la justice sociale régnait aux Etats-Unis et qu'il y avait des *« poches »* de misères.

La discussion rebondit avec l'intervention de plusieurs écrivains immigrés ou réfugiés. M. Zagajewsji, un Polonais vivant à Paris, félicita Saul Bellow, *« un vieux défenseur de la liberté »*. A quoi un écrivain sud-africain, résidant lui aussi dans la capitale française, répliqua : *« Il se peut que la liberté et la prospérité des Etats-Unis soient fondées sur le manque de liberté, la misère et l'exploitation de très grandes parties du globe, y compris l'Afrique du Sud. »*

Le poète américain Allan Ginsberg critiqua *« la bureaucratie totalitaire »* de l'Union soviétique. Mais il souhaita, à propos du Nicaragua, que les Etats-Unis corrigent *« les ravages que nous avons infligés à l'Amérique latine et ailleurs »*. En contre-point, l'écrivain d'origine russe, Vassili Axionov, qui vit aujourd'hui à Washington, déclara qu'il ne comprenait pas pourquoi les écrivains allemands étaient toujours si prompts à critiquer les Etats-Unis. Il leur recommanda *« d'y réfléchir à deux fois avant d'établir des parallèles entre les Etats-Unis et l'Union soviétique »*.

Comme pour souligner la difficulté de certaines situations, un écrivain noir des Etats-Unis, Tony Morrison, avait déclaré auparavant : *« A aucun moment de ma vie, je ne me suis senti américain... »*

HENRI PIERRE.

Colombie

● *Le pape Jean-Paul II inaugurera le parc national d'Armero.* – Le parc national de l'Espérance, créé sur le périmètre urbain d'Armero à la mémoire des vingt-trois mille victimes de l'éruption du volcan Nevado-del-Ruiz, sera inauguré par le pape Jean-Paul II au cours de la visite qu'il doit effectuer en Colombie du 1er au 6 juillet 1986.

A cette occasion, le souverain pontife célébrera une messe sur les lieux de la catastrophe, a indiqué le ministre colombien de la santé, en précisant qu'il avait ordonné que les travaux en cours à Armero (édification d'une chapelle et d'un monument à la mémoire des victimes et reboisement) soient hâtés dans la perspective de cette visite. – *(AFP.)*

LES CONDITIONS DE DÉTENTION AU TOGO

« Tortures » ou « mauvais traitements » ?

Les commissions d'enquête sur la situation des droits de l'homme au Togo se suivent et ne se ressemblent pas... Depuis une semaine, plusieurs rapports de mission ont été rendus publics sur les conditions de détention des prisonniers (une vingtaine officiellement) incarcérés à la suite des explosions criminelles qui se sont produites dans la capitale togolaise en août dernier, ainsi qu'après une campagne de tracts hostiles au chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadema. Une deuxième série d'explosions a eu lieu le 4 décembre (*le Monde* du 7 au 11 décembre), mais, à ce jour, aucune indication n'a été fournie par les autorités de Lomé sur de nouvelles arrestations.

Mercredi 15 janvier, l'Association des juristes africain (AJA), qui a séjourné à Lomé du 18 au 23 décembre, avec l'accord du gouvernement togolais, a tenu une conférence de presse à Paris. Cette commission de l'AJA conclut qu'il y a eu, *« au cours de l'enquête préliminaire, c'est-à-dire avant l'ouverture de l'instruction judiciaire, des brutalités policières et sévices corporels qui ont nécessité l'hospitalisation d'au moins quatre des détenus »*, mais elle estime que ces brutalités *« ne résulteraient pas d'instructions gouvernementales, mais du zèle des enquêteurs s'estimant, à tort, couverts par le choc psychologique provoqué au sein des populations par les explosions »*.

Me Charles Tchoungang, de nationalité camerounaise, qui présidait la commission, a indiqué que celle-ci *« ne considère pas qu'il s'agit de cas de torture »*.

De son côté, le gouvernement togolais a rendu public, mardi, le rapport de la commission nationale d'enquête, qui estime que les conditions de détention n'appellent, dans leur ensemble, aucune observation particulière et demande simplement que les services de sécurité respectent le délai de garde à vue édicté par *la loi*. Les détenus reconnaissent, selon ce rapport, qu'ils sont correctement nourris et qu'ils reçoivent des soins médicaux si nécessaire.

Une troisième mission d'enquête, composée de deux avocats du barreau de Paris, Me Maisoneuve et Me Bourdon, mandatés par la Cimade (service œcuménique d'entraide) et le Syndicat des avocats de France, a fait état, vendredi 10 janvier, à Paris, de ses propres conclusions, qui sont bien différentes de celles de la commission togolaise. Selon les deux avocats, le nombre des arrestations opérées depuis septembre dernier pourrait atteindre la cinquantaine. La garde à vue, dont la durée légale est de quarante-huit heures renouvelables une fois, a parfois été prolongée jusqu'à un mois ou deux. Douze détenus poursuivis pour distribution de tracts ont été battus ou torturés à l'électricité, et six d'entre eux ont dû être hospitalisés. Enfin, M. Homère Aka Adote, officiellement décédé à la suite d'une *« hypertension artérielle »*, serait en fait mort d'*« hypertension de courant »*, c'est-à-dire torturé à mort à l'électricité.

Des libérations

Pour Amnesty International, dont une mission s'est rendue au Togo en octobre dernier (une deuxième mission a été refoulée par les autorités togolaises le 31 décembre), il est évident que *« certaines sinon toutes les personnes arrêtées aux mois d'août et de septembre 1985 avaient été torturées »*. Amnesty relève également que les quinze personnes arrêtées pour distribution de tracts sont détenues dans de mauvaises conditions et qu'elles sont enfermées à trois dans des cellules mesurant environ 2 mètres de long sur 1,5 mètre de large.

Le chef de l'Etat togolais a, d'autre part, annoncé, lundi 13 janvier, la libération d'une dizaine de ces quinze personnes, à l'occasion de la fête de libération nationale qui marque le dix-neuvième anniversaire de son accession au pouvoir. En outre, compte tenu des *« excellentes relations d'amitié et de coopération avec la France »*, le général Eyadema a accordé une remise du reste de leur peine à deux Français, MM. Christian Fassio et Henri Michel, condamnés pour escroquerie dans une affaire de transport de pèlerins à La Mecque à un an de prison et au remboursement à l'Etat togolais de 37,7 millions de francs CFA. Enfin, cent quatre-vingt-onze condamnés de droit commun (*soit, selon les chiffres officiels, un* cinquième de la population pénitentiaire du payx), ont été libérés à compter du lundi 13 janvier.

On constate donc les différences d'appréciation entre, d'une part, les conclusions de l'AJA, qui, selon Me Tchoungang, *« doit* [pour être efficace] *dialoguer avec les Etats »* et, d'autre part, celles d'Amnesty International et des avocats mandatés par le Syndicat des avocats de France. Il reste que les conditions de détention au Togo, qu'il s'agisse de *« tortures »* ou de *« mauvais traitements »*, sont préoccupantes et que les quatre détenus (chiffre officiel) incarcérés à la suite des explosions d'août dernier, attendent toujours de passer un jugement.

Pour le président Eyadema, dont le pays doit accueillir le prochain sommet franco-africain et qui, à ce titre, a besoin de redorer l'image de marque de son régime, les conclusions de l'AJA sont presque inespérées.

LAURENT ZECCHINI.

EUROPE

LE DÉBAT EN GRANDE-BRETAGNE SUR L'AFFAIRE WESTLAND

Mme Thatcher a bénéficié aux Communes du soutien embarrassé de sa majorité

De notre correspondant

Londres. – Le grand débat qui a eu lieu aux Communes mercredi 15 janvier et s'est prolongé tard dans la soirée a été quelque peu décevant. Mme Thatcher et son cabinet s'en sont tirés à bon compte, sans toutefois convaincre ni parvenir à dissiper le malaise créé par l'affaire Westland au sein du Parti conservateur après le départ de M. Heseltine, l'ancien ministre de la défense, et les maladresses de M. Léon Brittan, ministre de l'industrie et du commerce.

Le Parti travailliste, soutenu par les formations centristes, demandait que le comportement du gouvernement dans toute cette affaire soit soumis à l'examen d'une commission parlementaire spéciale. La motion déposée en ce sens a été rejetée par 370 voix contre 217. Ce résultat montre que les conservateurs, quels que soient leurs doutes, ont préféré serrer les rangs. Les défections ont été très rares (trois, dont celle de M. Heseltine), contrairement à ce qui s'était produit à plusieurs reprises au cours des deux dernières années lors d'autres débats, où les rebelles dans la majorité avaient été plus nombreux.

Mais, sur les bancs conservateurs, le silence qui a suivi les difficiles explications de M. Brittan en disait long sur l'incompréhension de beaucoup de députés de la majorité qui, en d'autres temps, n'auraient pas manqué de donner de la voix pour contrer les huées de l'opposition. C'était manifestement un silence gêné devant la dénonciation d'un *« style de gouvernement »* de plus en plus contesté. Cette expression fait l'objet de toutes les discussions en ce moment, car l'affaire Westland a de nouveau mis en lumière une façon de gouverner qui, à l'encontre des traditions politiques britanniques, s'avère de moins en moins transparente, quand elle n'est pas taxée d'autoritarisme.

Cela suppose l'existence d'une équipe dirigeante de plus en plus homogène, composée d'hommes dociles ou zélés – comme M. Brittan – et d'où sont exclues les personnalités susceptibles d'avoir un avis différent de celui de Mme Thatcher, M. Heseltine étant le dernier en date sur une liste d'une quinzaine de ministres remerciés pour opinion non conforme.

Accusation et soupçons

La publication jeudi 16 janvier d'un sondage réalisé par le *Daily Telegraph* ne peut que contribuer à renforcer l'inquiétude des conservateurs et les confirmer dans l'idée qu'ils peuvent s'offir le luxe d'autres crises internes, telle celle causée par l'affaire Westland, sans hypothéquer gravement leurs chances pour les prochaines élections. Selon cette enquête effectuée depuis la démission de M. Heseltine, le Parti conservateur se retrouve en troisième et dernière position avec seulement 29,5 %, derrière l'Alliance social-démocrate-libérale (35 %) et le Parti travailliste (34 %).

En dépit des accusations de M. Heseltine et des soupçons de l'opposition et d'une partie de la majorité, M. Brittan a maintenu sa version devant les Communes : lui-même, le premier ministre et le reste du cabinet n'ont pas cherché à « intervenir » dans la compétition qui oppose, à propos de l'avenir de West- land, la compagnie américaine Sikorsky au consortium européen dont fait partie British Aerospace, le principal constructeur aéronautique britannique. M. Brittan a démenti les propos que lui prête la direction de British Aerospace, lors de l'entrevue qu'il a eue avec celle-ci la semaine dernière. Il a contesté le compte rendu contenu dans la fameuse lettre du président de British Aerospace que deux jours plus tôt il avait feint d'ignorer, ce qui l'avait contraint à présenter au Parlement des excuses embarrassées.

Cette lettre publiée juste avant le débat montre que les dirigeants de British Aerospace ont bien compris que M. Brittan leur signifiait que leur attitude était contraire à « l'intérêt national » et qu'il les invitait à se « retirer » du consortium. M. Brittan a déclaré que, selon lui, il s'agissait d'un *« malentendu »* et qu'il n'avait fait que présenter des observations soulignant les inconvénients d'une prolongation de l'affaire Westland pour l'avenir déjà compromis de cette société et pour les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, en raison du ton « anti-américain » des adversaires de Sikorsky.

Interrompu sans cesse, notamment par M. Heseltine, hué par les députés de l'opposition, M. Brittan a dû se rasseoir sans pouvoir terminer son discours. Quelques instants plus tard, en pleine nuit, British Aerospace devait lui porter un nouveau coup en rendant publiques les notes prises par son directeur général durant l'entretien en question. Ces notes confirment la version des dirigeants de la firme. L'obstination de ceux-ci à mettre le premier ministre en difficulté est assez surprenante. Largement tributaire des aides et des commandes du gouvernement, cette grande compagnie privatisée par Mme Thatcher n'hésite pas à placer le cabinet devant ses propres contradictions.

« Absurdes »

Tout en se faisant l'avocate de M. Brittan, Mme Thatcher a pris longuement la parole pour répondre en détail aux accusations formulées depuis une semaine par M. Heseltine. Elle les a qualifiées littéralement d'*« absurdes »*, affirmant que le gouvernement ne s'était pas départi de sa volonté de neutralité dans l'affaire. Elle a surtout réfuté avec insistance les allégations de M. Heseltine, qui avait dit que le premier ministre avait tout fait pour empêcher que le cabinet prenne sérieusement en considération ses remarques en faveur de la coopération européenne. Mme Thatcher a vivement dénoncé le comportement de l'ancien ministre de la défense : *« Il était prêt*, a-t-elle dit, *à apprécier les avantages de la responsabilité collective* [du cabinet] *sans en admettre les contraintes. »*

M. Heseltine n'a pas été ébranlé par cette riposte. Il a même ajouté une nouvelle pièce au dossier : le Foreign Office aurait entrepris une démarche auprès du gouvernement italien pour que celui-ci n'apporte aucun appui au ministre britannique de la défense, bien que l'Etat italien ait un intérêt certain dans l'affaire, puisqu'il contrôle Agusta, l'une des firmes du consortium européen. D'autre part, M. Heseltine a déclaré que la Grande-Bretagne ne pouvait *« dîner à la carte »* en Europe, c'est-à-dire se joindre à celle-ci pour Airbus ou un projet d'avion de combat futur, par exemple, tout en se servant ailleurs pour les hélicoptères.

Pendant ce temps, les manœuvres se poursuivent à la Bourse de Londres, où le camp Sikorsky et celui du consortium européen se disputent âprement et au prix fort les actions de Westland avant l'assemblée décisive des porteurs de parts de cette société, vendredi. Malgré les opérations d'un mystérieux acquéreur qui semble agir pour le compte de Sikorsky, les partisans du consortium prétendent s'être assuré de 28 % des parts, ce qui serait largement suffisant pour atteindre la minorité de blocage (25 %) afin de repousser l'offre de la compagnie américaine, seule mise aux voix pour le moment.

FRANCIS CORNU.

Pologne

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE Mme DUFOIX CONCERNANT LES PROPOS DU DOCTEUR EDELMAN

Les droits de l'homme et le tact

De notre envoyé spécial

Varsovie. – Intervenir efficacement dans certains cas humanitaires, ou bien se faire valoir. Il faut parfois choisir. Faute d'avoir su le faire, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, et Mme Georgina Dufoix se sont placés eux-mêmes dans une situation inconfortable. Le porte-parole du gouvernement français n'a-t-il pas annoncé à Paris, mercredi 15 janvier, après le conseil des ministres, que les autorités polonaises avaient autorisé M. Marek Edelman, ancien responsable régional de Solidarité et ancien commandant en second de l'insurrection du ghetto de Varsovie, *« à venir vivre en France »* ? Ce qui a immanquablement provoqué un démenti furieux de l'intéressé lui-même, qui a rappelé avoir déjà demandé à M. Baylet *« d'aller se faire voir »* (sic).

Les faits sont simples. Le docteur Marek Edelman, cardiologue réputé, chef de service dans un hôpital de Lodz, est un homme connu et respecté. L'un des rares survivants de l'insurrection du ghetto, il s'est tout de suite rangé en 1980 du côté de Solidarité dont il a été délégué au congrès de 1981, adoptant d'ailleurs des positions assez radicales, comme la plupart des représentants de sa région.

Quand l'état de guerre est proclamé, il est arrêté comme des milliers de responsables du syndicat, mais relâché au bout de quelques heures. Les autorités se sont aperçues très vite qu'interner un tel homme aurait été une énorme bévue.

Ce qui ne les empêche pas d'en commettre une autre lorsque, en avril 1983, elles lui interdisent de participer à la célébration du quarantième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie. C'est que M. Edelman est un opposant. Et les opposants n'ont pas la parole.

Depuis plusieurs années, M. Edelman souhaitait se rendre en voyage en France, où vit sa femme, mais les autorités lui refusaient systématiquement son passeport, comme elles le font pour nombre de personnalités proches de Solidarité. Cependant, jamais M. Edelman n'avait exprimé l'intention d'émigrer définitivement, et nul ne pouvait l'ignorer.

Lors de la visite-surprise du général Jaruzelski à Paris, le président Mitterrand mentionne son cas. Et, sur ce point précis – et, jusqu'à plus ample informé, sur ce point seulement, – les demandes françaises sont satisfaites : le 2 janvier, M. Edelman reçoit son passeport. Ce que l'AFP annonce d'ailleurs depuis Varsovie. Sur ce, M. Jean-Michel Baylet arrive le 8 janvier en Pologne.

D'emblée, il est clair qu'il ne fera, contrairement à ses prédécesseurs occidentaux, aucun geste public en direction de l'opposition. Mais il est tout aussi clair qu'il cherche à « compenser » cette attitude.

C'est alors que lui vient, en dépit des réserves consternées exprimées par certaines personnes compétentes, l'idée d'emmener lui-même M. Edelman en France, vingt-quatre heures plus tard, dans le Mystère-20 du GAML. M. Jean-Michel Baylet a-t-il sincèrement cru que l'urgence était extrême ? Que M. Edelman devait tout planter pour partir avec lui dans son bel avion ? A-t-il confondu la situation des refuzniks et celle des opposants polonais ? L'idée est en tout cas, si saugrenue, que les journalistes français sur place s'abstiennent charitablement d'en faire état ; tout comme du refus, d'abord poli, puis fermement réitéré, de l'intéressé.

Mais quand M. Edelman prend connaissance de la déclaration faite mercredi, à la sortie du conseil des ministres, par Mme Dufoix, il explose : *« Quel intérêt poursuit donc M. Baylet ? Que veut-il donc vendre ? En tout cas, je ne lui dois rien. »* Certains penseront que M. Edelman est un peu ingrat. D'autres, qu'un minimum de tact aurait évité ce pénible déballage, qui doit bien faire rire dans les allées du pouvoir... à Varsovie.

JAN KRAUZE.

M. BAYLET : un « malentendu »

Un *« malentendu dans l'exposé fait par Mme Georgina Dufoix »* est à l'origine des contradictions apparues à propos du séjour en France du docteur Edelman, a déclaré mercredi M. Jean-Michel Baylet. *« Il n'a jamais été question que le docteur Edelman émigre en France, mais seulement qu'il puisse se rendre en visite privée à Paris pour voir sa famille »*, a-t-il ajouté.

« Les autorités françaises avaient attiré l'attention des autorités polonaises sur le problème de M. Edelman, et celles-ci m'ont informé lors de mon séjour qu'il pourrait venir voir sa femme en France », a précisé M. Baylet. Le secrétaire d'Etat a indiqué avoir également parlé avec les autorités polonaises d'un *« certain nombre d'autres cas de rapprochement des familles »*. *« Pour l'un de ces cas,* a-t-il dit, *j'ai obtenu un accord immédiat, et, sur deux autres, les autorités polonaises m'ont dit les étudier avec intérêt. »* M. Baylet n'a pas précisé de qui il s'agissait.

En ce qui concerne les déclarations du docteur Edelman sur une proposition de M. Baylet de le ramener lui-même en France, le secrétaire d'Etat a déclaré : *« Alors que j'étais à l'ambassade de France, on m'a signalé que M. Edelman était dans les locaux, et, par courtoisie, je lui ai fait proposer de venir en France dans mon avion. Il m'a fait répondre « non », car il avait déjà organisé son voyage. »*

Espagne

● *Trois Basques tués par la police espagnole.* – Trois jeunes Basques ont été tués le mercredi 15 janvier près de Saint-Sébastien au cours d'une fusillade avec des membres de la garde civile, a annoncé la radio. Ils avaient ouvert le feu sur un camion. Ils appartiendraient à l'ETA-militaire. – *(Reuter.)*

politique

LE DÉBAT SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Au Sénat, l'opposition s'inquiète de la volonté « d'obstruction » du P.C.

La commission des affaires sociales du Sénat, qui a entendu, mercredi 15 et jeudi 16 janvier, les représentants des sept organisations syndicales et professionnelles sur le projet de loi d'aménagement du temps de travail, devait désigner, ce jeudi après-midi, son rapporteur, fonction à laquelle était seul candidat M. Louis Boyer, sénateur RI du Loiret.

L'opposition majoritaire au palais du Luxembourg s'inquiète de la volonté d'*« obstruction »* manifestée par les sénateurs communistes. Ces derniers répétant qu'ils utiliseront tous les recours à la procédure possibles pour empêcher le vote de ce texte, les responsables de la majorité sénatoriale ne veulent pas apparaître complices. Ainsi, M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF du Sénat, a dénoncé, mercredi, le danger que représenterait pour la démocratie le fait que *« tel ou tel groupe décide d'utiliser tous les moyens d'une procédure déjà contraignante pour faire échec à une discussion sérieuse des textes ».*

***Pour la majorité sénatoriale qui entend proposer* plusieurs amendements « de fond » au projet de loi, il n'est pas question de laisser aux communistes la possibilité de *« dégrader l'image du Sénat »*, ni d'en *« discréditer »* les membres. Reste que le règlement ne prévoit guère de parade à la *« guérilla »* législative si ce ne sont des procédures qui interdiraient à la majorité sénatoriale de voter son propre projet.**

La recherche de points d'accord

L'audition par la commission sénatoriale des affaires sociales des partenaires sociaux permet de dégager quelques axes du futur débat sur le projet de loi concernant l'aménagement du temps de travail.

Ainsi, M. Jean-Louis Mandinaud, pour la CGC, a trouvé M. Jean-Pierre Fourcade *« très cohabitationniste, très ouvert »* et M. Jean Kaspar, pour la CFDT, a *« perçu des évolutions »* dans l'attitude des sénateurs de l'opposition nationale, confirmant l'impression qu'avait eue M. Edmond Maire, la veille, en rencontrant M. Alain Poher, président du Sénat.

La CGC et la CFDT, l'une et l'autre favorables au texte, ont paru satisfaites de cette discussion. Sur plusieurs points, la commission sénatoriale pourrait faire des propositions, qui, le cas échéant, seraient acceptées par les organisations syndicales et que le gouvernement pourrait retenir. Il s'agirait de la possibilité de négocier le contingent d'heures supplémentaires autorisées, nécessairement en dessous des cent trente heures actuelles. De même, le texte ne ferait pas figurer une référence chiffrée à un horaire de travail hebdomadaire diminué, se contentant de réclamer une réduction du temps de travail. Enfin, il apparaît que les sénateurs d'oppostion, très attachés au principe d'accords d'entreprise, par opposition à des accords de branche, ont testé leurs interlocuteurs sur l'éventualité de négociations locales, départementales ou régionales.

Cette impression n'a cependant pas été partagée par Force ouvrière, dont le secrétaire général, M. André Bergeron, a renouvelé les critiques à l'égard d'un projet *« parfaitement inutile »*. Même si l'opposition et les socialistes se mettaient d'accord, Force ouvrière maintiendrait son refus, *a-t-il précisé*, tout en ne croyant pas à cette hypothèse. Selon la délégation Force ouvrière, les sénateurs d'opposition se prépareraient plutôt à adopter un texte *« fondamentalement éloigné »* du projet gouvernemental.

Ces soucis tactiques n'ont pas été partagés par les deux autres délégations entendues, celle de la CGT et celle de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises). Toujours farouchement opposé au projet de loi, M. Louis Viannet (CGT) a renouvelé sa confiance dans *« le nombre de luttes de plus en plus grands »* pour mettre en échec un texte nocif qui revient à dire *« donne-moi ta montre, je te donnerai l'heure »*.

Plus nuancé que le CNPF, semble-t-il, M. Jean Brunet (CGPME) a souligné que, *« favorable au texte dans ses principes »*, il ne l'était pas *« sur ses modalités »*, notamment pour permettre l'existence d'accords dérogatoires dans les entreprises. Cependant, a précisé M. Brunet, il ne faut pas *« tout miser sur l'entreprise »* et il y a lieu de respecter trois types possibles de négociations, dans l'entreprise, dans la branche professionnelle et au niveau interprofessionnel.

ALAIN LEBAUBE.

UN DÉBAT ENTRE MM. CHOTARD ET MAIRE

Vive le contractuel !

Partisan de M. Barre, M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat sous M. Giscard d'Estaing, n'est pas favorable à la cohabitation politique. Mais il aura au moins réussi le mercredi 15 janvier, à être l'artisan de la cohabitation sociale, en organisant un débat de grande tenue entre M. Yvon Chotard et M. Edmond Maire, sur la politique sociale.

« Le débat social en France, devait constater le vice-président du CNPF, *est un débat où le gagnant est celui qui injurie le plus l'autre. »* Sous cet angle, M. Stoléru a arbitré un match entre deux perdants.

Malgré quelques coups de griffes inévitables, mais distribués avec humour, ni l'agressivité ni la polémique n'étaient au rendez-vous. D'emblée, le secrétaire général de la CFDT avait mis en garde son interlocuteur patronal. Evoquant pour l'après-mars le scénario où la *« poussée d'un conservatisme radical »* aboutirait à un *« libéralisme destructeur »* – le patronat prenant sa revanche sur 1981. – M. Maire s'exclama : *« Si cette hypothèse devait se produire, pauvre France ! Elle serait mal partie ! »* Mais il opta lui-même pour l'hypothèse *« plus probable »*, où *« les nouveaux équilibres politiques ne seront pas animés d'une volonté de revanche »*.

M. Chotard n'était visiblement pas prêt à jouer les va-t-en-guerre. Il a préféré le rôle d'un Père Noël à retardement, multipliant les bonnes nouvelles, et les ouvertures dans le domaine social. Première ouverture : il a suggéré aux partenaires sociaux de défendre face à l'Etat, leur *« espace commun de négociation »*. *« Nous pourrions,* a-t-il lancé, *définir un certain nombre de domaines du droit social où il ne serait pas possible de déroger à un ordre public social. Et définir, à partir de là, ce qui pourrait faire l'objet de dérogation, à condition de passer par des conventions de branches. »* Pour bien enfoncer le clou, il a ajouté : *« Nous n'entendons obtenir un recul de l'Etat et de l'administration qu'au profit du contractuel. »* M. Maire, qui avait défendu la même idée sur la défense du contractuel, ne pouvait qu'apporter, comme M. Stoléru, son accord.

Devant un public majoritairement patronal, malgré quelques syndicalistes FO de la RATP, M. Chotard prit le contre-pied de M. Barre, favorable à des référendums dans les entreprises contournant de fait les syndicats. *« Je dis solennellement que nous n'avons nullement l'intention de jouer le jeu de l'appel aux salariés. Ça ne peut être qu'un recours, en cas de grandes difficultés. »*

Sur sa lancée, M. Chotard s'est déclaré prêt à une *« négociation sur la nouvelle méthode de fixation du SMIC »*. Avec un accueil plus réticent de M. Maire, pour qui la loi de 1970 sur le SMIC, est *« sage et bonne »*. Ce qui signifie que *« son maintien s'impose »*. Renouvelant ses critiques, avec modération, sur les lois Auroux, M. Chotard est allé jusqu'à suggérer que leur *« modification »* fasse aussi l'objet d'une négociation.

M. Maire n'a pas été en reste. Dès le début du débat, le secrétaire général a plaidé pour *« améliorer l'efficacité de l'entreprise »*. *« Il est temps d'aborder ensemble redressement économique et redressement social. »* Malgré l'amélioration de la santé des entreprises, il a confirmé que la CFDT ne changerait pas, en 1986, sa politique salariale : *« maintien du pouvoir d'achat global »*.

Le seul point de friction est apparu à propos du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. *« M. Delebarre, c'est le dix-neuvième siècle »*, a lancé M. Chotard, en reprochant aux textes de ne pas permettre de négociations d'entreprise, en cas d'échec des négociations dans les branches.

« Les dérogations directes à la loi dans une entreprise nous semblent dangereuses », a répliqué M. Maire. Mais le premier n'a pas dédaigné la branche, et le second n'a pas récusé l'entreprise. Chacun s'est projeté dans l'après-mars. En proclamant ensemble : *« Vive le contractuel ! »*, MM. Maire et Chotard ont reconnu implicitement qu'ils resteraient, dans deux mois, des partenaires quasi privilégiés.

MICHEL NOBLECOURT.

SITUATIONS 86

Le PS menace ses dissidents de l'Orne et du Tarn-et-Garonne

Réuni le mercredi 15 janvier, le bureau exécutif du PS a confirmé *« à l'unanimité »*, le choix comme têtes de listes, de M. François Doubin, président du MRG, dans l'Orne et de M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures et président d'honneur du MRG, Tarn-et-Garonne. Les députés socialistes sortants de ces deux départements, M. Michel Lambert dans l'Orne et M. Hubert Gouze dans le Tarn-et-Garonne, ont manifesté l'intention de conduire eux-mêmes une liste, et ce, contrairement aux accords électoraux signés entre le PS et le MRG.

Le bureau exécutif du PS rappelle dans un communiqué *« que les membres du PS qui se présenteraient sur des listes dissidentes se placeraient hors du parti et que les responsables fédéraux qui ne respecteraient pas l'accord national seraient sanctionnés »* ; il indique que *« la direction nationale du PS et Lionel Jospin se rendront dans ces deux départements pour soutenir les candidatures de MM. Doubin et Baylet »*.

De son côté, le bureau national du MRG, réuni également mercredi, a examiné et commencé d'accorder ses premières investitures. La direction estime que les cas de dissidence dans les rangs radicaux de gauche devraient se régler *« avec le temps »*. La constitution du RRR (Renouveau radical et républicain) par M. Bernard Charles, député sortant du Lot, qui n'accepte pas de laisser à M. Martin Malvy (PS), secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, la tête d'une liste commune PS-MRG, n'est pas considérée comme une scission naissante. La direction du MRG en voit pour preuve le cas de la Haute-Saône, où les radicaux de gauche, autorisés à l'autonomie, ont préféré faire figurer l'un des leurs, M. Jacques Maroselli (membre du RRR), en deuxième position (éligible) sur une liste commune régionale avec le PS et ont obtenu une quatrième place (non éligible) aux législatives.

LA CAMPAGNE DES SOCIALISTES EN ILE-DE-FRANCE

Le PS veut passer de la dernière à la première place

Les socialistes, première force politique du conseil régional d'Ile-de-France au soir du 16 mars, alors que leur groupe y est actuellement le plus faible ? M. Lionel Jospin croit que c'est possible. Il l'a annoncé en lançant la campagne régionale du PS, le mercredi 15 janvier, devant les candidats de son parti dans les huit départements de la région parisienne. Entouré de M. Michel Rocard, de Mme Edwige Avice, de M. Jacques Guyard, député de l'Essonne, qui présidait le groupe socialiste de l'assemblée régionale sortante, et de M. Yannick Bodin, responsable de l'interfédération régionale du Parti socialiste, le premier secrétaire s'est montré résolument offensif. Le choix des électeurs *« va se faire peut-être dans des conditions plus ouvertes, plus mobiles que certains le pensaient il y a quelques jours encore »*, a-t-il dit.

La campagne sera à l'évidence centrée sur les thèmes nationaux. Mais les socialistes ne veulent pas pour autant oublier l'aspect régional de cette double élection. M. Jospin constate que l'Ile-de-France *« est une des régions où la droite est la plus divisée »* : le RPR, l'UDF et les « divers droite », réunis dans un groupe unique depuis la création du conseil régional, partent en ordre dispersé dans huit départements.

Les sondages permettent de prévoir que RPR et UDF pourraient ne plus disposer seuls de la majorité absolue dans la future assemblée régionale. *« Il leur faudra le soutien du Front national »*, affirme M. Jospin. Les socialistes, très désavantagés par le système de la représentation au deuxième degré, devraient voir leur poids s'accroître considérablement dans le futur conseil régional. M. Jospin fait preuve d'une extrême prudence quand il estime simplement *« vraisemblable »* que ses amis devanceront les communistes, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant.

Les socialistes vont utiliser comme repoussoir la façon dont la droite a géré l'Ile-de-France, comme l'exemple de ce que ferait l'opposition dans l'ensemble du pays si elle revenait aux affaires. Le premier secrétaire du PS a construit sa critique autour de trois points : un *« désintérêt »* pour l'intervention économique du conseil régional, qui ne lui consacre que 1,25 % de son budget (contre 15 % en moyenne, selon lui, pour les autres régions) ; une *« négligence »* pour les transports collectifs, *« les transports individuels – l'automobile – étant systématiquement favorisés »* ; une *« timidité »* dans le domaine éducatif, le symbole en étant le refus de la majorité régionale de financer en 1986 la construction de nouveaux lycées.

Le programme régional des socialistes est donc l'exact contrepoint de cette critique : atteindre progressivement 5 % puis 10 % du budget régional pour les crédits consacrés à l'intervention économique ; avoir une politique régionale d'aménagement du territoire élaborée de telle sorte que le lieu de travail ne soit pas à plus d'une demi-heure de transport du lieu d'habitation ; créer un véritable droit au transport en commun ; privilégier la formation ; recréer un *« urbanisme cohérent »* ; favoriser la décentralisation culturelle *« sans se contenter comme actuellement des acquis de la capitale »*.

Chef de file régional

Mais, les socialistes se donnent-ils les moyens de ces objectifs ambitieux ? La composition de leur liste n'offre pas toute garantie. Certes, M. Jospin s'est félicité qu'elle soit ouverte à des radicaux de gauche et à des candidats *« de sensibilité communiste qui n'entendent pas mettre un signe égal entre la droite et nous »*. Mais ici comme ailleurs, la liste semble surtout regrouper ceux qui n'ont pu trouver place pour les législatives. De plus, pour des raisons d'équilibre des courants, des élus locaux bien implantés n'y figurent pas. Ainsi, au mieux trois à quatre conseillers régionaux sortants du Parti socialiste siégeront à nouveau à l'assemblée régionale.

Quant à la tête de liste, trois cas de figure se présentent. Ce sera soit la même que pour les législatives (M. Jospin à Paris, M. Rocard dans les Yvelines) ; soit un député sortant qui n'a guère d'espoir de retrouver un siège au Palais-Bourbon (M. Jean-Pierre Fourré en Seine-et-Marne, M. Jacques Mahéas en Seine-Saint-Denis, M. Pierre Tabanou dans le Val-de-Marne) ; soit un élu local qui n'a guère d'assise régionale, ni même départementale (M. Gilles Catoire, maire de Clichy, dans les Hauts-de-Seine, M. Jean-Pierre Bequet, conseiller municipal d'Auvers-sur-Oise, dans le Val-d'Oise, Mme Nicole Touquoy-Morichaud, conseillère municipale de Villebon-sur-Yvette, dans l'Essonne).

En fait, les socialistes manquent cruellement d'un véritable dirigeant régional, d'un homme – ou d'une femme – qui ait choisi de bâtir sa carrière plitique sur son rôle dans la région. Face à M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne et président du conseil régional sortant, qui su jouer cette carte, la bataille sera rude. Même si M. Giraud, clairement rangé aujourd'hui dans le camp de M. Chirac, aura du mal à gérer la division de la droite, dont jusqu'alors il apparaissait comme l'unificateur.

THIERRY BREHIER.

Selon un sondage SOFRES-« Figaro »

LES INTENTIONS DE VOTE EN FAVEUR DE LA GAUCHE CONTINUENT D'AUGMENTER

A deux mois des élections législatives, les intentions de vote des Français en faveur de la gauche continuent de progresser. D'après un sondage de la SOFRES publié par *le Figaro* et réalisé du 8 au 11 janvier auprès d'un échantillon de mille personnes, la gauche obtiendrait 40 % des suffrages (au lieu de 38 % le mois dernier) et la droite 57 % (au lieu de 58 % précédemment). Le PS, crédité de 26 % des intentions de vote, reste stable, tandis que le PC (11 %) gagne un point. Les listes autonomes du MRG et les divers gauche, d'une part, les listes d'extrême gauche, d'autre part, gagnent respectivement un demi-point. A droite, alors que le RPR et l'UDF (44 %) gagnent un point, les divers droite (4 %) en perdent deux. Le Front national (9 %) reste stable. Les listes du mouvement écologiste passent de 4 % le mois dernier à 3 %

Propos et débats

M. Mermaz : rassembler les forces de gauche

M. Louis Mermaz souhaite que « toutes les forces de gauche se rassemblent, même s'il y a des empêcheurs de tourner en rond ». *Invité, le mercredi 15 janvier, du « Grand Forum* Paris-Match-*Radios libres, M. Mermaz a ajouté :* « Il faudra bien, un jour, une fois que les députés seront réunis à l'Assemblée, qu'il se reconstitue des majorités. Alors, plus la gauche sera présente, plus elle sera large, mieux ça vaudra. »

Selon le président de l'Assemblée nationale, « il faut que le Parti socialiste ait vocation à devenir le grand parti majoritaire ». *A la question* « Avec plus de 50 % des voix ? », *il répond :* « C'est notre objectif », *ajoutant :* « on ne va pas y arriver le 16 mars *(...)*. Ce n'est pas l'objectif pour dans quelques semaines. »

M. Léotard : la crise, c'est lui

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, dans un entretien publié par l'Evénement du jeudi, *daté 16 janvier, déclare que* « l'élan de l'opposition, tel qu'on l'avait connu en juin 1984, paraît moins fort », *en raison de la* « propagande socialiste », *mais aussi d'*« une trop grande précipitation vers l'échéance présidentielle ». *M. Léotard observe qu'il est* « difficile (...) de ralentir cette marée des arrière-pensées ».

Au sujet de la cohabitation, M. Léotard estime que « l'opposition ne doit pas apparaître comme quelqu'un qui apporterait la crise dans ses valises ». « L'élection, c'est nous. La crise c'est lui », *dit-il.*

M. Hernu : appel aux électeurs communistes

M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, tête de la liste du PS dans le Rhône pour les élections législatives, a lancé le mercredi 15 janvier un appel à l'électorat communiste. L'ancien ministre de la défense a déclaré que la direction du PCF « a abandonné ces millions d'hommes et de femmes qui lui étaient fidèle, en choisissant l'isolement et le repli ». *Selon M. Hernu,* « il appartient donc aux socialistes d'ouvrir seuls, ou presque, une alternative au règne du conservatisme ».

M. Laurent (PC) : escroquerie

« Le PS tente son opération de débauchage pour réconforter ses troupes et impressionner les électeurs communistes. » *C'est ce qu'a affirmé M. Paul Laurent, le mercredi 15 janvier, au cours du point de presse hebdomadaire du PC, en réponse à l'offensive socialiste en direction des électeurs communistes pour les législatives. Selon le membre du bureau politique du PCF,* « ce qui inspire ce débauchage, c'est la crainte de la remontée du Parti communiste ». *Reprenant l'argument selon lequel* « toutes les voix communistes seront pleinement efficaces, *il a ajouté :* « le vote utile est une escroquerie. »

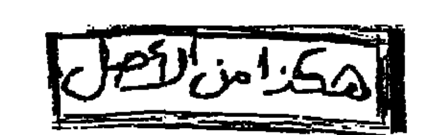
M. Laurent a indiqué qu'« il n'y a pas la moindre chance pour qu'un politicien socialiste poursuivant la politique actuelle *[après mars 86]* dispose du moindre soutien du Parti communiste ».

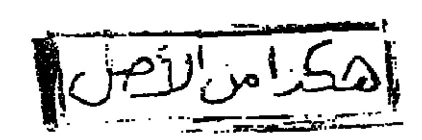
M. Chirac : Commençons par gagner en 1986

M. Jacques Chirac, au terme d'un voyage dans la Loire, a déclaré le mercredi 15 janvier, à Saint-Etienne, qu'il souscrivait tout à fait à l'analyse de la situation politique faite la veille par M. Giscard d'Estaing. Le président du RPR a mis en garde contre un refus de la cohabitation en disant : « Si par malheur nos ne devions pas gagner les élections ou si, les ayant gagnées, nous ne voulions pas ou ne pouvions pas gouverner, c'est la confiance des Français en nous, en notre capacité et en notre efficacité qui serait atteinte. Les instruments du pouvoir demeureraient en réalité entre les mains du PS. Celui-ci pourrait maintenir son emprise sur notre pays deux ans de plus, et c'est les élections présidentielles de 1988 elles-mêmes qui seraient alors gravement compromises. »

M. Chirac, s'adressant « à ceux qui se préoccupent déjà de ces élections présidentielles », *a poursuivi :* « Commençons par gagner en 1986, commençons par gouverner, engageons la France sur la voie du redressement et notre société sur celle du renouveau. Alors, sans doute, les Français nous confirmeront leur confiance en 1988. Mais perdre en 1986 ou ne pas savoir utiliser alors notre victoire, c'est prendre un risque considérable de laisser en fait les rennes entre les mains des socialistes et de perdre en 1988. »

Au cours de son voyage, M. Chirac a déjeuné chez M. Antoine Pinay, à Saint-Chamond.





(Publicité)

LE CŒUR BATTRA TOUJOURS A GAUCHE

Se battre.
Se battre pour que le citoyen s'exprime librement. Toujours et partout.
Se battre pour que l'enfant ait les mêmes chances que son camarade face à son avenir.
Se battre pour que la femme ait toute sa place dans la société.
Se battre pour que l'homme au travail soit respecté.
Se battre pour l'étranger que l'on repousse.
Se battre pour la créativité, la justice, le partage.
Et se battre, avec cœur parce que le cœur battra toujours à gauche.

Georgina Dufoix



POLITIQUE

M. Barre : on ne me fera pas changer d'avis

M. Raymond Barre a officiellement apporté son soutien formel et total, mercredi 15 janvier, à la liste UDF de Paris, que conduira M. Jacques Dominati. Ce soutien que Mme Marie-France Garaud, qui se réclame également de M. Barre, rangeait avec une nuance condescendante, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 5 janvier, parmi les « *actions humanitaires et idées charitables* ». Le député du Rhône l'a fait devant quelques cinq cent personnes réunies pour un dîner-débat. M. Dominati a été applaudi lorsqu'il a souligné : « *A Paris, vous êtes venu soutenir la liste UDF, et elle seule.* » Pour satisfaire son hôte, le maire du 3e arrondissement a même lancé : « *Que notre victoire soit nette, pour que François Mitterrand s'en aille.* »

L'ancien premier ministre a répondu, sans le nommer, à M. Giscard d'Estaing, qui, la veille, avait donné une conférence de presse. Il n'a pas évoqué directement les conditions et les modalités de la cohabitation, puisqu'il refuse le principe même de celle-ci. Toutefois, il a déclaré : « *La seule condition de la confiance, c'est la crédibilité des hommes* (...) *Si le président de la République perd les élections législatives, cela signifiera que les Français l'auront désavoué, et on ne me fera pas changer d'opinion là-dessus. Aucun président de la République depuis 1958 n'a perdu les législatives* (...) *Demain, si M. Mitterrand a la confiance des Français, alors, il aura la majorité dont il aura besoin. S'il n'a pas la confiance des Français, il n'aura pas de majorité. Et, quoi que l'on fasse ou dise, il apparaîtra comme un homme qui se maintient sans la base de confiance populaire nécessaire à l'exercice du pouvoir. Surtout lorsqu'on ne veut pas rester inerte.* »

M. Barre a ajouté : « *Si la France retombe entre les mains de ceux qui s'accommodent de combinaisons précaires, et opportunes, elle ne pourra plus jouer son rôle.* » Il a insisté pour dire que l'avenir du pays ne résidait pas seulement dans le redressement et le renouveau, mais « *dans la possibilité pour la France, d'être gouvernée.* »

L'ancien premier ministre, en revanche, a répondu aux questions concernant la situation économique, pour dire notamment qu'avec les socialistes « *toutes les prestations supplémentaires créées, ont détérioré la situation des entreprises. Et les Français doivent commencer à payer les traites sur l'avenir tirées par les socialistes* ». En conséquence, a-t-il dit, « *il faudra demander aux ménages et aux particuliers un effort supplémentaire que nous ne demanderons plus aux entreprises. Parce qu'il faut qu'elles survivent. Leur rôle est l'aspect fondamental de toute politique de demain* ». Il a jugé souhaitable que l'on dise aux entrepreneurs : « *Pendant cinq ans, vos charges ne seront pas augmentées.* ».

SELON LES PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX D'OPPOSITION

« La régionalisation socialiste est coûteuse et politisée »

Les seize présidents de conseils régionaux (sur vingt-deux) favorables à l'opposition regroupés à l'ANER (Association nationale des élus régionaux), présidée par M. Michel Giraud (RPR, Ile-de-France), ont rendu publique, le mercredi 15 janvier, une déclaration dans laquelle ils revendiquent la paternité de la région. S'ils jugent « *bon* » le principe de la décentralisation régionale, ils considèrent que « *la copie est à réécrire* ». A côté des deux points, selon eux, positifs que sont la transformation des régions en collectivités territoriales et l'attribution du pouvoir exécutif aux présidents élus, ils dénoncent les menaces sur l'avenir que font peser les transferts de compétences et de ressources.

Les orientations que propose l'ANER tendent à ce que la région concentre ses efforts sur le développement économique, à ce qu'elle reste un échelon « *d'impulsion et de coordination* » pour éviter tout conflit avec les autres collectivités, et à ce qu'elle limite ses dépenses de fonctionnement.

Sur ce point, l'ANER a établi un tableau comparatif des budgets primitifs 1985 entre les seize régions de métropole dominées par l'opposition (comptant une population de 39 874 800 habitants) et les six à majorité de gauche (représentant une population de 14 219 800 habitants). Il en ressort que la pression fiscale par habitant est, selon cette association, 164,90 F dans les régions d'opposition contre 204,60 F dans celles de gauche, soit une progression par rapport à 1984 respectivement de 14,2 % et de 9,2 %. L'autre volet du chapitre des recettes indique que les emprunts représentent 60,30 F par habitant dans les régions de l'opposition (+ 5,2 %) et 81,40 F dans celles de gauche (+ 25,6 %).

Au titre des dépenses, l'ANER a calculé que la hausse des salaires a été en 1985, par rapport à l'année antérieure, de 36,3 % dans les régions de gauche contre 25,8 % dans celles de droite, et les investissements en augmentation de 9,1 % dans les premières contre 10,8 % dans les secondes.

Pour M. Giraud, la régionalisation socialiste est « *coûteuse, confuse et politisée* ». Sur cette dernière critique, l'ANER estime que les modalités du scrutin retenu par le gouvernement sont « *mauvaises* » en raison, d'une part, de la concomitance de date entre législatives et régionales, d'autre part, du cadre départemental choisi pour les régionales.

En publiant leurs positions à la veille de la signature par le RPR et l'UDF de leur plate-forme, les présidents de conseils régionaux de l'opposition ont voulu donner un éclairage particulier à leurs préoccupations. Leur déclaration reste cependant prudente et se garde de trancher le débat entre régionalistes et départementalistes.

De par leurs fonctions, les présidents de conseils régionaux sont « *régionalistes* », toutes appartenances partisanes confondues. Toutefois, au sein de leur propre formation, des hommes comme MM. Paul Graziani (RPR) et Jean Cluzel (UDF), respectivement président du conseil général des Hauts-de-Seine et de l'Allier, privilégient le département.

A. Ch.

L'opposition dans l'Allier

UNE LETTRE DU SÉNATEUR JEAN CLUZEL

Le sénateur Jean Cluzel, président du conseil général de l'Allier, nous adresse la lettre suivante :

Votre article paru en page 10, dans l'édition du jeudi 16 janvier, portant le titre « Allier, menace de désunion dans l'opposition », appelle de ma part les précisions suivantes :

1° *Au second paragraphe :* M. le docteur Lacarin, maire de Vichy, a toujours été d'accord pour que la première place sur la liste de l'Union de l'opposition pour les élections régionales soit attribuée à un UDF-radical ; le candidat du Parti radical à cette place a été élu par les instances compétentes de l'UDF.

2° *Au troisième paragraphe,* vous écrivez que je soutiens activement une liste dissidente pour « *déstabiliser le docteur Lacarin* » : c'est une contre-vérité absolue.

3° D'ailleurs le signataire de cet article se contredit au début du quatrième paragraphe lorsqu'il écrit que *je m'étais « engagé nettement derrière le ticket Rolland Lacarin »*.

4° Il est de fait que des problèmes ont existé en raison de la sous-représentation de la partie ouest du département, mais aussi de l'équipe majoritaire du conseil général lors de la préparation des listes législatives et régionales. Mais ces problèmes sont réglés depuis le vendredi 10 janvier.

5° A ma connaissance, M. Raymond Barre n'a pris aucune position dans la préparation des listes de l'Allier.

6° Les listes ont été arrêtées pour les régionales et les législatives par les délégations compétentes du RPR et de l'UDF, en présence des deux sénateurs de l'Allier, le dimanche 12 janvier en fin d'après-midi, à l'hôtel de ville de Moulins, sous le titre Liste d'union de l'opposition. Les responsables de la campagne ont été désignés.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 15 janvier. A l'issue du conseil, le communiqué suivant a été diffusé :

● COORDINATION DES GRANDES OPÉRATIONS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Sur proposition du premier ministre, le conseil des ministres a adopté un projet de décret portant création d'une mission interministérielle de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme.

La mission coordonnera, en liaison avec les ministères de tutelle, les opérations actuellement en cours concernant le musée d'Orsay, le Grand Louvre, l'Opéra de la Bastille, la Cité des sciences et de l'industrie, le Parc de La Villette, la Cité musicale de La Villette, le Carrefour international de la communication, l'ensemble immobilier de la Tête-Défense, le transfert du ministère de l'économie, des finances et du budget, l'Institut du monde arabe et la rénovation des musées relevant du ministère de l'éducation nationale.

La mission pourra intervenir pour toute autre opération à venir sur décision du premier ministre et apporter son concours technique aux collectivités territoriales qui le demanderont pour les opérations dont elles sont maîtres d'ouvrage.

● LA FRANCE ET LA POLITIQUE REGIONALE EUROPEENNE

Le gouvernement prend les dispositions nécessaires pour que les régions de France puissent bénéficier dans de bonnes conditions des financements européens. — Le ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres une communication sur la France et la politique régionale européenne.

I. — L'utilisation du Fonds européen de développement régional (FEDER). — Ce Fonds constitue l'instrument principal de la politique régionale européenne. Ses interventions en France se sont élevées à plus de 2 milliards de francs en 1985, en net accroissement par rapport aux années précédentes.

Pour 1986, les orientations suivantes ont été arrêtées :

— Les zones bénéficiaires du FEDER seront en priorité celles qui sont confrontées aux problèmes de restructuration industrielle ;

— Les collectivités territoriales bénéficieront, comme c'est le cas depuis 1984, de financement du FEDER, à hauteur de 400 millions de francs en 1986 ;

— L'accent sera mis sur les actions présentées sous forme de programme pluriannuel ou concernant le développement industriel et technologique ;

— Les procédures seront simplifiées.

II. — Les programmes intégrés méditerranéens. — La Communauté européenne ayant engagé une action spécifique en direction des régions méditerranéennes, une mission a été constituée pour aider les cinq régions françaises concernées (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Corse) et les départements de la Drôme et de l'Ardèche à préparer ces programmes.

Ceux-ci portent principalement sur l'agriculture, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat, le tourisme et les infrastructures régionales. Leur préparation est maintenant achevée, et ils sont soumis à la Commission européenne. Leur montant global est supérieur à 1 milliard de francs par an sur la période 1986-1993.

● LES RÉSULTATS DE LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

Les résultats obtenus sont les meilleurs depuis dix-huit ans. — Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres une communication sur les résultats de la lutte contre l'inflation.

I. — La baisse de l'inflation.

1) L'indice provisoire des prix du mois de décembre est de 0,1 %. Sur l'ensemble de l'année 1985, le glissement des prix ne dépasse pas 4,7 % contre 6,7 % en 1984 et 9,3 % en 1983. Ce chiffre est le meilleur résultat obtenu depuis 1967.

Ainsi, la hausse des prix s'est plus ralentie en France qu'à l'étranger. Elle est maintenant inférieure à la moyenne européenne.

Le résultat obtenu reflète non seulement des facteurs extérieurs, mais une modification profonde des comportements. *Il est dû notamment* à une intensification de la concurrence, délibérément recherchée par les pouvoirs publics, et à une concertation plus efficace sur l'évolution des prix et des salaires.

Il a ainsi été possible de poursuivre la libération des prix : d'ores et déjà, plus de 85 % des prix industriels sont librement déterminés. Cette politique sera continuée tout au long de l'année 1986.

2) Le gouvernement poursuivra l'action ainsi entreprise, qui nécessite une concertation active et une grande vigilance partout où la concurrence est insuffisante, notamment dans les services.

L'objectif retenu pour 1986 est un taux d'inflation au plus égal à 2,5 % sur l'année. Sa réalisation suppose que le rythme annuel de hausse des prix soit proche de 4 % dès la fin de février et ne dépasse pas 3 % à la fin de juin.

La mobilisation de tous sur cet objectif est la condition nécessaire de la réduction du chômage et de la progression des revenus réels.

II. — L'amélioration du pouvoir d'achat de l'épargne populaire.

Grâce aux progrès de la désinflation et à la politique de rémunération des livrets A des caisses d'épargne, les titulaires de ces livrets auront reçu en 1984 et 1985, pour la première fois depuis 1966, une rémunération supérieure à la hausse des prix. Avant 1981, le taux d'intérêt moyen servi aux épargnants était considérablement inférieur à la hausse des prix : cet écart était de 8,9 points en 1974 ; il était encore de 6,3 points en 1980. Au contraire, le pouvoir d'achat du livret A a progressé de 0,4 point en 1984 et de 1,55 point en 1985.

Les épargnants de condition modeste ont vu le pouvoir d'achat de leurs économies progresser encore plus fortement. En effet, l'engagement pris par le président de la République de créer un nouvel instrument d'épargne destiné à protéger les économies des ménages à revenus modestes s'est traduit par l'institution en 1982 du livret d'épargne populaire, dont le bilan après trois ans et demi de fonctionnement est éloquent :

— Le nombre de titulaires a atteint 2,9 millions à la fin de 1985 ;

— Les sommes déposées s'élèvent à 53,8 milliards de francs et sont utilisées pour l'investissement collectif ;

— Les titulaires du livret d'épargne populaire ont été parfaitement protégés contre la hausse des prix en 1982 à 1983 et ont vu le pouvoir d'achat de leurs économies croître fortement en 1984 (1,4 point) et en 1985 (2,5 points).

Ainsi, les engagements qui avaient été pris en matière de rémunération de l'épargne ont été tenus et même dépassés.

● LA PRÉPARATION OLYMPIQUE ET LE SPORT DE HAUT NIVEAU

Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports a présenté au conseil des ministres une communication sur l'action menée en faveur de la préparation olympique et du sport de haut niveau.

1) Les athlètes susceptibles d'être retenus pour les Jeux olympiques de 1988 sont d'ores et déjà engagés dans un processus de sélection rigoureux.

Ces athlètes bénéficieront, au cours de leurs études, pendant leur service national ou dans l'exercice de leur activité professionnelle, de formules adaptées à leur situation individuelle leur permettant de consacrer le temps nécessaire à la préparation olympique.

Ces mesures mises en œuvre depuis 1982 dans le cadre de la loi sur les activités physiques et sportives, notamment par conventions passées entre l'État et les employeurs publics et privés, concernent dès aujourd'hui plus de trois cents athlètes.

2) Soixante-neuf centres permanents d'entraînement ou de formation ont été mis en place dès 1985 sur l'ensemble du territoire. Ils accueillent mille cinq cents sportifs *de niveau national et international.*

3) En 1985, un crédit de 100 millions de francs a été attribué aux fédérations olympiques françaises pour développer leurs actions en faveur du sport de haut niveau. Ce crédit sera porté à 120 millions de francs en 1986.

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre :

— *M. Jacques Pomonti* est nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de la communication audiovisuelle.

[M. Jacques Pomonti est président de l'INA depuis le 4 janvier 1983. Il a pris une part active à la négociation de la convention collective de l'audiovisuel en tant que président de l'association des employeurs du service public. M. *Pomonti est membre du conseil* d'administration de la Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion (CLT). En décembre 1984, il est chargé par le premier ministre de monter la société d'exploitation du satellite de télévision directe TDF 1, mission à laquelle il a mis fin à la mi-décembre 1985.]

— *M. Michel Berthod* est nommé directeur général de l'Institut national de la communication audiovisuelle.

[M. Michel Berthod est directeur général de l'INA depuis janvier 1983. Il a été auparavant conseiller technique au cabinet de M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication.]

— *M. Yves Dauge,* inspecteur général de la construction, est nommé président de la mission interministérielle de coordination des grandes opérations d'architecture et d'urbanisme.

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget ;

— *M. Alain de Wulf* est nommé inspecteur général des finances.

Sur proposition du ministre des relations extérieures :

— *M. Jacques Leprette,* ambassadeur de France, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite ;

M. Xavier Daufresne de la Chevalerie, ambassadeur de France, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Sur proposition du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports :

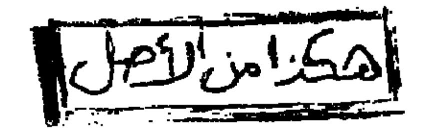
— *M. Bernard Lathiere,* inspecteur général des finances, est nommé président du conseil d'administration d'Aéroports de Paris ;

— *M. Yves Boucly,* inspecteur général de l'administration du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, est nommé délégué aux techniques de l'aménagement ;

Sur proposition du ministre délégué à la jeunesse et aux sports :

— *M. Dominique Bellion,* administrateur civil, est nommé délégué interministériel pour les candidatures françaises aux Jeux olympiques de 1992.




هكذا من الأصل

société

Le drame du rallye Paris-Alger-Dakar

Le huitième rallye Paris-Alger-Dakar a vécu une journée de deuil mercredi 15 janvier après l'accident d'hélicoptère qui a coûté la vie à Thierry Sabine, son organisateur, François-Xavier Bagnoud, le pilote, un cousin du prince Albert de Monaco qui avait dû abandonner la veille, Jean-Paul Le Fur, le technicien radio, Daniel Balavoine, le chanteur qui a mené l'opération « Paris-Alger-Dakar, pari du cœur » et Nathaly Odent, collaboratrice du *Journal du Dimanche*. Une tempête de sable, qui s'était levée en fin d'après-midi sur le plateau entre Gao et Gourma-Rharous où avait lieu le bivouac, serait à l'origine du drame.

***Le lendemain de l'accident,* la course a été neutralisée, et tous les participants ont rejoint Bamako en parcours de liaison. Après quelques contacts avec des concurrents et des représentants de grandes marques engagés sur le rallye, les collaborateurs de Thierry Sabine ont décidé que la course reprendrait jeudi matin et rallierait Dakar le 22 janvier en suivant le parcours initialement prévu.**

« J'avais des rapports émotionnels et affectifs avec Thierry Sabine. Ce n'était pas simplement le patron d'un rallye, un directeur de course, c'était quelqu'un qu'on détestait et le lendemain qu'on adorait. On était copain. »* Cette confidence de Claude Brasseur, quelques minutes après le drame, résume les sentiments de tous les participants rassemblés à Bamako. Au nom de cette amitié, les uns se sont prononcés pour l'arrêt de l'épreuve. D'autres pour sa poursuite jusqu'à Dakar *« en hommage à Thierry Sabine dont c'était la volonté ».* La consternation exprimée par de nombreuses personnalités en France a été partagée par le collectif « Pa'Dak » des opposants au rallye. Dans un communiqué, il a exprimé, mercredi, son « émotion », tandis que le mouvement écologiste les Verts demandait aux organisateurs de *« mettre fin à cette mortelle randonnée ».

L'aventure mise en scène

La mort, qui change la vie en destin, a donc scellé le sort des cinq passagers de l'Ecureuil pulvérisé *sur la* dune. Le jeune pilote est mort aux commandes de son engin : le risque du métier. Le technicien radio, compagnon de route, naguère, d'une autre tête brûlée — Philippe de Dieuleveut, emporté aussi par l'aventure africaine, — meurt en service commandé. Le risque d'un métier exercé par amour du baroud. La journaliste sportive, avide d'aventure et soucieuse de couvrir l'événement avec un grand, disparaît le stylo à la main. Daniel Balavoine, le chanteur au graund cœur, avait donc renoncé à la compétition, mais il voulait aider le rallye à sa manière, en distribuant des pompes à eau.

Lui ne faisait pas son métier, mais il avait été saisi par le démon de l'aventure, le démon de l'Afrique, ses déserts d'une beauté à vous couper le souffle et ses habitants démunis de tout. Il aura rencontré un destin que son frère Yves, officier parachutiste, avait failli subir au Liban dans l'attentat contre le Drakkar, et qui continue aujourd'hui à barouder du côté de Djibouti...

L'archange du désert

Et voici Thierry Sabine, l'archange du désert, ancien coureur automobile saisi, lui aussi, par l'Afrique, talentueux organisateur d'une hécatombe mécanique. Chaque année, depuis huit ans, il ne vit que pour son rallye. Il bataille dur pour imposer cette compétition, tant auprès des sponsors — le nerf de la guerre — que des Etats à traverser et des critiques acerbes de ses ennemis. Car il n'en manque pas, comme tout entrepreneur qui réussit. Il subit le feu croisé des défenseurs de l'Afrique des pauvres gens, choqués par cet étalage de luxe mécanique dans un continent dépourvu souvent du minimum vital. Et il est contesté par les « purs » de l'aventure, qui considèrent *que la traversée sponsorisée* d'un désert, fût-elle hérissée d'obstacles, ne mérite pas ce tapage médiatique.

Troupes meurtries au mégaphone

On l'accuse bientôt de mégalomanie. De son hélicoptère omniprésent, le « grand organisateur » surveille tout. Le matin, il réveille ses troupes meurtries au mégaphone. Le soir, il houspille les traînards, caporal impitoyable d'une marche folle, selon les uns, généreux saint-bernard qui ne veut égarer aucune brebis de son troupeau, selon les autres — ou selon les mêmes interrogés le lendemain...

Thierry Sabine est donc mort au milieu de ses troupes, au cœur de l'événement qu'il a su imposer aux millions de téléspectateurs bien au chaud dans leur salon. On peut gloser sur ces maniaques de la souffrance et de l'effort inutile, sur ces aventuriers qui risquent leur vie et celle des autres pour satisfaire un désir — malsain ? — de dépassement de soi. L'aventure, c'est vrai, ne vaut que pour celui qui la vit. Les récits d'aventure, souvent, sont assommants. L'aventure vraie, telle qu'elle est vécue, ne passe pas la rampe. Il lui faut une mise en scène et beaucoup de mensonges, comme dans *Papillon* ou *Oro*. Thierry Sabine l'avait compris. Il en est mort, heureux et triomphant.

Le Paris-Dakar était peut-être une aventure ambiguë, mais pas pour ceux qu'on a dit. Ni les participants, forcément pris dans la compétition, ni les spectateurs riverains, trop éloignés de cette civilisation résolument étrangère.

ROGER CANS.

En huit ans, Thierry Sabine avait fait du « Dakar » une gigantesque affaire

En l'espace de huit ans, l'intuition d'un homme est devenue une gigantesque affaire commerciale. Mettre du soleil dans l'hiver, de l'aventure dans la routine du quotidien grâce au désert du calendrier sportif de janvier. *Homme de relations publiques* et de marketing, Thierry Sabine avait misé sur les médias pour faire converger sur le « Dakar » les intérêts économiques les plus divers.

Cette année, plus de deux cent trente marques étaient présentes sur la course, du simple autocollant au parrainage complet de l'épreuve, en passant par un soutien aux équipages. Au total, les quelque cinq cents concurrents avaient accumulé plus de cent millions de francs de budgets de sponsorisation. Retransmises dans toute l'Europe ainsi qu'au Japon et aux Etats-Unis, les images du Paris-Dakar 86, dont Antenne 2 a l'exclusivité des droits, doivent toucher près de six cents millions de téléspectateurs. Un chiffre qui ne peut laisser insensibles les annonceurs.

Paris-Dakar était en fait devenu une bonne affaire pour tout le monde. Pour Thierry Sabine Organisation (TSO), malgré le mystère entretenu à dessein par le jeune homme sur son chiffre d'affaires. Pour les médias qui y trouvent une source d'actualité dans une période creuse. Pour les marques d'automobiles et les constructeurs de motos, qui, outre la publicité retirée d'une victoire, y trouvent un terrain d'essais grandeur nature. Honda a investi cette année 3,5 millions de francs, Range Rover 6 millions. Globalement, le rallye Paris-Dakar a donné un sérieux coup de pouce au marché du véhicule 4 × 4, qui a été multiplié par dix en France entre 1977 et 1984. En Europe, les immatriculations de ces véhicules ont progressé de plus de 200 % depuis 1982.

Point de passage obligé pour bon nombre de constructeurs, le « Dakar » est resté le rendez-vous mythique des amateurs malgré son coût de plus en plus élevé. Le prix d'inscription est passé de 7 000 francs en 1979 à 35 000 francs pour une voiture. Un véhicule préparé spécialement pour cette épreuve peut revenir jusqu'à 500 000 francs.

L'enjeu économique faisait tache d'huile. Depuis les commerçants de Versailles, mobilisés pour accueillir les trois cent mille spectateurs venus assister au départ le 1er janvier dernier jusqu'aux autorités algériennes. D'abord hostiles au passage de la caravane, les Algériens étaient en train de négocier avec Thierry Sabine l'organisation d'un prologue autour d'Alger en 1987. Afin d'accroître les retombées économiques locales.

Un tel puzzle se disloquera-t-il avec la disparition de son créateur ? Ou bien Thierry Sabine, en gestionnaire avisé, avait-il mis en place des structures capables de poursuivre... l'aventure ?

JEAN-JACQUES BOZONNET.

L'Ecureuil : la 2 chevaux du ciel

Une mission de cinq experts a été envoyée sur les lieux de l'accident pour enquêter sur les conditions dans lesquelles l'hélicoptère Ecureuil a heurté une dune. Construit par la société Aérospatiale et commandé, à ce jour, à neuf cent cinquante exemplaires, l'Ecureuil de Thierry Sabine avait été loué à la société Hélifrance qui l'avait mis à la disposition de l'organisateur du Rallye Paris-Dakar pour la quatrième année consécutive.

Selon le constructeur, le modèle utilisé sur le Paris-Dakar est la version AS 350 monomoteur de l'Ecureuil, qui existe aussi en version biturbine. Il sert aux missions de sauvetage en mer ou en montagne et à des transports civils, comme des liaisons *d'affaires pour entreprises*. L'Ecureuil, qui est en service depuis une dizaine d'années dans le monde, a été surnommé « la 2 chevaux du ciel » en raison de la robustesse de sa construction.

La société Hélifrance a indiqué, de son côté, qu'elle avait loué, en 1986, trois hélicoptères à Thierry Sabine. L'Ecureuil à bord duquel l'organisateur du Paris-Dakar a trouvé la mort aux côtés de quatre autres personnes, dont le chanteur Daniel Balavoine, disposait des équipements nécessaires au vol à vue et au vol de nuit en cas de bonne visibilité. Cependant, l'hélicoptère ne disposait pas des capacités dites du vol aux instruments par tout temps. La mise en place d'un tel système, très coûteux, ne correspondait pas à l'utilisation envisagée pour le Rallye.

A bord de l'hélicoptère, aux commandes duquel s'installait parfois Thierry Sabine lui-même, le pilote François-Xavier Bagnoud, qui a trouvé la mort dans l'accident, n'appartenait pas à la société Hélifrance mais travaillait pour la compagnie Air Glacier. *La société Hélifrance, en* revanche, a fourni les autres pilotes et les mécaniciens des hélicoptères engagés dans le Rallye. L'entretien des appareils suppose, en milieu désertique, l'organisation d'un service logistique particulièrement vigilant, avec des inspections ou des révisions toutes les vingt-cinq heures.

ONZE MORTS DANS DES ACCIDENTS PRÉCÉDENTS

Onze morts depuis sa création en 1979, tel était le bilan du Paris-Dakar avant le drame du mardi 14 janvier.

En 1979, un motard se tue à Agadès (Niger). En 1982, un concurrent motocycliste néerlandais, Bert Oosterhuis, meurt à la suite d'une chute. La même année, un camion de ravitaillement fait plusieurs tonneaux : à bord, une journaliste du *Point*, Ursula Zentsch, qui est tuée sur le coup. La même année encore, un petit Malien joue sur la piste : il est renversé et tué par un véhicule du rallye.

En 1983, Jean-Noël Pineau, trente ans, qui pilote une moto Yamaha, est retrouvé inanimé sur le bas-côté de la route, à une centaine de kilomètres de Ouagadougou (Burkina), où il mourra après avoir été transporté à l'hôpital.

En 1984, c'est aussi au Burkina (ex-Haute-Volta) qu'une jeune femme africaine est tuée près de la piste. Son enfant est grièvement blessé.

En 1985, une enfant est percutée par la voiture du Japonais Kabuto.

En 1986, un concurrent a trouvé *la mort au tout début de l'épreuve*. La moto du Japonais Yasuo Kaneko a été heurtée par une voiture qui venait en sens inverse, à 10 kilomètres de Sète, le 2 janvier au matin. Le pilote, âgé de quarante-trois ans, décédait peu après.

Aux sept morts sur le parcours s'en ajoutent quatre autres. En 1980, trois journalistes italiens s'étaient tués alors qu'ils tentaient de rejoindre le rallye dans le désert. En 1985, le passager d'un hélicoptère qui revenait à Paris au lendemain de l'arrivée avait trouvé la mort en Mauritanie. Les blessés, enfin, se comptent par dizaines. L'un d'eux est encore dans un état critique : le motard français Jean-Michel Baron, qui courait sur Honda, est dans un coma dépassé à la suite d'une chute le 11 janvier dernier sur un parcours de liaison entre Nguimi et Zinder (Niger).

Le cœur n'y est plus

(Suite de la première page.)

Thierry Sabine avait l'ambition de *« créer une épreuve grand public qui fasse courir les uns et rêver les autres »*. Le succès avait dépassé ses espérances. En huit ans, la notoriété du Paris-Dakar avait rejoint celle du Tour de France cycliste *(le Monde* du 31 décembre 1985). Le 1er janvier dernier, 487 véhicules et plus de 1 200 personnes avaient pris le départ de Versailles. L'homme d'affaires prenait-il le pas sur l'aventurier ? *« Je crois qu'il faut vivre avec son époque,* répondait-il, *et l'un ne va pas sans l'autre. »*

Cette image un peu plus envahissante chaque année à l'approche du départ agaçait beaucoup de monde. Mais c'est dans les mouvements écologistes ou tiers-mondistes que Thierry Sabine comptait le plus de détracteurs. Cette année, un collectif « Pa'Dak » avait regroupé près de cent cinquante organisations pour dénoncer le caractère *« provocateur »* du rallye pour *« des populations démunies, spectatrices de ce gaspillage de richesses »*, et les dommages causés aux économies locales en détériorant des pistes ou en créant des pénuries d'essence.

Personnalisation

Avant le départ, l'organisateur du Rallye Paris-Alger-Dakar s'était beaucoup employé à réfuter certaines accusations du Pa'Dak. Ce rallye emprunte de plus en plus de pistes désaffectées, quand il ne progresse pas hors pistes. Il achetait lui-même au Bénin et faisait acheminer sur place l'essence nécessaire. Il insistait surtout sur la collaboration qui s'était instaurée entre les autorités gouvernementales, les automobile clubs des pays traversés et lui pour l'organisation de son épreuve.

Le Rallye Paris-Alger-Dakar pourra-t-il survivre à son créateur ? *« Je crois,* répondait-il dans une interview à *l'Equipe Magazine, qu'une partie du Dakar tient du fait de mon caractère, qui provoque de l'agacement chez les uns, de l'attirance chez les autres, mais qui crée quelque chose. Un certain état d'esprit moyenâgeux ou chevaleresque qui me pousse et me permet de réaliser des choses à contre-courant ».*

Du briefing matinal aux arrivées les plus tardives, Thierry Sabine était omniprésent sur sa course, avec ses rangers, des combinaisons immaculées et son écharpe blanche flottant au vent. Sa présence constante et ses « apparitions » toujours à bord de son hélicoptère descendant du ciel l'avaient fait *surnommer Jésus Christ par les* concurrents. *« Je prends ça comme une tape amicale dans le dos,* disait-il. *Le matin au* briefing *à dix minutes du départ, ils ne savent pas où ils vont aller, mais ils savent que je serai là s'ils ont un gros problème. Une certaine complicité s'est formée entre eux et moi, mais cela n'est palpable que là-bas, dans le désert. Certains m'appellent même Dieu, et j'aime ça. Mais il faut être sur place pour comprendre. »*

A leur arrivée tardive à Bamako, de nombreux concurrents n'avaient pas le cœur à parler, abattus par la nouvelle et surtout épuisés par un rallye qui pousse cette année les plus « amateurs » aux limites de la résistance physique. La plupart des pilotes de premier plan se disaient prêts à repartir jeudi matin et à respecter le programme prévu jusqu'à Dakar *« en hommage à la mémoire de Thierry »*. A l'exception d'un seul : Cyril Neveu, le premier au classement moto. *« Il faut rejoindre Dakar par le chemin le plus court,* disait-il. *L'étape d'arrivée en Guinée puis celle du désert mauritanien sont trop dangereuses sans Sabine. Il n'y avait qu'en lui que j'avais confiance pour un tel parcours. »*

GÉRARD ALBOUY.

Daniel Balavoine : un porte-parole de sa génération

C'était une aventure exemplaire que menait Daniel Balavoine, chanteur populaire né à Biarritz en 1952. Adolescent, il avait commencé par chanter dans un orchestre de bal de son Sud-Ouest natal. Monté à Paris au début des années 70, il participe à l'éclosion de la deuxième génération des groupes rock français. Sa formation porte le nom de Présence. Il y restera quelques mois avant de commencer un trajet en solitaire qui le mènera tout doucement au premier plan : d'abord choriste dans de multiples enregistrements, il figure dans la distribution de la comédie musicale *la Révolution française*, avant d'exploser dans *Starmania*, une autre comédie musicale de Michel Berger.

Dès lors, il monte ses propres spectacles à l'Olympia, puis au *Palais des Sports*, précédés toujours d'un album et de chansons qui rencontrent l'oreille du public : *Mon fils, ma bataille ; Supporters ; Partir avant les miens.*

Dans la chanson française, Balavoine avait une place un peu à part, menant sa carrière à son propre rythme d'homme tranquille, avec des chansons nourries d'émotion. Il était le gentil copain sympa, prompt à établir le contact avec le public.

Sa générosité naturelle, sa spontanéité l'avaient conduit parfois, presque malgré lui, à des interventions télévisées qui avaient frappé l'opinion : ainsi durant la campagne présidentielle de 1981, au journal télévisé et devant M. François Mitterrand, il s'était irrité de la parole confisquée par l'homme politique ; soudain, il s'était emparé du micro, pour devenir un peu le porte-parole de sa génération, pour exprimer un certain dégoût des jeunes pour la chose politique.

Daniel Balavoine avait participé plusieurs fois comme concurrent au Paris-Dakar.

CLAUDE FLÉOUTER.

NATHALY ODENT

Nathaly Odent, journaliste pigiste, qui collaborait régulièrement à l'hebdomadaire *le Journal du Dimanche*, était âgée de vingt-cinq ans. Journaliste sportive, elle couvrait notamment la voile et le tennis. Elle avait beaucoup insisté pour suivre le rallye Paris-Dakar, indique la direction de l'information de l'hebdomadaire.

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DES MAITRES

Yannick et John à côté de leurs raquettes...

Deux victimes de choix lors de la deuxième journée du Tournoi des maîtres : Yannick Noah et John McEnroe ont été éliminés mercredi 15 janvier. Ce sont leurs vainqueurs respectifs, Tim Mayotte et Brad Gilbert, qui rencontreront en quarts de finale Ivan Lendl et Anders Jarryd.

De notre envoyé spécial

New-York. — Avec l'année nouvelle, c'est un nouveau Yannick Noah qu'on retrouve dans son île de Manhattan. Le joueur barbu des derniers mois s'est rasé, mais il arbore un catogan de fines nattes à la manière de Stevie Wonder. La star misanthrope qui avait fui les médias français est l'hôte affable d'un sympathique restaurant de Soho à l'enseigne de « Guignol's ». Beaucoup de changements donc, mais dans une continuité certaine : pour sa troisième participation au Tournoi des maîtres, sa prestation n'a pas été plus brillante que les précédentes. Il a été éliminé au premier tour par l'Américain Tim Mayotte *en deux sets secs* (6-4, 6-4).

« Je suis déçu, a dit Noah, *car je pensais qu'avec une bonne préparation je pourrais cette année faire un bon tournoi, d'autant que je suis maintenant à New-York chez moi. Mais cela a coincé. »* En clair, le numéro un français n'a pas eu la moindre balle de break sur l'engagement de son adversaire. Il n'est même alors jamais parvenu à marquer plus de deux points c'est dire; qu'il n'a pas eu la moindre chance de prendre l'avantage. Paradoxalement, Noah avait axé sa préparation sur l'amélioration de ses retours de service, qui ont toujours été le point noir de son jeu. A sa décharge, il faut reconnaître que l'Américain a connu dans ce secteur du jeu une réussite insolente : en variant angles et effets, il a passé plus de 80 % de premières balles. De surcroît, Mayotte, qui pratique habituellement un service-volée très stéréotypé, était mercredi au filet dans un véritable état de grâce. Trois fois Noah a réussi des retours fulgurants que l'Américain a intercepté en demi-volées époustouflantes.

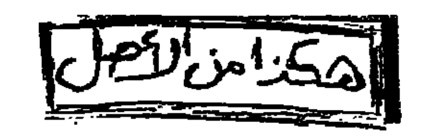
« Quand je réussi un bon retour d'attaque, je suis encore un peu surpris. Je n'ai pas encore les automatismes qui me permettraient d'enchaîner comme il faut. J'étais donc en retard sur la balle. Mais il faut que je persévère dans cette voie. Elle me donne d'ailleurs de nouvelles sensations et un nouvel enthousiasme, car cela démultiplie les options de jeux », a estimé Noah.

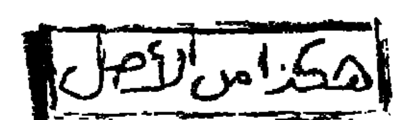
En revanche, c'est à une véritable panne d'enthousiasme et de sensation que doit décidément faire face John McEnroe. Au terme d'une saison où il a perdu la première place mondiale au profit d'Ivan Lendl, sans avoir été capable d'enlever un titre du Grand Chelem, il s'est fait, lui aussi, sortir au premier tour du Masters. Dans des conditions beaucoup plus infamantes que Noah : c'est Brad Gilbert qui l'a éliminé (5-7, 6-4, 6-1), autrement dit, un quasi-inconnu. Bien sûr, cet Américain taillé comme un trois-quarts aile de rugby a bien gagné sa place dans cette épreuve en remportant trois tournois en 1985. Cela lui a permis de figurer dans les vingt meilleurs du classement mondial. Toutefois, il devait une telle position plus à son agressivité qu'à son talent. Rien, apparemment, ne le prédisposait à l'exploit.

Il en a pourtant réussi un petit, mercredi soir, en jouant son va-tout face à un McEnroe auquel il n'avait pas pris plus d'un set au cours de leurs sept rencontres précédentes. Il s'est imposé en trois manches, alignant notamment six jeux dans la dernière. C'était comme si le magicien bougon des courts, qui avait précipité naguère la chute de Bjorn Borg, avait perdu les sortilèges de sa raquette. Quoi qu'il tentât, Gilbert a pu lui donner une réplique cinglante. *« Je n'ai pas la condition physique requise. Ni la concentration, ni la frappe, ni le déplacement »*, a reconnu McEnroe. Les retrouvera-t-il dans quelques mois, lorsque son premier enfant sera né ? Ce serait souhaitable. Car si le jeu se nourrit de péripéties comme la victoire de Gilbert, le tennis a encore besoin du génie de « Big Mac ».

ALAIN GIRAUDO.

• FOOTBALL : *Hidalgo choisit Tapie*. — Sollicité depuis un mois par Bernard Tapie pour prendre en main avec lui les destinées de l'Olympique de Marseille (actuellement 15e au classement de première division), Michel Hidalgo a donné mercredi 15 janvier une réponse favorable. L'ancien sélectionneur de l'équipe de France a donc choisi de quitter en juin prochain la Fédération française de football où il était directeur technique national depuis 1984. Il reste maintenant à Bernard Tapie et Michel Hidalgo à négocier avec les dirigeants marseillais les modalités de leur « cohabitation ».





Le Monde
DES LIVRES

Milena de Prague Margarete de Potsdam

Entre la « petite Tchèque » et la « petite Prussienne », l'histoire d'une amitié passionnée née dans l'enfer du camp de concentration de Ravensbrück

« *JE remercie le sort de m'avoir conduite à Ravensbrück, car j'y ai rencontré Milena.* » Cette affirmation stupéfiante de Margarete Buber-Neumann est la raison même du livre extraordinaire qu'elle a consacré à Milena, *Milena de Prague*, « *la petite Tchèque* » comme celle-ci s'appelait toujours face à son amie qualifiée de « *petite Prussienne* ». C'est l'histoire d'une amitié profonde, nécessaire comme une manière d'amour chez ces deux femmes passionnées. Milena, morte à quarante-huit ans, trois semaines avant le débarquement de Normandie...

Milena qui n'est qu'un prénom et qui, peu à peu, dans cette accumulation de l'horreur, redevient vivante. Milena qui ne fut aimée de Kafka que parce qu'elle était habitée d'aspirations dont la démesure même effraya l'auteur de *la Métamorphose*. Margarete Buber-Neumann rappelle ce que fut la vie de son amie, née le 10 août 1896 dans une vieille famille tchèque, fille d'un professeur de stomatologie à l'université Charles de Prague, spécialiste de chirurgie maxillaire très renommé. Elle avait treize ans quand sa mère mourut. Fille unique, révoltée, têtue, prête à toutes les extravagances. Des études de médecine vite abandonnées, puis de musique, un comportement émancipé qui fait jaser, des tenues excentriques : on dit que pour arriver à un rendez-vous, elle a traversé la Moldau à la nage tout habillée, qu'elle a cueilli des magnolias d'un parc municipal et des fleurs dans un cimetière pour les offrir à celui qu'elle aimait.

Traductrice de Kafka

D'elle Kafka écrit : « *Elle est un feu vivant, comme je n'en ai encore jamais vu* », et aussi : « *Elle est comme la mer, forte comme la mer avec ses masses d'eau ; quand elle se méprend, elle se rue aussi avec la force de la mer, quand l'exige la morte lune, la lointaine lune surtout.* »

C'est en 1920, à Vienne, qu'elle avait lu les premières nouvelles de Kafka et elle décida de le traduire : elle commença par *le Soutier*, puis *le Verdict*, *la Métamorphose*.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 17.)


NEUE KRITIK

Sur la carte d'identité de Milena...

Confession en raccourci

par CIORAN

Cioran va publier chez Gallimard un recueil intitulé* Exercices d'admiration/Essais et portraits. *Le lecteur y trouvera des textes sur divers écrivains, notamment Valéry, Beckett, Michaux et Borgès. Nous donnons, ci-dessous,* Confession en raccourci : *pourquoi Cioran écrit-il ?

Je n'ai envie d'écrire que dans un état explosif, dans la fièvre ou la crispation, dans une stupeur muée en frénésie, dans un climat de règlement de comptes où les invectives remplacent les gifles et les coups. Cela commence d'habitude ainsi : un léger tremblement qui devient de plus en plus fort, comme après une insulte qu'on a encaissée sans répondre. Expression vaut réplique tardive ou alors agression différée : j'écris pour ne pas passer à l'acte, pour éviter une crise. L'expression est soulagement, revanche indirecte de celui qui ne peut digérer une honte et qui se rebelle en paroles *contre ses semblables et contre soi.*

L'indignation est moins un mouvement moral que littéraire, elle est même le ressort de l'inspiration. Et la sagesse ? Elle est précisément l'opposé. Le sage en nous ruine tous nos élans, il est le saboteur qui nous diminue et nous paralyse, qui guette le fou en nous pour le calmer et le compromettre, pour le déshonorer. L'inspiration ? Un déséquilibre soudain, volupté sans nom de s'affirmer ou de se détruire.

∴

Je n'ai pas écrit une seule ligne à ma température normale. Et pourtant, pendant de longues années, je me suis considéré comme le seul individu exempt de tares. Cet orgueil me fut bénéfique : il m'a permis de noircir du papier. J'ai pratiquement cessé de produire le moment où, mon délire s'apaisant, je suis devenu la proie d'une modestie pernicieuse, funeste à cette fébrilité dont émanent les intuitions et les vérités. Je ne peux produire que si, le sens du ridicule m'ayant soudain déserté, je m'estime le commencement et la fin.

Ecrire est une provocation, une vue heureusement fausse de la réalité qui nous place au-dessus *de ce qui est et de ce qui nous semble être. Concurrencer Dieu, le dépasser même par la seule vertu du langage, tel est l'exploit de l'écrivain, spécimen ambigu, déchiré et infatué qui, sorti de sa condition naturelle, s'est livré à un vertige superbe, déconcertant toujours, quelquefois odieux. Rien de plus misérable que le mot, et, cependant, c'est par lui qu'on s'élève à des sensations de bonheur, à une dilatation ultime où l'on est complètement seul, sans le moindre sentiment d'oppression. Le suprême atteint par le vocable, par le symbole même de la fragilité ! On peut l'atteindre aussi, curieusement, par l'ironie, à condition que celle-ci, poussant à l'extrême son œuvre de démolition, dispense des frissons d'un dieu à rebours. Les mots comme agents d'une extase retournée...*

Tout ce qui est véritablement intense participe du paradis et de l'enfer, avec cette différence que, le premier, nous ne pouvons que l'entrevoir, alors que, le second, nous avons la chance de le percevoir et, plus encore, de le sentir. *Il existe un avantage plus notable encore, dont l'écrivain a le monopole : celui de se débarrasser de ses* dangers. *Sans la faculté de noircir des pages, je me demande ce que je serais devenu. Ecrire, c'est se défaire de ses remords et de ses rancunes, c'est vomir ses secrets. L'écrivain est un détraqué qui use de ces fictions que sont les mots pour se guérir. De combien de malaises, de combien d'accès sinistres n'ai-je pas triomphé grâce à ces remèdes insubstantiels !*

∴

Ecrire est un vice dont on peut se lasser. A la vérité, j'écris de moins en moins, et je finirai sans doute par ne plus écrire du tout, par ne plus trouver le moindre charme à ce combat avec les autres et avec moi-même.

Quand on s'attaque à un sujet, fût-il quelconque, on ressent un sentiment de plénitude, accompagné d'un rien de morgue. Phénomène plus étrange encore : cette sensation de supériorité lorsqu'on évoque une figure qu'on admire. Au milieu d'une phrase, avec quelle facilité on se croit le centre du monde ! Ecrire et vénérer ne vont pas ensemble : qu'on le veuille ou non, parler de Dieu, c'est le regarder de haut. *L'écriture est la revanche de la créature et sa réponse à une Création bâclée.*

* **L'ouvrage sera en librairie à partir du 23 janvier.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La Fête des pères et *l'Eau grise*, de François Nourissier

Le taureau par les cornes

LE temps *s'amuse à nous faire croire* qu'il nous change. C'est là une de ses plus grosses attrapes. Il ne fait qu'accuser les traits, que *creuser*, polir, *comme* l'eau avec les roches où elle *rigole*.

Pour ses trente-cinq ans de vie littéraire, François Nourissier publie en même *temps* son vingtième *roman la Fête des pères*, et le tout premier, *l'Eau grise*, écrit à vingt-deux ou vingt-trois ans. A l'époque *(1951), Nourissier* ressemblait à Tintin ; il ne lui manquait que les knickers et le fox blanc. Aujourd'hui, il annonce les prix Goncourt en caressant *une barbe tolstoïenne. Il penche la tête, il baisse la voix,* comme ces grands-pères que fâchent le moindre bruit et leur époque. *Il a choisi de devancer sa proche soixantaine* : façon ouatée de ne pas vieillir...

Mais le jeune homme des années 50 est toujours là. Déjà, il ronchonnait contre un monde malodorant et les désordres qui griffent l'âme. Il aimait les jeunes filles de Passy aux jupes *souples*, *les* remords maîtrisés, les aubes de glace. *Ecrivain autobiographe*, il s'est *échiné pendant* trente-cinq ans *à cerner les mêmes élans, suivis des mêmes* retirements chagrins. Aux autres, les visions du monde, les *rafales lyriques* ; à lui, *l'intimisme corseté de pudeur lorraine et de pré*caution petite-bourgeoise.

Enfant de Radiguet et de Chardonne, il n'a cessé de frôler l'aveu qui coûte le plus : ai-je triché avec mes sentiments ? A chaque auteur son taureau. Celui-ci n'est pas un monstre, mais Nourissier le torée droit devant. C'est le prix à payer d'une des proses les plus tenues de ce temps ; une des plus fidèles, par son introspection tendue vers *l'uni*versel et le bien-dire, à la *grande* tradition des moralistes français.

POUR qu'un livre de Nourissier commence, il faut un léger malaise : une nouvelle maison qui grince, un chien patraque, une *migraine* opiniâtre, un lien affectif qui fait boiter les cœurs et exige de redéfinir les mots. *La Fête des pères* part du constat qu'entre le narrateur et son fils Lucas, *dix-huit ans*, élevé par son ex-femme Sabine et invité à dîner une fois par semaine, quelque chose cloche. L'adolescence a changé le petit animal des premières années en un étranger dépourvu de la grâce de ses contemporains, au cheveu sale, au sourire de biais. Le narrateur doit lutter contre un secret dégoût et de *la rancune. Pour un peu, il reprocherait à son fils de ne* pas savoir se faire aimer, s'il ne craignait, en réplique, le grief d'avoir quitté mère et enfant *sans explication. Rien de tel que de se sentir en* faute pour devenir injuste, lâche, prêcheur.

L'occasion de ce bilan morne est donnée au père par un bref voyage à B., qui pourrait être Bonn ou Berne. A l'invitation des autorités culturelles françaises et locales, cet auteur qui ressemble comme un frère à ce qu'on sait de Nourissier va parler de son œuvre, donc de lui-même. Tout écrivain connaît ce genre d'exercice, dont on revient rarement ravi de ses lecteurs et de soi. Le conférencier retrouve la gare de l'Est de son enfance. Dans la somnolence du train, il songe à son père trop tôt disparu — circonstance qui ne prédispose pas à occuper la place à son tour — à sa génération *privée d'héroïsmes. Il rumine ses échecs,* ses fausses gloires, *ses mauvais réveils, ses presciences de désastre*, son hypocondrie de toujours. Et ce métier harassant, l'écriture, qui, à *moins* d'être un « *grand esprit* », vous condamne à retenir le négligeable, à ciseler des chimères !

PARMI les dames d'œuvre qui ne manquent pas d'escorter les *écrivains en goguette, notre auteur voit surgir une certaine* Nicole, connue et aimée dix-sept ans plus tôt. Devenue femme *d'industriel, c'est peut être elle qui a manigancé l'invitation, à l'abri de* son nom d'épouse.

A la conférence, elle pose les bonnes questions, sans craindre *le* tutoiement. Amours, mariage, paternité, solitude : quelle expérience a *le mieux nourri l'œuvre du conférencier ? Celui-ci se sent cerné.* Il n'est pas facile d'avouer qu'un fils vous importe moins qu'un château de *mots. C'est pourtant* le cas ; *et le conférencier, au lieu de se dérober*, en pérorant sur ses grands devanciers, le Duc ou le Vicomte, mange le *morceau. Il ne se sent vraiment le père que de son travail. Ce qu'il ne* dit pas au public, il l'*avouera en aparté*, et dans *la Fête des pères* que voici. Vérité d'abord : c'est la seule façon de « sauver l'honneur ». Encore et toujours le taureau par les cornes !

Chez Nicole, où a *lieu* le classique souper d'après les causeries, les anciens amants s'échangent, en cachette du mari, souvenirs et nouvelles *du présent. L'auteur était marié et quadragénaire quand il a ren*contré Nicole. Cela se passait en 1966, du côté de son cher Ranelagh, *au chevet d'un grand-père mort.* Il *se rappelle les moindres détails* de l'appartement. C'était sa manie, depuis l'adolescence, d'*investir*, en *voyeur*, les demeures bourgeoises, de *pousser* les portes de *placards*. Il prenait possession des lieux plus voracement, eût-on dit, que des héritières. D'une certaine manière, il n'a cessé de courir après cette impossible maison « déjà là » et chargée d'histoire familiale, comme certains crustacés s'enfouissent dans des coquilles étrangères...

AVEC Nicole, le narrateur ne trouvait pas seulement la sécurité d'une belle-famille. Il se mettait délicieusement dans son tort. Son épouse venait d'accoucher, avec peine, de Lucas, qui luttait contre la mort, en couveuse. Le père de Nicole ne voulait pas, *pour* sa fille, de ce mari en cavale. Après onze mois de rencontres exaltées et furtives, ce fut l'adieu amer dans un village savoyard, le retour honteux chez l'épouse pardonnante, le sale refuge dans la conjugalité volontariste et la paternité jouée. Si le narrateur n'arrive pas à aimer Lucas, et lui impute sa propre froideur, n'est-ce pas qu'il voit en lui la cause de ce renoncement ?

Et que penser du regard qu'il porte sur la fille de Nicole, née quelques mois après la rupture en Savoie ? Cette Bérénice, ainsi nommée à cause d'*Aurélien*, dont le narrateur avait transmis la passion à Nicole, et en qui il retrouve sa rousseur, si c'était sa fille ? Après la paternité mal assumée, voici la paternité-surprise, que rend absurde et trouble l'absence de souvenirs communs, de cheminement !

(Lire la suite page 16.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• SCIENCE-FICTION

Dans les jungles



On associe généralement science-fiction et hypertechnologie ; les représentations de notre avenir sont toutes de machines, de béton et de verre, et l'on réserve en principe les luxuriances exotiques de la nature à d'autres mondes restés «primitifs». Les rares contre-exemples sont restés fameux dans l'histoire du genre : *le Monde vert* de Brian Aldiss ou *la Planète oubliée* de Murray Leinster (tous deux publiés chez J'ai lu), entre autres.

Or ce mois-ci, trois romans paraissent, qui font appel à des visions «naturistes» du futur ; natures folles qui s'emballent comme autrefois les cités et les techniques. Ce mois-ci, le classique savant fou s'est métamorphosé en naturiste.

∴

On avait pu découvrir l'an dernier l'étonnant Antoine Volodine, dont la collection «Présence du Futur» (Denoël) publiait le premier roman, *Biographie comparée de Jorian Murgrave,* alors très remarqué. Avec *Un navire de nulle part,* Volodine fait la preuve qu'il possède un univers, confirme et amplifie ses talents d'écriture, de regard et d'humour inclassables.

Un navire de nulle part décrit une Russie envahie par la jungle ; cette omniprésente végétation n'est autre qu'une arme employée par les sorciers pour étouffer le pays et le régime «dur» des derniers responsables d'une bureaucratie à l'agonie. Le meurtre d'un certain Müllow, agitateur bien connu de services tchékistes, précipite les événements, bouscule les factions. Les rescapés de la politique officielle achèvent de perdre leur tranquillité, et leurs traditionnelles séances au dojo se muent en discussions inquiètes sur l'avenir du pays. L'inspecteur Kokoï, chargé d'enquêter sur la mort de Müllow, découvre avec stupeur que l'agitateur était le fils du grand commissaire Wassko de Kronstedt. D'autres limiers traquent *une sorcière dans le désert qui s'étend hors de la selve...*

Exubérant, ironique, retors, original et fort, *Un navire de nulle part* recourt à plusieurs séries de tableaux courts et insolites qui, mêlés, composent une fresque en plusieurs dimensions. Comme dans *Biographie comparée de Jorian Murgrave,* le récit comporte omissions et digressions en grand nombre, mais il est ici cohérent et plus «linéaire», pour autant que ce terme puisse s'appliquer aux œuvres de Volodine. Rares sont les auteurs à avoir su trouver une identité esthétique aussi achevée et aussi convaincante. Les amateurs d'une littérature de qualité ne peuvent que se précipiter sur ce *Navire...,* qui impose une redéfinition des limites du genre science-fiction. (Antoine Volodine, *Un navire de nulle part,* éd. Denoël, collection «Présence du futur», nº 413, 184 p., 35 F.)

∴

En évoquant Michael Coney dans ces colonnes il y a deux mois, à l'occasion de la parution de son roman *la Locomotive à vapeur céleste* aux éditions Robert Laffont, je n'imaginais pas que l'occasion me serait donnée d'y revenir si vite. Les Nouvelles Editions OPTA publient *Demain, la jungle* sous sa signature, dans leur luxueuse collection du «Club du livre d'anticipation».

Paru à l'origine en 1979 et totalement passé inaperçu, même des spécialistes français de l'œuvre de Coney, *Demain, la jungle* se rattache à cette histoire du futur, éclatée, à laquelle appartiennent à peu près tous les romans de cet Américain installé au Canada, et permet de mieux comprendre la situation de *la Locomotive...* par rapport à l'ensemble de l'œuvre. Reprenant certains éléments des *Brontosaures mécaniques* (Laffont), *Demain, la jungle* ouvre les perspectives d'un avenir lointain.

Dans un univers où s'opposent «matérialistes» et «ethéralistes», une humanité qui se sent condamnée entreprend la construction d'une arche stellaire destinée à emporter certains de ses membres vers des mondes que l'on suppose meilleurs. Mais le *matérialiste Matt s'éprend de Fern, une responsable éthéraliste, et* s'enfonce dans la pratique du rêve prémonitoire contrôlé. D'étranges visions de jungle l'accaparent peu à peu. Une jungle démente, forêt à étages recouvrant toute une planète et où les hommes contrôlent la nature par la pensée...

Roman déroutant et un peu hybride, *Demain, la jungle* mérite le détour en dépit d'une édition bâclée – traduction fautive, coquilles, bibliographie inutilisable. Le tout sous le label «édition de luxe», qui rend la chose encore moins pardonnable. (Michael G. Coney, *Demain, la jungle,* tr. de E. C. L. Meisterman, Nouvelles editions OPTA, «Club du livre d'anticipation», nº 113, 374 p., 195 F.)

∴

Ecrivain discret, Jean-Pierre Hubert livre *Ombromanies,* son meilleur roman à ce jour, le plus construit et le plus inventif.

Le jeune Hejne forme, avec quatre autres cadets de l'académie, une famille dont les membres ne se quittent jamais et partagent tout, repas, sommeil, jeux et exercices. Mais Hejne commet un jour une infraction qui pousse l'académie à chasser toute la famille, exilée vers le monde extérieur, terrifiant impénétable, qui possède le pouvoir d'engendrer créatures, matière, illusions...

Si *Ombromanies* ne met pas en scène une jungle au sens propre du terme, Jean-Pierre Hubert y réussit néanmoins la *prouesse de restituer l'impression de jungle : démesure, caractère* incontrôlable, danger, fascination, rythme autonome et inouï. Le parcours de Hejne a des allures d'exploration aventureuse d'une selve aussi dense que celle de Volodine, aussi cruelle et extravagante que celle de Coney. Hubert y libère enfin son inventivité avec quelque chose d'obsessionnel et de surréaliste qui n'est pas sans rappeler les meilleurs livres d'un Serge Brussolo.

Livre majeur d'un auteur majeur, et qui laisse augurer une évolution passionnante, *Ombromanies* est une nouvelle réussite de la science-fiction française qui, décidément, se porte bien. (Jean-Pierre Hubert, *Ombromanies,* éd. Denoël, coll. «Présence du futur», nº 412, 190 p., 35 F.)

EMMANUEL JOUANNE.

ROMANS

Le rayonnement de Meilhan-sur-Garonne

Connaissez-vous Meilhan-sur-Garonne ? Non ! Eh bien, en lisant *Chômeuriade,* le premier roman de Stanislas Kocik, vous saurez tout sur ce petit village d'Aquitaine qui est à l'auteur ce que la gare de Perpignan fut, un temps, à Salvador Dali : un lieu métaphysique et mythique à la fois.

A en croire Stanislas Kocik, Paris n'a plus qu'à bien se tenir, car dans quelques années le rayonnement de Meilhan-sur-Garonne aura éclipsé celui de la capitale. D'ailleurs, déjà, les chômeurs y affluent dans l'espoir d'un travail. Et un riche émir doit y tourner une superproduction à la gloire de l'Islam...

Stanislas Kocik joue avec les mots et les situations à la façon de Raymond Queneau. Tout lui est prétexte à dérision, et si le narrateur de son roman est chômeur, du moins se soigne-t-il en fréquentant assidûment un psychiatre célèbre dont le curriculum vitae ressemble par bien des points à celui du docteur Ferdière, le médecin d'Antonin Artaud.

Kocik combat la grisaille par le rire, et il répond, à l'avance, à ceux qui ne manqueront pas de lui reprocher de ne rien prendre au sérieux : *« Délire, dites-vous, messieurs ? Délire ? Soit. Mais votre monde à vous, ô sujets de l'économie libérale, n'est-ce pas du délire ? Et le socialisme d'Etat ? Ce n'est rien autre que de la pure folie. Va pour le délire, pourquoi pas ? Oui, délire. Délire et des lyres. Des lyres ainsi que des cuivres. Musique ! La Marche turque ! »* – P. Dra.

★ **CHOMEURIADE, de Stanislas Kocik, collection « Le Chemin », Gallimard, 136 p. 68 F.**

NOUVELLES

Gâteries douces-amères

Si l'on en croit Daniel Boulanger, cet expert en bonne cuisine comme en bonnes nouvelles, le novelliste serait *« un bon épicier qui tend au lecteur le poivre et le piment ».* Parce que aux épices elle ajoute de la crème (dans les épinards, bien sûr) on pourrait penser que Claude Pujade-Renaud propose une nourriture quasi maternelle, à consommer gloutonnement, sans précaution. Et *l'on aurait tort. Abordant la lecture* des *Enfants des autres,* il faut encore écouter le cher Boulanger, qui préconise de ne pas lire les nouvelles coup sur coup et de prendre, entre elles, un verre d'eau.

Les textes recueillis ici sont donc des nouvelles gourmandes en ce *sens que l'auteur raffole des gâteries douces-amères,* petits gestes, mots, actions qui font la monnaie courante des jours, celle-là même qui sert aux échanges privés. Et elle s'en saisit avec une vivacité de prédateur, et elle la lance à la volée de façon qu'il y en ait pour tous et pour chacun.

Mais attention, si la plupart des « chacunes » pourront s'amuser des miroitements de ces pièces malicieuses et s'émouvoir d'y reconnaître leur reflet, certains « chacuns », faute de se munir de pincettes, risquent de s'y brûler les doigts. Car, non contente d'être gourmande, Claude Pujade-Renaud, mine de rien, devient gourmandeuse à l'égard des partenaires masculins de ces femmes qu'elle accompagne un moment, une nuit, quelques semaines, en ange gardien un tantinet voyeur et rapporteur.

Les incursions de cet ange-auteur dans l'intimité des autres inspirent des constats tendres et féroces (tendres pour les unes, féroces pour les autres, ces hommes toujours plus ou moins coupables d'indélicatesse, d'insouciance et quelque peu obtus). A ceux-là, toujours, *« il faut expliquer, c'est fatigant »...*

L'ange qui *« rapporte »* ici a beaucoup traîné ses ailes dans les cuisines, les salles de bains, les alcôves, et même sur le divan du psychanalyste. Il a un regard d'une terrible acuité et il ose dire ce qu'il voit, ce qu'il sait, ce qu'ordinairement *l'on cache ou l'on tait.* Cela scandalise parfois, mais c'est juste.

Et puis, nous étions avertis, la cuisine des anges emporte parfois la bouche, la tête, les sens. La bonne nouvelle aussi. Ne pas oublier : le verre d'eau. – A. Br.

★ **LES ENFANTS DES AUTRES, de Claude Pujade-Renaud, Actes Sud, 188 p., 69 F.**

Ont collaboré à cette page : Anne Bragance, Michel Contat, Pierre Drachline, Roger-Pol Droit, Patrick Kéchichian, Michel Sot.

ESSAIS

Critique littéraire en mal d'esthétique

Un récent livre de critique sur la critique, *l'Arbre et la Source,* de Michel Charles, permet de mieux cerner les causes et les enjeux de sa crise, en prenant sur elle une vue à la fois historique et structurale. Voici quelques-unes de ses hypothèses.

La critique « mondaine » fait couple avec la critique « savante », même si elle s'oppose à elle, dans un âge dominé par la rhétorique, laquelle ne vise pas tant l'étude que la production des œuvres, en fonction d'une esthétique clairement définie et sur laquelle les deux types de critique s'entendent. Elles sont toutes deux normatives : le beau est codifié.

A l'âge de la rhétorique succède une ère du commentaire, qui reprend à la scolastique médiévale sa conception de l'exégèse du texte sacré, lequel entraîne l'existence d'un dogme : la vérité est une, si ses approches sont successives.

Nous sommes encore dans l'ère du commentaire. Le texte, désacralisé, y demeure la visée essentielle, non comme objet à produire mais comme objet à décrire. Il ne repose cependant plus sur un dogme (sauf dans la vulgate marxiste ou psychanalytique). La glose porte sur le sens et sur la lettre.

Dans l'ère du commentaire, le structuralisme est apparu comme une réaction contre l'empire du sens. Il a repris à la rhétorique classique son ambition de décrire le fonctionnement d'un texte, sans se résoudre à en produire un lui-même. Et, faute d'une esthétique, le structuralisme est resté tributaire d'une culture du commentaire et d'une idéologie du texte.

Nous vivons une crise qui est autant celle du commentaire que celle du texte, qui ont partie liée. Le bénéfice de cette crise est, pour le critique, d'avoir pris conscience que son activité est, elle aussi, une écriture. *Ce qui fait du critique,* au moins potentiellement, un auteur.

Michel Charles s'effarera sans doute de voir écartelé en si gros câbles son délicat tricot, mais il ne pourra sans doute que rejoindre la conclusion suivante : seule une esthétique redonnerait au critique-auteur *vivacité et pertinence dans le* jugement. Or il y a aujourd'hui presque autant d'esthétiques que de subjectivités, ce qui n'est pas nécessairement déplorable.

M. C.

★ **L'ARBRE ET LA SOURCE, de Michel Charles. Le Seuil, coll. « Poétique », 332 p., 160 F.**

RELIGION

Le miracle au quotidien

Pas moins de cinq mille miracles inventoriés et disséqués avec la minutie du clinicien par Pierre-André Sigal nous placent au cœur de l'histoire des onzième et douzième siècles. Nous sommes dans un monde sans solution de continuité entre nature et surnature. Et l'articulation entre les deux s'opère précisément autour du corps du saint.

Quand, en 1053, une grave épidémie atteint la ville de Rouen, les habitants sollicitent des moines de l'abbaye de Saint-Wandrille le transport dans leurs murs des reliques de saint Vulfran. Les malades accourent en foule, et les moines leur distribuent de l'eau dans laquelle ils ont fait tremper la châsse du saint. Les guérisons sont nombreuses, et l'épidémie cesse brusquement.

Il est assez vain de s'interroger sur la réalité psychosomatique ou autre phénomène, encore que l'auteur de ce livre s'y essaie parfois avec un certain bonheur. Il est plus important de saisir comment les corps sont profondément engagés à cette époque dans ce qu'on situe *habituellement du côté de l'esprit.*

Avant le douzième siècle, il n'y a pas de miracle à distance : il faut un corps-à-corps avec le saint. Le corps du saint va au peuple. Le peuple se rend auprès de lui.

Ces pratiques ont leurs gérants, que sont les moines. Comme les saints, ils assurent la continuité entre ce monde et l'autre. Pour les hommes du Moyen Age, le miracle n'est pas *extra-ordinaire* : il vient au contraire rétablir l'ordre cosmique voulu par Dieu et troublé par le péché. – M. S.

★ **L'HOMME ET LE MIRACLE DANS LA FRANCE MÉDIÉVALE (XIe-XIIe siècle), Cerf-Histoire, 115 F.**

PHILOSOPHIE

Le médecin de Louis XIV

L'influence posthume des travaux de Descartes a contribué à laisser dans l'ombre bon nombre des œuvres qui lui étaient contemporaines. Aussi peut-on lire avec autant de plaisir que d'intérêt la thèse de troisième cycle qu'Albert Darmon a consacrée à Marin Cureau de La Chambre (1594-1669), *médecin* de Louis XIV, démonstrateur au Jardin royal, membre fondateur de l'Académie française et de l'Académie des sciences. Son tombeau, dessiné par Le Bernin, se trouve à Versailles. Mais qui le connaît encore ?

Il est pourtant l'auteur d'un traité *sur la digestion, d'une étude sur les* caractères des passions, d'ouvrages d'optique sur la couleur et l'image, d'un *« système de l'âme »* et – pourquoi pas ? – d'un *Discours sur les causes du débordement du Nil.*

On aurait tort de sourire de cette apparence hétéroclite. Outre le fait que cette diversité est coutumière à l'époque, elle ne peut masquer la cohérence interne de l'œuvre, qu'Albert Darmon met pertinemment en lumière. Ce qui fait l'unité du discours de Cureau, c'est la notion de *« substances intermédiaires »,* corps immatériels doués d'énergie. Que ce soient les esprits, conçus comme liens entre la matière et l'incorporel, ou bien les images (qui sont pensées comme lumières et non comme représentation) ou encore les mouvements de la lumière, qui sont analysés comme de véritables passions, chaque élément du système renvoie aux autres.

Le travail minutieux de l'auteur constitue un document précieux pour les historiens des sciences comme de la philosophie.

R.-P. D.

★ **LES CORPS IMMATÉRIELS, esprits et images dans l'œuvre de Marin Cureau de La Chambre, d'Albert Darmon, Librairie philosophique, J. Vrin, 166 p., 135 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● Pierre Chaunu : *Rétrohistoire.* Cet énorme volume rassemble des articles publiés par P. Chaunu de 1950 à 1982 sur des sujets divers, allant de l'histoire américaine ou espagnole à *l'Europe réformée, et des textes critiques sur quelques* ouvrages historiques récents. Dans un beau texte inédit, intitulé *Auto-histoire,* P. Chaunu retrace son itinéraire et justifie la *« logique interne »* de ses multiples travaux. (Editions Economica, 1 028 p., 350 F.)

● Jean-Pierre Goubert : *la Conquête de l'eau.* Spécialiste d'histoire de la santé, J.-P. Goubert analyse les mutations sociales et psychologiques nées de la conquête de l'hygiène au dix-neuvième et au début du vingtième siècle. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie. (Editions Robert Laffont, 302 p., 92 F.)

PHILOSOPHIE

● Franz von Baader : *Fermenta Cognitionis.* Médecin et philosophe du romantisme allemand, Baader (1765-1841) est l'auteur de nombreux livres sur la mystique et la théosophie. Ce volume constitue une synthèse de la doctrine de Baader, exposée à partir d'interprétations de Boehme, saint Martin, ou des Pères de l'Eglise. Traduit et présenté par Eugène Susini. (Editions Albin-Michel, 283 p., 98 F.)

ROMAN

● Patrick Grainville : *le Paradis des orages.* Le dernier roman de l'auteur des *Flamboyants* est un long récit érotique, le témoignage d'une obsession, unique et démultipliée, la quête lyrique d'un « paradis » charnel. (Editions du Seuil, 414 p., 99 F.)

LITTÉRATURE

● Charles Baudelaire : *Théophile Gautier.* Baudelaire consacra deux études à son *« très cher et vénéré maître et ami »* Théophile Gautier, en 1859 et 1861. Philippe Terrier présente, dans la collection « Etudes baudelairiennes », l'édition critique de ces deux textes. (Editions A la Baconnière, Neuchâtel ; diffusion Champion-Slatkine, 265 p., 181 F.)

● Ouvrage collectif : *l'Aventure dans la littérature populaire au dix-neuvième siècle.* Ce volume reproduit les actes d'un colloque sur « le livre d'aventures dans la littérature populaire » qui s'est tenu à Villeurbanne, en mars 1983, sous la direction de Roger Bellet. (Presses universitaires de Lyon, 220 p., 90 F.)

LINGUISTIQUE

● Michel Arrivé, Françoise Gadet, Michel Galmiche : *la Grammaire d'aujourd'hui.* Outil maniable, ce *Guide de linguistique française* comporte environ huit cents articles, classés alphabétiquement, sur tous les sujets touchant à la langue. (Editions Flammarion, 720 p., 165 F.)

SOUVENIRS

● *Bertrand de Jouvenel : Revoir Hélène. Ce* livre est le journal tenu par Bertrand de Jouvenel pendant vingt ans, à partir de 1955, de son amour pour Hélène, morte d'un cancer en juin 1974. (Editions Robert Laffont, 231 p., 89 F.)

CONTES

● Roger Arriva : *Contes corses fantastiques. « Grâce à ces petites nouvelles dont l'essence charnelle puise au plus profond du terroir, on comprend un peu mieux le caractère des Corses »,* écrit Maurice Rheims dans la préface de ce recueil composé par un enfant du pays. (Editions Lettres libres ; illustrations d'A. Botteghi, 151 p., 72 F.)

DOCUMENT

● Thierry Wolton : *Le KGB en France.* A partir d'un dossier secret, « Farewell », transmis à l'Elysée en 1981, Thierry Wolton dresse le tableau des agissements des services d'espionnage soviétiques en France. (Grasset, 310 p., 98 F.)

● HISTOIRE

Les malheurs d'un corsaire

La « descente aux Enfers », de Louis Garneray : capturé par les Anglais, il passera neuf ans sur un ponton avant de devenir un honorable peintre de marine.

LOUIS GARNERAY a treize ans quand il s'embarque à Rochefort, en 1796, sur la *Forte*, direction l'océan Indien. Il sera marin de la République, corsaire dans la compagnie de Surcouf, puis matelot sur un négrier, dans les parages de Zanzibar. Dix années plus tard, la course aura pris fin. En 1806, Garneray est capturé par les Anglais. Il passera neuf ans sur les pontons et c'est cette descente aux Enfers que Garneray, après avoir raconté dans deux précédents ouvrages ses aventures de grand vent, relate dans le troisième volume de ses Mémoires.

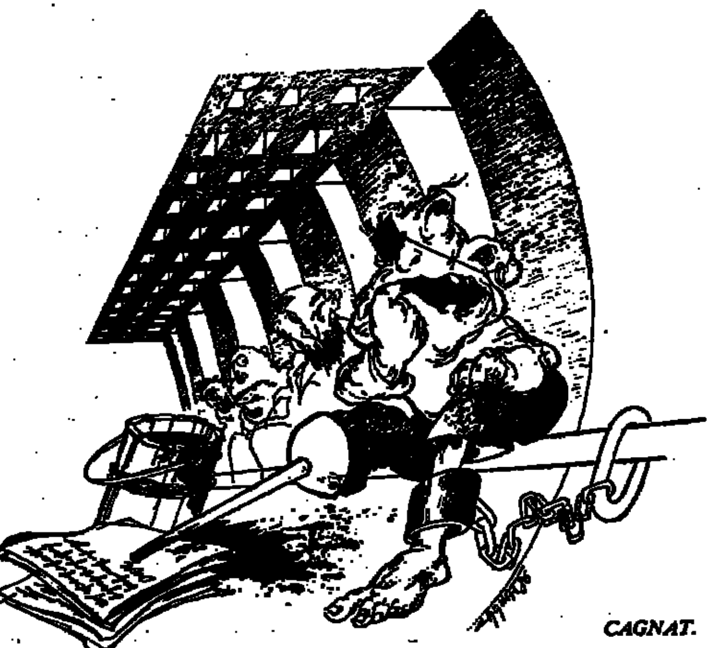
Les pontons étaient des navires démâtés, solidement arrimés au quai de Portsmouth. Par une ironie cruelle, le bateau, qui fut toujours, aux yeux de Garneray, le porche de l'aventure, de la liberté et du changement, est devenu soudain le lieu de l'esclavage, de l'enfermement et de l'immobilité.

Un peuple des limbes

Le 15 mai 1806, Garneray pénètre sur le ponton. Il croit qu'il descend au tombeau. Dans la pénombre des entreponts, il distingue un peuple des limbes : des visages délabrés, des yeux éteints, des peaux grises, flétries, des collections de haillons et de guenilles, des plaintes, des grognements d'affamés. Sept cents marins pourrissent sur chaque ponton, dans une même misère, et pourtant cette société n'est pas uniforme. Garneray va très vite découvrir que le ponton connaît des hiérarchies, des valeurs, des règles et des codes. Dans l'égalité brutale du malheur, les inégalités pullulent.

Il y a les malins, ceux qui gèrent une petite industrie en sculptant des pièces d'échecs, en tressant des chapeaux de paille. Il y a ceux qui s'instruisent la nuit en s'éclairant avec la graisse que, dans la journée, ils ont prélevée sur leur bidoche. Il y a ceux qui font commerce de ratatouille, rachetant à certains leurs rations pour les revendre aux plus faméliques. Garneray, lui, se souvient qu'il a le goût de la peinture. Il se procure une boîte de couleurs et écoule ses tableaux à vil prix dans la bourgeoisie de Portsmouth. (Une fois libéré, en 1814, Garneray deviendra un honorable peintre de marine.) Un autre prisonnier se fait un peu d'argent de poche en enseignant la danse, le soir, à des quadrilles de spectres.

Au fond de l'enfer, dans son septième cercle, végètent ceux qui s'appellent eux-mêmes les « rafalés ». Un rafalé a abandonné toute espérance. Il a vendu tout ce qu'il possédait. Il est vraiment nu. Il se nourrit des déchets des autres. Il est humble et méchant, il est bas et il est triste. Sans doute, il jouit secrètement de sa dégradation. Les rafalés observent scrupuleusement une sorte de code du déshonneur. Les rafalés, dit bellement Garneray, *« brillent de tout l'éclat de leur misère »*.



CAGNAT.

Le document de Garneray a un autre intérêt. Il donne à voir l'esquisse d'un système carcéral qui va plus tard endeuiller la Terre, le camp de concentration. On en écoute ici les premiers balbutiements. Date funeste dans l'histoire des hommes : la pénitence passe du stade de l'artisanat à celui de l'industrie. Le désordre cède à la rationalisation. La peine est devenue une valeur soumise aux lois générales de l'économie, et il n'est pas étrange que cette invention se produise en ce temps – après que la Révolution et l'Empire eurent fait de la guerre une machinerie de la mort – et en ce lieu – l'Angleterre, où va éclater bientôt la révolution industrielle.

Un faramineux voyage

Le récit de Garneray est passionnant comme une aventure. Cette société méphitique est inventive, drôle, cocasse, dangereuse, variée et jamais en repos. On prépare des tentatives d'évasion carnavalesques. On intrigue. On débusque des traîtres et on les massacre. On fait des niches amusantes ou sanglantes à ces « damnés Anglais » qui occupent, au regard de Garneray, le dernier rang dans l'échelle des humains. Curieusement, les neuf années passées sur les pontons prennent l'allure d'un faramineux voyage. Elles forment l'ombre lugubre des courses que le corsaire avait naguère conduites, aux soleils éblouis de l'océan Indien.

Jean-Pierre Sicre, qui présente noblement le livre, jure que Garneray ne ment jamais. Je le croirais assez, même si certains traits paraissent exagérés. Grâces soient rendues aux éditions Phébus qui ont décidé de renflouer, après un long naufrage, le témoignage exceptionnel d'un homme que Melville, qui avait son idée sur ces choses-là, tenait pour l'un des grands écrivains de la mer.

GILLES LAPOUGE.

★ UN CORSAIRE AU BAGNE – MES PONTONS, de Louis Garneray, éditions Phébus, 388 p., 98 F. Précédemment parus : *Corsaire de la République* et *le Négrier de Zanzibar*, de Louis Garneray, aux éditions Phébus.

Henri III un roi shakespearien

Pierre Chevallier réhabilite un prince méconnu, victime de maints « racontars », alors qu'il fut le plus cultivé et le plus intelligent de tous les Valois.

ON publie de nombreuses biographies. En voici au moins une qui en excuse bien d'autres : elle doit faire date. Elle va faire date. D'abord parce qu'elle fait justice du bilboquet et des « mignons ». Bien plus encore parce qu'il s'agit d'un ouvrage puissant, porté par un courage rare, un talent aussi rigoureux que vigoureux, et, cette fois-ci, visiblement accru par la sympathie.

S'agissant d'Henri III, la rigueur s'imposait, face à un personnage et à un règne longtemps méconnus. Méconnus parce qu'on se contentait trop souvent des calomnies proférées par les ligueurs ultra-catholiques et pro-espagnols, et surtout parce que les sources, abondantes pourtant, n'ont été que tardivement et incomplètement publiées.

Si quatre volumes de « Lettres du Roi » ont été procurés par le regretté Michel François, aucune ne dépasse avril 1580, et des centaines reposent à la bibliothèque de l'Institut, où Pierre Chevallier les a lues ; ainsi que bien d'autres textes, trop partiellement publiés, comme les précieuses correspondances des ambassadeurs de Rome, de Venise, de Londres, de Madrid et d'ailleurs, riches de renseignements et de portraits, comme celui campé par Morosini : *« Roi rempli d'espérances, roi rempli d'alarmes. Il désire la défaite des huguenots et cependant il la redoute ; il redoute la défaite des catholiques, et cependant il la désire. »* Une bibliographie ancienne, réduite, de qualité variable (l'anglo-saxonne se distinguant pourtant, ce qui ne saurait étonner), a contraint à cette longue plongée dans les sources, finalement dominées.

Il en résulte un long et passionnant récit chronologique, scandé par trois couronnes : celle de Pologne, celle de France, celle qu'attendait du Ciel ce chrétien fervent, fidèle à sa devise personnelle : *Manet ultima caelo* (l'ultime couronne est au Ciel). Récit fort précis, coloré des exactes teintes des temps et des lieux, écrit en une langue riche, soutenue, abondante, complexe, parfois majestueuse.

« L'énigme sexuelle »

Plusieurs « morceaux », d'une fort belle venue, retiendront aisément : le « tour de France » de dame Catherine et de ses enfants en 1564-1566 ; la mise au point sobre, rajeunie, équitable et probablement définitive sur l'affreux épisode de la Saint-Barthélemy ; l'extraordinaire voyage de Pologne, où Henri fut roi cent quarante-six jours, avec retour par Venise et ses enchantements (1574) ; la recherche obstinée et douloureuse d'une impossible paix dans une France divisée entre deux religions (et leurs nuances), trois grandes familles féodales grosses propriétaires et fortement armées (Montmorency, Guise, Bourbon), et travaillée par les intrigues, les reîtres et l'argent étranger (espagnol surtout) ; inoubliable enfin, le récit, heure par heure, de l'assassinat du roi par un dominicain, de son agonie, de ses volontés d'abord lucides, d'après les sources les plus sûres soigneusement indiquées.

De tous ces épisodes, beaux parce que vrais et intensément restitués, le plus grand, le plus neuf, celui qui captera tous les lecteurs, historiens de métier, de passion, de goût ou de lecture, occupe presque cent pages, au centre du volume. Il s'agit, disent les titres de ces deux chapitres, des *« aspects multiples et complexes de la personnalité d'Henri III, homme public »*, puis *« homme privé »*. Méthodiquement, rien n'est laissé dans l'ombre, sinon l'inconnaissable, et Pierre Chevallier, qui habituellement ne se complaît guère dans les secteurs psychiatriques, utilise sans hésitation l'ouvrage que le docteur Gilbert Robin consacra en 1964 à *l'Enigme sexuelle d'Henri III*... Encore le bon médecin, qui conclut à l'absence de toute preuve factuelle d'homosexualité, ignorait-il ces textes indubitables (le plus cru gît aux archives vaticanes) qui montrent le roi passant six journées à Limours, en août 1585, dans l'incessante compagnie de quatorze putains.

Cette performance relatée, notre auteur analyse de très près l'homme de paix (qui, tout jeune, fut un excellent général), l'homme de conciliation, l'excellent sélectionneur de bons administrateurs, le plus cultivé et le plus intelligent de tous les Valois – avec des goûts artistiques parfois surprenants, – tendre époux aussi d'une modeste Lorraine choisie par amour, malheureusement devenue stérile après l'échec d'une grossesse. Roi malheureux *« qui eût été un très bon prince s'il eût rencontré un bon siècle »* (selon l'excellent chroniqueur Pierre de l'Estoile).

Une citadelle

Pierre Chevallier, on le sait depuis son *Louis XIII*, pratique une histoire classique, centrée sur le politique, le diplomatique, le psychologique ; cette fois, le sujet aidant, avec quelque chose de plus large, de plus coloré, de plus imprévu et de plus émouvant aussi, comme son héros dont il fait assez justement un roi shakespearien. On retrouve même sous sa plume, mieux qu'évoqués, les problèmes économiques et financiers, si lourds à cette époque, y compris cette hardie réforme monétaire de 1577, qui faillit faire de l'écu d'or l'unité monétaire du royaume, et l'instrument d'une difficile stabilisation.

Au fond, ce qu'on demande à un historien, c'est d'être vrai, juste, précis, vivant, passionnant même. Sans doute peut-il y parvenir de diverses manières, car il existe aussi plusieurs demeures dans la maison de Clio. Celle que vient de construire Pierre Chevallier, avec l'amour rigoureux d'une jeunesse retrouvée, ne risque pas de s'effondrer vite. Les historiens à venir pourront sans doute bâtir encore, mais à côté et autrement, sans toucher à la Citadelle.

PIERRE GOUBERT.

★ HENRI III, de Pierre Chevallier, Fayard, 751 p., 160 F.

● ROMANS

A comme Aventure

Deux ouvrages très « romanesques » pour aller faire un tour au Brésil et en Afrique.

Ils ne nous interpellent pas, ils ne nous remettent pas en question, ils ne sont pas incontournables. Ils ne nous éblouissent pas de leurs fulgurances, ils n'inaugurent pas un nouvel âge de l'écriture, non. Ils se contentent de *faire allègrement leur petit boulot* de romans romanesques : raconter une histoire à laquelle on croira de bout en bout, animer des personnages, faire vivre une aventure, revivre une époque et une société.

« Ils », ce sont les petits, les obscurs, les sans-grades de la littérature ; ceux qui se contentent de répondre à ce que le lecteur et la lectrice « de la base » attendent d'un roman : les tenir en haleine de la première à la dernière ligne, ne leur lâcher la main que le livre refermé, fût-ce au petit jour.

En voici deux : un « historique », un contemporain. Le héros du *premier, Siri, le voleur de dentelles*, est né vers 1815 dans la forêt brésilienne, d'une mère indienne et d'un père portugais peu avouable. Orphelin, il arrive de nulle part pour aller n'importe où ; et d'abord dans le quartier le plus crasseux de Bahia, aujourd'hui Salvador.

Beau comme un métis peut l'être, beau parleur aussi, voleur, cogneur et charmeur, ce puma de quinze ans est un genre de petit roi dans le « Cimetière » de la ville basse ; et partout ailleurs, un gibier de potence.

Un rival le met un jour au défi de dévaliser la plus riche maison de la ville haute, celle des Castro. De ce palais bien gardé, Siri ne rapportera qu'un pantalon de femme qui séchait sur un fil, dans le jardin. Une petite culotte d'honneur, il est vrai : celle de la maîtresse du logis, la belle et capricieuse Isabela de Castro, seize ans comme lui.

Une fin en or

Ce chiffon de soie ne quittera plus notre héros à travers six ans et trois cents pages d'aventures menées grand train, dont la plus surprenante est celle qui lui fait partager le sort (et l'amour) d'un beau ténébreux, « l'Anglais », grand seigneur et flibustier redoutable.

Pour autant, Siri n'a pas cessé de rêver à la propriétaire du pantalon de soie. Devenu riche, très riche, homme, et libre (il a tué l'Anglais en duel), il la retrouve, amoureuse elle aussi, et l'enlève. Une fin en or.

Est-ce le secret de leur réussite ? Ils sont deux auteurs, en tout cas, à la partager. A Gérard Lauzier, bédéiste et scénariste connu, on doit le décor (il a vécu six ans au Brésil), les personnages et l'aventure. A Marie-Ange Guillaume, longtemps journaliste à *Pilote* et ... musicologue, est revenue la charge de... mettre en pages ce que lui racontait Lauzier. En pages et en musique, car Marie-Ange a le goût et le sens de la phrase vive, claire, nerveuse.



BERENICE CLEEVE.

∴

Michèle Manceaux n'en est pas à son premier roman, encore qu'elle soit plutôt connue comme une excellente journaliste-essayiste. Elle raconte aujourd'hui l'histoire des retrouvailles difficiles d'une mère et de sa fille.

Lara Simpson, veuve d'un Anglais riche et pâlot, est sans nouvelles de leur fille Elisabeth, qui a fugué dix ans plus tôt, dans le plus pur style romantico-libertaire de 1968, et vit aujourd'hui quelque part en Afrique (au Dahomey-Bénin, plus précisément), compagne d'un ingénieur libyen.

Lara découvre donc cette Afrique où rien n'est jamais certain, sinon l'étouffement, la crainte et la *mort. Elle ne retrouvera pas* Elisabeth, mais sauvera au moins l'enfant de celle-ci, son petit-fils métis.

L'Afrique de Michèle Manceaux, c'est vraiment l'Afrique profonde et vraie, vue sans complaisance par une observatrice lucide et attristée. Le récit est sobre, intelligent, prenant. A peine ose-t-on lui reprocher une ou deux petites longueurs et un dénouement à la fois inattendu et convenu.

JACQUES CELLARD.

★ LE VOLEUR DE DENTELLES, de Gérard Lauzier et Marie-Ange Guillaume. Olivier Orban, 356 p., 95 F.

★ LE VOYAGE EN AFRIQUE DE LARA SIMPSON, de Michèle Manceaux. Le Seuil, 247 p., 82 F.

L'Algérie et la mémoire

JEAN-PIERRE SPILMONT écrit pour fixer dans l'encre les visages de ses amis. Les morts, mais, également, les vivants, qui forment autour de lui un cordon sanitaire. Aussi reconnaît-on dans *Soleils nomades*, qu'il publie aujourd'hui, les silhouettes de Claude Herviant et de Guy Benoît, deux poètes qui, comme lui, pratiquent le silence comme un art martial.

Ce livre pourrait être un fragment de journal intime, mais Jean-Pierre Spilmont s'est inventé un double, Bruno, qui, réfugié dans un chalet des Alpes, interroge son passé.

Bruno se voit tel *« un funambule perdu entre deux brouillards sur un fil tendu au-dessus de sa mémoire »*. Le vide – faut-il le nommer ? – s'appelle la « guerre d'Algérie ». Vingt-huit mois indélébiles dont personne ne veut plus rien savoir » : *« Depuis l'Algérie, les ponts avaient vu passer beaucoup d'eaux. Claires, parfois, mais boueuses aussi. Sales, charriant des cadavres d'espoirs, des lâchetés, des amours refusées, des projets dérisoires, des bonheurs fous, des douleurs perverses, des douceurs inattendues, des passions fulgurantes. L'essentiel. impartageable. »*

« Mon beau navire, ô ma mémoire. » Un seul vers d'Apollinaire et Bruno s'apaise, s'endort presque, en songeant aux femmes qui, en vieillissant, se font un regard tandis que les hommes se composent un masque. Le narrateur écrit à Jeanne, son amante, des lettres qu'il n'expédiera peut-être jamais. Elle seule sait et comprend qu'il a *« l'obsession de l'inachevé. De la rupture avec soi-même »*, et qu'il lui faut, quelquefois, s'éloigner afin de mettre à nu la parcelle de désert qui repose en lui.

Poète par trop méconnu (1), Jean-Pierre Spilmont attend plus que des lecteurs ; il espère des complices...

PIERRE DRACHLINE.

★ SOLEILS NOMADES, de Jean-Pierre Spilmont, collection « L'Age d'or », Flammarion, 103 p., 60 F.

(1) *Lisières, Moraine absolue, l'Orée, la déchirure, Cette navigation du sang à marée basse*, chez Rougerie, et *l'Autre je*, chez Fagne.

Les vies multiples d'une impasse

Le deuxième roman d'Anne-Marie Garat : un regard aigu sur des vies ordinaires

UNE impasse tranquille, de *modestes maisons* de pierre grise, et des trottoirs en terre battue : c'est, durant les années 50, un coin de quartier retiré dans une grande ville portuaire. Ici vivent les Kreutzer, venus de Hongrie quelques années auparavant, Ernest Roherig, un étudiant, installé depuis peu, Loulou, qui travaille en usine, et quelques autres. Par exemple Camille, douze ans à peu près, qui règne sur les enfants du quartier. On trouve tout ce qu'il faut, du dentifrice aux sacs de charbon, dans l'épicerie de Mme Estival ; et elle, sans rien demander, à force d'écouter, sait tout de la vie de ces gens-là.

Le théâtre de la rue

L'impasse, chacun la voit différemment. Pour Anna Kreutzer, cette « *jeune femme blanche aux yeux de sommeil* », c'est bien une voie sans issue où l'a menée sa vie d'exilée, de déclassée. Pour la plupart, c'est un refuge assez accueillant. Pour Camille, c'est un prodigieux champ d'observation.

Une silhouette aperçue dans l'encadrement d'une fenêtre, l'expression défaite d'un visage qu'on s'en veut d'avoir surprise par hasard : le théâtre de la rue laisse entrevoir des coulisses inattendues lorsque, sous l'effraction des regards, les êtres apparaissent à l'abandon, révélant l'ambiguïté de l'existence.

Pendant tout un printemps, jusqu'à l'été torride, flotte dans l'air la menace d'on ne sait quel danger. La fugue de Miklos, le petit garçon des Kreutzer, puis une bagarre nocturne rassemblent dans l'inquiétude les habitants de cette « voie non classée ».

Il y a dans l'évocation de ces vies ordinaires une singulière tension. Un montage serré fait tourner *les points de vue*. L'écriture aiguë cerne, au plus près, des sensations fugaces, chocs, élans, sursauts. Par cette vibration, ce deuxième roman est proche du précédent, *l'Homme de Blaye* (1) l'histoire d'un photographe. Etienne Sylvestre, qui revient dans sa ville natale et cherche l'absolu jusqu'à en mourir. « *Ce premier livre*, dit Anne-Marie Garat, *était un enfermement autour d'un seul personnage. Ici, par une sorte de réflexe contraire, le récit a éclaté, il y a des gens, des voix, des regards différents. Mais pour moi il y a une continuité, malgré les différences de la narration* ».

Ce qui est commun aux deux livres, c'est d'abord un paysage, celui du Sud-Ouest, dont l'auteur a gardé dans la voix quelques intonations. Si le grand port où se situe son deuxième roman n'est pas exactement Bordeaux, il ressemble beaucoup à cette ville où Anne-Marie Garat est née, justement dans une « *voie non classée* ».

Une zone d'ombre

En cela, oui, elle a nourri son livre de sa propre expérience, « *mais* dit-elle *ces gens, je ne les connais pas, et la petite fille, Camille, ce n'est pas moi du tout. Je ne prends pas de modèles dans ma vie immédiate. L'écriture, pour moi, naît de choses vues, d'images, de glissements de perspective. Mais, en même temps, j'ai une sorte de compte à régler avec les images car je pense qu'elles peuvent faire écran à une réalité qui est cachée, dérobée* ».

« *Il existe chez tous mes personnages une zone d'ombre où l'enfance et la mort sont liées. Peut-être qu'il se met en place très tôt quelque chose de primitif, de sauvage et d'imparfait qui donne une configuration définitive à nos vies. Pour chacun d'eux, il y a eu à l'origine une faute de parcours, une rencontre avec la mort, la destruction ou la souillure, qui n'a pas été dépassée* ».

« *Pourtant ils ne sont ni vaincus ni résignés, ils essaient de s'atteindre, ils ont le courage de continuer à vivre, même s'ils sont un peu blessés. La force de Camille, c'est justement de comprendre qu'on peut avoir mal sans en être détruit pour autant, c'est d'assumer, à la fin de ce printemps, l'idée que la mort, celle des autres, la sienne, la destruction de la beauté, c'est terrible mais au fond pas grave, parce que comprendre cela, c'est précisément être vivant.* »

MONIQUE PÉTILLON.

★ VOIE NON CLASSÉE, d'Anne-Marie Garat, Flammarion, 252 p., 80 F.

(1) Flammarion.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le taureau par les cornes

(Suite de la page 13.)

Le lendemain, à la gare, le conférencier guette. Nicole viendra-t-elle ? Ou Bérénice ? Mais non : leur vie est à B., avec leur mari et père, industriel à souhait, autrement rassurant. Pour aimer ses enfants, il faut les avoir adoptés jour après jour, et d'abord s'aimer soi-même. Bien qu'il ne semble occupé que de soi, le narrateur se déteste. Il rentrera à Paris bien pelotonné dans la malédiction des mal aimants. C'est son lot d'autobiographe, cette guerre avec soi, et c'est son honneur d'écrivain de la livrer sans merci, ni relâche. Son secret primordial – ne pas se souffrir, – jamais Nourissier ne l'a toréé de si près, si droit entre les cornes et d'une plume agitée !

A VINGT-TROIS ans déjà, il se supportait mal. Dès 1951, il bougonne contre lui-même et se flagelle, de sa phrase-fouet. La vie lui semble sans surprise, et l'amour sans lendemain.

Les jeunes mariés de *l'Eau grise* ont des résignations de vieillards. Ils n'aiment pas leurs corps. Ils voient dans l'amour une *« bataille sans règle ni vainqueur »*, un *« rabâchage héroïque et laborieux »*. Ils s'apprêtent à *« tuer à la petite semaine le bel animal gourmand et emporté qu'ils n'osent étrangler une bonne fois »*... Il y a sans doute une part de pose chez ce débutant décidé à rivaliser de lucidité âcre avec son maître Chardonne. Mais son style en petites touches de chat échaudé a déjà partie liée avec une crainte profonde de sentir et de croire...

EN préface à cette réédition, Nourissier fait le point sur le tiers de siècle écoulé, avec la même probité sans concession que dans ses livres.

A l'écart des querelles et des idéologies, le critique Nourissier a toujours tenu à son éclectisme. Le palmarès auquel il se risque associe Genet, Tournier, Michaux, Cohen, Yourcenar, Aragon, Gracq, Claude Simon, Le Clézio, Perec... Dans l'ensemble, la période lui paraît pauvre, portée au repliement, au provincialisme. Il se reconnaît dans les incertitudes de ses contemporains, non dans leur suffisance. Sa modestie étonne, dans l'auto-adulation ambiante.

Puisqu'elle l'empêche de se citer et de se situer lui-même, faisons-le pour lui : Nourissier réussit le prodige de dépouiller l'autobiographie de sa complaisance habituelle ; il donne au genre la netteté terrible d'un *seppuku*, et sa prose à même la peau y gagne le tranchant d'une lame.

★ LA FÊTE DES PÈRES, de François Nourissier, Grasset, 252 p., 72 F.

★ L'EAU GRISE, de François Nourissier, Stock, 210 p., 42 F.

Les fantaisies de Marcel Brion

Le roman posthume d'un écrivain qui fut, toute sa vie, fasciné par l'Allemagne romantique.

APRÈS avoir entrevu « *les montagnes blanches et les oiseaux blancs* » des « *Iles Bienheureuses* », des enfants sont frappés d'une inconsolable tristesse, d'une « *nostalgie inguérissable* ». Mis à l'écart par l'éblouissement de leur vision, ils se laissent dépérir et mourir sans pouvoir communiquer au profane qui les presse de parler la substance de leur indicible expérience.

Ce morceau du « conte chinois » qui clôt le roman posthume de Marcel Brion, *les Vaines Montagnes*, est bien dans la manière de cet écrivain. La longue fréquentation de l'Allemagne romantique, à laquelle il consacra une importante somme (quatre volumes, chez Albin-Michel), fit de Marcel Brion, décédé en octobre 1984, un amoureux, fasciné par l'objet de son étude. Ses romans et nouvelles, qui sont un perpétuel retour à cette source privilégiée, témoignent de cette fascination.

Une lumière crépusculaire

Un résumé scrupuleux des *Vaines Montagnes* n'apporterait que peu de lumière au lecteur. Marcel Brion construit une longue série d'histoires, de contes ou d'évocations qui s'emboîtent comme dans un meuble recélant des compartiments secrets et inaccessibles au curieux pressé. Six compagnons, sur le modèle des « *calenders, fils de rois* » des *Pléiades* de Gobineau, se retrouvent fréquemment dans des lieux choisis de l'ancienne Europe, chargés de passé : une auberge en Bavière, Salzbourg, le Tyrol autrichien, une vieille ferme de Vénétie, ou ces Vaines et mythiques Montagnes dont la quête ouvre le roman. Chacun de ces personnages, reflets des aspects multiples de la personnalité de l'auteur, s'attache à poursuivre une quête qui lui est propre. Les récits qu'il conte ou entend avec sa sensibilité sont destinés à l'identifier, à dessiner les contours de sa recherche spirituelle singulière : Leonetto, crédule et croyant aux fantômes, Barnward, sombre et angoissé, fasciné par le mystère des minéraux... Tous « *jeunes gens bercés par un incroyable accord du plaisir de vivre maintenant et de la nostalgie d'on ne sait quoi* ».

La soif de l'ailleurs, d'un temps que l'horloge serait impuissante à mesurer, habite ces figures irréelles, emblèmes de la quête et du désir qui, seuls, justifient leurs fragiles existences. Baignés dans une lumière crépusculaire, comme celle des tableaux de Caspar David Friedrich, ils évoluent dans les mondes parallèles, oniriques, livrés à la puissance de leur fantaisie, c'est-à-dire, selon l'acception germanique, de leur imagination.

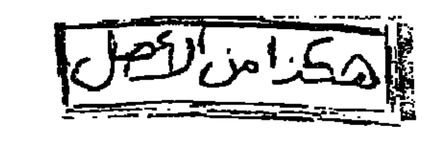
Le charme de ce roman tient plus à l'atmosphère générale, au merveilleux qu'aux épisodes qui s'enchaînent et se répondent, épisodes dont certains, pourtant, sont fort beaux. Le fantastique n'est pas pour Marcel Brion un objectif à atteindre, une fin en soi, mais bien plutôt le moyen et la matière de son art romanesque.

Le monde sensible, perçu comme un subtil réseau de signes où les résonances abondent, est le point de départ d'un grand poème qu'enrichissent sans cesse les références aux œuvres de l'esprit. « *A la matière même un verbe est attaché* », dit un personnage en citant Nerval, et en donnant du même coup l'une des clés de l'art de Brion.

Soutenu par une écriture classique, créant un étrange *contraste* avec les débordements de l'imaginaire, ce livre prend la place d'une autobiographie que Brion avait renoncé à rédiger, comme le précise la veuve de l'écrivain, Liliane Brion, dans la préface.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ LES VAINES MONTAGNES, de Marcel Brion, Albin-Michel, 256 p., 85 F.



● LETTRES ÉTRANGÈRES

Milena de Prague et Margarete de Potsdam

(Suite de la page 13.)

Elle était alors mariée avec Ernst Pollak, le professeur Jesenski n'avait pas admis ce mariage avec un juif. Le couple était parti pour Vienne, mais Milena avait du mal à s'acclimater dans cette capitale vaincue qui avait perdu son Empire ; elle va commencer, pour vivre, à écrire des chroniques dans les journaux.

C'est la même année qu'elle fait connaissance avec Franz Kafka, à Merano (Italie), où l'écrivain fait une cure. Ils commencent à s'aimer, elle le submerge de lettres et de télégrammes, et plus il est hésitant, plus elle exige sa présence. Et lui se dérobe, angoissé par l'amour, angoissé par la vie.

Une remarquable journaliste

Milena est devenue une journaliste connue et, pendant près de vingt ans, elle va poursuivre une carrière dont témoignent des centaines de chroniques, d'articles et de reportages d'une intelligence et d'une qualité d'écriture absolument remarquables.

« La seule chose que je sache vraiment écrire, ce sont des lettres d'amour, disait-elle d'elle-même comme pour minimiser son talent ; *en fin de compte, tous mes articles ne sont rien d'autre que cela. »* Ses articles permettent de la connaître sous toutes ses facettes : ses goûts cinématographiques, sa profonde connaissance de l'Europe centrale et de cette mosaïque de peuples et de langues dans *Voiture directe Prague-Vienne* ; les problèmes du mariage dans *le Diable au foyer*, mais aussi elle stigmatise la misère, et la bêtise de la bourgeoisie libérale.

En 1931, de retour à Prague, elle a adhéré au Parti communiste et elle écrit désormais dans *Rude Pravo, Svet Prace, Tvorba*, fustigeant l'idéologie petite-bourgeoise et décrivant en termes extatiques les vertus de l'Etat prolétarien et la vie des enfants soviétiques. Mais dès les premiers procès de Moscou, en 1936, elle quitte le Parti communiste. Son style change, comme en témoignent les articles qu'elle publie dans *Pritomnost* (« le Présent ») entre 1937 et 1939 : la situation dans les Sudètes devient de plus en plus préoccupante, la pression de Hitler sur la Tchécoslovaquie de Bénès s'accentue, les réfugiés allemands affluent par vagues ; clairvoyante, d'une lucidité terrible, elle tente de se battre avec sa plume pour que *« l'Anschluss n'ait pas lieu »* ; étonnamment lucide, elle pressent les dangers que courent les juifs, puis, quand la France et l'Angleterre abandonnent la Tchécoslovaquie après Munich, elle devient de plus en plus vigoureuse.

Comme en témoigne cette terrible *Lettre à Jules Romains* publiée le 1er février 1939, dans laquelle elle explique clairement que *« la France s'est trahie elle-même »* en trahissant la Tchécoslovaquie. *« Cher Maître,* écrit-elle, *tant que vous parlerez des événements de septembre* (la rencontre de Munich) *comme d'une catastrophe qui a frappé la Tchécoslovaquie, tant que vous ne parlerez pas d'une catastrophe qui a frappé la France, vos arguments seront sans objet. Vous avez jubilé parce qu'il vous était permis de vivre. Mais pas nous, car nous pleurions parce qu'on nous défendait de mourir pour notre cause commune, celle des Tchèques et celle des Français, cher Maître. »* Et elle conclut : *« Adieu, Jules Romains ! »*

Quand les troupes hitlériennes entrent dans Prague, le 15 mars 1939, Milena refuse de partir.

Pritomnost cesse de paraître en août 1939 ; en novembre, Milena est arrêtée, jugée pour *« collaboration avec la presse clandestine »*, puis envoyée au camp de Ravensbruck *« pour fins de rééducation »*.

C'est là, trois mois après son arrivée, qu'elle fait la connaissance de Margarete Buber-Neumann, dont elle connaît l'expérience en Union soviétique : *« Combien de temps as-tu été convaincue que le parti et le Komintern avaient vraiment l'intention de promouvoir sur terre des conditions économiques garantissant à tous les hommes le travail, le pain et la liberté ? »*, lui demande-t-elle, sachant déjà clairement quel autre ennemi menace son pays. *« Si c'est l'armée rouge qui doit nous libérer, je me suiciderai »*, disait-elle à des amis dès 1939...

Le temps des camps

Ce que furent les quatre années d'internement à Ravensbrück, mais aussi d'extaordinaire amitié, de tendresse désespérée, Margarete Buber-Neumann nous le rapporte dans ce livre admirable qui paraît aujourd'hui en français. La force de caractère, la supériorité intellectuelle de Milena, la haine qu'elle vouait aux communistes l'avaient rapprochée de la Prussienne. *« Quand nous aurons retrouvé la liberté, nous écrirons un livre ensemble »*, disait Milena à son amie allemande. Le titre était trouvé : *le Temps des camps...*

« Le 10 juin 1944, le camp apprit que le débarquement avait eu lieu en Normandie, écrit Margarete Buber-Neumann. *Ce fut la liesse parmi les détenues. Mais je ne pouvais partager leur joie. A quoi bon continuer de vivre si Milena était morte. »*

« Je retrouvai la liberté et exécutai le testament de Milena. J'écrivis notre *livre sur le camp de concentration* (1). *Peu avant sa mort, elle m'avait dit un jour « Je sais que toi, au moins, tu ne » m'oublieras pas. Grâce à toi, je » peux continuer à vivre. Tu diras » aux hommes qui j'étais, et » auras pour moi la clémence du » juge. »...*

Justice est enfin rendue à Milena. Milena vit.

NICOLE ZAND.

★ **MILENA, par Margarete Buber-Neumann. Traduit de l'allemand par Alain Brossat. Seuil, coll. « Fiction & Cie », 280 p., 89 F.**

★ **Du même auteur : DÉPORTÉE EN SIBÉRIE, traduit par Anise Postel-Vinay. Seuil, 260 p., 89 F. Réimpression.**

★ **VIVRE, par Milena Jesenska. Choix d'articles réunis et présentés par Dorothea Rein. Traduit du tchèque par Claudia Ancelot. Lieu commun, 286 p., 98 F.**

★ **Lire aussi : LETTRES A MILENA, de Franz Kafka. Traduit par Alexandre Vialatte. Gallimard.**

(1) *Ce livre a paru en 1948 sous le titre Als Gefangene bei Stalin und Hitler (Dans les prisons de Staline et de Hitler).* Il vient d'être réédité à Stuttgart chez Seewald Verlag. Mais il est scandaleux qu'il n'ait jamais été traduit intégralement en français. Seule la première partie a paru au Seuil en 1949 sous le titre étrange : *Déportée en Sibérie* (alors que Karaganda est au Kazakhstan). Ce livre, épuisé depuis longtemps, vient de reparaître. Même tronqué, même rempli de coquilles, c'est un des grands documents de notre temps.

RENCONTRE AVEC Mme BUBER-NEUMANN

« Je vis toujours avec Milena »

Vivante, ô combien, d'une vitalité et d'une combativité fantastiques, cette femme qui va avoir quatre-vingt-cinq ans cette année inspire dès qu'on la voit le respect et l'admiration. Elle vit depuis trente-cinq ans à Francfort, où nous l'avons rencontrée.

DES yeux bleus à l'iris cerné de sombre, extraordinairement vifs, les cheveux ondés et soigneusement mis en plis, la bouche volontaire qui se moque d'elle-même et des autres, un visage solidement dessiné avec des pattes d'oie qui semblent rire tout le temps, un corps mince et nerveux sans cesse en mouvement, elle est vraiment impressionnante, Mme Buber-Neumann. Elle oublie parfois de mettre ses lunettes pour lire. Elégante avec son pantalon bien coupé et son pull-over. Elle parle vite tant elle a de choses à dire, tant elle en a vu. Elle est née à Potsdam, le 21 octobre 1901, dans une famille d'origine paysanne – le père, bavarois, *« entièrement conservateur »*, la mère *« entièrement libérale »*. *« Nous étions cinq enfants,* dit-elle, et *la vie n'était pas facile. Mon plus jeune frère est aujourd'hui en Allemagne de l'Est : il a cinq enfants, sa femme est morte, et il préfère vivre là-bas... Ce n'est pas facile pour lui d'avoir des sœurs aussi terribles que nous* (elle part d'un grand rire). *Pas seulement moi, mais ma sœur Babette qui était la femme de Willi Munzenberg, un des proches de Lénine, membre aussi du Komintern. Mon frère aîné est de droite, le cadet vit à l'Est. Une famille allemande typique, quoi ! »*

C'est après la guerre, en 1919, qu'elle est entrée en contact avec les communistes (1), au temps de l'inflation, de la famine. Elle avait épousé, très jeune, Rafael Buber, le fils de Martin Buber, qui n'était pas encore connu comme le grand spécialiste des religions ; le couple vécut à Heidelberg, puis à Iéna, où naquit, en 1921, Barbara la première fille, qui est peintre et qui vit à Jérusalem. Leur seconde fille, Judith, est actuellement professeur dans une université de New-York. *« Rafael étudiait l'agriculture pour partir en Israël ; il était à la fois sioniste et communiste, ce qui était difficile à concilier. »*

Moins 25° à Karaganda

A Berlin, elle rencontre Heinz Neumann, un des organisateurs de la commune de Canton. *« C'était un intellectuel typique ; il venait d'une bonne famille juive. Il parlait sept langues... Nous étions en adoration devant ces bolchéviks. J'étais si heureuse la première fois où je suis allée en Russie pour adresser le salut des communistes allemands. Nitchevo* (elle rit, se tape sur la main). *J'étais très jeune et très stupide. En 1932, nous avons été les invités de Staline sur la mer Noire. Je ne l'ai pas vu... A Moscou, nous habitions l'hôtel Lux, le fameux hôtel du Komintern, lorsque Neumann a été arrêté le 30 avril 1937. J'ai tenté de retrouver sa trace après la guerre. Pas de réponse. Rien. Rien. Rien. Je pense que, à la Loubianka, on l'a tué assez vite. »* Femme de détenu, elle est chassée de l'hôtel, puis jugée et condamnée à cinq ans de camp. *« Karaganda, c'était moins terrible que la Sibérie,* se souvient-elle. *Jamais moins de 25 degrés sous zéro ! Il y avait là les plus grands intellectuels allemands, russes, et les minorités. Il y avait une déportée, un médecin, qui connaissait Pouchkine par cœur et qui nous le récitait. C'était merveilleux. »* Il fallait manger aussi : *« On travaillait dix-douze heures, du lever du soleil à la nuit, pour un peu de pain et d'eau tiède. C'était la mort lente. Mais les hommes mouraient avant nous. »* Elle ne cessera de le répéter : *« Les hommes sont bien plus faibles que les femmes. »*

En août 1940, livrée aux SS comme « cadeau » de Staline à Hitler (Staline aurait voulu, dit-on, l'échanger avec Thaelmann, détenu dans un camp allemand), elle ne comprend rien d'abord, et reste stupéfaite, abasourdie devant ce qui lui arrive. Mais elle reprend le dessus, devient chef de la baraque des témoins de Jéhovah, et son tempérament de combattante reprend le dessus. *« Je remercie le sort d'être allée à Ravensbrück, c'est vrai. Dans la vie normale, je n'aurais jamais connu Milena. Pour l'amitié, les camps de concentration, c'est l'endroit rêvé. Tout est interdit au camp et vous pouvez à tout moment être dénoncé. Quand on a des amis, on prend des risques. Milena m'écrivait presque chaque jour, mais j'ai détruit ses lettres, c'était trop dangereux... Elle ne pouvait pas accepter une discipline imposée, sa façon d'être constituait à elle seule une constante protestation contre le régime du camp. Souvent, maintenant, je vis avec Milena. Pas en rêve, mais réellement. »*

Margarete ne dit rien de ses actes d'héroïsme à elle. C'est sa compagne d'alors, la Française Anise Postel-Vinay, qui me raconte comment elle se dévoua pour les femmes tchèques, pour les « petits lapins » polonais – ces cobayes de moins de vingt ans, – comment aussi, en mars 1945, elle sauva de la chambre à gaz Germaine Tillion en la cachant dans son lit, à l'infirmerie...

Quand, en 1949, elle viendra à Paris témoigner au procès Kravchenko, les avocats des *Lettres françaises* iront jusqu'à injurier ce témoin inattendu qui a vécu les deux systèmes, qui réduit à néant toutes leurs affirmations, par sa présence même (2), et qui raconte simplement, à la stupeur de ceux qui veulent bien l'écouter, comment, à Brest-Litovsk, elle a été livrée par l'URSS au Reich, passant directement de Karaganda à Ravensbrück (3).

Que répond-elle aujourd'hui quand on l'accuse d'être anticommuniste ? Elle me fixe, ses yeux jettent des flammes, elle se dresse, comme si elle devait livrer bataille. *« Nitchevo. Je réponds que je suis anticommuniste. Le communisme m'a rejetée. J'ai vu la réalité et je peux répondre. Ça suffit. »*

N. Z.

(1) On pourrait traduire ses Mémoires de jeunesse : *De Potsdam à Moscou* (Fischer, 1985).

(2) *« C'est une propagandiste professionnelle. Et Heinz Neumann était un renégat »*, déclarera Me Joe Nordmann. *« Neumann était un trotskiste. (...) Quant à son rapatriement en Allemagne, la version de Mme Buber-Neumann est en contradiction avec une lettre adressée par l'écrivain allemand Nordel : elle devait être expulsée de Russie et, ayant la possibilité de choisir sa destination, a préféré l'Allemagne... »* (*le Monde* du 24 mars 1949).

(3) Après cette audience mouvementée, Rémy Roure note : *« Le seul témoignage de Mme Neumann a apporté une lueur décisive et sinistre. (...) L'Etat soviétique a livré à Hitler des communistes allemands qui n'étaient pas dans la « ligne », des juifs que l'on condamnait ainsi à une mort cruelle, une femme, communiste elle aussi, qui fut internée à Ravensbrück et dont le mari avait été fusillé. Neumann était « trotskiste », et par conséquent un « espion », a dit Me Nordmann. Mais voilà ce qui est affreux, voilà exactement la thèse du Zéro et l'infini »* (*le Monde* du 24 mars 1949).

JUSTICE

CINQ ARRÊTS FAVORABLES AU PRÉSIDENT DU FRONT NATIONAL

L'honneur et la considération de M. Le Pen

Dans cinq arrêts rendus mercredi 15 janvier, la 11ᵉ chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Schewin, a jugé que les écrits publiés et les propos accusant le lieutenant Le Pen d'avoir pratiqué ou fait pratiquer la torture en Algérie en 1957 constituent une atteinte manifeste à son honneur et à sa considération.

Le 4 juillet 1985, la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Emile Cabié, avait relaxé M. Serge July, directeur de la publication du journal *Libération*, des poursuites engagées par M. Le Pen, après que deux dossiers aient été publiés les 12 février et 20 mars 1985. Sous les titres « La question » et « Enquête sur un député parachuté à la légion », *Libération* citait notamment plusieurs témoignages de personnes arrêtées à Alger en 1957, qui affirmaient avoir été victimes ou témoins de tortures dirigées ou exécutées par le lieutenant Le Pen. En prononçant la relaxe, M. Cabié avait repris l'un des arguments de Mᵉ Henri Leclerc, en déclarant : « *Le lieutenant Le Pen ne peut se prévaloir d'une atteinte à son honneur, car il ne saurait à la fois approuver la conduite de ceux qui ont commis les actes qui lui sont imputés et affirmer que cette imputation le déshonore.* »

La cour d'appel a eu un regard différent en notant dans son arrêt : « *L'imputation, vraie ou fausse, de faits précis et, au surplus, remontant à vingt-huit ans, à savoir celle d'avoir personnellement pratiqué la torture et de s'être personnellement livré à des exécutions sommaires, a porté en 1985, étant donné l'opprobre dont la conscience commune frappe l'auteur de tels agissements, une atteinte manifeste et effective tant à l'honneur qu'à la considération de Jean-Marie Le Pen.* »

« Rechercher la vérité »

Les magistrats déclarent : « *Contrairement à l'opinion des premiers juges, celui-ci est recevable à invoquer une telle atteinte puisque, selon les pièces produites au débat, il s'est borné depuis 1957 à approuver, non d'ailleurs les exécutions sommaires, qui lui sont imputées par* Libération, *mais l'utilisation passée de la torture à Alger, considérée à l'époque par certains comme nécessaire à la lutte contre le FLN et à la défense des innocents, et n'a jamais revendiqué le fait d'avoir alors personnellement pratiqué la torture et l'exécution sommaire. Ce qui est bien différent, s'agissant dans le premier cas d'une opinion ancienne, contestable sans doute, mais libre, et, dans le second, du passage de la simple opinion aux actes concrets et à des actes horribles tombant à l'époque sous le coup de la loi pénale.* »

Sur la bonne foi invoquée par *Libération*, l'arrêt précise : « *Contrairement à l'opinion des premiers juges, le journaliste qui enquête sur des événements déjà anciens, mettant en cause une personnalité actuelle et qui porte contre elle des accusations d'une extrême gravité, ne saurait aucunement être exonéré du devoir de rechercher sérieusement la vérité et de transmettre à l'opinion une information sincère et aussi impartiale que possible.* »

Libération avait procédé à des investigations importantes en rencontrant de nombreuses personnes. Mais la cour indique : « *S'il est vrai que les deux journalistes ont procédé à une enquête en France et en Algérie, il reste qu'ils ont introduit dans leur texte un certain nombre de contradictions ou d'erreurs et qu'en tout cas ils ont trop évidemment cantonné leurs recherches et auditions aux citoyens algériens concernés et à leurs sympathisants, omettant d'entendre Jean-Marie Le Pen lui-même et tout témoin possible, civil et militaire de l'autre camp ; ce manque d'impartialité dans une enquête voulue retentissante par le journal, gravement accusatrice à l'encontre de la partie civile, ne permet pas d'accorder au défenseur le bénéfice de la bonne foi.* »

En première page

Le parquet n'ayant pas fait appel, la relaxe sur le plan pénal est définitive, mais la cour déclare Serge July « responsable » d'une diffamation publique envers Jean-Marie Le Pen, alors « *agent dépositaire de l'autorité publique* », et le condamne à lui verser 10 000 francs de dommages-intérêts. Sur les affirmations de *Libération*, les juges se bornent à constater : « *Etant donnée l'interdiction faite par l'article 35 de la loi du 29 juillet 1881 au défendeur d'offrir la preuve de la vérité de faits diffamatoires remontant à plus de dix ans et pouvant constituer au surplus des infractions amnistiées, le tribunal et la cour n'ont pu légalement être saisis de la question de la vérité ou de la fausseté des accusations portées contre Jean-Marie Le Pen et n'ont donc pas tranché cette question.* »

Libération devra publier à ses frais dans deux quotidiens, au choix de M. Le Pen, des extraits de l'arrêt sans que le coût puisse excéder la somme de 8 000 francs par insertion. Mais, surtout, *Libération* devra, « *dans le plus prochain numéro du journal* », publier l'intégralité du dispositif de l'arrêt, avec une annonce en première page « faite dans les caractères utilisés en première page du numéro du 12 février 1985 ».

M. Roger Fressoz, directeur de la publication du *Canard enchaîné*, avait, lui aussi, bénéficié d'une relaxe prononcée par la 17ᵉ chambre correctionnelle après les poursuites engagées par M. Le Pen visant des articles publiés les 4, 11 et 18 juillet 1984. C'est lors de cette relaxe que le tribunal avait estimé, pour la première fois, que M. Le Pen ne pouvait se plaindre de se voir imputer des actes dont il avait publiquement soutenu le principe. Mais la cour a utilisé les mêmes arguments que ceux qui avaient été développés dans l'arrêt contre *Libération* pour sanctionner *le Canard enchaîné* ; M. Fressoz devra donc verser à M. Le Pen 8 000 francs de dommages-intérêts et supporter les frais dans deux journaux avec un maximum de 8 000 francs pour chaque publication.

Les Editions Albin-Michel et M. Jean Bothorel, auteur du livre *Lettre ouverte aux douze soupirants de l'Elysée*, publié en septembre 1984, avaient également été relaxés le 11 juillet 1985 par la 17ᵉ chambre correctionnelle des poursuites engagées par M. Le Pen. Il s'agissait d'extraits dans lesquels l'auteur accusait le lieutenant Le Pen d'avoir pratiqué la torture en 1957 à Alger et notamment à la villa des Roses et à la villa Susini. Là encore, les juges correctionnels avaient fondé leur décision de relaxe sur les opinions connues de M. Le Pen sur la torture. La cour a infirmé ce point de vue : l'auteur et l'éditeur devront verser 8 000 francs de dommages-intérêts à M. Le Pen et les passages diffamatoires devront être supprimés dans les prochaines éditions de l'ouvrage.

Au cours de l'émission « Droit de réponse », du 15 septembre 1984, M. Michel Polac avait repris les termes des articles du *Canard enchaîné*. Il avait été condamné le 8 juillet 1985 à 2 000 francs d'amende pour diffamation envers M. Le Pen, qui obtenait 2 000 francs de dommages-intérêts. La cour a confirmé ce jugement sur le plan pénal, tout en condamnant M. Polac à verser 8 000 francs de dommages-intérêts à M. Le Pen.

Enfin, la cour a confirmé le jugement de la 17ᵉ chambre correctionnelle rendu le 20 février, par lequel M. Claude Perdriel, directeur de la publication du *Matin de Paris*, et M. Pierre Poujade, fondateur de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA), avaient été condamnés à 2 000 francs d'amende chacun pour diffamation envers M. Le Pen, qui avait obtenu 5 000 francs de dommages-intérêts.

M. P.

L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE JACQUES PERROT

Menaces et lettre anonyme

« *Messieurs, après plus de deux semaines d'enquête sur l'assassinat de Jacques Perrot, il est temps pour moi, devant l'insuccès de vos recherches, de vous donner la clé de cette sinistre affaire et le fil qui vous mènera au commanditaire avoué du meurtre* ». Le ton est grandiloquent et la lettre, anonyme, bien entendu. Ce n'est ni la première, ni la dernière depuis l'assassinat, le 27 décembre, à Paris, de l'avocat Jacques Perrot. Comme ces confidences souvent fielleuses et prétendument « bien informées », les lettres anonymes sont, à l'occasion de faits divers spectaculaires, comme une plaie obligatoire. La plupart du temps elles émanent de déséquilibrés qui cherchent à se donner une importance.

Ainsi, les policiers de la brigade criminelle ont-ils retrouvé dans les papiers personnels de l'avocat une lettre de menace postée, dit-on, de Maisons-Laffitte (*le Monde* du 7 janvier). Les enquêteurs, en raison de son incohérence, ne lui ont apparemment guère accordé de crédit. En revanche, ils semblent nettement plus intéressés par celle que *le Monde* a reçue. La raison : l'auteur anonyme fait, cette fois, référence à une piste que les policiers ont bel et bien suivie, mais qui, jusqu'ici, n'avait jamais été rendue publique.

En forme de lettre ouverte

Rédigée le 13 janvier en forme de lettre ouverte, adressée à la police judiciaire et à la brigade criminelle, cette lettre a été postée le mardi 14 janvier, vers 22 heures, à la gare Saint-Lazare. L'exemplaire que nous avons reçu – dans une enveloppe « par avion » – est une photocopie d'un texte rédigé à la main, en script, sur le papier à lettres d'un grand hôtel parisien.

Deux autres exemplaires, si l'on en croit l'auteur, auraient été envoyés à une station de radio périphérique et à une chaîne de télévision. Que dit cette lettre anonyme ? Mᵉ Perrot défendait les intérêts, affirme l'auteur, *d'une banque, le Crédit chimique*, contre « *un petit patron bien connu, menacé de ruine par le dossier assemblé par l'avocat et le directeur de la banque* ».

Ce « petit patron » aurait menacé l'avocat et des cadres de la banque, parmi lesquels l'auteur de la lettre. Mᵉ Perrot aurait même obtenu du premier ministre, son ami, que son client soit protégé. Après la mort du jeune avocat, un cadre du Crédit chimique aurait reçu un coup de téléphone anonyme disant en substance : « *Vous avez vu ce qui est arrivé à Perrot, laissez tomber !* »

« *Il est temps de cesser d'amuser le bon peuple avec les pitreries Boutboul et compagnie* », peut-on lire en conclusion. Elucubrations qui ne méritent pas la place qu'on leur accorde ? Peut-être.

Sans parler des accusations proférées contre « le petit patron », cette lettre, si elle comporte des inexactitudes, contient aussi une part de vérité.

1) Jacques Perrot n'était certes pas l'avocat du Crédit chimique, mais, depuis 1983, il était le conseil de l'un des clients de cette banque, une importante société de travaux publics dont le siège est à Boulogne-sur-Seine. Depuis quelque temps, Mᵉ Perrot s'occupait du dossier qui opposait son client une SARL, une société de promotion immobilière qui ne lui avait pas réglé le montant d'importants travaux. Le Crédit chimique est, lui aussi, créancier de cette entreprise. La créance globale atteignait 35 millions de francs. « *Un encours de ce montant*, estime-t-on au Crédit chimique, *n'est pas inhabituel pour les grosses sociétés industrielles qui sont ses clients attitrés. Mais il s'agit tout de même de sommes très importantes.* »

Vente sur saisie

Au mois de décembre dernier, ce dossier avait donné lieu à une *vente sur saisie immobilière*, à la demande de la société de travaux publics. Mᵉ Perrot ne s'est pas directement chargé de la procédure de vente d'un immeuble industriel d'Ivry, confiée à un deuxième avocat, mais a supervisé le dossier. Le 26 décembre, la veille de sa mort, il avait participé dans l'après-midi (il est arrivé en retard) à une réunion *convoquée par le syndic de* l'entreprise débitrice au siège de la banque.

2) Selon le directeur du Crédit chimique, M. Pierre Faivre, qui suit de près ce dossier, aucun membre du personnel – et sûrement pas lui-même – n'a fait l'objet de menaces. En revanche, le client de Mᵉ Perrot, également client du Crédit chimique, aurait reçu des coups de téléphone de menaces liés à ce dossier. La police judiciaire en aurait été avertie avant la mort de l'avocat. Après l'assassinat de Jacques Perrot, ce client a demandé à être entendu par les policiers chargés de l'enquête. Cette piste, exploitée comme les autres par les enquêteurs, n'a, semble-t-il, débouché pour l'instant sur rien.

Il est pourtant évident que quelqu'un, aujourd'hui, mêlant le vrai et le faux (délibérément ?), veut faire pression sur la police pour qu'elle continue à chercher dans cette direction.

AGATHE LOGEART.

LE CRÉDIT CHIMIQUE

Le Crédit chimique, nationalisé en 1982, est une banque de dépôts moyenne, dont le bilan avoisine 14 milliards de francs, et qui a été apportée par l'Etat au groupe Pechiney, également nationalisé, qui est devenu son actionnaire unique. Le Crédit chimique, qui n'a pratiquement pas de guichets, seulement des délégations commerciales, est spécialisé dans le crédit et le conseil aux entreprises, avec des activités dans l'immobilier. Il est présidé par M. Pierre Vajda, avec, pour directeur général, M. Augustin de la Bouillerie.

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Le procès passionnel du Coral

Est-ce le sujet (la pédophilie) ? Est-ce le caractère impétueux du principal prévenu (Claude Sigala) ? Le procès du Coral où l'on reproche à neuf hommes et à une femme, devant la 10ᵉ chambre correctionnelle de Paris, des attentats à la pudeur sans violences sur personnes de moins de quinze ans, vibre d'une passion propre, en général, aux cours d'assises.

Le « saucissonnage » des audiences – les deux premières ont eu lieu les 9 et 10 janvier, les deux dernières ont lieu jeudi 16 et vendredi 17 – n'y fait rien. Le commissaire principal Patrick Riou, l'un des responsables de l'enquête policière en 1982 et 1983, l'a bien dit : « *En quinze ans, je n'ai jamais traité une affaire qui ait connu un tel climat d'hystérie.* » Le sort de petits garçons et d'adolescents, victimes supposées ou réelles d'attouchements sexuels de la part de leurs « éducateurs », n'explique pas tout.

Trois éléments ont contribué à faire de ce dossier un brûlot :

● En premier lieu, la personnalité de l'indicateur de la police. Car rien n'aurait jamais été connu sans les déclarations d'un jeune homme, Jean-Claude Krief, dépeint par la police comme un « *personnage ambigu* », « *nauséabond* », « *un escroc* » qui livra une confession d'une surprenante prolixité, aussitôt vérifiée par les policiers.

Le Coral, ce centre d'accueil pour enfants difficiles installé dans le Gard, était notamment mis en cause. L'affaire se suffisait à elle-même. Claude Krief, frère du dénonciateur, s'employa alors à négocier auprès de certains journaux un faux procès-verbal dans lequel son frère accusait prétendument le ministre de la culture, M. Jack Lang. De quoi intéresser aujourd'hui Mᵉ Jacques Vergès, l'un des avocats de la défense...

● Le deuxième élément vise Claude Sigala, responsable du Coral, hostile aux hôpitaux psychiatriques et à leur « enfermement », favorable à des lieux ouverts pour les enfants psychotiques, autistiques, ou difficiles : les « lieux de vie ». Libertaire en rupture d'institutions, il a d'emblée refusé de coopérer à l'enquête de police.

Claude Sigala n'est pas un « *flic* ». Il l'a dit. Ni les policiers ni les juges ne sauront donc, faute de pouvoir exercer un contrôle, combien d'enfants ni lesquels vivaient au Coral d'Aimargues.

Une série d'anomalies

De même n'auront-ils pas pu examiner les documents comptables d'un centre qui reçoit, encore aujourd'hui et toujours sous la responsabilité de Claude Sigala, des enfants placés par des magistrats et la DASS (direction des affaires sanitaires et sociales).

● Enfin et surtout, une confusion s'est introduite dès le début dans l'affaire dite du Coral. Les enquêteurs se sont attachés à établir la réalité d'attentats à la pudeur sur des mineurs. Ils ont recueillis des témoignages concordants, sur lesquels la justice devra se prononcer. Ils ont appris qu'en 1977 un garçon âgé de dix ans avait été retrouvé mort, la tête dans un seau d'eau, sodomisé.

Sigala et ses amis, eux, n'ont voulu voir dans le déclenchement de l'enquête policière qu'une volonté de nuire aux « lieux de vie », qu'une entreprise de démolition à l'égard des alternatives à la psychiatrie institutionnelle.

Un dossier simple s'est ainsi embrouillé. L'instruction judiciaire s'en est probablement ressentie, et l'on est surpris, aujourd'hui, de constater que les inculpés et les adolescents accusateurs ont été seulement confrontés, pour la première fois, le 10 janvier, devant les juges de la dixième chambre correctionnelle. Surpris aussi de voir que les témoignages des mineurs (des enfants difficiles) ont été enregistrés sans que le juge d'instruction n'ordonne des *expertises psychologiques*.

Mais le plus étonnant est de retrouver sur le banc des prévenus Marie Sigala, épouse de Claude Sigala, et Yves Renard sur la foi du seul récit d'un enfant de six ans, Aurélien, recueilli au Coral après un séjour de huit mois en hôpital psychiatrique.

Toutes ces anomalies, si elles *ne devraient pas faire perdre de vue* à l'accusation les charges qui pèsent sur la plupart des inculpés, permettront aux avocats de la défense de beaux développements.

LAURENT GREILSAMER.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE L'ESSONNE

Le principal accusateur de Roger Knobelspiess maintient formellement ses déclarations

> *La reconstitution sur les lieux mêmes du hold-up n'a rien apporté de déterminant. Mais Patrick Curty a porté un coup redoutable à Roger Knobelspiess.*

C'est Henry Torrès, un grand du barreau, qui le disait et même l'enseignait à ses cadets : « *Une audience d'assises, c'est mouvant, changeant comme la mer ; l'avocat y est ballotté de l'embellie à la tempête et il lui faut aller sans faiblir* ». La justesse de ce propos, les défenseurs de Roger Knobelspiess et aussi ceux de Michel Baron ont pu la mesurer mercredi 15 janvier.

Ils étaient revenus, somme toute assez satisfaits, du transport sur les *lieux de l'attaque du 23 mai 1983* à Massy (Essonne). Cette partie de justice en plein air, dans le vent et les averses de janvier, sous la haute surveillance de deux cents policiers de toutes catégories, mobilisés pour la circonstance, ne leur avait pas été défavorable. On avait tenté là, sur une bretelle de l'autoroute, de situer le fourgon attaqué par rapport à la R. 18 qui lui avait barré la route.

Quelle qu'ait pu être cette distance, on n'était de toute manière pas parvenu à faire « jouer » la scène de l'agression dans les trente secondes qui, selon un disque du contrôle du fourgon, s'écoulèrent entre le moment où le véhicule dut s'arrêter et celui où il repartit, aux mains, cette fois, des auteurs du hold-up. A tel point que le président, M. Jean Saurel, avait été amené à cette remarque désabusée : « *Si l'on continue comme ça, on va finir par découvrir qu'il n'a pas pu y avoir d'agression* »... Et puis, surtout, on avait pu mesurer que trente secondes s'écoulent très vite et laissent bien peu de temps pour reconnaître un visage.

Ainsi était-on revenu au palais de justice d'Evry, où Roger Knobelspiess avait annoncé qu'il ferait une déclaration pour dresser le bilan de sa défense. Il s'y employa effectivement. S'il est écrivain, il n'est pas orateur. Ses propos y perdent en force et en précision. « *Monsieur le président, mesdames et messieurs les jurés*, commença-t-il avec une certaine solennité, *il est très important pour un accusé de se faire reconnaître car vous avez le droit de vie ou de mort. Moi, j'ai passé vingt ans de ma vie en prison ; j'aurais préféré être guillotiné, avoir douze balles dans la peau plutôt que de subir ces vingt années.* »

Les « poignards de la vengeance »

« *J'ai dit que ce procès de Roger Knobelspiess – excusez-moi de parler ainsi à la troisième personne, cela fait un peu prétentieux – je dis donc que ce procès de Knobelspiess, ex-symbole, avec lequel je ne me suis jamais identifié, est lui le symbole d'une justice sans preuve. Les débats ont parlé d'eux-mêmes et pourtant je vois se dresser vers moi les poignards d'une institution qui relèvent davantage de la vengeance.* »

Il comprit quand même qu'il convenait pour lui d'être plus précis. Il s'y essaya. « *Mon innocence, j'ai dit que je la prouverai. Je l'ai prouvée. Georges Blondeaux innocente Knobelspiess. Il y a aussi l'alibi, qui aurait pu être possible et dont a parlé Gérard Blain. Enfin le gardien du cimetière de Massy, qui a vu trois hommes près de sa maison, ne m'a jamais reconnu. Non, il n'y a rien contre moi, mais la machine judiciaire, comme dans le Procès de Kafka, doit toujours avoir raison.* »

Il savait malgré tout qu'il y avait contre lui les déclarations de Patrick Curty. Alors ?

– *Curty est en prison comme moi, et pour cela je n'arriverai jamais à l'attaquer.*

Or Patrick Curty, lui aussi, allait parler. Il allait le faire beaucoup mieux que Knobelspiess, sans notes, sans passion, sans défaillance, ni agressivité. Curty, rappelons-le, c'est le convoyeur qui se reconnaît complice de l'attaque et qui dit avoir rencontré au « Grillon » Antoine, en qui il devait reconnaître Knobelspiess ; que ce dernier, intéressé par sa profession, le fit parler et qu'ensemble d'abord, puis ensuite à Paris, avec Baron, ils mirent au point le projet d'agression.

Le rôle de la « balance »

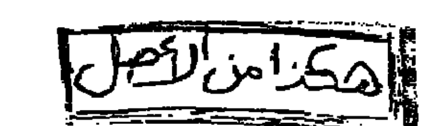
Curty a dit ceci : « *M. Roger Knobelspiess vient de vous décrire l'univers de la prison, qui est le sien depuis bientôt vingt ans et le mien depuis bientôt trois ans. Ce qu'il en dit, et qui est tout à fait vrai ; je le vis moi-même dans des circonstances tout à fait différentes. Car à moi, on dit que si je suis en prison, c'est que je l'ai bien voulu puisque j'ai avoué ; mais pour moi aussi, c'est la vie dans huit mètres carrés, les coups de poing dans le mur et toutes les brimades des fouilles, des visites des cellules, des punitions, etc. Cela pour vous dire que je ne saurais donc affirmer des choses fausses, sachant qu'elles peuvent mettre des gens dans cette même situation. Ce que j'ai dit, je l'ai maintenu depuis le début et je le maintiens. Pourtant, on n'a pas fait de cadeau à celui que l'on traite de « balance ».*

» *Dans cette affaire*, poursuivit-il, *nous sommes aujourd'hui cinq : il y a Antoine, qui est Knobelspiess, et Georges, qui est Baron. Je n'y reviens pas. Il y a ensuite Porchou. Lui, je ne le reconnais pas parmi les participants comme les deux autres. Je n'ai vu que la silhouette du troisième homme, le jour de l'attaque. Enfin, il y a Gérard Lalaoua, avec qui j'avais sympathisé au « Grillon », dont il était le gérant et l'animateur. J'ai indiqué qu'il m'avait présenté Antoine. Ce mot a été mal interprété. Lalaoua allait et venait dans son établissement avec les uns et les autres. Quant à moi, j'ai dit, dès le premier jour, que j'étais coupable, que j'avais cédé à l'entraînement, mais aussi à l'appât du gain. Personne n'a eu à me forcer la main pour que je dise tout cela et j'ai, aujourd'hui, tout à fait conscience de la gravité de ce que j'ai fait.* »

Ce fut tout. L'assistance fut impressionnée de cette gravité et de cette simplicité mêlées de cette intelligence d'une situation. Les défenseurs de Knobelspiess et de Baron en ont eux-mêmes mesuré toute la portée et, à la sortie, ne cherchaient pas à le dissimuler. En quelques minutes, tout ce qu'ils avaient si patiemment et laborieusement mis en évidence pour, pas à pas, faire apparaître le doute, se trouvait quasiment oublié.

Certes le temps reste encore pour y revenir mais, en tout état de cause, Mᵉˢ Thierry Levy et Henri Leclerc pour Knobelspiess, comme leurs confrères Franck Natali et Gérard Boulanger, avocats de Baron, savent maintenant qu'il est pour eux une priorité : faire sauter le « verrou Curty » qu'on avait fini par oublier.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.



culture

ARCHITECTURE

La voie royale de Cergy-Pontoise



Le 14 janvier, de bon matin et en bonne et due forme, M. Jack Lang inaugurait la tête de l'Axe majeur de Cergy-Pontoise : il grimpait allègrement l'escalier intérieur menant au sommet de la tour-belvédère en béton blanc, de 36 mètres de haut, de section carrée de 3,6 mètres de côté, imaginée par Dani Karavan, un artiste de renommée internationale. C'est à lui que les urbanistes de la ville nouvelle ont fait appel pour concrétiser l'idée de créer une ligne de force en plein cœur de la ville. *Une ligne qui* passerait justement là où il n'y a que terrain fragile et flou, par la grande boucle de l'Oise et ses étangs, ses plans d'eau et *espaces naturels (en partie aménagée en base de loisirs)* et autour de laquelle s'étagent depuis les collines les différents quartiers de Cergy.

Cet axe, ce serait, sur 3 kilomètres, une succession de terrasses et de jardins en enfilade descendant vers l'Oise depuis Cergy-Saint-Christophe et enjambant la rivière. Il serait jalonné d'architectures. On y découvrirait notamment un amphithéâtre et une scène entourée d'eau, qu'une passerelle relierait à une île astronomique où les promeneurs pourraient, grâce à différentes sculptures, mesurer le temps et observer les astres ; une petite pyramide accessible en barque pourrait servir de perchoir aux oiseaux, mais on pourrait aussi y aller pour écouter le vent s'engouffrer dans ses fentes et capter le soleil. Un peu comme ça se passe quand on grimpe à la tour – d'où devrait partir un rayon laser qui se perdrait de l'autre côté des étangs, au carrefour dit de Ham, ultime station de l'axe tourné vers la vallée, la Défense et Paris, que l'on découvre au loin.

On aurait donc là une vaste perspective à la française d'esprit classique, traitée en langage moderne et ménageant des surprises : des lieux pour rêver, se retrouver, pour renouer avec la nature, l'espace, l'environnement – une des constantes des interventions de Karavan, qui, dans le projet, s'est plié à la nature même du terrain.

C'est un beau et grand projet, malheureusement encore au conditionnel quant à sa complète réalisation. Conçu il y a cinq ans, il a été vu et approuvé par tous les partenaires concernés – urbanistes, architectes, élus locaux et responsables de l'aménagement des villes nouvelles, – mais l'argent a manqué pour le faire démarrer, et manque toujours pour le faire aboutir (1) ; sans l'intervention du ministère de la culture, la première tranche des travaux n'aurait sans doute pas encore été réalisée.

Il faut revenir à cette tête de l'axe, qui donne une certaine idée de la façon dont travaille Dani Karavan. Il intervient sur le paysage pour en dégager, avec des moyens simples, des points de rencontre à l'échelle humaine, jamais violemment.

La tour, seule en soi, n'a pas vraiment de sens. *Il faut évidemment la voir au milieu de sa place ronde (qui symbolise la Terre), laquelle est ceinturée par la colonnade disons « vaticane » du Crescent de Ricardo* Bofill, dont la venue sur le plateau est postérieure à celle de Karavan. Il a donc fallu cohabiter. Le résultat est pour le moins intéressant : des concessions de part et d'autre. Karavan, à l'origine, prévoyait une pyramide sur un plan incliné. Au vu de l'ordonnance post-Renaissance de l'architecture de Bofill, cette pyramide allait tellement de soi qu'il a cherché autre chose : la tour, empruntée au Moyen Age italien – tours de Bologne et de San-Giminiano. Quant à Bofill, il voulait deux ouvertures dans son hémicycle. Finalement, *il n'y en a qu'une*, du côté où la tour penche un peu *(2 degrés)*, c'est-à-dire *dans la* direction de l'axe majeur ainsi *donné. C'est ce qu'on peut remarquer* en arrivant de la nouvelle gare, tout au bout des rues piétonnes et des immeubles de brique, qui contrastent singulièrement avec cette tête de la ville. On y reconnaît une recherche exigeante, une conception de l'habitat et de l'environnement portée par une certaine idée de l'homme. Chez Karavan, comme chez Bofill.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Une association de l'Axe majeur *de Cergy-Pontoise a été créée pour soutenir le projet et l'ouvrir au mécénat.*

THÉATRE

« LORENZACCIO » mis en scène par Daniel Mesguich

Désillusions d'un terroriste

« L'empereur et le pape avaient fait d'un duc un garçon boucher », dit Musset. En 1536, le duc Alexandre de Médicis gouverne Florence à la manière forte, avec l'appui du pape Paul III et de l'empereur Charles-Quint : des troupes allemandes sont sur place, et des cardinaux tiennent les rênes de l'Etat. Lorenzo de Medicis a décidé de tuer le duc. Ils sont cousins et jeunes tous deux : Lorenzaccio a dix-neuf ans, le duc vingt-cinq.

« Le meurtre est le seul brin d'herbe où j'aie pu cramponner mes ongles », dit Lorenzaccio. Musset, qui *lui-même* n'a que vingt-quatre ans lorsqu'il publie cette pièce, donne une analyse très profonde de son « terroriste ». Ses raisons d'agir, *de tuer, sont multiples. Généreuses* et utopiques dans les premiers temps, et claires, ces raisons ont été dénaturées par les servitudes de l'action. Il a fallu se salir les mains, devenir un autre homme. *« Pour acquérir la confiance du duc*, dit Lorenzaccio, *il fallait baiser sur ses lèvres tous les restes de ses orgies. »*

Dans le même temps, Lorenzaccio perd sa foi dans la lutte révolutionnaire. Il sait qu'il va tuer le duc, mais qu'il ne doit aucunement compter sur les « militants de gauche » pour inverser, à cette occasion, le cours de l'histoire. Néanmoins il va de l'avant ; tuer le duc est devenu sa raison de vivre, il sait qu'il sera tué lui aussi, et tout cela pour pas grand-chose. Il s'est construit un parcours contraire aux lois et aux mœurs, il ne songe plus à s'écarter de ce parcours, qu'il juge plus droit, plus beau. Musset a ébauché là un portrait du terroriste dont la pénétration et l'ambiguïté ne seront retrouvées que par l'Indien Rabindranath Tagore dans son livre *la Maison et le Monde*, près d'un siècle plus tard.

A propos de l'échec des actes révolutionnaires ou terroristes, Musset a des phrases terribles pour *décrire la passivité*, l'égoïsme tranquille, des gens, et cela d'une façon générale, dans la vie de tous les jours. Cela nous frappe, nous, aujourd'hui, puisque des personnes attaquées sur la voie publique ne sont pas secourues par les témoins. Musset va plus loin, il écrit par exemple – c'est Lorenzaccio qui parle : *« Vois-tu, dans cette petite maison, cette famille assemblée autour d'une table ? Ne dirait-on pas des hommes ? Ils ont un corps, et une âme dans ce corps. Cependant, s'il me prenait envie d'entrer chez eux, tout seul, comme me voilà, et de poignarder leur fils aîné au milieu d'eux, il n'y aurait pas un couteau de levé sur moi. »*

L'écriture de Muset, dans *Lorenzaccio*, est prodigieuse de vigueur, de fraîcheur, de franchise, de beauté. C'est là, de loin, son plus grand texte. Il n'a pas retrouvé cette dimension de vérité, de poésie, dans la suite de ses jours. Il a dû avoir ses raisons.

Lorenzaccio n'a pas été joué du vivant de Musset. Il ne s'est pas beaucoup battu, pour ça. Il semble que ce soit pour des motifs d'ordre privé.

Le cadeau de George Sand

Il devait l'existence de sa pièce à George Sand. Lorsqu'ils sont tombés amoureux, l'été 1833 – Sand avait vingt-neuf ans et Musset vingt-trois, – George Sand a fait don à Musset d'une pièce, courte, qu'elle avait écrite sur l'assassinat du duc Alexandre par Lorenzaccio. Cela s'appelait *Une conspiration en 1537* (Sand vieillissait l'action réelle d'un an).

Dans le petit appartement du quai Malaquais, en juillet, et à Fontainebleau en août, ce fut le grand amour, et il semble que Musset travailla beaucoup à cette pièce qu'il écrivit à partir de celle de Sand. Puis ils partirent pour l'Italie. Départ de Marseille le 22 octobre 1833, passage par Gênes, par Florence, où Musset regarda les lieux de l'action de *Lorenzaccio*, puis arrivée à Venise.

Les registres de l'hôtel Danieli nous disent que Sand et Musset y *habitèrent du 1er janvier au 13 mars* 1833. Musset avança sa pièce, sans *doute beaucoup, les premières* semaines. Mais Sand tomba malade. *Puis Musset lui-même devint* souffrant, et arriva l'histoire Sand-Pagello, *qui plongea* Musset dans une dépression affreuse.

Il repartit seul à la fin du mois de mars, et, à la mi-avril, il se disait encore incapable d'écrire. Pourtant, il acheva la pièce, mais d'une façon fiévreuse, assez désordonnée, modifiant la place de certaines scènes, inventant des tableaux qu'il devait supprimer plus tard, comme, au dernier acte, une échauffourée entre étudiants et militaires qui nous rappelle les nuits du quartier Latin en 1968.

Lorenzaccio a été joué pour la première fois en 1896, avec Sarah Bernhardt dans le rôle-titre. C'est seulement en 1952 qu'un homme interpréta le rôle de Lorenzaccio : Gérard Philipe à Avignon.

C'est au Théâtre Gérard-Philipe *de Saint-Denis que Daniel Mesguich* présente aujourd'hui *Lorenzaccio*, et cet *événement fait date puisque* Mesguich prend en même temps la direction d'une de nos grandes salles subventionnées.

Mesguich est jeune. Il est sorti du Conservatoire en juin 1973, et, au concours de sortie qui existait encore, il scandalisa le jury en présentant une scène du *Médecin volant* de Molière, parcourant à toute vitesse la scène sur une bicyclette, vêtu de l'uniforme actuel des chirurgiens, et projetant vers le public des *abats de bœuf* ensanglantés. Il n'eut pas de prix, mais ses *camarades lui firent un triomphe.*

Sa mise en scène de *Lorenzaccio* est presque aussi personnelle. Le décor, réalisé par Alain Batifoulier, est un palais, ou plutôt le souvenir d'un palais déjà à demi passé à la ruine, dont les marbres, les peintures, les bibliothèques, se disloquent et s'effacent.

Par endroits, ces vestiges sont comme crevés, fracturés, par d'énormes pics d'acier, comme des irruptions du futur de l'histoire, et aussi comme la violence des révolutions que Lorenzaccio a rêvées, dans les premiers jours de son projet de régicide.

Par terre, le sable *gris foncé du* temps, qui donne aux protagonistes *un pas un peu fantomatique*. Mesguich a coupé dans le texte – il faudrait *plus de sept* heures pour jouer la pièce intégralement. Il ne s'est *pas refusé les beautés de son style* très personnel, fait d'éblouissements soudains, de grondements annonciateurs, d'élans brisés. Toute une splendeur *poétique*, comme un univers de soleils nerveux, de tressaillements des subconscients, qui se heurtent.

S'aventurant à tâtons dans les secrets des acteurs de l'histoire, il a accentué les aimantations passionnelles, sexuelles aussi, de Lorenzaccio et du duc, sa victime, du cardinal Cibo et de la marquise, sa belle-sœur.

Sur cette splendeur d'éclairs brusques, de réflexes syncopés, les pages de Musset se détachent souvent dans toute leur insolence et leur vivacité.

Redjep Mitrovitsa, qui interprète Lorenzaccio, est très beau, sa voix enchante, et son jeu, très décomposé, est d'une science extrême, mais il lui manque peut-être, tout au moins dans ces premières représentations, un feu du dedans et un accent de conviction qui donneraient toute leur force aux propos du terroriste.

Dans l'ensemble les comédiens Jérôme Angé (le duc Alexandre), Jean-Louis Grinfeld (le cardinal Cibo), Philippe Duclos (le vieux Strozzi), Clotilde de Bayser (la jeune tante de Lorenzaccio que convoite le duc), Véronique Widock (la marquise Cibo) et leurs camarades se plient comme spontanément à l'expression scénique, très criée, très décalée, assez onirique, de Mesguich, notre « terroriste » du théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30.

NOTES

DANSE

Grand Magasin au Théâtre de la Bastille

Pascale Murtin a le visage rond et une vaste bouche en tirelire. François Hiffler se donne des airs de Rouletabille . A eux deux ils ont formé Grand Magasin, un sympathique fourre-tout un peu anachronique.

Avec leurs gestes lents, leur *diction neutre, leur humour direct* et économe, ils semblent sortis tout droit de *L'idée fixe du savant Cosinus ou autre album de Christophe.*

Au début, ils ne savaient pas trop sur quel pied danser ; ils se sont essayés à la chorégraphie mais ce n'était pas vraiment leur truc. A la différence de Dominique Boivin – complice occasionnel – ils n'utilisent *ni le rythme ni l'énergie du mouvement. Leur spécialité* serait plutôt le jeu verbal. Ils ont trouvé une manière tranquille de développer par association d'images le bon vieux calembour de grand-papa.

Appliquée à la vie de Paolo Ucello et à son tableau *la Bataille de San Romano*, leur stratégie d'almanac Vermot ouvre quelques perspectives inattendues et cocasses.

M.M.

★ Théâtre de la Bastille, 20 heures.

THÉATRE

« DIDEROT ET L'ABBÉ BARTHÉLEMY » d'Antoine Duléry

« Le Dieu des chrétiens est un père qui fait grand cas de ses pommes, et fort peu de ses enfants », écrivait dans son *Addition aux pensées philosophiques*, Denis Diderot, qui pensait qu'Eve et son bonhomme s'étaient fait éjecter de l'Eden d'une façon trop expéditive.

Les « sorties » de Diderot contre la *religion* sont d'habitude moins souriantes que celle-ci, et plus ordinaires. Dès qu'il est question des Evangiles, de la foi, des miracles, Diderot monte sur ses grands chevaux, et aligne des arguments faciles, très gros, qui *aujourd'hui paraissent* enfantins, *mais qui*, après tout, à l'époque, faisaient leur effet.

Glanant, rafistolant, rajeunissant, des bribes du Diderot anticlérical, le jeune comédien Antoine Duléry (qui joue actuellement dans *le Cid*, mis en scène par Huster) *nous propose un dialogue au cours* duquel Diderot, survolté, asticote un pauvre vieil abbé qui se contente de *faire le gros dos sous l'avalanche* des lazzis.

Antoine Duléry s'en donne à cœur joie, il ne tient pas en place, on dirait un moustique qui fonce sans arrêt en *piqué, il a du chien*, de l'éclat, et son camarade Christian Charmetant, dans le rôle de l'abbé-victime, reste d'un calme parfait, se contente de se signer, de temps en temps.

La drôlerie du spectacle, qui distrait beaucoup l'assistance, tient avant tout au savoir-faire des trois acteurs-copains (le troisième, Jacques Spiesser, a fait la mise en scène), car il serait difficile de prétendre que le texte atteint les sommets.

M. C.

★ Petit Rond-Point, 18 h 30.

OPÉRA

« LES NOCES DE FIGARO » en Ile-de-France

Dans l'émerveillement d'un premier amour

Après deux essais aberrants, l'Action *lyrique* d'Ile-de-France (en coproduction avec la ville du Mans) a *enfin* monté cette année un spectacle qui donnera une idée délicieuse *de l'art lyrique dans la région* parisienne, où il va tourner (1). Mercredi, à la *Maison* des arts de Créteil, ces *Noces de Figaro* étincelaient de jeunesse jusque dans leurs menues imperfections. A défaut de grandes vedettes et d'un metteur en scène célèbre, c'était un plaisir de voir l'œuvre de Mozart découverte par des jeunes gens avec quelque gaucherie, comme dans l'émerveillement d'un premier amour.

Seconde mise en scène pour Denis Krief (après un *Cosi* à Lisbonne), qui a réalisé lui-même les décors, premiers costumes de théâtre, ravissants, pour Gérard Audier : leur vision est simple, malicieuse et pleine d'invention. Des murs chantants gris perle et un rideau central jaune orangé ; par une porte-fenêtre du vestibule de Suzanne et Figaro, on devine un parc de Fragonard qui se découvrira d'acte en acte, jusqu'à l'enchantement du final au clair de lune, cependant que la comédie des erreurs se déroule dans une obscurité où brillent seulement les neuf *lanternes déposées en ligne par les* « conspirateurs », comme une *rampe de théâtre*.

Et l'intrigue se déroule, limpide, avec une grande fraîcheur, sans aucun poncif, des jeux primsautiers à la *mesure de ces chanteurs qui* pour la plupart débutent dans ces rôles. Une Suzanne pétillante, au timbre radieux (Sylvie Bertho), un Figaro tendre amoureux, qui n'est pas encore aussi roué que certain barbier de Séville (André Cognet), un Chérubin plus enfant rieur qu'adolescent troublant (Alexandra Papadjiakou), entourés de comparses dessinés en fines et rieuses silhouettes (Bernard Deletré, Sylvie Sullé, Frédéric Plantak, Valérie Chevalier, Daniel Ottevaere et, en Curzio, une vieille connaissance, Michel Cadiou).

Tous ont des voix saines et franches qui ne demandent qu'à s'épanouir, tandis qu'ils acquerront plus d'expérience scénique, pourvu qu'ils continuent à travailler dans des conditions aussi favorables.

La comtesse Michèle Command, malgré quelques notes un peu difficiles, fait presque figure d'artiste chevronnée, tandis que Pierre-Yves Le Maigat n'est pas très à l'aise dans le rôle de ce comte trop séduisant, qui convient mal à son tempérament dramatique très intériorisé.

La direction de Jacques Mercier a été diversement appréciée. On ne saurait cependant lui imputer certains flottements de chanteurs néophytes dans une œuvre aussi délicate, qu'il a menée par ailleurs avec beaucoup de souplesse et d'excellents mouvements, en donnant à son Orchestre de l'Ile-de-France une sonorité et une qualité authentiquement mozartiennes.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Ce spectacle, présenté d'abord au Mans, sera donné successivement à Créteil (les 16, 17, 18, 19 janvier), Maisons-Alfort (le 21) Versailles (du 23 au 26), Le Vésinet (le 31), Bezons *(le 2 février)*, et *Malakoff (le* 4 février), avec des distributions différentes pour les principaux rôles.

■ **LES PRIX DU SYNDICAT DE LA CRITIQUE.** – Le Syndicat français *de la critique* de cinéma vient d'attribuer ses prix pour 1985. Le prix *Méliès du meilleur film français est revenu à Péril en la demeure*, de Michel Deville, et à *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda, classés ex aequo. Le prix Léon-Moussinac du meilleur film étranger a été attribué à *la Rose pourpre du Caire*, de Woody Allen. Le Prix littéraire de la critique de cinéma, accompagné cette année d'une somme de 10 000 francs *offerts par* Canal *Plus*, a distingué le livre de Michel Ciment : *Boorman, un visionnaire en son temps* (Editions Calmann-Lévy).

■ **MORT DE LUCIA CHASE.** – Lucia Chase, fondatrice et co-directrice pendant trente-cinq ans de l'American Ballet, vient de mourir à son *domicile de Manhattan. Elle était* âgée de quatre-vingt-huit ans. *« Volonté de fer et cœur de lion »*, Lucia Chase a servi de modèle à une comédie musicale, *Look, ma, I'm Dancing* (1947) et au film *The Turning Point* (1977).

ROCK

Supertramp change de musique

Supertramp est de retour avec un album *(Brother where you bound)* et une tournée mondiale qui l'amène au *Palais* omnisports de Bercy cinq jours durant, du 14 au 18 janvier. Les musiciens quadragénaires du groupe, grands faiseurs de tubes, *avaient pourtant annoncé leur* retraite il y a trois ans après avoir *inondé le marché et récolté plusieurs* pelletées de disques d'or. Les voici de nouveau sur la route, mais avec un changement de taille : l'auteur-compositeur et chanteur Roger Hodgson, l'un des deux membres fondateurs, ne fait plus partie de la formation.

Réuni il y a dix-sept ans sous le patronage d'un millionnaire anglais bénévole et couronné dix ans plus tard par le succès commercial *(Brakfast in America*, vendu à près *d'un* million d'exemplaires rien que dans l'Hexagone), Supertramp n'a *en fait jamais abrité d'individualité* en son sein. Groupe sans visage, il a *offert* un son primitivement tissé, enregistré dans un studio considéré lui-même comme un véritable instrument. Abordable pour le plus grand nombre, sa *musique* a mis en avant la joliesse de la mélodie, une certaine pompe dans les arrangements, un travail d'ensemble minutieux.

Aujourd'hui, c'est Rick Davies, l'autre membre fondateur, qui compose les musiques, écrit les textes et les chante. Tout en maintenant un son sophistiqué – et en jouant sur scène avec d'étonnants effets visuels, – le groupe, constitué à présent de quatre membres sociétaires (Rick Davies et John A. Helliwell aux saxophones, Bob Siebenberg aux percussions et Dougie Thomson à la basse) et de musiciens invités, a pris une direction *légèrement différente*, plus hythm and blues, un peu plus *influencée par le jazz*. Et avec une plus grande diversité instrumentale.

En provoquant la rupture avec Roger Hodson, Supertramp a éliminé ce qui le minait de l'intérieur : *une tension entretenue par deux* compositeurs antinomiques. La *musique du groupe paraît plus* dense, plus rigoureuse et se développe *sur trois, sept et même seize* minutes avec le morceau un peu abstrait, en grande partie *instrumental*, qui donne son titre au dernier album. Il y est *question d'un personnage* paranoïaque convaincu que son pays va être envahi par des forces inconnues. Une autre chanson sera *appréciée à Bercy par son actualité : Better days* ironise sur les campagnes électorales.

C. F.

★ Album dist. Polydor.

★ Jusqu'au 18 janvier à Bercy ; les 20 et 21 à Toulouse ; le 22 à Bordeaux.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

1951, LES TRACES : American Center (43-35-21-50), 21 h.

ARSÈNE ET CLÉOPATRE : Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45.

MÉTAMORPHOSE : Lucernaire (45-44-57-34), 18 h.

DEUX TROUS ROUGES AU COTÉ DROIT : Porte de Gentilly (45-80-20-20), 20 h 30.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER : Plaine (48-42-32-25), 20 h 30.

BRITANNICUS : Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Danse : *18 h 30 : 39 Bis de mémoire* (chor. W. Piollet ; J. Guizerix ; Mus. Strauss, Brahms) ; 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Spectacle I (La ; On doute la nuit ; Pelouse interdite).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 ; Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Il trionfo dell'amore, de Marivaux (en italien).

ODÉON (43-25-70-32) 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

☞ TEP (43-64-80-80) : 19 h : les Tourlourous.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : 18 h 30 : Adami en peinture ; 18 h 30, Autour du livre « Contre l'art d'élite » ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine franche, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : J. Cocteau, de E. Cozarinsky ; Vidéo-Musique : 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez ; Concerts-Spectacles : 20 h 30 : « Les deux cousines », de Italo Svevo, mise en scène de Laurence Février ; Cinéma : Trieste : un aspect du cinéma italien : voir rubrique Festival de Cinéma.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : *Black season : 20 h 30 : Black* and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or 20 h 45 : le Saperleau ; Th. des Champs-Elysées : Danse : 20 h 45 : Rossignol par la Compagnie Régine Chopinot.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : 1951, les traces.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, 21 h : Vincent et l'amie des personnalités.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Ucello.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Tuss. – Galerie, 20 h 30 : Voyages d'hiver.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU, 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allume-êtres ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.

ÉPICERIE (42-72-23-41), 18 h 30 : la Dispute.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 20 h 30 : le Saperleau.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) 21 h : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – *Petite salle (42-25-20-74), 21 h :* Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Toi et tes nuages.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Jeudi 16 janvier

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ *THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 :* Pourquoi pas Courteline ? ; 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. – Maison intern. du th., 21 h : le Ramayana.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : le Bel Indifférent - le Menteur ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Histoire d'O.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle. – II. 20 h 15 : les *Sacrés Monstres ; 21 h 30 :* Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h : l'Esprit qui mord.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : S. Killer.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) 20 h : La baignoire qui venait du froid.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45, Electric Zinc, J. Alberca.

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h 30 : Opérette de luxe.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : I. Da Silveira et Cocosel : 22 h 15 : M. Vossen.

18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Lettre de Juliette à Teresa ; 22 h : Barbarie.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(47-23-47-77), 20 h 45 :* Cie R. Chopinot.

Les concerts

La Table verte, 22 h : N. Govande, E. Grissoni.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. T. Fulton (Fauré, Ravel, Dutilleux).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Beethoven).

Institut néerlandais, 20 h 30 : M. Mars, B. Brackman (Bach, Chostakovitch, Stravinski).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Juventi Cantandi, dir. A. Barth (Lotti).

Ranelagh, 20 h 30 : D. Renault-Fasquelle, P. Hommage (Bach, Liszt, Franck).

Salle A.-Marchal, 20 h 45 : M.-P. Siruguet, R. Daugareil (Brahms, Debussy, Bartok).

Institut polonais, 31, rue J.-Goujon (75008), 20 h : U. Trawinska-Moroz ; A. Liwska (Chopin, Karlowicz, Kurpinski...).

En région parisienne

BONDY, Théâtre (48-47-18-27), 21 h : les Autres.

CERGY-PONTOISE, Th. des Arts (30-30-33-33), 21 h : le Théâtre d'Arlequin.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), 20 h : les Noces de Figaro.

IVRY, Th. des Quartiers (46-72-37-43) 20 h 30 : Juliette ou la misérable.

MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Agatha.

NEUILLY, Athletic (42-58-27-63), 20 h 30 : Tueur sans gages.

SURESNES, Th. J.-Vilar (47-72-38-80), CL (45-06-13-10), 20 h 45 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Bel Ami, de L. Daquin ; 19 h, Captives à Bornéo, de J. Negulesco ; 21 h, les Griffes du Lion, de R. Attenborough.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Nosferatu, le vampire, de F.W. Murnau ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : Docteur Glas, de R. Carlsten.

LES FILMS NOUVEAUX

CHINESE BOXES, film allemand de Christopher Petit (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).

L'EXÉCUTRICE (**), film français de Michel Caputo : Paramount Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAUT LES FLINGUES, film américain de Richard Benjamin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INTERDITS DU MONDE (**), film français de Chantal Lasbats : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MORT SUR LE GRIL, film américain de Sam Raimi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

PEUR BLEUE (*), film américain de Daniel Attias (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PLENTY, film américain de Fred Schepisi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Murat, 16e (46-51-99-75).*

SOLEIL DE NUIT, film américain de Taylor Hackford (v.o.) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : *UGC Marbeuf, 8e* (45-61-94-95). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Paramount City, 8e (45-62-46-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, *14e (43-27-84-50) ;* Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

INVASION (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (45-61-94-95) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

*RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉ*MENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

*TARAM ET LE CHAUDRON MAGI*QUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; *Gaumont Sud, 14e* (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Les facettes de l'apartheid

On a vu ces derniers temps différentes émissions sur l'Afrique du Sud, en plus des images – presque toujours les mêmes, mais l'histoire est répétitive – des affrontements, des violences et des morts. Même incomplètes, elles ont l'avantage d'aller au-delà des événements, d'éclairer ce qui est justement répétitif, de chercher ce qui est moins visible, les pensées et les mentalités moyennes, le dessous des systèmes et des lois.

Le magazine « Infovision », début décembre, avait le premier montré trois images brèves, contradictoires, qui auraient mérité d'être creusées. La première, une bagarre très violente entre des civils blancs et des civils noirs ; puis une autre – son contraire –, une foule de trois mille personnes – Blancs et Noirs – dansant ensemble au son d'un groupe « mixte » ; enfin des adolescentes parlaient de leur vie au collège, de leurs préoccupations, le cinéma, la mode, la musique bien sûr, mais les événements raciaux, non : la plupart n'étaient pas au courant.

C'était peut-être l'information la plus étonnante de ce reportage, l'ignorance totale de ces gamines des heurts sanglants suivis au jour le jour par le reste de la planète. Un point qu'on retrouvait d'ailleurs dans « L'histoire d'un jour », consacrée deux semaines plus tard à Nelson Mandela, et qu'on retrouve encore dans le reportage présenté le 17 janvier au cours du magazine « Vendredi » sur FR 3.

Réalisé par Bertrand de la Grange et Karl Nerenberg pour Radio-Canada, il est divisé en quatre volets : une famille de la classe moyenne noire à Soweto ; quelques aspects de la vie au Bophuthatswana, le Las Vegas de l'Afrique du Sud ; les usines Bata (chez les Zoulous) ; des portraits enfin de trois personnalités blanches aux analyses très différentes.

Ce n'est pas un tableau de la situation sociale et politique en Afrique du Sud, mais quatre coups de projecteur sur la politique d'apartheid.

CATHERINE HUMBLOT.

★ « Vendredi : l'Afrique du Sud », 17 janvier, FR 3, 21 h 35.

Jeudi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'enjeu.
Magazine économique et social de la rédaction de TF 1, par F. de Closets, E. de la Taille, A. Weiller.
Au sommaire : l'Eldorado des nouvelles images ; La Villette, la naissance du futur ; les mousquetaires en Amérique ; l'art de se mettre à l'heure : la Swatch ; entreprises : les maladies mortelles.

21 h 50 Série Columbo : Une ville fatale.
Columbo est convaincu de la culpabilité de l'architecte Elliot Markham dans la mort de l'ancienne femme de Beau. (Rediff.)

23 h Balavoine coup de cœur.
Patrick Sabatier reçoit des personnalités du show-business et des amis de Daniel Balavoine, disparu mardi soir dans un accident d'hélicoptère au Mali.

0 h Journal.

0 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma pour rire : les Sous-Doués.
Film français de Claude Zidi (1980), avec M. Pacôme, D. Auteuil, H. Deschamps, T. Marshall, R. Bussières.
Des cancres, garçons et filles, placés dans une boîte à bachot, pratiquent la farce et le canular. Démagogie anti-adultes. Ce film mérite la palme de la débilité.

22 h 10 Le magazine.
Au sommaire : treize jours en enfer (curieux stages d'entreprise au Japon) ; les médicaments que l'on interdit (de la naissance d'un médicament à sa mise en vente et, parfois, à son interdiction pour cause d'accident) ; prisonniers en Thaïlande (une enquête auprès de ceux qui croupissent dans les prisons de Thaïlande pour trafic d'héroïne).

23 h 10 Journal.

23 h 25 Sport : Tennis.
Tournoi des masters, en direct de New-York (quarts de finale).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoire d'un jour : le 16 janvier 1988.
Les sondages : le vote tranquille. Émission de politique-fiction d'A. Beauchamps, R. Gicquel et P. Alfonsi.
Soudain, au journal télévisé, Roger Gicquel annonce : « Le suffrage universel est aboli : les élections seront remplacées par des sondages... » *Les réactions de Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, et d'André Frossard, éditorialiste au* Figaro.
Deuxième partie : Annick Beauchamps annonce au journal télévisé : « Un projet de loi gouvernemental interdisant la réalisation et la publication de tout sondage... » *Réagissent « à chaud » à cette décision Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, M. Jean-François Deniau, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing, et Jean-Marcel Bouguereau, rédacteur en chef de* Libération.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Bloc-notes de François Mauriac.
Arrestation de Ben Bella.

22 h 45 Millésime
Encyclopédie audiovisuelle du vin.
Les rubriques habituelles : votre cave, le portrait, le vin et l'argent, le terroir...

23 h 15 Prélude à la nuit.
Polonaise, opus 61, *de Chopin, par Aldo Ciccolini au piano.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : l'Age en fleur ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 17 h 55, Tout sur la région ; 18 h, Interviews : spécial Autriche ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, les Amants terribles, film de D. Dubroux ; 22 h 10, Jeux d'espions, film de R. Neame ; 23 h 55, Emmanuelle IV, film de F. Leroi ; 1 h 40, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Witkiewicz : « l'inassouvissement ou le fantôme torturé par un amateur », de Koukou Chanska. Avec P. Mazzotti, N. Nerval, M. Mella...

21 h 30 Opéra 86 : l'autre visage de Massenet.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain : le Pérou.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : *Masques et bergamasques, suite d'orchestre,* de Fauré ; *Concerto pour piano et orchestre en ré majeur pour la main gauche,* de Ravel ; *Symphonie n° 2 « le Double »,* de Dutilleux, par l'Orchestre national de France, dir. T. Fulton, sol. A. Gavrilov au piano.

23 h Les soirées de France-Musique : « Petit journal de 1924 », œuvres de Hindemith, Prokofiev, Roussel, Fauré, Busoni, Stravinski.

Vendredi 17 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le jeu de la vérité : Régine.
Émission de Patrick Sabatier.

22 h 10 Destination Zénith.
En direct du Zénith avec le concours du ministère de la culture, réal. J.-L. Cap.
Avec Michel Berger, Kim Wilde, Renaud, Jean-Jacques Goldman, Catherine Lara, Indochine, Téléphone, Kid Creole, Mike Oldfields, Ub 40, P. Young.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Tennis.
Tournoi des masters en direct de New-York (quarts de finale).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Fort Saganne.
De L. Gardel, adapt. H. de Turenne, L. Gardel, A. Corneau, réal. A. Corneau. Avec G. Depardieu, P. Noiret, C. Deneuve, S. Marceau...
Au début de ce siècle, au Sahara, les aventures mouvementées de Charles Saganne, soldat exemplaire, homme du désert et symbole du héros prisonnier de son destin. Une version télévisée un peu différente du film d'aventures à grand spectacle diffusé dans les salles de cinéma. Deuxième épisode : Saganne est éloigné de la garnison.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Femmes enfermées », sont invités : Isabelle Bricard (Saintes ou pouliches), *Anise Postel-Vinay pour le livre de Margarete Buber-Neumann* (Milena), *Clara Morange* (Dix-sept ans, porte 57), *Yannick Ripa* (la Ronde des folles), *Marie Rousseau* (A l'ombre de Claire). *Il y a d'autres moyens que le tchador islamique pour « enfermer » la femme. Des camps de la mort aux couvents pour jeunes filles de bonne famille, il y a prison et prison. Pivot reconnaîtra les siennes...*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club (cycle western) : Duel au soleil.
Film américain de King Vidor (1946), avec J. Jones, G. Peck, J. Cotten, L. Barry-More, L. Gish (v.o. sous-titrée).
Une métisse, élevée dans une grande ville texane, se trouve partagée entre deux frères, l'un honnête homme, l'autre devenu un bandit. Ce western baroque doit autant à son producteur, David O. Selznik, qu'au réalisateur, King Vidor, remplacé, d'ailleurs, avant la fin du tournage. Le spectacle est superbe. Jennifer Jones fascine par sa passion, son caractère indomptable, son érotisme.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Marlowe, détective privé.
D'après le roman de Raymond Chandler.
Le lieutenant Magee confie à Philip Marlowe une mission sans nul doute délicate et dangereuse. Vaccaro, ancien comptable de la Mafia, est sur la liste noire. Marlowe établit son plan de bataille.

21 h 30 Quelques mots pour le dire de la Sécurité routière.

21 h 35 Vendredi : l'Afrique du Sud.
Magazine d'information d'A. Campana et I. Barrère.
(Lire notre article.)

22 h 35 Journal.

22 h 55 Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace, de F. et M. Armanet. Invité : Gérard Perrin, directeur du fret à Air Inter, président de la Fédération nationale d'aéronautique, et les rubriques habituelles.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Le Caprice en forme de valse, *de Saint-Saëns, par Kyoto Shikata, violon, et Dominique My au piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin ; 8 h 15, Lili, petit à petit ; 8 h 40, Le téléphone sonne toujours deux fois, film de J.-P. Vergne ; 10 h 10, Téléfilm : Music-hall (2e partie) ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, la Boum n° 2, film de C. Pinoteau ; 15 h 40, le Reptile, film de J.-L. Mankiewicz ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, Lake, la main froide, film de S. Rosenberg ; 23 h 10, Rolling thunder (légitime violence), film de J. Flynn ; 0 h 40, Emmanuelle IV, film de F. Leroi ; 2 h 25, Palace, film d'E. Molinaro ; 3 h 55, Boxe ; 4 h 55, The Terror, film de R. Corman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : télé-caviar ou télé-salami, avec Michèle Cotta, Jean-Denis Bredin, Christophe Riboud, Bertrand Tavernier.

21 h 30 Black and blue : jazz en compact.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain : le Pérou.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 21 février 1985) : *Symphonie n° 3 en ré mineur,* de Mahler, par l'Orchestre national de France, les chœurs et la maîtrise de Radio-France ; dir., V. Neumann ; chef des chœurs, J. Jouineau ; chef de la maîtrise, M. Lasserre ; sol., B. Finnilae, contralto.

22 h 20 *Les soirées de France-Musique :* « les Pêcheurs de perles » ; à 23 h 5, œuvres de Schubert et Ravel ; à 0 h, Musique traditionnelle, Radio-France et l'Année de l'Inde.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 11 janvier).

COMMUNICATION

La production française résiste à la crise du cinéma

La production française connaît un léger tassement *mais résiste* mieux que prévu à la crise économique que traverse le cinéma français. C'est ce qui ressort des premiers chiffres que vient de rendre public le Centre national de la cinématographie. Il s'est produit, en 1985, cent cinquante et un longs métrages ; c'est moins que l'année précédente (cent soixante et un) mais mieux qu'en 1983 (cent trente et un). *L'investissement de capitaux* français dans la production s'est un peu ralenti : 1,58 milliard de francs sur un total de 2 milliards de francs contre 1,64 milliard de francs l'an passé sur un total de 1,95 milliard de francs. La différence est à mettre au compte des coproductions internationales, qui se sont sensiblement développées.

Ces résultats sont loin d'être *catastrophique, surtout si l'on songe* aux alarmes de la profession face à la chute de la fréquentation en salles : le film français a tout de même perdu le quart de ses spectateurs au cours du premier semestre 1985. Ce maintien d'un bon niveau de production malgré des recettes en dents de scie – phénomène qui se confirme depuis une dizaine d'années – est essentiellement dû à la *situation particulière du cinéma* français, largement encadré par des dispositifs d'aide : fonds de soutien, avances sur recettes.

Les mesures fiscales favorisant l'investissement dans la production vont abonder dans le même sens cette année. Huit sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (*SOFICA*) ont réussi à réunir 300 millions de francs entre le 12 et le 31 décembre 1985, et commencent à investir dans des longs métrages. Reste qu'on ne peut pas maintenir indéfiniment un haut niveau d'investissements sur un marché en régression sans aller au-devant d'une crise grave. Inquiets de la baisse de la fréquentation en salles, les professionnels du cinéma souhaitent vivement que les télévisions contribuent plus largement à l'amortissement du film français. D'où leur attitude très ferme vis-à-vis de la cinquième chaîne.

Autre signe encourageant : la hausse des coûts de production a tendance à se ralentir. On produit moins de films à gros budget, dont l'amortissement est souvent problématique. Les producteurs contrôlent mieux le niveau des salaires et des cachets, évitant les dérapages des deux dernières années. Les distributeurs, échaudés par de nombreux échecs, limitent la surenchère sur les anticipations de recettes. De plus, la profession s'aperçoit que le succès d'un film dépend, aujourd'hui, moins de la présence d'une star engagée à prix d'or que de la qualité du sujet et de la réalisation : la spectaculaire carrière de *Trois hommes et un couffin,* que personne n'avait prévue, *en est le plus bel exemple.*

Le mécanisme de l'avance sur recettes joue un grand rôle dans cette relative santé de la production française. Cette institution, qui a disposé en 1985 d'une dotation budgétaire accrue de 63 %, a pu contribuer au financement de cinquante-cinq films, soit plus du tiers de la production. Sous la conduite éclairée de l'éditeur Christian Bourgois (1), elle a, de plus, réussi à répartir équitablement ses interventions entre des films « difficiles » et des œuvres plus commerciales. Toujours soucieuse d'aider de jeunes cinéastes à réaliser leur premier film (vingt-cinq l'an dernier), elle se préoccupe également de leur faire poursuivre leur carrière, ce qui est souvent le problème le plus difficile dans le cinéma français. Une panoplie d'aide à l'écriture des scénarios a renforcé ce rôle fondamental de l'avance sur recettes.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) M. Christian Bourgois a accepté un second mandat à la tête de la commission qui sélectionne les films. Le ministère de la culture a désigné les nouveaux membres de la commission. Dans le premier collège, qui statue sur les premières et secondes œuvres, sont nommés Mme Pascale Dauman, productrice et distributrice, MM. Olivier Assayas, scénariste, Jean-Jacques Beineix, réalisateur, Claude Berri, producteur-réalisateur, Claude-Eric Poiroux, distributeur-exploitant, et Gabriel Yared, compositeur. Les membres du second collège sont Mme Margaret Menegoz, productrice, MM. Claude Chabrol, réalisateur, Charles Gassot, producteur, Claude Miller, réalisateur Dominique Païni, distributeur, exploitant, et Michel Piccoli.

MM. Bertez et Hersant candidats à la reprise de « Nord littoral »

L'achat d'un quotidien peut en cacher un autre. Les tractations menées à propos du quotidien *Nord littoral* (Calais) en sont la preuve. Diffusé à Calais et dans ses environs, ce titre issu de la Résistance connaît des difficultés croissantes depuis *1980 :* vente en chute libre (10 001 exemplaires en 1980, 8 652 en 1984 selon l'OJD, soit – 14,2 %) et recettes publicitaires en baisse (– 10 % en 1985 par rapport à l'an dernier, soit une perte de 1 million de francs pour un chiffre d'affaires de 14 millions de francs).

Nord littoral et ses quarante-cinq salariés (sept journalistes) ne passe pas le cap de l'année 1985. Le 5 novembre, le quotidien dépose son bilan devant le tribunal de commerce de Calais, en partie contraint, selon M. Jean-Jacques Baratte, le directeur-rédacteur en chef et actionnaire majoritaire du journal, par le Crédit du Nord, qui réduit le découvert habituellement accordé. Il est vrai que le déficit cumulé du journal atteint un seuil difficilement supportable (M. Baratte refuse qu'il soit dévoilé).

Le tribunal de commerce a toutefois autorisé la poursuite de l'exploitation de *Nord littoral* et de son imprimerie de labeur, et a nommé un syndic. Dès lors, plusieurs candidats se sont posés en « repreneurs » potentiels du titre. M. Bruno Bertez, PDG de l'Opinion SA qui édite notamment *la Tribune de l'économie-la Vie française,* s'est officiellement déclaré. Et dès le 10 janvier, il a adressé son dossier de candidat à la reprise de *Nord littoral* à la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, comme la loi sur la presse du 23 octobre 1984 l'y oblige.

Trois jours plus tard, l'assemblée *générale des actionnaires de la* Société des impressions et éditions du littoral, qui édite *Nord littoral,* approuve à l'unanimité la proposition de reprise faite par le PDG de *la Tribune de l'économie.* Elle évoque même la possibilité pour celui-ci de devenir cogérant du quotidien de la côte d'Opale, avec 74 % des parts, M. Baratte en conservant 26 %. Le plan de M. Bertez, qui ne prévoi rait aucune suppression d'emplois, y compris à l'imprimerie de labeur, a fait bonne impression. *Mais* ce vote des actionnaires n'est qu'indicatif : en effet, d'autres candidats se sont présentés, officieusement cette fois-ci.

Le quotidien Nord-Eclair (Roubaix), qui appartient au groupe Hersant, ferait partie de ceux-ci, malgré le démenti qu'il oppose. Mais figure aussi un holding, domicilié à Boulogne-sur-Mer et dont la composition demeure secrète, qui se présente sous le nom « de groupe des Calaisiens ». *Nord littoral,* malgré sa faible diffusion, constitue un appoint majeur dans la région du Nord-Pas-de-Calais, où le groupe Hersant possède déjà deux titres (*Nord-Matin* et *Nord-Eclair*) et espère s'approprier *le Courrier picard* d'Amiens. Le tribunal de commerce de Calais doit examiner les différentes candidatures début *février.*

YVES-MARIE LABÉ.

Les malheurs de la « 5 »

• La mairie de Paris contre-attaque

Il *ne suffit pas d'installer* ses émetteurs sur la tour Eiffel, il faut encore faire parvenir ses programmes à ces émetteurs. C'est l'expérience que viennent de faire les promoteurs de la cinquième chaîne en se faisant prendre dans les filets de la réglementation parisienne en matière d'urbanisme. Ils ont entrepris, en effet, de monter sur le toit de l'immeuble qui abrite la régie technique de la « 5 », 21, rue Jean-Goujon dans le huitième arrondissement, une plate-forme métallique destinée à porter l'antenne d'émission vers la tour Eiffel. Hélas ! cette construction demande, au mieux un permis, au moins une déclaration préalable à la mairie. *Démarches que les responsables de* la chaîne n'ont pas effectuées sans doute parce qu'elles auraient exigé l'ouverture d'une enquête préalable d'une durée d'un mois.

La mairie de Paris a fait dresser, le 15 janvier, un procès-verbal d'infraction notifié au tribunal et au préfet de la capitale. *Elle va prendre maintenant un arrêté* d'interdiction des travaux et demander la remise des lieux dans leur état initial. Circonstance aggravante : l'immeuble de la « 5 » fait partie d'un site protégé du huitième arrondissement où tous travaux nécessitent l'avis de la commission des sites.

M. Jacques Chirac semble donc déterminé à user de tous les moyens *en son pouvoir* pour empêcher la cinquième chaîne d'émettre sur Paris le 20 février. Le même 15 janvier, le *maire de la capitale a consigné* quatre pages d'observations sur le registre d'enquête préalable à l'installation des émetteurs sur la tour Eiffel. M. Chirac juge la réquisition du monument par Télédiffusion de France *« inutile, critiquable sur le plan de la légalité, dangereuse et spoliatrice ».* Il engage le commissaire de la République à mettre à profit le délai légal d'un mois pour *« assainir »* la situation avant de permettre aux ingénieurs de TDF de monter sur la tour Eiffel.

• M. Silvio Berlusconi cherche des vedettes

M. Silvio Berlusconi, vice-président et directeur général de la « 5 », reconnaît que les grandes vedettes du spectacle ne se ruent pas vers la cinquième chaîne, *contrairement* aux rumeurs reprises par certains journaux ces derniers jours. *« Les stars attendent l'automne pour voir comment marche la chaîne,* explique le magnat de la télévision privée italienne. *Nous démarrerons avec des jeunes qui, je l'espère, deviendront des stars grâce à la « 5 ». »*

Invité de l'Association de la presse étrangère, M. Berlusconi n'a pas voulu dévoiler les programmes de la chaîne qui seront présentés le 20 janvier à la presse. Il a cependant indiqué que sports et variétés seraient à l'honneur. Le directeur de la « 5 » estime que les émissions de variétés des chaînes publiques laissent *« de l'espace pour une augmentation de qualité ».* Ne disposant pas des droits de retransmission des grands événements sportifs, M. Berlusconi compte créer ses propres événements en montant des coupes de football entre la France, l'Italie et l'Espagne.

• *Un second « petit juge » contre M. Berlusconi.* – Après celui de Turin (*le Monde* du 11 janvier), un autre « petit juge », à Bari cette fois, a ouvert une instruction judiciaire contre M. Silvio Berlusconi, pour infraction à la législation sur la diffusion de la télévision.

Nouvelles réactions au rachat du « Progrès »

La Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) s'est constituée partie civile, mercredi 15 janvier, dans l'information contre X *ouverte le 7 janvier par* M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, à propos du rachat du *Progrès* de Lyon par M. Robert Hersant. La FFSJ se fonde sur la non-déclaration à la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse de la cession et de l'achat du *Progrès* de Lyon par MM. Jean-Charles Lignel et Robert Hersant, ce qui constitue une infraction à la loi du 23 octobre 1984.

Au *Progrès,* une première demande de clause de conscience à la suite de la reprise du *Progrès* de Lyon et de la décision du tribunal de commerce de Paris de désigner un mandataire de justice et non un administrateur provisoire (*le Monde* du 15 et du 16 janvier) a été déposée le 14 janvier par M. Jean Périlhon, journaliste au quotidien lyonnais depuis quinze ans et délégué CFDT au comité d'entreprise. *« Le tribunal de commerce de Paris,* précise le journaliste, *a oublié dans sa décision que le trouble manifeste, c'est que M. Robert Hersant reste directeur de publication du* Progrès, *mettant ainsi en cause la conscience de ses lecteurs et de ses journalistes ».* Un autre journaliste, Claude Fabert (par ailleurs correspondant du *Monde* à Besançon) avait invoqué la clause de conscience le 4 janvier, au lendemain de l'achat du *Progrès* par M. Hersant.

A la suite de la nomination de M. Paul Paclot comme mandataire de justice au *Progrès* par le tribunal de commerce de Paris, l'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ), qui regroupe le SNJ, la CFDT et la CGT, *« prend acte du coup d'arrêt donné à l'acquisition de quatre nouveaux quotidiens par la patron de la Socpresse, en infraction avec la loi sur la presse ».* Tout en s'étonnant que la plainte du SNJ et de la CFDT, qui s'étaient joints à celle déposée par le parquet, ait été jugée irrecevable, alors que *« la plainte au pénal déposée depuis 1977 a toujours été reconnue recevable »,* l'UNSJ *« reste confiante dans l'issue du jugement au fond qui doit intervenir le 27 janvier sur le cas du* Progrès ».

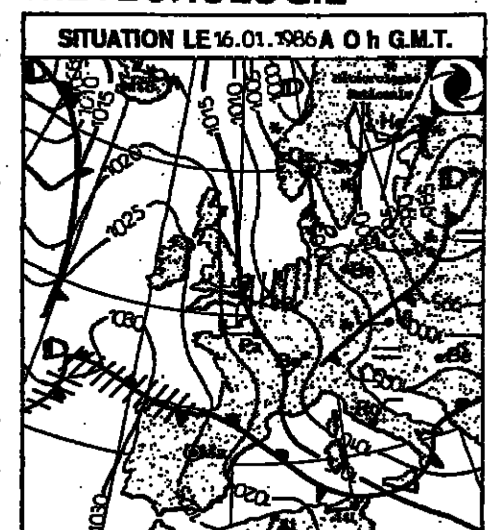
M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF et directeur de *l'Humanité,* estime que la nomination d'un mandataire de justice *« chargé d'exercer une surveillance passive pour trois mois, le temps de laisser passer l'élection législative, ne change rien. M. Hersant a violé la loi et il demeure impuni. »*

• *M. Giscard d'Estaing : pas politique.* – Interrogé, mardi 14 janvier, sur le rachat par M. Robert Hersant du *Progrès* et sur les suites judiciaires, M. Valéry Giscard d'Estaing a précisé qu'il *« ne commente jamais les décisions des tribunaux ».* Il a expliqué qu'il ne comprenait pas pourquoi *« les hommes politiques commentaient des décisions qui ne sont pas considérées dans d'autres pays du domaine de l'appréciation politique ».* Il s'est étonné des termes dans lesquels on parlait de cette affaire, et s'est demandé pourquoi *« on trouvait des fonds pour la cinquième chaîne et pourquoi on n'en avait pas trouvé pour* le Progrès ». Il a aussi remarqué qu'en France les groupes de presse ne sont que de petits groupes par rapport à ceux qui existent, notamment, en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne.

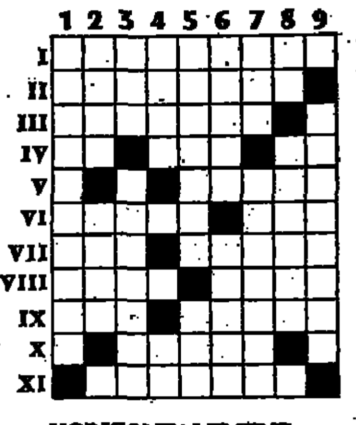
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.01.1986 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17-1-86 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 janvier à 0 heure et le vendredi 17 janvier à minuit.

Au cours des prochaines quarante-huit heures, un champ de pressions élevées se maintiendra sur l'Espagne, dirigeant sur la France un flux modéré de nord-ouest. L'air froid instable situé jeudi sur le nord-est et le centre-est du pays s'évacuera totalement vers l'Europe centrale vendredi matin, tandis qu'une perturbation atténuée traversera la moitié nord-ouest du pays dans la journée.

Vendredi matin : Une zone de temps couvert et faiblement pluvieux s'étendra de la Normandie et de la Bretagne au littoral atlantique. A l'avant, le ciel se couvrira du Nord-Pas-de-Calais à l'Aquitaine. Ailleurs, régnera un temps gris et brumeux, avec des brouillards locaux dans le Nord-Est et le Massif Central. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel restera dégagé.

En cours de journée, la zone de temps couvert et humide gagnera le Bassin parisien, le Massif Central et le Sud-Ouest en se désagrégeant, pour atteindre en soirée l'Alsace et le Lyonnais. Quelques chutes de neige se produiront à basse altitude dans l'intérieur sur une moitié nord, une simple aggravation nuageuse affectant la moitié sud. A l'arrière, persistance d'un ciel très nuageux.

Une nouvelle aggravation nuageuse abordera la Bretagne en fin de journée. Sur la majeure partie du pays, le vent soufflera modérément de secteur nord-ouest. Un mistral plus soutenu se lèvera dans la vallée du Rhône.

Les températures minimales avoisineront — 4 degrés dans l'Est, — 2 degrés dans le Centre, 0 degré près de la Méditerranée, 1 degré dans le Nord, 1 à 3 degrés dans le Sud-Ouest, 3 à 5 degrés dans le Nord-Ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 15 janvier, le second le minimum de la nuit du 15 janvier au 16 janvier) : Ajaccio, 14 et 10 degrés ; Biarritz, 11 et 9 ; Bordeaux, 10 et 5 ; Bréhat, 9 et 6 ; Brest, 9 et 4 ; Cannes, 16 et 8 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 4 et 2 ; Dijon, 6 et 2 ; Dinard, 9 et 5 ; Embrun, 4 et — 3 ; Grenoble-St-M.-H., 7 et 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et 1 ; La Rochelle, 10 et 6 ; Lille, 6 et 4 ; Limoges, 8 et 3 ; Lorient, 10 et 2 ; Lyon, 8 et 4 ; Marseille-Marignane, 12 et 3 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 10 et 3 ; Nice, 18 et 9 ; Paris-Montsouris, 8 et 4 ; Paris-Orly, 9 et 3 ; Pau, 9 et 5 ; Perpignan, 14 et 6 ; Rennes, 9 et 1 ; Rouen, 7 et 3 ; Saint-Etienne, 8 et 0 ; Strasbourg, 7 et 3 ; Toulouse, 11 et 5 ; Tours, 8 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 8 degrés ; Genève, 6 et 1 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 7 et 1 ; Madrid, 11 et 1 ; Rome, 17 et 5 ; Stockholm, — 2 et — 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4142

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III								■	
IV			■				■		
V		■		■					
VI						■			
VII				■					
VIII					■				
IX				■					
X		■						■	
XI	■								■

HORIZONTALEMENT

I. Une chose que l'on loue, mais qui n'est d'aucun rapport. — II. La recherche d'un certain paradis fait de sa vie un enfer. — III. Facilite l'inspection. — IV. A un aspect squelettique. Ses limites sont souvent arbitraires. Personnel. — V. Un des leaders des lieder. — VI. Bouquet. Prit des couleurs. — VII. Ancienne monnaie du Japon. Générateur d'affrontements tournant en mêlées générales. — VIII. Triangle asiatique. Ce que fait différemment le cuisinier et l'aubergiste. — IX. Titre étranger. Poche près du bonnet. — X. Plaine du Maroc. — XI. Danses exécutées au clair de lune.

VERTICALEMENT

1. Titre ès qualités d'ex-qualité. — 2. Sont au comble de la folie. Certains y prennent des gants pour faire du tape-à-l'œil. — 3. Unité de luminance. Détecteur de courant. — 4. Même circulaire, elle est rarement ronde. A réformer (abréviation). — 5. Reprendre l'air après une prise d'eau. Auquel on ne peut plus rien mettre ni enlever. — 6. Compter sur ses doigts pour calculer la valeur. A l'origine de bonnes ou de mauvaises affaires. — 7. Direction. En état de marche. — 8. Personnel. Il est généralement pratique, mais pas toujours commode. — 9. Ont un verbe irrégulier.

Solution du problème n° 4141

Horizontalement

I. Télescope. — II. Ruiler. Ob. — III. Ecrevisse. — IV. Poème. Ter. — V. Al. Aa. — VI. Nonnette. — VII. Agitation. — VIII. Té. Aurore. — IX. Mi. An. — X. Traînée. — XI. Secteur.

Verticalement

1. Trépanation. — 2. Eucologe. — 3. Lire. Ni. M.T.S. — 4. Elémentaire. — 5. Sève. Eau. Ac. — 6. Cri. Attrait. — 7. Stationne. — 8. Pose. E.O.R. Eu. — 9. Ebert. Neper.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 16 janvier :

UN DÉCRET

- N° 86-70 du 15 janvier 1986 portant modification du code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme (accidents de la route).

DES ARRÊTÉS

- Du 13 janvier 1986 portant dispositions relatives à la création au sein du *Journal officiel* électronique « JOEL » d'un nouveau service, appelé « JOEL-Associations », et à sa commercialisation par la Direction des journaux officiels
- Du 29 août 1985 fixant la liste des territoires de chasse aménagés dans le parc national des Cévennes pour la période sexennale 1985-1986 à 1990-1991.
- Du 10 janvier 1986 fixant les listes des candidats reçus au concours national de praticien hospitalier 1985.

BIENFAISANCE

Concert à Paris pour les victimes de la catastrophe d'Armero

Un concert doit avoir lieu à Paris, à la salle Pleyel, le 24 janvier, avec la participation du grand claveciniste Rafael Puyana en faveur des cinquante mille sans abri de la catastrophe d'Armero en Colombie. Location par téléphone au 45-63-88-73.

ÉDUCATION

Le projet de calendrier scolaire 1986-1987

M. Jean-Pierre Chevènement a rendu public, mercredi 15 janvier, le projet de calendrier scolaire qui sera proposé au Conseil supérieur de l'éducation nationale le 17 janvier. Ce projet apparaît comme un compromis entre les deux formules qui avaient été soumises aux divers partenaires intéressés et dont l'une prévoyait un découpage régulier de l'année en périodes de travail de sept semaines et de vacances de deux semaines. M. Chevènement a indiqué qu'il s'était inspiré de cette deuxième solution, qui avait recueilli l'adhésion des associations de parents d'élèves, mais avec certains assouplissements.

Le découpage en trois zones est maintenu pour les vacances de février et de Pâques « *afin de réaliser un échelonnement indispensable pour ceux qui peuvent partir en vacances de neige* ». L'académie de Lille passe de la zone III à la zone II.

Le nombre de jours de classes n'est pas modifié : il reste de trois cent seize demi-journées.

La rentrée est fixée au 3 septembre et le début des grandes vacances au 30 juin. La rentrée des vacances de Noël est retardée d'un jour dans les académies de Paris, Versailles et Créteil (le mardi 6 janvier au lieu du lundi 5) pour faciliter l'étalement des retours, cette journée étant compensée en travaillant le mercredi.

M. Chevènement a chargé d'autre part M. Michel Arthuis, professeur de médecine, d'une étude sur le problème général des rythmes scolaires. En s'appuyant sur l'ensemble des travaux existants en ce domaine, ce rapport devra prendre en compte les aspects biologiques et médicaux, la durée de la journée scolaire, le congé du samedi et l'organisation du troisième trimestre, qui « *n'est pas aujourd'hui satisfaisante car les examens et les conseils de classe perturbent trop la vie des lycées* ».

	ZONE 1 Paris, Versailles, Créteil	ZONE 2 Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Nancy, Metz, Nantes, Nice, Rennes,	ZONE 3 Aix, Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Orléans, Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse
RENTRÉE	mercredi 3 septembre 1986	mercredi 3 septembre1986	mercredi 3 septembre 1986
VACANCES D'AUTOMNE (Toussaint)	du samedi 25 octobre 1986 après la classe au jeudi 6 novembre 1986 au matin	du samedi 25 octobre 1986 après la classe au jeudi 6 novembre 1986 au matin	du samedi 25 octobre 1986 après la classe au jeudi 6 novembre 1986 au matin
VACANCES DE NOËL	du samedi 20 décembre 1986 après la classe au mardi 6 janvier 1987 au matin (cours le mercredi)	du samedi 20 décembre 1986 après la classe au lundi 5 janvier 1987 au matin	du samedi 20 décembre 1986 après la classe au lundi 5 janvier 1987 au matin
VACANCES D'HIVER (Mardi Gras)	du samedi 14 février 1987 après la classe au lundi 2 mars 1987 au matin	du samedi 14 février 1987 après la classe au lundi 2 mars 1987 au matin	du samedi 21 février 1987 après la classe au lundi 9 mars 1987 au matin
VACANCES DE PRINTEMPS (Pâques)	du samedi 11 avril 1987 après la classe au lundi 27 avril 1987 au matin	du samedi 11 avril 1987 après la classe au lundi 27 avril 1987 au matin	du samedi 18 avril 1987 après la classe au lundi 4 mai 1987 au matin
VACANCES D'ÉTÉ sortie	mardi 30 juin 1987 au soir	mardi 30 juin 1987 au soir	mardi 30 juin 1987 au soir

MODE

RALPH LAUREN A PARIS

On ne connaît encore que son eau de toilette masculine : Polo. Mais, en mars prochain, le créateur américain Ralph Lauren aura pignon sur rue, place de la Madeleine, dans l'immeuble d'angle de la rue Royale : une première sur le plan international. En effet, l'arbitre new-yorkais de l'intemporel de luxe, aux collections multiples de panoplies complètes pour hommes, femmes et enfants, représente aux Etats-Unis un chiffre d'affaires de 1 milliard de dollars.

Ancien vendeur et fabricant de cravates, il joue les deux extrêmes : du style rustique campagnard, à base de jeans de coton confortables, de blousons, de chemisettes et de bottes, à l'élégance britannique, du bal au joueur de polo, comme le logo à maillet levé qu'on retrouve sur toutes ses créations.

Le magasin de la Madeleine sera décoré en club londonien : boiseries d'acajou, parquets, équipé de meubles anciens. Le rez-de-chaussée et le premier seront consacrés à la vente, le sous-sol en réserve, le reste en salle d'exposition et bureaux.

Implanté à New Bond Street, en plein cœur de Londres, *Polo de Ralph Lauren* apporte à Paris le grand air du large en vêtements qui vieillissent bien.

Son eau de toilette, distribuée par la filiale haut de gamme de l'Oréal, lui assure une pré-campagne de notoriété.

NATHALIE MONT-SERVAN.

EN BREF

FESTIVAL

ROI SOLEIL ET SOLEIL LEVANT. — Comme l'an passé, Versailles accueillera les 24, 25 et 26 janvier, le festival « Traditions de beauté au Japon » ; les visiteurs pourront s'initier à certains rites : arrangements floraux traditionnels (Ikebana), collages en coton et tissus divers (Oshie) dessins sur tissus à l'encre de Chine (Suminagashizome), cérémonies du thé (Cha-No-Yu). Les 25 et 26 janvier, ils pourront également assister à un spectacle de danses traditionnelles (Bu-Gaku) et de musique de Koto (cithare à treize cordes).

★ Palais des congrès de Versailles, 10, rue de la Chancellerie, vendredi 24 janvier de 16 heures à 20 heures, samedi 25 janvier de 10 heures à 21 heures et dimanche 26 janvier de 10 heures à 21 heures. Entrée gratuite.

HANDICAPÉS

HANDITEL. — Les personnes âgées et les handicapés peuvent accéder à une nouvelle banque de données sur Minitel grâce aux informations collectées par le Centre de documentation et d'information sur l'accessibilité et les aides techniques (CEDIAAT) : les renseignements fournis concernent entre autres les équipements pour le traitement et la rééducation, les prothèses, les aides pour les soins personnels, le transport, les activités domestiques, le logement, ou les loisirs, l'accessibilité des lieux publics ou privés, la bibliographie.

★ CEEDIAAT, 57, rue Albert-Camus, 68093 Mulhouse Cedex.

Renseignements : M. J. Pierre ou Mme R. Martinek, 16-89-42-50-53.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	4 031	sagittaire / autres signes	F. 12 000 / 1 200
	05 111	vierge / autres signes	50 000 / 5 000
	27 481	bélier / autres signes	50 000 / 5 000
2	1 992	bélier / autres signes	10 000 / 1 000
	2 592	cancer / autres signes	10 000 / 1 000
3	013	tous signes	400
	923	tous signes	400
	8 713	scorpion / autres signes	10 000 / 1 000
	7 173	lion / autres signes	10 000 / 1 000
	8 893	scorpion / autres signes	12 000 / 1 200
	29 423	cancer / autres signes	50 000 / 5 000
4	44	tous signes	200
	124	tous signes	400
	8 584	gémeaux / autres signes	12 000 / 1 200
	00 364	capricorne / autres signes	50 000 / 5 000
	28 744	sagittaire / autres signes	50 000 / 5 000
5	1 095	capricorne / autres signes	10 000 / 1 000
	8 215	vierge / autres signes	10 000 / 1 000
	7 905	taureau / autres signes	12 000 / 1 200
	23 765	verseau / autres signes	50 000 / 5 000
6	596	tous signes	400
	6 546	gémeaux / autres signes	10 000 / 1 000
	5 176	capricorne / autres signes	12 000 / 1 200
6	09 126	scorpion / autres signes	F. 50 000 / 5 000
	24 286	taureau / autres signes	50 000 / 5 000
7	4 337	poissons / autres signes	10 000 / 1 000
	7 687	taureau / autres signes	10 000 / 1 000
	8 007	verseau / autres signes	10 000 / 1 000
	3 887	cancer / autres signes	12 000 / 1 200
	8 337	bélier / autres signes	12 000 / 1 200
	20 427	poissons / autres signes	50 000 / 5 000
8	7 528	poissons / autres signes	12 000 / 1 200
	8 208	lion / autres signes	12 000 / 1 200
	18 608	balance / autres signes	50 000 / 5 000
9	19	tous signes	200
	99	tous signes	200
	7 699	vierge / autres signes	12 200 / 1 400
	5 599	verseau / autres signes	12 200 / 1 400
	08 949	lion / autres signes	50 000 / 5 000
	17 349	gémeaux / autres signes	50 000 / 5 000
	07 619	taureau / autres signes	4 000 200 / 125 200
0	080	tous signes	400
	550	tous signes	400
	0 550	balance / autres signes	10 000 / 1 000
	1 610	sagittaire / autres signes	10 000 / 1 000
	0 040	balance / autres signes	12 000 / 1 200

TOUS LES BILLETS NE BENIFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VERSEAU BALANCE LION GAGNENT 100,00F

LOTO N° 3 TIRAGE DU MERCREDI 15 JANVIER 1986

3 6 10 13 27 46 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 40

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 22 ET SAMEDI 25 JANVIER 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 5e
TIRAGE DU MERCREDI 15 JANVIER 1986

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/12/85)

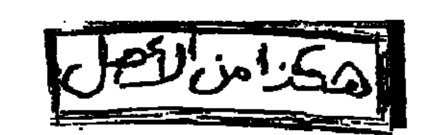
Le numéro **538596** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille **038596** **138596** **238596** **338596** **438596** **638596** gagnent **50 000,00 F**

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
508596	530596	538096	538506	538590	10 000,00 F
518596	531596	538196	538516	538591	
528596	532596	538296	538526	538592	
548596	533596	538396	538536	538593	
558596	534596	538496	538546	538594	
568596	535596	538696	538556	538595	
578596	536596	538796	538566	538597	
588596	537596	538896	538576	538598	
598596	539596	538996	538586	538599	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	8596	5 000,00 F
	596	1 000,00 F
	96	200,00 F
	6	100,00 F

86 **TAC O TAC** TIRAGE DU MERCREDI 15 JANVIER 1986 6e



LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Charles Carrière,
Jacqueline, Françoise, Geneviève, Bernard, Jean-Claude,
Et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles CARRIÈRE,
professeur honoraire
à l'université de Provence.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 14 janvier 1986, à Vergèze (Gard), dans l'intimité familiale.

« L'Eternel est mon berger : je ne manquerai de rien. »
(Ps. 23, cantique de David.)

7 A, rue des Flots-Bleus,
13007 Marseille.

– Le Bureau international de métrologie légale

a la douleur de faire part du décès, survenu le 24 décembre 1985, de son fondateur et ancien directeur,

M. D. V. COSTAMAGNA.

– La famille et les amis de

André COUTEAUX,
écrivain,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu à Paris, le 14 janvier 1986, à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 16 janvier, en l'église de Danville (Eure).

[André Couteaux est né le 23 janvier 1925 à Ankara (Turquie) de père belge et de mère russe. Après des études en Suisse et en Angleterre, il se consacre au journalisme. En 1962, il obtient le prix Courteline pour *Un monsieur de compagnie* (Grasset). Il publie ensuite plusieurs romans chez Julliard : *Un homme d'aujourd'hui*, *Don Juan est mort*, *l'Enfant à femmes* (Grand Prix de l'humour), et, en 1973, un recueil de nouvelles, *le Zigzag*.]

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Fernand PAULHAC,
contrôleur général des armées,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien élève de l'Ecole polytechnique.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Sancoins (Cher), dans l'intimité familiale, le 10 janvier 1986.

1, rue Michelet,
75006 Paris.

[Né le 18 octobre 1893 à Cours-les-Barres (Cher), et ancien élève de Polytechnique, Fernand Paulhac a servi dans l'artillerie et dans le génie avant d'entrer dans le corps du contrôle général des armées en 1930. Après avoir servi, avant la seconde guerre mondiale, au secrétariat général du ministère de la défense nationale, il préside ensuite, de 1950 à 1957, la commission interministérielle des marchés de la défense nationale et il est administrateur de la Caisse nationale des marchés de l'Etat. Contrôleur général des armées, il est versé en deuxième section (réserve) en 1957, date à laquelle il prend ses fonctions de chargé de mission à la commission des entreprises publiques jusqu'en 1964.]

– M. Michel Ponsich,
Claudie, Corinne, Jean-Michel,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie PONSICH,
née Mittelhauser,

survenu à Dijon, le 13 janvier 1986.

Les obsèques auront lieu au temple de Sens (89), rue Pasteur, vendredi 17 janvier, à 14 h 15.

– Mme Mado Rymarz-Feder,
M. et Mme Georges Rymarz
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Rymarz
et leurs enfants,
M. Paul Rymarz
et ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maguy RYMARZ,

leur sœur, tante et parente,

survenu le 14 janvier 1986 à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 20 janvier.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Manuau, Merkes, Charbonnier, Roux, Lamirault, Chatelain,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marcel SODERLUND,
née Odette Merkes,

survenu le 13 janvier 1986 à Bondy (Seine-Saint-Denis), dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux sera célébré le vendredi 17 janvier, à 9 heures, en l'église du Christ-Ressuscité, avenue Suzanne-Buisson à Bondy, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, vers 10 h 45.

A l'issue de l'inhumation, une bénédiction sera donnée sur la tombe.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Henri HILDEBRAND,
commandeur de la Légion d'honneur,

la famille et l'Institut Charles-de-Gaulle informent qu'une messe sera célébrée le samedi 25 janvier 1986, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation.

Soutenances de thèses

– Université Paris-X-Nanterre, vendredi 17 janvier, à 14 heures, salle C 24, *M. Emmanuel Chadeau* : « Etat, entreprise et développement économique : l'industrie aéronautique en France (1900-1940). »

– Université Paris-I, samedi 18 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre de gestion, M. Michel-Pierre Lerner : « Pansensisme et interprétation de la nature chez Tommaso Campanella : le *de sensu rerum et magia*.

– Université Paris-I, samedi 18 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Michelet, Mme Marianne Bonnefond : « Le sénat de la République romaine de la guerre, de Hannibal à Auguste : essai d'analyse fonctionnelle. »

– Université Paris-Sud-Orsay 91, jeudi 23 janvier, à 15 heures, bâtiment 425, salle 113-115, Mme Françoise Demengel (attachée de recherches au CNRS) : premier sujet : « Fonctions convexes de mesures et problèmes variationnels. Application en mécanique non linéaire (élasticité-plasticité). Deuxième sujet : « Existence de caustiques au voisinage du bord d'un billard fortement convexe. »

Communications diverses

– Le Comité d'action justice et développement (CAJD) organise le mardi 21 janvier, à 21 heures, 88, rue de l'Assomption, une réunion d'information sur le thème : « Comment la France peut-elle actuellement aider le tiers-monde ? ». M. Pierre de Calan, de l'Institut, présidera cette table-ronde a laquelle participeront MM. E. Jahan, directeur du Centre nord-sud de l'Institut de l'entreprise ; G. Mesmin, député, *maire du seizième* (opposition), et G. Fuchs, ancien parlementaire européen, président de l'ONI (majorité). Entrée libre.

SCIENCES

9 milliards de francs pour le CNRS

Pour 1986, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) affiche un budget d'un peu plus de 9 milliards de francs (salaires compris), en croissance de 4 % en volume par rapport à 1985. Trois cents postes de chercheurs et deux cent quarante-cinq d'ingénieurs, techniciens et administratifs seront créés cette année.

« Un budget est un moyen pour mener une politique », a souligné le directeur général de l'organisme, M. Pierre Papon, en précisant, mercredi 15 janvier, les priorités scientifiques du CNRS pour 1986. Pour ce qui est des programmes, l'accent sera notamment mis sur les matériaux (qui recevront une dotation spécifique en augmentation de 58 %), la coopération entre chimie et biologie, le génie des procédés et les sciences de la communication. Une nouvelle action sera en outre *« très vraisemblablement »* lancée sur le thème des sciences de l'éducation. D'autre part, on s'attachera à développer et à rajeunir le parc des équipements mi-lourds des laboratoires, et à poursuivre l'effort en faveur de l'équipement informatique des équipes de recherche et des centres de calcul.

● *Patrick Baudry, patron des essais en vol d'Hermès.* – L'astronaute français Patrick Baudry, 39 ans, ancien pilote de chasse de l'armée de l'air dans laquelle il a le grade de lieutenant-colonel, devrait rejoindre prochainement les rangs de l'Aérospatiale pour être le responsable des essais en vol de la navette spatiale Hermès. Il occupera les fonctions de conseiller spécial du programme Hermès à la division Systèmes balistiques et spatiaux de l'Aérospatiale.

FAITS DIVERS

A Paris

UNE SEXAGÉNAIRE ÉTRANGLÉE DANS LE 5e ARRONDISSEMENT

Une dame âgée de soixante ans, Mme Yvonne Chèble, a été découverte étranglée à son domicile dans la soirée du mercredi 15 janvier. Des traces de strangulation ont été relevées sur le corps de Mme Chebie, qui demeurait au 6e étage d'un immeuble situé 20, rue Censier, à Paris (5e).

C'est la cinquième dame assassinée à son domicile en quelques semaines à Paris. Trois premières personnes, âgées, avaient été tuées en trois semaines – les 20 décembre, 4 janvier et 9 janvier – dans le 14e arrondissement. La quatrième victime avait été tuée, le 12 janvier, dans le 11e arrondissement.

● *L'affaire des policiers suisses : excuses helvétiques à la France.* – M. Achille Casanova, vice-chancelier de la Confédération helvétique, a indiqué, mercredi 15 janvier, à l'issue de la réunion du conseil fédéral, que le gouvernement suisse avait fait part au gouvernement français de son *« regret »* après la fusillade au cours de laquelle des policiers bâlois ont blessé, le 12 janvier, trois jeunes voleurs gitans en territoire français.

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

SOCODIAX S.A.
GROUPE PRODSTAR PRODUCTION SOFTWARE S.A.
Leader français de la gestion de production informatisée
110 installations (France et Belgique), 12 MF de C.A., 120 % de croissance par an.
recherche
CONSULTANTS
en gestion de production
35 ans max., 5 années d'expérience sur Logiciel de G.P. chez constructeur, S.S.I.I., ou utilisateur, pour assurer des actions d'avant-vente, de vente et d'installation du Logiciel Prodstar en France et dans la C.E.E. à partir de Paris.
Pratique impérative de l'anglais.
Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à
SOCODIAX
45, quai de la Seine,
75019 PARIS.

Le patron d'une PME exploitant un commerce de gros et un restaurant de standing dans le centre de Paris cherche son
ASSISTANT DE DIRECTION
Il prend en charge : études de rentabilité, services généraux, relations avec la clientèle, administration, puis étend celles-ci : développement commercial, secrétariat social, etc.
Vous avez 30 ans au moins, un diplôme ESC, EDC, EBS..., l'expérience de la gestion dans une affaire commerciale.
Vous pouvez travailler en anglais.
Voilà un bon marchepied pour devenir secrétaire général.
Notre consultant Anne DANIEL vous remercie de lui écrire (réf. 4725 LM)
ALEXANDRE TIC S.A.,
10, rue Royale, 75008 Paris.

POUR RECHERCHES APPLIQUÉES EN LIAISON AVEC ENSAM ET GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recherche
INGÉNIEURS ENSAM ou ÉQUIVALENT
pour étude d'une technique de revêtements céramiques épais sur métaux.
Adresser c.v. + lettre + photo à : SERAM, 161, boulevard de l'Hôpital, 75013 PARIS.

Le Centre d'Informations Financières (10 ans d'expérience, progression 85 + 39 % - C.A. : 712.000.000 - 15.000 clients) recherche ses FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H.F.)
Formation assurée
Rejoignez-nous.
Tél. pour rvs pour 78, 92, 93, 95 et Paris au 45-00-24-03, poste 61 et pour banl. Sud : 48-60-52-52, poste 232.

capitaux propositions commerciales

Créez votre entreprise
Élargissez vos activités en développant un réseau de franchise. Apport 30.000 F
Se prés. le 16 janvier Novotel La Défense, 9 h 30 à 12 h. 47-78-16-68 ou écr. SECEC 6, r. Paulin-Guérin 83000 Toulon.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), B.P. 291.09. PARIS CEDEX 09.

Un problème en
CREATION - EXECUTION
PHOTOCOMPOSITION
EDITION
notre réponse :
- 1 Studio de création et d'exécution
- Photocomposition sur Berthold
- Impression sur machines 2 et 4 couleurs
à votre service.
SOUCI QUALITE/PRIX
DELAIS RESPECTES
Documentation sur demande P.PETIT 86, rue de Richelieu 75002 PARIS ou tél. : 46.96.25.11

secrétaires

Association nationale culturelle recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE
pour son secteur spectacles
Ecrire sous le no 314.707 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

Normalien, 27 ans, agrégé lettres + format. musicale désire quitter enseignement étudie ttes propos. Tél. 48-24-46-14.

Urgent, célibataire 29 ans ch. place chauffeur poids lourd. Permis C et C1
11 ans d'expérience
Téléphone : 40-75-75-03.

Couple retraités garderait appt Paris. Région parisienne pendant déplac., week-ends vacances. Excellentes références contrôlables.
Ecrire sous le no 8.851
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

MODÈLE 86, R 5 GT TURBO, 6 cv blanche, 4.200 km
Options : alarme à distance
pneus larges
glaces teintées
radio K 7
toit ouvrant
rétro droit
tatouage antivol
Prix 70.000 F
Téléphone : 34-15-34-95
après 16 heures.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Vds 130 m², caract. Achète R.G., 180 m². 47-03-32-31.

7e arrdt

VANEAU
BEAU STUDIO, TT CONFORT
6e ÉTAGE, ASC. 380.000 F
GARBI. 45-67-22-88.

7e ARRDT. EXCEPTIONNEL
9 P., 370 m². PLEIN SUD
2 serv., très grand standing
VANEAU. 45-58-46-63.

8e arrdt

MONTAIGNE
Beau 5 P., tt cft, services
IMMEUBLE BOURGEOIS
3.200.000 F. 45-66-02-45.

12e arrdt

PARIS 12e – Porte Charenton
STUDIOS TOUT CONFORT
de 15 à 20 m²
105 000 F à 135 000 F
Tél. : 43-45-92-82

15e arrdt

BIR-HAKEIM
4 P., impeccable, balcon, exposition sud, calme, imm. récent. 1.050.000 F. Ag. BRANCION. 45-75-73-94.

CONVENTION anc. stand. 3 P. tt cft. excellent état. 720.000 F. Téléphone : 43-25-97-16.

VAUGIRARD-15e. 4 P. tt cft. 7e ét., asc., box, 87 m². 1.200.000 F. Imm. récent. Tél. 45-58-41-93.

16e arrdt

MUETTE, 370 m²
Imm. gd stand. px intéressant
45-08-53-84 ou 60-60-54-94.

O.R.T.F. 3/4 PCES
Tt cft, bel imm. 3e, asc., soleil
45-08-53-84 ou 60-60-54-94.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
14, AVENUE LAUMIÈRE
2 P., conft, 60 m² sur avenue
asc. Standing. 550.000 F.
Téléphone : 42-96-59-71.

92 Hauts-de-Seine

NANTERRE, S/PARC 24 HA. à 15' OPÉRA PAR RER dans imm. récent. DU STUDIO AU 4 P. Px moyen. 7.000 F le m². Park. inclus. 47-21-79-78.

PARTICULIER - Asnières, résidentiel. 5 mn gare. 4 P. 93 m², cuisine aménagée, cheminée. 4e étage, sans vis-à-vis. Px 760.000 F.
Téléphone : 47-93-16-46.

appartements achats

ORPI
1re force de vente à PARIS
recherche tous appartements
RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-54-97-10.

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations meublées offres

Région parisienne

RÉSIDENCE GANDOLFI
Studio + park. 1.200 F semaine
Appt 2 P., park. 2.000 F/semaine
Prix au mois. 62, r. Garibaldi
St-Maur. Tél. 48-83-04-69.
10 minutes Paris par métro.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing. 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS recherche
en location ou à l'achat
APPTS DE GDE CLASSE
pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE
corps diplomatique et cadres
de Stés Multinationales.
TÉL. 45-62-78-99.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

immeubles

JEAN FEUILLADE
54, av. de La Motte-Picquet.
Paris-15e. Tél. 45-66-00-75.
Paie comptant 15e, 7e arrdts.
IMMEUBLES même occupés.

propriétés

A 1 hre de PARIS, prox. A 6
PROPRIÉTÉ EN L
9 P., bains, w.-c., chauffage
dépendances. Vue magnifique
Parc boisé, 32.000 m²
720.000 F. Crédit possible
Tél. (16) 86-74-08-12 ou apr. 20 h : (16) 38-31-48-74.

PALAISEAU
Très belle maison contemporaine, 185 m² habit. sur 882 m², 7 pces principales, patio, sous-sol. Prestations 1re qualité. 2,6 millions.
Me PAILLOLE. 60-16-17-44.

viagers

VIAGER LIBRE : canton Yonne nord, 110 km Paris par autoroute, pavillon sur sous-sol, tt cft. 6 P. principales sur 2.950 m². Verger. 2 têtes 59 et 58 ans. Bouquet. 300.000 F. Rente 2.885/mois. 86-53-23-25, après 20 heures.

LIBRE, petit 2 P., cuis., bns w.-c., chf. central par imm. Me Jules-Joffrin. 98.000 F cpt + 1.150 par mois. 42-66-19-00.

NEUILLY, GD 3 P., cft, 4e ét., asc., imm. pierre. 325.000 F + 4.000. Occupé fme 76 ans
Viagers. F. Cruz. 42-66-19-00.

immobilier information

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft
Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET. 42-52-01-82.

économie

REPÈRES

Dollar : léger repli à 7,54 F

Sur des marchés des changes nerveux, dans l'attente de la réunion des Cinq à Londres pendant le prochain week-end, le dollar a légèrement fléchi jeudi 16 janvier, revenant de 7,57 F à 7,54 F et de 2,4780 DM à 2,4570 DM. Une baisse concertée des taux d'intérêt, dont le principe pourrait, comme la rumeur en court, être décidée à Londres, serait de nature à déprimer le dollar. Mais la prudence était de règle sur les marchés, où l'on souligne les difficultés d'une telle décision, en raison des divergences des Cinq à ce sujet.

Entreprises : situation financière nettement améliorée

La situation financière des entreprises, au second semestre 1985, s'est nettement améliorée par rapport au premier semestre, indique l'INSEE, au vu d'une enquête effectuée en décembre. Les résultats d'exploitation se redressent, après la légère dégradation enregistrée au semestre précédent, surtout dans les petites et moyennes entreprises. Dans les grandes entreprises, en revanche, les résultats se stabilisent au niveau atteint en décembre 1984. L'amélioration concerne tous les secteurs. Toutefois, dans les biens intermédiaires, où la détérioration avait été sensible au premier semestre, les résultats n'ont pas encore retrouvé le niveau atteint en décembre 1984. Les industriels prévoient une légère dégradation des résultats d'exploitation au premier semestre de cette année dans les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnel.

Etain : action judiciaire contre le CIE

Le Conseil international de l'étain (CIE) a ajourné, jusqu'au 17 janvier, la session ouverte le 13, afin d'étudier le détail d'un plan de sauvetage du marché londonien de ce métal. Des contacts informels doivent d'ici là se poursuivre entre le CIE et ses créanciers. Mais d'ores et déjà l'Arab Banking Corporation, l'une des seize institutions financières auxquelles le Conseil doit au total quelque 350 millions de livres (3,8 milliards de francs), a engagé une procédure judiciaire pour recouvrer ses 15 millions de livres.

Investissements publicitaires : + 9,5 %

Les investissements publicitaires des annonceurs ont progressé de 9,5 % en francs courants (3,5 % en volume) en 1985, selon l'étude annuelle de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP). La dépense publicitaire par tête a ainsi atteint 694 F. Quatre secteurs ont été particulièrement dynamiques (services, hygiène-beauté, culture-loisirs-distractions et transports-tourisme), tandis que celui de l'équipement et de l'entretien de la maison a comprimé ses dépenses. La répartition par médias a été dominée par le développement des radios locales privées (+ 12,5 % pour l'ensemble des radios ; seulement + 2 % pour les radios périphériques) et par l'expansion de la télévision (+ 16 %). Le cinéma (+ 4 %) semble pâtir de sa baisse d'audience. Quant à la presse écrite, les quotidiens régionaux (+ 7,5 %) ont une moins bonne progression que les quotidiens parisiens (+ 11 %, après une croissance de seulement 0,5 % en 1984) et que les magazines (+ 12 %, contre + 14,5 % en 1984). Cette année, l'IREP estime que les investissements publicitaires devraient progresser de 8 %.

Télécommunications : bons résultats en 1985

Quatre demandes d'abonnement au téléphone sur cinq ont été satisfaites en moins de quinze jours l'an passé ; le parc a atteint 23 millions de lignes principales, dont 13,1 millions en technique électronique ; la *« qualité du service »* s'est améliorée de deux points et la mise en service de la nouvelle numérotation n'a pas nui à cette qualité : les télécommunications françaises affichent des résultats 1985 particulièrement « satisfaisants ». Du point de vue financier, les bénéfices nets « records » ont atteint 11,5 milliards de francs sur un chiffre d'affaires de 85,4 milliards de francs. La dette a été légèrement réduite de 4 milliards de francs, grâce en partie à la baisse du dollar, mais reste élevée, soit 114 milliards de francs. Les investissements, stables, ont été de 31,3 milliards de francs.

SOCIAL

Le chômage inégal

En France, le chômage aura touché 10,2 % de la population active totale, en moyenne provisoire, en 1985, contre 9,8 % en 1984. Depuis 1980, l'augmentation des taux de chômage n'a guère modifié la position respective des régions, les disparités géographiques demeurant les mêmes à quelques exceptions près. L'Ile-de-France et Midi-Pyrénées ont vu leur situation s'améliorer relativement, Champagne-Ardennes et Haute-Normandie, au contraire, ont connu une dégradation.

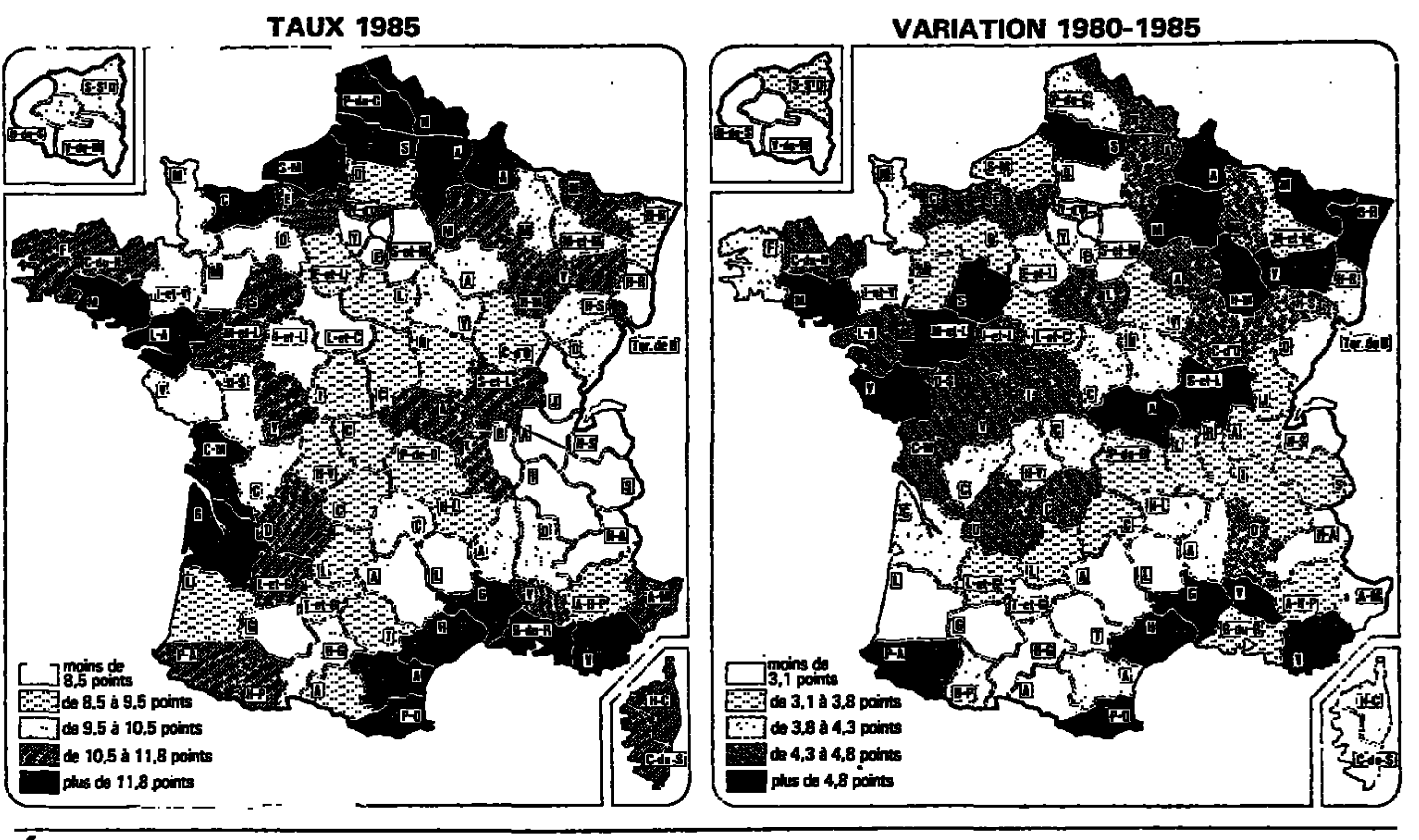
A l'échelon départemental, l'évolution a été plus contrastée. Le Gard, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Vaucluse, le Maine-et-Loire et la Moselle se sont davantage enfoncés dans la crise avec de fortes hausses du chômage (+ 5,5 points). A l'inverse, les départements de l'Ile-de-France (Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine) et ceux du Sud-Ouest, par ailleurs parmi les moins peuplés (Ariège, Aveyron, Gers et Lozère), ont mieux résisté (en dessous de 2,5 points de croissance).

Sur une période courte, on observe cependant l'amorce de plusieurs mutations. Les vieilles régions d'implantation industrielle, au Nord et dans l'Est, ont eu à souffrir des restructurations. Elles n'ont pas encore trouvé les moyens de compenser les pertes d'emplois, marquées qu'elles sont par leur passé. Les régions de l'Ouest, dont la Bretagne, paraissent disposer de certaines potentialités pour l'avenir. Le Sud de la France s'en tire mieux, si l'on excepte la dégradation évidente dans des départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Languedoc-Roussillon.

Toutefois, ces informations ne concernent que le chômage et ne permettent pas de juger de l'évolution de l'emploi, parfois différente. Traditionnellement exportatrices de main d'œuvre, pendant l'époque de croissance, les régions du Sud sont victimes des autres. Leur taux de chômage est dû au maintien sur place d'une population, tandis que l'on constate, chez elles, un fort mouvement de création d'emplois.

Al. Lo.

TAUX 1985 — VARIATION 1980-1985



ÉTRANGER

LE MINISTRE NIGÉRIAN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS

Espoirs et circonspection chez les créanciers de Lagos

Le ministre nigérian des affaires étrangères, M. Bolaji Akinyemi, est arrivé le 16 janvier, à Paris, pour une visite de quarante-huit heures. Ce séjour répond au voyage effectué, en novembre, à Lagos par le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas.

Paris entend renforcer le dialogue avec ce pays anglophone, premier pays pétrolier d'Afrique, et dont la France est le deuxième client et le second fournisseur. Outre les dossiers africains, notamment celui de l'Afrique australe, le problème de la dette qui asphyxie l'économie nigériane sera largement abordé.

Soucieux de sauver la mise d'un vaste pays pétrolier à la dérive où ils sont lourdement engagés, et favorablement impressionnés par les dernières mesures économiques du gouvernement du général Babangida, les pays créanciers du Nigéria n'en demeurent pas moins des plus circonspects à son égard. A Paris, les 16 et 17 janvier, comme à Londres une semaine auparavant, le ministre des affaires étrangères, M. Bolaji Akinyemi, devrait en faire la rude expérience. Si l'impression prévaut dans les milieux financiers internationaux que le *« formidable mûrissement des esprits »* à Lagos permet d'espérer avant longtemps la mise en place d'une solution à l'endettement nigérian, le préalable, un accord en bonne et due forme avec le Fonds monétaire international, n'est pas acquis, tant s'en faut.

Au lendemain du coup d'Etat du 27 août dernier qui a porté au pouvoir l'équipe actuelle, un vent prudent d'optimisme soufflait parmi les créanciers du pays le plus peuplé d'Afrique — 100 millions d'habitants. La nomination à la tête du ministère des finances d'un ancien économiste de la Banque mondiale, M. Kalu Kalu, renforçait alors le sentiment que le « verrou FMI » qui avait bloqué toute chance de mise en place d'un rééchelonnement d'une dette extérieure globale désormais estimée à 2,2 milliards de dollars pouvait sauter.

Quatre mois de campagne d'information intensive de la part du gouvernement n'ont pas réussi à effacer la rhétorique anti-Fonds activement menée par son prédécesseur. A la mi-décembre 1985, le gouvernement Babangida déclarait forfait et mettait un terme à ses discrètes discussions avec le FMI.

Vraie ou fausse rupture ? Depuis lors, Lagos a multiplié les mesures de libéralisation exigées par les experts du Fonds : libéralisation des importations, du marché des changes et dévaluation du naira, qui s'échangeait au marché noir, au quart de sa valeur officielle.

Pour faire bonne mesure et répondre à l'avance à l'indignation des opposants à tout plan inspiré par le FMI, le général Babangida annonçait sa décision de limiter à 30 % des recettes à l'exportation les remboursements du Nigéria. Une approche à la péruvienne adoucie par le ministre des finances, qui s'empressait de préciser qu'il s'agissait là d'un objectif, et non d'un plafond absolu. La réaction des créanciers de Lagos a été des plus mitigée.

S'il est difficile, d'une part, de reprocher à un pays de tenter de négocier au mieux ses atouts — et le Nigéria, grâce à son pétrole et à une industrialisation hâtive mais mettant en jeu nombre d'intérêts, n'en manque pas — si, d'autre part, la *perspective* d'un *plafonnement* à 30 % des recettes d'exportation, estimées à quelque 9 milliards de dollars en 1986, n'est pas négligeable, puis, qu'elle représente une sorte d'assurance sur le paiement de près de 3 milliards de dollars d'échéances, nul ne veut, cependant, dans les pays industriels créer un précédent dangereux vis à vis d'autres pays surendettés.

Chacun se sait condamné à trouver une solution. La structure de la dette du Nigéria est très préoccupante : 11 milliards d'échéances à moyen et long terme, mais 5 milliards de dettes à court terme, et l'accumulation d'arriérés de paiements de quelque à 6 milliards, voilà de quoi déstabiliser un pays dont plus de 90 % des recettes à l'exportation et 75 % des rentrées budgétaires dépendent d'un pétrole dont les cours sont déprimés. Les créanciers de Lagos aussi sont anxieux de trouver une solution. Sans même parler de la Grande-Bretagne, premier partenaire commercial et principal bailleur de fonds, la France est, elle même, très engagée. Les seuls crédits garantis par la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) sont évalués à plus de 3 milliards de dollars et les arriérés à déjà 250 millions.

Sans le feu vert préalable du Fonds, le processus désormais traditionnel d'étalement des échéances auprès des banques, puis auprès du Club de Paris pour la dette garantie par les Etats, ne pourra pa démarrer. Et les Nigérians continueront à supporter le poids d'une rigueur souvent draconienne depuis plus de deux ans, sans en tirer les avantages un allégement du fardeau de la dette, — sans laquelle tout effort de redressement d'une agriculture un temps abandonnée dans l'euphorie du mirage pétrolier ou de restructuration de l'industrie se heurtera, inévitablement, à l'insuffisance des moyens financiers.

Après avoir exclu le recours au FMI et des médications jugées trop amères pour être « subies », le gouvernement nigérian s'achemine vers une politique de rigueur mieux « assumée », un peu comme en Argentine, estime un expert international. Cette évolution, encore fragile compte tenu de ses implications politiques intérieures, constitue le seul facteur de réel espoir pour le Nigéria, qui s'enfonce dans la crise économique, comme pour ses créanciers...

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Deux dossiers européens

• Régions : lancement des programmes STAR (télécommunications) et VALOREM (énergie)

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Moderniser les télécommunications dans les régions les plus défavorisées de la Communauté, dont, en France, la Corse et les départements d'outre-mer ; développer dans ces mêmes régions les énergies dites « alternatives » : tels sont les objectifs de deux programmes communautaires que la Commission propose aux gouvernements des Douze de faire financer en partie par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Ces programmes constituent une nouvelle forme d'intervention du FEDER : conçus par la Commission elle-même et non pas par les États membres, leur objet est de faire en sorte que les régions sous-industrialisées de la Communauté ne soient pas tenues à l'écart des effets bénéfiques des nouvelles politiques communes. Sont concernés l'ensemble de la Grèce et de la République d'Irlande, le Mezzogiorno italien, l'Irlande du Nord, la Corse et les DOM, ainsi qu'en Espagne et au Portugal des régions qui restent à définir.

Le programme STAR, dont l'objet est de permettre un meilleur accès aux services modernes de télécommunications et qui prévoit un concours financier communautaire de 700 millions d'ECU (4,76 milliards de francs) échelonné sur cinq ans (*1986-1990*) est, à cet égard, exemplaire. La Communauté développe avec succès une stratégie dans la modernisation des télécommunications, axée sur une numérisation coordonnée des réseaux, c'est-à-dire sur la mise en place progressive sur son territoire des réseaux numériques à intégration de services (RNIS) puis, dans une seconde phase, à l'horizon 1995, sur l'implantation de réseaux à « larges bandes » ; ceux-ci, qui constituent le *nec plus ultra* des télécommunications du futur, transmettent sur un même câble en fibres optiques le son, les données, mais aussi l'image mobile.

Si le conseil des ministres suit la Commission, le Mezzogiorno se taillera la part du lion du programme STAR : 250 millions d'ECU sur les 700 millions, 150 millions iraient à l'Espagne, 100 millions à la Grèce et au Portugal, 50 millions à la république d'Irlande, 25 millions à l'Irlande du Nord et 25 millions d'ECU, soit 170 millions de francs, à la Corse et aux DOM.

Le second programme communautaire proposé par la Commission, appelé VALOREM, vise le développement des ressources énergétiques locales (énergies solaires et éoliennes, biomasse, mini-hydraulique, géothermie, exploitation de petits gisements de tourbe et de lignite) et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Le programme est doté d'un budget de 355 millions d'ECU (2,4 milliards de francs) sur cinq ans, dont 15 millions d'ECU (102 millions de francs) seraient affectés à la Corse et aux DOM.

• Viande bovine : comment résorber un stock de 735 000 tonnes ?

De notre correspondant

Communautés européennes. — La Communauté cherche par tous les moyens à se débarrasser de ses stocks de viande bovine, qui lui coûtent cher (400 ECU, soit 2 720 F par tonne et par an) et qui pèsent sur le marché. Les stocks publics, qui résultent d'achats d'intervention, atteignent 735 000 tonnes aujourd'hui.

Pour faciliter de nouvelles exportations, la Commission européenne vient de réduire d'environ 15 % le « prix de cession », c'est-à-dire le prix de vente de la viande stockée aux négociants des Douze. Ceux-ci, pour vaincre la concurrence extérieure, bénéficient de la sorte d'un double avantage : un prix d'achat de la viande très bas, auquel s'ajoute la restitution, c'est-à-dire la subvention qui est accordée pour toute exportation de viande.

L'automne dernier, la Commission, en agissant de la même manière, avait déjà rendu possibles deux opérations importantes, la première de 175 000 tonnes, la seconde de 40 000 tonnes, l'une et l'autre vers l'URSS et les pays de l'Est. Les négociants, pour pouvoir prétendre au rabais sur le prix de la viande stockée, devaient alors pouvoir faire état de contrats portant sur de grandes quantités.

Cette exigence n'a pas été maintenue, et l'aide sera accordée cette fois, quelle que soit la destination de l'exportation. Apparemment, les Soviétiques et leurs voisins ont, pour l'instant, satisfait leurs besoins, et c'est surtout vers le Moyen-Orient que les opérateurs européens portent leurs efforts. Les Français confirment qu'ils sont en négociation avec l'Egypte (principal acheteur de viande bovine du monde, avant même l'URSS) et avec l'Irak.

Selon le porte-parole de la Commission, le sacrifice financier ainsi consenti par la Communauté devrait permettre de vendre des quantités substantielles au cours des mois à venir. Le sacrifice est, il est vrai, considérable. En 1985, le soutien du marché de la viande bovine a coûté 2,518 milliards d'ECU, soit plus de 17 milliards de francs.

PHILIPPE LEMAITRE.

AUX ETATS-UNIS

M. Reagan veut assouplir la législation antitrust

M. Ronald Reagan devrait présenter prochainement au Congrès un plan de réforme des lois antitrust afin de faciliter les mouvements de fusion entre les sociétés américaines, a indiqué, le mercredi 15 janvier, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes (1). Le président des Etats-Unis, qui estime que les entreprises américaines ont besoin d'un cadre juridique plus souple pour résister à la concurrence internationale, a signé en décembre le programme soumis par ses conseillers économiques.

Selon ce plan, le plus important depuis la fin de la guerre, les entreprises industrielles en difficulté ne seraient pas soumises, pendant une période de cinq ans, aux lois antitrust limitant les fusions. Pour l'ensemble des industries, il s'agit de limiter les possibilités qu'a la justice d'empêcher des fusions, cela en amendant la loi antitrust de 1914, le Clayton Act.

Selon cette loi, un tribunal peut empêcher une fusion si celle-ci risque d'empêcher la concurrence dans un secteur. Le président Reagan a estimé que les tribunaux devraient apporter désormais *« une preuve significative »* d'une limitation de la concurrence. En outre, la Maison Blanche souhaite que le montant des sanctions antitrust soit limité.

Un amendement doit également *changer la règle* qui empêche un directeur d'une entreprise d'être membre du conseil d'administration d'un concurrent.

Enfin, M. Reagan va proposer de limiter les possibilités pour les sociétés américaines de poursuivre des entreprises étrangères accusées d'avoir commis des infractions à la législation antitrust hors des Etats-Unis. — *(AFP.)*

(1) *Le Monde* du 28 février 1985.

Un entretien avec M. Marcel Boiteux, président d'EDF

« Nous aurons de deux à quatre réacteurs nucléaires de trop en 1990 »

Résultats bénéficiaires, pour la première fois depuis huit ans, diminution historique de l'endettement en dépit de hausses de prix modérées de l'électricité – et qui devraient rester en 1986 inférieures à 2 %, – le redressement financier d'EDF est patent. Son président, M. Marcel Boiteux, qui devait tenir ce jeudi 16 janvier, une conférence de presse, en explique les raisons dans un entretien qu'il nous a accordé, sans nier toutefois les problèmes posés à l'établissement par le retournement du marché énergétique : concurrence accrue des autres sources d'énergie, suréquipement nucléaire de la France, etc.

« En 1985, les prix de l'électricité *ont augmenté plus vite* que ceux du gaz et des produits pétroliers. Quelle sera l'évolution des tarifs en 1986 ?

– La question n'est pas tranchée. Si nous pouvons appliquer comme nous le souhaitons les règles de notre contrat de plan, les tarifs augmenteront en février, mais de peu : 2 % au maximum. Encore la hausse peut-elle être plus ou moins différée par le gouvernement.

» L'enjeu n'est pas l'équilibre de nos comptes, mais notre endettement. L'an passé, pour la première fois dans l'histoire d'EDF, il a diminué en valeur absolue. Nos emprunts à court, moyen et long termes s'élevaient fin 1984 à 216 milliards. Ils n'atteignent plus à la fin de 1985 que 212 à 213 milliards, ceci grâce à la baisse des cours du dollar qui a réduit la valeur de notre dette en devises de quelque 15 milliards de francs en un an.

» Nous devrons choisir au cours des prochaines années entre l'intérêt commercial de baisses de prix allant au-delà du contrat de plan, comme celle appliquée en décembre dernier, et le souci de nous désendetter.

– *Comment comptez-vous* défendre votre part du marché énergétique si la baisse des prix du pétrole et celle des cours du dollar se poursuivent ?

– On raisonne toujours à très court terme ! Il est frappant de constater que le fioul domestique, à la fin de 1985, est seulement revenu à son niveau moyen de 1984. Car si son prix a baissé ces derniers mois, il avait beaucoup augmenté au printemps. De même, le fioul lourd, au 1er janvier 1986, a seulement retrouvé, en franc constant, son prix moyen de 1983.

» Cela ne remet pas fondamentalement en cause notre compétitivité. Mais si cette tendance se poursuit, la concurrence sera plus rude. Surtout, dans l'industrie, pour les usages purement thermiques de l'électricité, quand il s'agit de vendre de la chaleur bête sans que l'électricité présente aucun avantage annexe.

» Dans le secteur domestique, nous ne sommes pas inquiets pour le chauffage électrique dans les logements neufs car il est très compétitif. En revanche, ce sera plus difficile dans les logements anciens non rénovés. Se chauffer avec de simples convecteurs dans des logements mal isolés, c'est du mécénat ! Quant à la bi-énergie, sa rentabilité dépend largement des cas particuliers : état de la chaudière, qualité de l'isolation existante, etc.

» Nos commerçants devront désormais défendre leur dossier de façon plus subtile, mettre en avant *les avantages spécifiques de l'électricité* – souplesse, propreté, automatisation, etc.

» Tout cela n'a rien de tragique, en tout cas, pour la situation financière d'EDF : si les recettes sont affectées, les dépenses le seront dans la même proportion puisque nous vendons au coût marginal. Cela ne modifiera pas non plus les programmes d'équipement puisque les marchés menacés se limitent, dans l'industrie, à la chaleur de l'été, et à la bi-énergie dans le secteur domestique.

– Vous n'envisagez donc pas de baisser vos tarifs ?

– Non, une baisse de caractère purement commercial serait tout à fait contraire à nos principes. Notre politique est de ne jamais vendre le courant moins cher qu'il ne coûte.

– Quand les consommateurs français bénéficieront-ils de *l'effort massif d'équipement* nucléaire réalisé depuis douze ans ?

– Ils en profitent depuis longtemps. Sans cet effort, les prix seraient beaucoup plus élevés. Pour les usagers domestiques, le kilowatt-heure coûte depuis plusieurs années, en francs constants (si on tient compte de l'inflation), de 2 à 4 % moins cher qu'en 1973. Pour la grosse industrie, il est seulement de 40 % plus cher.

– Précisément les industriels s'en plaignent et réclament des *tarifs privilégiés*.

– La politique tarifaire du gouvernement vise en principe à nous permettre strictement d'équilibrer nos comptes. Dans ces conditions, est-il judicieux de faire des rabais à certains gros clients aux dépens des autres ? *Le problème se poserait différemment si nous réalisions de copieux bénéfices.* Ce n'est pas le cas.

Des exportations en hausse de 22 %

» Notre politique est de faire payer à chacun ce qu'il nous coûte. Les gros industriels ont déjà des prix beaucoup moins élevés que les usagers domestiques, car les frais de distribution varient considérablement suivant que le kWh est fourni en gros ou livré à domicile. C'est précisément parce que la structure de leur prix n'est pas la même que l'évolution des tarifs leur a été défavorable.

» Prenons un exemple théorique, tout à fait simpliste – il faudrait tenir compte du mode de consommation, continu ou non, – mais parlant : *en 1973*, le coût de production du kilowatt-heure était de 5 centimes. Les plus gros industriels payaient au total 6 centimes (5 + 1 de frais de distribution) les usagers domestiques 25 centimes (5 + 20 de distribution). En 1985, le coût *moyen de production* est passé de 5 à 7,5 centimes, en centimes de 1973 (1). Mais les frais de distribution ont diminué avec les progrès de la productivité. En centimes de 1973 toujours, *les industriels paient le* kilowatt-heure 8,4 centimes (7,5 + 0,90 de distribution), soit 40 % de plus. En revanche, les usagers domestiques ne paient plus que 24,5 centimes (7,5 + 17 de *distribution*), soit 2 % de moins.

– Mais le nucléaire aurait dû faire baisser vos coûts de production ?

– Sans le nucléaire, ce coût serait passé non de 5 à 7,5 centimes, mais de 5 à 15, si on utilisait encore du fioul, et de 5 à 10 si on utilisait du charbon. S'il a néanmoins augmenté, c'est en partie parce que les contraintes liées notamment à la sécurité des centrales se sont alourdies.

– Les industriels se plaignent *également* que vous exportiez de l'électricité, ce qui donne un avantage à leurs concurrents étrangers.

C'est une illusion. Il confondent nos différents prix à l'exportation. Trois cas se présentent : d'une part les centrales en participation. Certaines compagnies d'électricité *étrangères ont acheté une part de* nos centrales nucléaires. Elles payent ensuite le courant produit au coût d'exploitation, majoré d'une honnête marge. Second cas : les contrats *fermes de fournitures* à moyen et long terme. Nous prenons également de bonnes marges pour partager avec nos clients étrangers le bénéfice qu'ils en tirent.

» Enfin, troisième possibilité, ce que l'on nomme les « *ventes à bien plaire* ». Tous les matins, les « *dispatchers* » européens se téléphonent *et vendent* leur kilowatt-heure disponible à la criée, comme sur le marché au poisson. Nous sommes souvent les moins chers : avec le nucléaire, par exemple, le kilowatt-heure *supplémentaire* (marginal) ne nous coûte que 8 centimes à produire alors qu'il coûte le double à nos collègues équipés de centrales au charbon : on coupe alors la poire *en deux et on facture à 12 centimes*. Mais c'est irrégulier et à très court terme (quelques jours). Aucun industriel ne peut se soumettre à cette gymnastique.

» Bien sûr, cela allège les coûts de nos collègues étrangers, mais de *très peu : l'atout nucléaire n'est pas* bradé.

» *Nous exportons de plus en plus* car nous avons les coûts les moins chers d'Europe, à l'exception de certains pays scandinaves. En 1985, il y a eu un léger creux pour des raisons purement *conjoncturelles. Mais*, en 1986, nous espérons exporter au moins 28 milliards de kilowatts-heure, soit 22 % de plus que l'an dernier (23 milliards). En mars prochain, d'importants échanges de courant avec la Grande-Bretagne pourront *démarrer. Nous négocions* actuellement avec l'Italie un gros contrat dont le montant sur dix ans représentera pas mal de milliards de francs.

– Vous avez, pendant des années, accumulé les déficits. Qu'en a-t-il été en 1985 ?

– De 1975 à 1983 notre déficit cumulé à dépassé 20 milliards de francs, c'est vrai. Les pouvoirs publics ne nous ont pas laissé augmenter nos tarifs de façon suffisante pour équilibrer nos comptes alors que nous supportions encore le coût élevé des achats de pétrole et de charbon, en même temps que le poids des investissements nucléaires. Ces pertes ont d'ailleurs aggravé le *problème des tarifs puisque, sans* la charge de leur financement, nos prix pourraient être aujourd'hui inférieurs de 2 % environ.



SZLAKMANN.

» En 1985, nous avons réalisé un bénéfice de plus de 900 millions, soit l'équivalent des pertes subies l'année précédente. Ce redressement s'explique pour l'essentiel par la bonne marche du nucléaire, qui a fourni 22 milliards de kilowatts-heure de plus que prévu, ce qui nous a rapporté plus de 2 milliards de francs. Nous avons également gagné de l'argent *sur les charges financières* et sur la gestion de la dette. La rigueur de gestion a aussi porté ses fruits ; nos effectifs, par exemple, sont demeurés stables.

Grâce au dollar...

– Vous avez l'équivalent de *10 milliards de dollars d'endettement* en devises. Quel rôle a joué la baisse des cours du dollar dans ce redressement ?

– Pour l'instant, nous n'avons pas encore pu tirer profit de cette baisse. D'une part, le cours moyen du dollar est resté en 1985 plus élevé (9 F) que celui de 1984 (8,75 F) ; *nous avons donc encore subi sur* l'année une surcharge de frais financiers. D'autre part, pour des raisons purement comptables, nous avons dû constater des pertes de change au *moment où nous avons réaménagé* notre dette. Avec la baisse du dollar au 31 décembre, nous avons certes pu diminuer nos provisions pour pertes de change au titre des emprunts en cours, mais ceci n'a fait que compenser cela. C'est seulement *en 1986, si le dollar reste à 7,50 F*, que nous commencerons à en tirer profit. Cela peut nous rapporter 1,5 milliard de francs par l'allégement de nos charges financières.

– Revenons au nucléaire. En 1986, pour la première fois, vous risquez d'avoir concrètement une surcapacité de production et un surplus d'électricité. Faudra-t-il arrêter des centrales ou des barrages ? Et à quel prix ?

– C'est une vue tout à fait excessive des choses. Notre courant est aujourd'hui pour 20 % d'origine hydraulique, et pour 65 % d'origine *nucléaire, le reste étant fourni par le* charbon. Les centrales nucléaires sont largement modulables. Bon nombre d'entre elles déjà ne fonctionnent plus en base (toute *l'année) : elles restent rentables tant* qu'elles sont utilisées plus de deux mille cinq cents heures par an.

» Risquons-nous de devoir en faire fonctionner quelques-unes moins de deux mille cinq cents heures ? C'est comme cela que se *pose le problème, car notre* suréquipement est économique, pas technique. En 1990, d'après nos calculs, nous aurons de deux à quatre réacteurs – de 1 300 mégawatts – en trop. Cela signifie que les économies de charbon qu'ils permettront ne suffiront pas, en l'état actuel des *prévisions, à rentabiliser les* investissements de leur construction. Ce manque de rentabilité sera en fait négligeable pour les deux premiers réacteurs.

– Dans cette situation, était-il nécessaire, comme vient de vous le demander le gouvernement, de continuer à commander *d'ici à 1989 un nouveau réacteur* nucléaire par an ?

– *Sous l'angle strict de nos* besoins, ce n'est pas le rythme optimal. Si nous étions une petite EDF dans une grande Europe, sans avoir à nous soucier de nos fournisseurs *d'équipements, nous aurions peut-*être réduit le programme de moitié en 1984 (une tranche au lieu de deux), et certainement arrêté totalement les commandes en 1985 *et 1986, si ce n'est en 1987.*

La grève en question

» Mais il aurait fallu commander dès la quatrième année, en 1988, deux, voire trois réacteurs, et par la suite reprendre un rythme de croisière. Car le suréquipement, qui commencera à peine à être perceptible cette année, ne sera vraiment sensible que de *1988 à 1992. Il faudra* donc reprendre, après 1993, un rythme normal de mises en service. Si nous avions arrêté toute commande, il faudrait, après trois ans d'interruption, reconstituer Framatome, ce qui coûterait extrêmement *cher. Il était donc préférable de lis*ser les programmes.

– N'est-il pas gênant d'avoir un fournisseur quasiment unique, le *groupe CGE, pour l'ensemble* de vos équipements ?

– *Il n'est pas unique* dans l'équipement des réseaux, domaine où il dépasse rarement 50 % de nos achats. Pour le reste, cette situation a un avantage : elle permet de mieux rentabiliser les efforts de recherches et de développement, donc d'avoir un *produit de meilleure qualité*. Elle a aussi un inconvénient : la disparition de l'émulation concurrentielle... J'aurais préféré voir s'organiser, à l'échelle de l'Europe, deux ou trois grands groupes concurrents, dont un au moins aurait été contrôlé par la France, plutôt que de voir se développer dans chaque pays un champion national.

– Trouvez-vous normal que le gouvernement aide ce constructeur au point qu'il vende des équipements à la Chine moins cher qu'à nous ?

– A l'exportation, les comparaisons sont difficiles. Nous sommes d'ailleurs associés au contrat chinois. A priori, ce ne sera pas une brillante opération financière pour les différents constructeurs. Mais on a déjà vu des industriels faire des sacrifices sur les premières unités pour conquérir un marché, même si cette affaire ne leur permet pas de gagner de l'argent.

– Dans le domaine social, le droit de grève peut-il continuer de s'appliquer de la même façon dès *lors que les deux tiers du* parc sont composés de centrales nucléaires ?

– La nature du parc n'est pas tellement le problème. Mais l'électricité pénètre de plus en plus dans la vie quotidienne. Les coupures de courant, jadis *seulement* gênantes, sont de moins en moins tolérables. Ce sera pire dans vingt ans. Comme pour la dissuasion nucléaire, les effets des coupures deviennent tellement disproportionnés par rapport à ce que les grévistes espèrent *obtenir*, qu'on ne peut plus s'en servir. Les syndicats sont de plus en plus sensibles à la nécessité, en cas de grève, de trouver des formes d'expression qui épargnent la clientèle. Il y aura une évolution naturelle en ce sens.

– Vous êtes la plus grande *compagnie électrique du monde*. C'est encore un atout ?

– *Oui. L'effet de taille est encore* très bénéfique. L'une des raisons pour lesquelles les Etats-Unis ont raté leur programme nucléaire est que la plupart des compagnies électriques *y sont de taille relativement* limitée. On y trouve, en moyenne, deux réacteurs par compagnie !

» Par ailleurs, l'interconnexion des réseaux permet de limiter la puissance nécessaire. Comme les banques, qui ne peuvent rembourser en même temps tous les déposants, notre puissance de pointe ne représente *qu'un quart de la puissance* souscrite par l'ensemble de notre clientèle domestique. Et cette dernière n'équivaut qu'à la moitié de la puissance installée chez les usagers. Plus les compagnies sont petites, plus il faut de puissance pour faire face aux besoins.

– Que penseriez-vous d'une éventuelle déréglementation mettant fin, par exemple, à votre monopole ? Et d'une privatisation ?

– Dans tous les pays, au niveau des réseaux, il y a monopole, que l'entreprise soit petite ou grande, privée ou publique. En matière de déréglementation, on pourrait par *contre abroger les ordonnances sur* les prix, et nous délivrer de la cérémonie des hausses annuelles de tarif, qui donne à ces hausses un écho disproportionné. Quant à la privatisation, je ne crois pas que ce soit une question d'actualité. Pour l'électricité, la nationalisation me paraît plus efficace que la concession. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS.

(1) En centimes de 1985, le coût moyen de production est de 24 centimes, le prix de vente moyen (en haute tension) à la grosse industrie de 26 *centimes, et le prix moyen pour les clients* domestiques de 63 centimes (abonnements inclus).

AFFAIRES

EN SIGNANT UN CONTRAT DE PLAN

L'Etat convie l'Office des forêts à restaurer son équilibre financier

L'Etat et l'Office national des forêts ont passé un contrat de plan pour trois ans (1986-1988) qui constitue un urgent appel pour une meilleure gestion de cet Office, dont M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, vient d'être nommé président du conseil d'administration.

Par ce contrat, l'Etat s'engage à maintenir en francs constants la subvention versée au titre des travaux effectués par l'ONF dans les forêts communales (versement compensateur), à titulariser le personnel contractuel, l'Office devant valoriser l'action de tous les personnels.

En contrepartie, l'ONF s'engage à améliorer sa production de deux points par an, notamment en réduisant ses effectifs, et à revoir son organisation et ses méthodes de travail.

Plusieurs objectifs à atteindre d'ici à 1988 sont fixés par le contrat : l'effort portera en priorité sur l'aménagement des forêts, qui devra être réalisé à 85 % pour les forêts domaniales et à 75 % pour les forêts communales ; les moyens consacrés par l'Office aux travaux de recherche et de valorisation des résultats devra doubler ; le contrôle de gestion sera amélioré avec notamment la détermination systématique du prix de revient des interventions ; l'Office devra aussi chercher à améliorer ses ressources financières en modifiant ses méthodes commerciales.

Les structures hiérarchiques de l'Office seront modifiées de façon à privilégier les échelons de terrain ; elles seront aussi adaptées, c'est-à-*dire variables, selon la densité forestière* et la diversité des missions : la fonction d'accueil est plus importante par exemple en région parisienne que dans le Massif-Central.

Rappel à l'ordre

Ce contrat, qui est une sorte de rappel à l'ordre de l'ONF par l'Etat, a été voulu par le ministre délégué à *l'agriculture et à la forêt, après avoir* constaté que l'Office était structurellement déficitaire et jugé que son fonctionnement était indadapté à l'évolution de la filière bois. Si le déséquilibre financier conduisait une majorité politique à supprimer l'ONF, c'est, dit-on rue de Varenne, l'ensemble du régime forestier qui sauterait.

En francs courants, le versement compensateur est passé de 340 millions de francs en 1981 à 587 millions de francs en 1986 (700 millions avec la TVA que l'Etat récupère). Malgré l'amélioration requise par le contrat, le budget restera déficitaire pendant cinq ans.

C'est surtout le déséquilibre des différentes aides de l'Etat qui surprend : les forêts communales, qui coûtent donc au budget près de 600 millions de francs, ne représentent que 15 % de la surface forestière. La forêt privée (soit 10 millions d'hectares) ne reçoit qu'une vingtaine de millions.

Lors du comité technique paritaire, tenu à la mi-décembre, ce contrat de plan a été approuvé par les représentants de l'Office, les syndicats des IGREF (Ingénieurs du génie rural des eaux et des forêts) et des ITEF (ingénieurs des travaux des eaux et des forêts). Les représentants de FO se sont abstenus et ceux de la Fédération générale autonome des *fonctionnaires n'ont pas* pris part au vote. Enfin, la CGT et la CFDT se sont opposés à ce contrat.

Pour la CFDT, qui représente près de 50 % des personnels de l'ONF et qui envisage après d'autres actions une manifestation le 5 février, *« l'autonomie financière de l'établissement est un mythe dangereux »*. Ce syndicat reproche au gouvernement de soumettre la forêt à une politique libérale de gestion purement financière du patrimoine forestier, que la gestion concrète d'un milieu naturel ne peut répondre à des critères de rentabilité classiques.

JACQUES GRALL.

Peugeot SA signe un plan de développement avec l'Espagne

De notre correspondant

Madrid. – Le groupe PSA (Peugeot-Talbot-Citroën) continue à miser sur l'Espagne. Après plusieurs mois de négociations souvent difficiles, son président, M. Jacques Calvet, l'a prouvé en signant, le 14 janvier, à Madrid, avec le sous-secrétaire à l'industrie, M. Eduardo Santos, un accord portant sur la stratégie du groupe en Espagne jusqu'en 1988.

Les investissements de la firme française, qui, en 1985, a réalisé 20 % des ventes du marché espagnol, s'élèveront, durant les trois prochaines années, à 22,7 milliards de pesetas (soit 1,15 milliard de francs). Ils seront partagés à égalité entre ses deux filiales, Automoviles Talbot (marques Peugeot-Talbot) *et Cithispa (marque Citroën)*.

Peugeot-Talbot s'engage à produire, en 1988, cent mille véhicules par an dans ses installations de Villaverde près de Madrid, dont 35 % destinés à l'exportation, et Citroën cent soixante mille véhicules dans ses deux usines de Galice, dont 55 % pour la vente à l'étranger. La production sera centrée essentiellement chez Peugeot sur la 205 et la 309 (qui sera lancée au printemps 1987) et chez Citroën sur la Visa, la BX et le futur modèle.

En échange, le groupe automobile recevra de l'Etat espagnol, durant le même laps de temps, des subventions d'une valeur de 3 milliards de pesetas (150 millions de francs), ainsi que des crédits à long terme et à faible taux d'intérêt pour le même montant. L'importance de ces aides a donné lieu à d'âpres discussions, et le chiffre finalement retenu est nettement inférieur aux 41 milliards de pesetas initialement demandés par *le groupe Peugeot.*

L'accord prévoit également des suppressions d'emplois – de l'ordre de 1 600 sur 8 500 salariés chez Peugeot-Talbot et de 1 200 sur 8 700 chez Citroën. Ces suppressions prendraient exclusivement la forme de départs volontaires.

Les constructeurs français d'automobiles semblent donc décidés à renforcer leur présence en Espagne (Renault y reste le premier producteur, avec 31 % des ventes nationales en 1985), au moment où ce pays adhère à la Communauté, et où les firmes américaines nouvelles venues au sud des Pyrénées, comme General Motors, leur font une concurrence accrue. Avec l'abaissement des barrières douanières lié à l'adhésion, il ne s'agit plus toutefois, désormais, de *« se placer »* sur un marché espagnol longtemps très protégé, mais bien d'intégrer ce pays à la nouvelle répartition de la production d'automobiles qui s'opère aujourd'hui au niveau européen.

THIERRY MALINIAK.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **Arabie saoudite : chute de 35 % des importations.** – Les importations saoudiennes ont baissé, en valeur, de 31 % durant les neuf premiers mois de 1985 pour revenir à 17,71 milliards de dollars. Cette chute reflète, selon le ministère saoudien des finances et de l'économie, à la fois la baisse des cours du pétrole et un accroissement de la production agricole (blé, œufs, volailles, produits laitiers). L'achèvement des principaux projets d'infrastructure ont, en outre, allégé les importations de matériaux de construction.

Social

● **Chimie : le patronat recommande une hausse des salaires de 2 % en 1986.** – L'Union des industries chimiques (UIC) vient de recommander à ses adhérents une hausse de 2 % des salaires sur l'ensemble de 1986. L'augmentation, qui pourra être de 2,9 % pour les salaires minimaux, devra prendre en compte notamment *« l'intérêt d'attribuer une large part à la performance individuelle »*. L'UIC insiste sur le *« développement de l'intéressement financier aux résultats »* et sur le *« respect de la hiérarchie des salaires »*.

● **Métallurgie : accord national sur les salaires annuels des cadres.** – Un accord national sur le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et des cadres pour 1986 a été conclu dans la métallurgie entre le patronat (UIMM) et les syndicats CFDT, CGC, et FO, la CFTC réservant sa réponse et la CGT s'y déclarant hostile. Innovation, les rémunérations sont fixées en valeurs annuelles, la revalorisation étant de 4,4 % en 1986 par rapport à 1985.

Transport

● **Point Air : vols sur Paris-New-York suspendus.** – La compagnie aérienne charter Point Air s'est vu suspendre le 15 janvier l'exploitation des vols Paris-New-York par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), a annoncé M. Maurice Freund, président du Point Mulhouse, association propriétaire de Point Air. *« Le contrôle effectué le 10 janvier sur le vol Paris-New-York a démontré que la plupart des passagers avaient acquitté le prix de 950 F en aller simple, au lieu de respecter le prix de 2200 F aller et retour »*, fait savoir la DGAC. Ainsi, M. Freund n'a pas respecté les promesses qu'il avait formulées quant aux prix. Il a toutefois précisé que le coefficient de remplissage sur ses vols atteignait 96 % (*le Monde des 8 et 23 novembre*).

● **Bateliers : le tribunal de Versailles ordonne la levée des barrages.** – Le tribunal des référés de Versailles a ordonné, mercredi soir 15 janvier, la *« suppression des barrages de bateaux établis à Conflans-Sainte-Honorine avant le 16 janvier à 14 heures »*.

LA SNCF PASSE COMMANDE A ALSTHOM DE 95 RAMES POUR LE TGV ATLANTIQUE

La SNCF a passé commande à Alsthom (chef de file d'un groupement constitué avec Francorail) du matériel roulant pour le TGV Atlantique. Le marché a été notifié le 15 novembre 1985, mais le constructeur n'a diffusé l'information officiellement que le 15 janvier... Cette commande – environ 7 milliards de francs – porte sur une première tranche de 95 rames, dont 22 en option. La composition des rames passera de 10 à 12 véhicules et la vitesse maximale sur la nouvelle ligne sera portée à 300 kilomètres/heure. Les livraisons s'échelonneront de 1988 à 1992.

Par ailleurs, le gouvernement vient d'autoriser la RATP à passer commande, dès le début de 1986, de 8 rames de matériel MI-84 destinées à renforcer le service sur la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye - Marne-la-Vallée/Boissy - Saint- Léger), a indiqué, le 14 janvier, M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat chargé des transports, devant le Conseil économique et social.

Ce projet, a-t-il ajouté, sera soumis au prochain conseil d'administration de la RATP, fin janvier, et les compléments de crédits et d'emprunts nécessaires à cette opération seront entérinés par le prochain comité de direction du FDES (Fonds de développement économique et social).

● **Construction navale : contrat de 260 millions de dollars pour Daewoo (Corée du Sud).** – La société sud-coréenne de construction navale Daewoo Shipbuilding Co. a remporté un contrat de 260 millions de dollars (2 milliards de francs) pour la construction de cinq cargos destinés à la compagnie norvégienne Ugland Shipping Co.

LES RABAIS SUR LA PARAPHARMACIE

L'ordre régional des pharmaciens de Bretagne devra payer une amende de 50 000 F

L'orde régional des pharmaciens de Bretagne devra payer une amende de 50 000 F pour *« entrave à la concurrence »*. Cette sanction vient d'être prononcée par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, suivant un avis de la commission de la concurrence, publié le 15 janvier au *Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation*. En outre, l'ordre devra faire procéder à ses frais à la publication de la décision et de l'avis dans les revues *Le Moniteur des pharmaciens et des laboratoires* et *Pharmacien de France*, ainsi que dans le journal *Ouest-France*.

Au printemps 1984, le conseil régional de l'ordre des pharmaciens, sur l'instance du syndicat des pharmaciens d'Ille-et-Vilaine, avait diffusé à ses membres des communiqués destinés à les dissuader de pratiquer des rabais sur les prix marqués ou conseillés par les laboratoires de produits de parapharmacie. De plus, il avait mis en œuvre des procédures d'intimidation contre ceux qui ne respectaient pas la discipline commune : convocation des « principaux coupables » devant une assemblée plénière, par exemple.

Dans un communiqué, le ministère rappelle qu'*« en aucun cas le code de déontologie des pharmaciens, texte réglementaire datant du 25 juin 1953, ne saurait être invoqué pour justifier des comportements de nature à porter atteinte à la concurrence »*. C'est la première fois que la commission de la concurrence reproche à un ordre d'une profession de santé des comportements anticoncurrentiels illicites.

La vente des produits d'hygiène et de beauté (parmi les articles de parapharmacie) dans les officines a déjà soulevé bien des polémiques, un certain nombre de chaînes d'hypermarchés s'élevant contre le refus de vente que leur opposaient les fabricants de ces produits ornés de la formule *« vente exclusive en pharmacie »*. Ce n'est pas ce type de pratiques relevant de la distribution sélective que sanctionne le ministre. L'intervention de M. Bérégovoy vise à laisser aux pharmaciens d'officine la possibilité de vendre moins cher que le prix indiqué ce type de produits, en en faisant ainsi un élément de leur politique commerciale.

ENTREPRISES

L'accord entre Matra et la CGCT : encore des négociations

Selon l'accord signé (le Monde du 16 janvier), Matra entrera pour moins de 20 % (sans doute 19 %) au capital de la filiale télécommunications privée en voie de création au sein de la CGCT. Le groupe de M. Lagardère en assurera la gestion dans le but d'assainir la situation financière avec le concours des pouvoirs publics. Au terme de deux ans, Matra aura la possibilité de prendre la majorité du capital.

Cette entrée prudente de Matra dans la CGCT ne fait pas l'unanimité au sein des pouvoirs publics où beaucoup souhaitent que M. Lagardère s'engage dès aujourd'hui avec une majorité du capital et qu'il précise ses objectifs à long terme, notamment en ce qui concerne ses perspectives d'accords européens. Le ministre des PTT a donc tenu à préciser dans un communiqué que *« la CGCT* [doit] *poursuivre ses négociations avec Matra »*.

Nippon Electric premier fabricant mondial de « puces »

Le groupe Nippon Electric Company (NEC) est devenu, en 1985, le plus important fabricant mondial de semi-conducteurs, détrônant l'américain Texas Instruments, selon la société d'études Dataquest. Le chiffre d'affaires de NEC, qui était à la troisième place en 1984, a atteint 1,98 milliard de dollars en 1985 (15 milliards de francs). La poussée japonaise, engagée il y a quinze ans dans ce secteur stratégique, se traduit par la présence de cinq groupes nippons (NEC, Hitachi, Toshiba Fujitsu et Matsushita) parmi les dix premiers mondiaux. Il n'y a qu'un seul européen dans ce peloton, Philips, à la sixième place.

Alfa-Romeo et Mitsubishi nouveaux candidats pour l'usine soviétique de moteurs

Le renoncement de Renault à la construction d'une usine de moteurs en URSS (d'une capacité de 250 000 à 300 000 unités par an) suscite de nombreuses vocations. Après l'italien Fiat et l'allemand Volkswagen (*le Monde* du 13 décembre et du 7 janvier), c'est au tour d'un autre italien, Alfa-Romeo, et d'un japonais, Mitsubishi, d'entrer dans la course pour un contrat de 1 milliard de dollars, au minimum.

CBS vend sa filiale française de jouets

La firme américaine CBS a vendu sa filiale française de *jouets, CBS-Loisirs, une des* dix premières firmes du secteur, à son actuel PDG, M. Bernard Farkas. Cette cession s'inscrit dans le cadre du retrait de l'activité « jouet » du groupe américain au niveau mondial. A la suite de cette vente, CBS-Loisirs reprend le nom d'Ideal-Loisirs, qu'elle avait avant d'avoir été rachetée par CBS en 1978. Elle emploie une centaine de personnes et réalise un chiffre d'affaires de 120 millions de francs environ.

Bons résultats pour Aéroport de Paris

Aéroport de Paris (ADP) a présenté, pour la septième année consécutive, un résultat positif en 1985 avec 260 millions de francs de bénéfices avant impôts contre 95 millions en 1984, pour un produit total de 3,6 milliards de francs (+ 8 %), a indiqué, le 14 janvier, M. Pierre Marion, président de l'établissement. ADP a enregistré 33,1 millions de passagers en 1985 (+ 5 % par rapport à 1984), et 696 500 tonnes de fret (+ 1,9 %) sur ses trois aéroports parisiens : Orly, Roissy-Charles-de-Gaulle et Le Bourget.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,5290	7,5320	+ 40	+ 55	+ 90	+ 120	+ 280	+ 380
$ can.	5,3492	5,3570	– 74	– 56	– 141	– 109	– 319	– 231
Yen (100)	3,7213	3,7247	+ 57	+ 68	+ 126	+ 146	+ 429	+ 486
DM	3,0683	3,0708	+ 107	+ 119	+ 285	+ 224	+ 624	+ 680
Florin	2,7240	2,7260	+ 68	+ 76	+ 134	+ 150	+ 413	+ 461
F.B. (100)	15,0284	15,0324	– 219	– 130	– 448	– 285	– 901	– 527
F.S.	3,6246	3,6278	+ 140	+ 156	+ 270	+ 294	+ 831	+ 899
L (1 000)	4,4963	4,5007	– 349	– 314	– 648	– 579	– 1693	– 1564
£	10,8568	10,8687	– 357	– 320	– 662	– 589	– 1946	– 1761

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 5/8	9 3/4
F.S.	2	3	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	13	15	16 3/8	17 3/8	16 3/4	17 1/2	16 1/4	16 3/4
£	11 3/4	12	12 11/16	12 13/16	12 13/16	12 15/16	12 13/16	12 15/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	9 3/4	10	11 1/8	11 3/8	12 3/8	12 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 janvier

Reprise

Le sentiment était meilleur mercredi dans la matinée. La Bourse de Paris allait en effet démontrer qu'elle avait récupéré une partie des forces perdues au cours des deux précédentes séances, la première surtout.

A l'ouverture, Total donnait le ton en montant très sensiblement. Comme la veille, tous les « pétroles » allaient lui emboîter le pas. D'autres « poids lourds » de la cote se joignirent à eux : Peugeot, CSF, BSN, L'Oréal, Carrefour. Le BTP fut ferme. Bref, malgré la persistance çà et là de quelques baisses encore sensibles (La Redoute notamment), le fléau de la balance a cette fois penché très franchement du côté de la hausse. A la clôture, l'indicateur instantané s'avançait de 0,92 %.

Un spécialiste, qui avait parié sur une reprise technique, était tout content de lui. Mais un de ses collègues assurait que la consolidation n'était pas terminée. N'importe ! Le plus grand nombre estimaient autour de la corbeille que le rétablissement du marché était en cours. Et un professionnel d'ajouter : « La Bourse devra quand même se surveiller. Un redressement trop vif effraierait les acheteurs. »

La distribution gratuite (1 pour 2) annoncée par Auxiliaire d'Entreprises a été saluée par une hausse de 4,4 % de l'action.

Le marché obligataire est resté bien orienté, l'attention se concentrant sur les « ORT » et les « TRA ».

La devise-titre s'est échangée entre 7,69 F et 7,73 F (contre 7,67 F/7,72 F).

Forte progression de l'or à Londres (345,30 dollars l'once contre 341 dollars), qui est revenu à son plus haut niveau depuis octobre 1984.

A Paris, le lingot a gagné 1 400 F à 84 700 F et le napoléon 7 F à 543 F.

NEW-YORK

Assez vif redressement

Après deux séances passées à se remettre en jambe, Wall Street s'est assez vivement redressé mercredi. Amorcé une heure après l'ouverture, le mouvement de hausse s'est graduellement développé ensuite, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une progression de 8,26 points à 1 527,29. Le bilan de la journée a été d'une qualité encore supérieure à ce résultat.

Sur les 2 004 valeurs traitées, 1 072 ont monté, 476 ont baissé et 456 n'ont pas varié. La preuve a été ainsi faite, une fois de plus, que les valeurs de second plan sont actuellement plus recherchées que les grandes vedettes.

De l'avis général, les investisseurs, qui, par prudence, avaient jusqu'ici retardé leurs achats, afin de voir comment la situation allait évoluer, ont été incités à passer aux actes par la résistance prometteuse du marché.

Mais l'encouragement à monter est également venu du front monétaire avec les rumeurs qui ont circulé, prêtant aux Etats-Unis l'intention de proposer le prochain week-end, à l'occasion de la réunion à Londres des ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés, une action concertée en vue de faire baisser les taux d'intérêt.

L'activité s'est encore accrue, et 122,42 millions de titres ont changé de mains, contre 113,92 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 janv.	Cours du 15 janv.
Alcoa	39	39 5/8
A.T.T.	23 3/4	23 1/2
Boeing	47 1/8	48 3/4
Chase Manhattan Bank	75 1/4	78
Du Pont de Nemours	64 5/8	64 3/8
Eastman Kodak	48 1/8	47 5/8
Exxon	54 3/8	54
Ford	55 3/4	57 5/8
General Electric	68 1/4	68 1/4
General Motors	70 1/8	69 5/8
Goodyear	30 1/2	30 1/2
I.B.M.	149 1/4	152 1/2
I.T.T.	38 1/2	38 1/4
Mobil Oil	31 1/2	31 1/4
Pfizer	49 1/4	48 3/4
Schlumberger	35 1/4	35 3/8
Texaco	30 1/4	30 1/8
U.A.L. Inc.	48	48 7/8
Union Carbide	74 3/8	74 3/4
U.S. Steel	25 3/8	25 1/4
Westinghouse	43	42 3/4
Xerox Corp.	58 5/8	60 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

EMPRUNT « GISCARD » : 54 % D'INTÉRÊT. – Les souscripteurs de la « première heure » de l'emprunt 7 % 1973, plus connu sous le nom d'emprunt « Giscard », échapperont, cette année encore, à la baisse générale des taux d'intérêt. Ils vont recevoir, le 16 janvier, une rémunération voisine de 54 %.

Le montant du coupon attaché aux 6,5 millions d'obligations de 1 000 F émises il y a treize ans s'élève, cette année, à 538 F. L'Etat déboursera ainsi 3,5 milliards de francs, soit moins qu'en 1985 (4,3 milliards de francs), mais huit fois plus qu'en 1974 (447 millions de francs).

Chaque année, depuis 1978, le montant du coupon est calculé sur la moyenne des cours du lingot de 1 kilo d'or, affichés durant les trente séances précédant le 1er janvier. A cause de la baisse de l'or en 1985, les épargnants de la première heure seront, toutes proportions gardées, moins gâtés.

C'est en *1973*, quand M. Valéry Giscard d'Estaing était ministre de l'économie et des finances, que l'Etat lançait un emprunt de 6,5 milliards de francs, remboursable en totalité à l'échéance de janvier 1988 et assorti de conditions originales pour ce type d'opérations financières. L'Etat s'était engagé à verser un intérêt de 7 % l'an, à condition que l'or ne soit pas démonétisé ou que le franc ne fluctue pas hors des limites définies par le Fonds monétaire international.

A la suite des accords de la Jamaïque (1976), le FMI décrétait, en avril 1978, qu'aucune monnaie n'était plus désormais rattachée à l'or. Le 7 % 1973 bénéficia aussitôt de la « clause de garantie », c'est-à-dire d'une indexation sur les cours du lingot coté à Paris.

L'emprunt s'envola alors, capital et coupon progressant aussi vite que les cours du métal fin. En treize ans, l'acquéreur de la première heure a vu son capital multiplié par près de huit.

Toutefois, du fait des modifications fiscales votées par l'actuelle Assemblée nationale, pour l'acquéreur récent de l'emprunt, le taux d'intérêt ne s'élève plus qu'à 7 %, soit un taux inférieur à ceux des emprunts émis actuellement (10 %).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	14 janv.	15 janv.
Valeurs françaises	103,3	104,4
Valeurs étrangères	101,9	103,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 janv.	15 janv.
Indice général	270,2	272,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 janv.	16 janv.
1 dollar (en yens)	282,95	282,39

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 JANVIER

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/1	Achat (Cours des billets aux guichets)	Vente (Cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	7 583	7 571	7 300	7 900
ECU	6 699	6 701	....	....
Allemagne (100 DM)	306 480	306 840	297	312
Belgique (100 F)	15 016	15 026	14 400	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 210	272 490	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	83 500	83 970	79	87
Norvège (100 k)	99 650	99 565	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	*10 914*	*10 882*	*10 550*	*11 250*
Grèce (100 drachmes)	5 052	5 065	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 495	4 498	4 100	4 600
Suisse (100 fr.)	362 040	362 970	351 500	378 500
Suède (100 krs)	99 330	99 240	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 640	43 650	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 923	4 922	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 770	4 778	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 415	5 390	5	5 900
Japon (100 yens)	3 742	3 737	3 590	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/1
Or fin (kilo en barre)	83300	84600
Or fin (en lingot)	83300	84700
Pièce française (20 fr)	536	543
Pièce française (10 fr)	499	.....
Pièce suisse (20 fr)	588	582
Pièce latine (20 fr)	482	500
Souverain	651	655
Pièce de 20 dollars	3375	3375
Pièce de 10 dollars	1980	1920
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3240
Pièce de 10 florins	532	534
Or Londres	338 80	345 30
Or Zurich	338	339 50
Or Hongkong	339	338 80
Argent Londres	6	6 10

Le Monde

LA HAUTE AUTORITÉ CONDAMNE LA PLUPART DES DISPOSITIONS DU CONTRAT DE CONCESSION DE LA CINQUIÈME CHAINE

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle condamne les conditions de création de la cinquième chaîne et les avantages « *excessifs* » dont elle bénéficie. L'avis qu'elle a rendu, ce jeudi 16 janvier, à la demande du gouvernement amplifie singulièrement les critiques qu'elle avait rendues publiques le 27 novembre dernier. Les sept pages denses et précises du document constituent un net désaveu de la décision gouvernementale. Sur le cahier des charges qui lui est soumis, la Haute Autorité corrige systématiquement tous les avantages et dérogations accordés en matière de cinéma, de production et de publicité. Mais les « neuf sages » vont plus loin et s'en prennent aussi au contrat de concession.

La Haute Autorité refuse les clauses figeant le paysage audiovisuel et garantissant le concessionnaire contre toute évolution ultérieure. Elle insiste sur « *la transparence des procédures et l'égalité de traitement* » dans le choix des candidats. Elle condamne toutes les dispositions instituant un statut de « *télévision la plus favorisée* ». Elle critique les modalités de diffusion et, en particulier, l'attribution prioritaire à la « 5 » « *des meilleurs canaux et des meilleurs sites, au risque de défavoriser les autres télévisions privées et les futures télévisions locales* ».

En modifiant article par article le cahier des charges de la cinquième chaîne, la Haute Autorité s'attache à définir des règles générales applicables à toute télévision privée, garantissant une concurrence normale et une égalité de chances entre toutes les composantes du paysage audiovisuel.

● **Sur la production,** la Haute *Autorité demande un quota minimum* de trois cents heures originales françaises dès la fin de la première année (huit cents à la fin de la troisième année), dont cinquante heures de fiction (cent heures à partir de la deuxième année).

● **Sur le cinéma,** les « neuf sages » estiment que les télévisions privées doivent respecter intégralement les règles de programmation des chaînes publiques, acquérir 60 % au moins d'œuvres européennes et 50 % de films français. Le nombre de films diffusés ne peut excéder deux cent cinquante titres par an.

Sur la publicité, la Haute Autorité recommande une seule interruption pour la diffusion des spots dans les œuvres de fiction et les documentaires de création. Elle la soumet, comme le veut la loi, à l'autorisation des auteurs et à des conventions passées avec les sociétés d'auteurs concernées. Elle limite la publicité à 12 % du temps d'antenne quotidien et se prononce contre la diffusion de spots pour les boissons alcoolisées de moins de 9 degrés.

Ces prises de position fermes et argumentées risquent de mettre le gouvernement dans l'embarras. Certes, il peut passer outre, la Haute Autorité n'ayant en la matière qu'un rôle consultatif.

LA MORT D'HENRI-CHARLES PUECH

Ancien professeur au Collège de France, membre de l'Institut, H.-C. Puech est mort, le 11 janvier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Né en 1902, à Montpellier, Henri-Charles Puech, après des études à l'Ecole normale supérieure et une agrégation de philosophie, devient, en 1929, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études puis, en 1951, président de la cinquième section de cette même institution. Professeur d'histoire des religions au Collège de France de 1952 à 1972, il avait été élu, en 1962, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Spécialiste reconnu des religions orientales, du manichéisme et de la gnose, Henri-Charles Puech a publié de nombreux articles et études sur l'histoire et la philosophie des religions. Une importante *Histoire des religions*, publiée en trois volumes sous sa direction à partir de 1970 dans La Pléiade.

A partir de la découverte, en 1945, en Haute-Egypte, d'écrits coptes d'inspiration gnostique, il mène une série d'études, reprises en deux volumes en 1978 chez Gallimard sous le titre *En quête de la gnose*. En 1979 paraissait chez Flammarion *Sur le manichéisme et autres essais*.

A B C D E F G

33 000 CHOMEURS DE MOINS EN DONNÉES CORRIGÉES

Forte baisse du chômage au mois de décembre

Le chômage a fortement baissé à la fin de décembre, confirmant ainsi *une évolution enregistrée depuis plusieurs mois*, selon les statistiques publiées en fin de matinée, ce 16 janvier, par le ministère du travail.

En données brutes, on comptait 2 436 300 demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE, soit 59 000 de moins que le mois précédent. En un mois, la baisse a été de 2,4 % et, en un an, de 3,5 %. *En données corrigées des variations saisonnières*, les demandeurs d'emploi étaient au nombre de 2 322 000, soit 33 100 de moins qu'en novembre, et 85 000 de moins qu'en décembre 1984. D'un mois sur l'autre, le recul aura été de 1,4 % et de 3,5 % par rapport à l'année passée.

La courbe d'évolution du chômage, qui, tout au long de l'année, s'était progressivement rapprochée de celle de 1984, montre que le niveau de chômage est désormais largement inférieur et, surtout, se situe dans une forte tendance à la baisse. Ces bons résultats sont dus, pour partie, à un mouvement puissant de reprise d'activité qui entraîne des sorties nombreuses des listes de l'ANPE (+ 16 % en un mois).

Les stages de travaux d'activité collective (les TUC) augmentent de 13 000 en un mois, et 189 000 jeunes en bénéficient, ce qui laisse espérer que l'objectif de 200 000 placements sera atteint. La formation en alternance, défendue par le CNPF, commence à enregistrer des succès notables. 5 600 contrats d'adaptation et 6 500 stages d'initiation à la vie professionnelle ont été comptabilisés dans le mois. En cumulé, et depuis un an, la formule a accueilli 74 000 jeunes. Tandis que les stages seize-dix-huit *ans et dix-huit-vingt-cinq ans se* maintiennent à un bon niveau, la situation de l'apprentissage se redresse.

Enfin, et pour la première fois, le ministère publie les chiffres concernant les congés de conversion. A fin décembre, 638 personnes seulement étaient indemnisées par ce dispositif à 65 % de leur salaire de référence. Mais ces congés auront de plus en plus d'effet sur les chiffres du chômage : les conventions actuellement signées correspondent à des effectifs de l'ordre de 7 000 salariés. Les conventions en préparation sont prévues pour 5 500 salariés et celles qui sont à l'étude concerneraient 10 000 salariés.

A. Le.

SURPRISE AU PROCÈS DE ROGER KNOBELSPIESS

Un mystérieux télex

Sans que l'on puisse parler de coup de théâtre, le procès de Roger Knobelspiess et de ses coaccusés a été marqué par une surprise, jeudi 16 janvier. Le président Saurel a, en effet, annoncé qu'il avait en sa possession un télex en provenance de Marseille, adressé la veille au garde des sceaux et transmis par *la chancellerie au parquet d'Evry*, et dans lequel un certain M. Moulay déclare *« Knobelspiess innocent car c'est moi qui les ai commis »*. Devant ce texte sibyllin, le président a décidé de demander au chef de l'antenne de police judiciaire d'Evry d'essayer d'identifier l'auteur de ce message. L'audience, dans ces conditions, a été suspendue pour quelques heures en attendant que l'on puisse en savoir davantage.

J.-M. Th.

(Lire notre compte rendu de l'audience du 15 janvier page 18.)

AU SOMMET DE LONDRES DES CINQ PAYS LES PLUS INDUSTRIALISÉS

La baisse concertée des taux d'intérêt sera au centre des discussions

C'est désormais une certitude : une baisse concertée des taux d'intérêt va être l'objet principal des discussions entre les représentants des cinq pays les plus industrialisés du monde (Etats-Unis, Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne et Japon) qui vont se réunir à Londres les 18 et 19 janvier prochains.

M. Pierre Bérégovoy, ministre français de l'économie et des finances, a, en présentant le 15 janvier à Paris, ses vœux à la presse, indiqué qu' « *une initiative conjointe en faveur d'une baisse des taux d'intérêt serait bonne pour tout le monde, y compris pour les pays en voie de développement* » et que « *c'était la raison* » pour laquelle le groupe des Cinq allait se réunir. De son côté, M. Martin Bangemann, ministre allemand de l'économie et des finances, a déclaré, le même jour à Washington, que les Etats-Unis pourraient s'entendre sur une diminution concertée des taux d'intérêt, à Londres à la fin de la semaine. Il a même ajouté que M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor, lui avait expressément demandé de s'orienter vers une réduction des taux en Allemagne fédérale et de soutenir les Etats-Unis, au cours de la réunion de Londres, pour tenter de persuader les trois autres membres du groupe des Cinq d'agir dans le même sens.

Ces propos ont immédiatement fait naître l'espoir d'une réduction généralisée du loyer de l'argent, notamment aux Etats-Unis, ce qui a fait baisser le dollar. Une certaine prudence régnait néanmoins dans les milieux financiers internationaux, où l'on se garde de manifester de l'optimisme, et, surtout, d'établir un parallèle entre la réunion des Cinq le prochain week-end et celle du 22 septembre 1985 à New-York. Il y a quatre mois, le communiqué des Cinq, affichant leur volonté commune, y compris celle des Etats-Unis, de faire baisser le dollar, avait eu un effet immédiat, provoquant une chute de 15 % de la devise américaine en quelques semaines.

Toutefois cette démarche d'ensemble n'impliquait pas une modification de la politique intérieure de ces pays, ce qui la rendait relativement facile. Or ce n'est pas du tout le cas, loin de là, dans le domaine des taux d'intérêt. Certes, comme l'a souligné M. Bérégovoy, les taux d'intérêt « *réels* » (hors inflation) sont trop élevés partout (moins de 3 % en Allemagne, près de 4 % aux Etats-Unis, 4 % en France, plus de 5 % au Japon et 7 % en Grande-Bretagne). Un tel phénomène pénalise les investissements et constitue un frein au développement, notamment dans le tiers-monde, qui plie sous le poids des intérêts de sa dette internationale.

Relance au Japon ?

Un pays comme le Japon, très sensiblement affecté par une hausse du yen qui handicape lourdement ses exportations, a un besoin vital de réduire ses taux d'intérêt, afin de relancer son marché intérieur. Il s'était même engagé, le 22 septembre dernier, à effectuer cette relance, de nature à augmenter ses importations et à réduire ainsi son énorme excédent commercial. Mais le gouvernement japonais, qui, après *le 15 octobre, avait même été* contraint de relever ses taux pour diminuer l'écart avec les taux américains plus élevés, ne veut, en aucun cas les abaisser tout seul.

Ce serait favoriser encore les *exportations de capitaux japonais* vers les Etats-Unis, qui dépassent 50 milliards de dollars par an (*le Monde* du 16 novembre 1985), avec, pour effet immanquable, de compromettre une baisse du dollar péniblement acquise et de relancer l'offensive protectionniste aux Etats-Unis. Il n'est donc pas question, pour la Banque du Japon, de réduire son taux d'escompte, fixé à 5 % depuis octobre 1983, sans un mouvement identique de la Réserve fédérale américaine, dont le taux d'escompte a été ramené à 7,5 % en mai dernier.

Toutefois ladite Réserve fédérale n'apparaît guère pressée de prendre une décision en ce sens, estimant que l'économie américaine n'a nul besoin d'être stimulée, jugeant même que toute relance de ce genre serait dangereuse, en raison d'un gonflement rapide de la masse monétaire toujours susceptible de *réveiller l'inflation. Elle considère*, au surplus, qu'aucun assouplissement de sa politique en matière de crédit ne saurait intervenir sans réduction significative du déficit budgétaire, ce qui est loin d'être acquis, *comme en témoignent* les difficultés de mise en œuvre de la loi Gramm Rudmann.

Enfin, on voit mal la Grande-Bretagne, qui vient de relever massivement ses taux pour défendre la livre, pétromonnaie menacée par la baisse du prix du brut, imiter éventuellement le Japon. Quant à l'Allemagne fédérale, sa Banque centrale accepterait de réduire ses taux, mais très prudemment et avec réciprocité. La France, où M. Bérégovoy, satisfait de la désinflation, pousse à la baisse, s'alignerait sur l'Allemagne.

On voit donc que l'unanimité ne règne pas chez les Cinq. Il est significatif que M. Baker n'ait ni démenti ni confirmé les propos de M. Bangemann, se bornant à dire que l'entretien avait eu « *un caractère privé* ». A la Réserve fédérale, on assure « *n'être pas au courant* », et, à Washington, les milieux officiels démentent qu'un plan pour une baisse concertée des taux ait été étudié.

Certes, la discrétion est de règle en ce domaine, mais tout porte à croire qu'une mesure de ce genre *sera difficile à décider, le principal* obstacle restant les Etats-Unis eux-mêmes, dont l'accord avait pourtant été déterminant le 22 septembre dernier. Mais il ne s'agissait pas de modifier leur politique intérieure.

FRANÇOIS RENARD.

PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SES ALLIÉS LOCAUX

La Syrie fait exercer des pressions militaires sur les chrétiens du Liban

Les combats de Beyrouth-Est auraient fait près de 200 morts

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Elie Hobeika, chef des Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) et signataire de l'accord intermilices du 28 décembre 1985, a sur le terrain été battu et évincé, mercredi 15 janvier, à la suite d'une dure bataille par une coalition de « refusards » comme on appelle ici ceux qui s'opposent à l'accord. De ce fait, la Syrie a immédiatement mis en branle un dispositif de pression militaire sur le secteur chrétien.

« Réchauffant » deux « fronts », celui du nord en direction de Bar el Jbeil, fief militaire d'un des vainqueurs de l'épreuve de force du jour, M. Samir Geagea, et celui de l'Est vers Bickfaya, fief de l'autre vainqueur, le président Amine Gemayel, Damas a lancé ses alliés locaux contre les positions des miliciens chrétiens.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'un coup de semonce : les alliés de Damas tentent certes d'avancer sur trois axes dans chacune des deux zones et ont progressé légèrement, enlevant une position de l'armée à Daouar, au-dessus de Bickfaya notamment, mais il semble que l'armée syrienne qui contrôle le secteur d'où ils partent ne soit pas elle-même entrée en scène.

Les bombardements les plus durs visent bickfaya, village du président Gemayel. Ils ont également atteint Baabdate, Broummana et, jeudi matin, le littoral à Jal-el-Dib, Zalka, Nahrel-Mott mais ne sont pas assez denses pour qu'on puisse incriminer les canons syriens.

Deux indices permettent de penser que Damas ménage l'avenir et veut éviter la rupture totale avec le camp chrétien. L'assaut a été lancé contre les « *refusards* » par des formations exclusivement chrétiennes (la Marada de M. Soleiman Frangié), ou du moins comportant des miliciens chrétiens.

D'autre part, la pression syrienne par alliés interposés s'exerce loin de Beyrouth. Les « fronts » de la capitale et de la montagne proche, que l'accord de Damas aujourd'hui contesté avait apaisés, demeurent calmes pour l'instant.

La menace n'en est pas moins claire. Les miliciens du PSP (druze) de M. Walid Joumblatt se sont ostensiblement repliés de Beyrouth-Ouest sur « leur » montagne. Est-ce en prévision d'un assaut contre Souk-el-Gharb, position-clé tenue par la fraction chrétienne de l'armée libanaise ?

Cette hypothèse est présente dans tous les esprits à Beyrouth-Est. Aujourd'hui, les chrétiens, après leurs déchirements, se retrouvent pour opposer à l'accord patronné par Damas un « non, mais... » présenté au demeurant sous la forme d'un « oui, mais... ». M. Geagea comme le Parti phalangiste se sont en effet empressés de préciser qu'ils poursuivraient le « processus de paix » défini par l'accord inter-milices qu'ils refusent. Ils en acceptent donc le principe en en rejetant les modalités.

Le retournement de situation dans le camp chrétien est intervenu au terme d'une bataille en deux temps, à vingt-quatre heures d'intervalle.

Le lundi 13 janvier, M. Hobeika, *a tenté de mettre au pas le président* Gemayel qui se rendait précisément ce jour-là dans la capitale syrienne afin d'y opposer une fin de non-recevoir au président Assad. M. Hobeika avait marqué sur le terrain quelques points non décisifs et la fraction chrétienne de l'armée était intervenue pour séparer les belligérants. Les douze heures de combats avaient fait une soixantaine de morts.

Le mercredi 15 janvier, le chef d'état-major des Forces libanaises, M. Samir Geagea demeuré à l'écart l'avant-veille, prend l'initiative. Il est épaulé par la milice du parti phalangiste, distincte des Forces libanaises. Il encercle puis enlève tous les postes de la police militaire, milice dans la milice, à la dévotion de M. Hobeika. Seul résiste le poste de la Quarantaine où le chef des FL est retranché avec ses principaux lieutenants, MM. Chaftari, Ariss, Zouein, et Najarian, notamment, ainsi que M. Elias Murr, fils de M. Michel Murr, instrument du rapprochement avec Damas. M. Hobeika a livré bataille jusqu'à ce que la position devienne intenable. Une négociation engagée à la demande des principales composantes de la Communauté, notamment du patriarcat maronite, a permis de sauver les assiégés et d'assurer leur sortie. L'armée, notoirement hostile à l'accord, et qui n'était pas intervenue, a convoyé les vaincus — deux cent cinquante hommes — jusqu'au siège de son commandement à Yarzé. Ils s'y trouvent sous sa protection depuis mercredi minuit. Huit heures de combats ont fait une centaine de morts, selon les milieux de Beyrouth-Est, plus de deux cents morts et de six cents blessés selon les informations diffusées par les médias de Beyrouth-Ouest.

Le bilan est très lourd, mais la bataille est restée concentrée autour des positions des milices et n'a pas « débordé » sur la population civile.

LUCIEN GEORGE.

Le numéro du « Monde » daté 16 janvier 1986 a été tiré à 489 878 exemplaires

Sur le vif

Lui ou moi

Je vous ai drôlement manqué, dites donc, pendant les fêtes de fin d'année. Ça vous a complètement sonnés, ma disparition. Voilà près de deux semaines que je suis revenue, bien sagement, à la niche, dans mon coin, et vous continuez à nous écrire, à nous appeler pour demander où je suis passée. Hé ! Ho ! Réveillez-vous. Je suis là, ça y est, je suis rentrée. Saine et sauve. Enfin presque. Il m'est arrivé un truc pas croyable. Demain, je vous raconterai.

Pourquoi je suis partie ? Ce n'est pas ce que vous croyez. Je n'ai pas été virée à la suite d'un coup de téléphone de l'Elysée : Allo Fontaine ? Ici Mitterrand. Ecoutez-moi bien. La mère Sa... quoi, comment déjà, enfin, vous voyez qui je veux dire, votre locataire en haut à droite à la dernière page du journal, elle commence à me pomper l'air. Elle n'arrête de se moquer de moi, de me débiner, de me chercher des poux. Alors vous allez me l'envoyer promener. Je vous préviens : c'est elle ou moi.

Non, ça ne s'est pas passé comme ça. Vous n'y êtes pas du tout. Mes boniments, il s'en fout, Mitterrand. C'est moi qui en ai eu marre. Marre de lui. Non, c'est vrai, depuis deux ans que je me l'appuie, que je suis placée ici pour mettre le nez dans ses affaires, nos affaires. Pour faire le ménage, c'est désordre la France, on ne peut pas imaginer. Pour ranger, pour crier après lui. Pour le houspiller. Pour lui rabattre le caquet chaque fois — et c'est souvent — qu'il se croit tout permis sous prétexte qu'on lui a confié la boutique dans un moment d'étourderie, vous croyez qu'il m'écouterait, qu'il suivrait mes conseils, qu'il essayerait de s'amender ? Jamais de la vie ! C'est comme si je chantais.

Alors je suis allée trouver mon directeur et je lui ai balancé : Ecoute-moi bien. Ce type-là, tu vois qui je veux dire, celui qui plastronne à l'Elysée, Mittémachin, j'en ai ras le bol, de lui taper dessus. Je fatigue. Je veux changer de tête de Turc. Arrange-toi comme tu voudras, mais il faut qu'il ait dégagé dans les deux mois. Je te préviens, c'est lui ou moi. Il m'a répondu : C'est toi. Bon, très bien, comme tu voudras ! Et je lui ai donné mes huit jours. Ou plutôt, je les ai pris.

CLAUDE SARRAUTE.

LE PROFESSEUR JEAN HAMBURGER REÇU A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le professeur Jean Hamburger, élu le 18 avril 1985 au fauteuil de Pierre Emmanuel, est reçu ce jeudi 17 janvier sous la coupole par le professeur Jean Bernard. Les discours du récipiendaire et du nouvel élu seront publiés dans notre numéro daté dimanche 19-lundi 20 janvier.